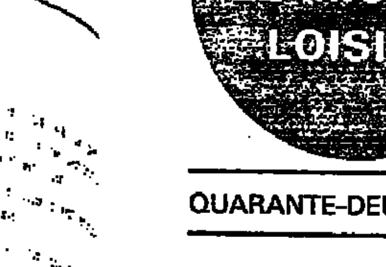






Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12552 – 4,50 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | – SAMEDI 8 JUIN 1985

La déconvenue sud-africaine de M. Reagan

La Chambre des représentants des Etats-Unis vient d'approuver, par 295 voix contre 127, une série de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud. Après une prise de position similaire de la commission des affaires étrangères du Sénat, ce vote constitue un échec cuisant pour le président Reagan.

Tous les efforts de la Maison Blanche et de M. George Shultz pour défendre leur politique d'« engagement constructif » envers Pretoria – en fait de soutien en échange d'un démantèlement progressif de l'apartheid – n'ont en effet pas convaincu les parlementaires. Le Congrès a montré ainsi qu'il était sensible aux pressions de l'opinion publique américaine, pour laquelle les Etats-Unis ne peuvent apparaître plus longtemps aux yeux du reste du monde comme le meilleur allié d'un régime inacceptable.

Pour M. Ronald Reagan lui-même, ce revers est d'autant plus difficile à accepter qu'il peut, avec juste raison, avoir le sentiment d'être trahi par ses propres amis. Le vote du Congrès a en effet été acquis, outre les voix des représentants de l'aile libérale du Parti républicain, grâce à ses éléments les plus conservateurs et donc enclins à approuver la politique du président. La Maison Blanche et le Congrès invoquent – en les interprétant de deux façons opposées – les intérêts à long terme des Etats-Unis pour justifier leur position. Les parlementaires songent à l'image de marque de leur pays. Les gouvernants font passer les intérêts stratégiques de Washington avant le souci de mettre un terme aux atteintes aux droits de l'homme en Afrique du Sud.

Par son vote, le Congrès tire en tout cas les conclusions de l'échec évident de la politique prônée par la Maison Blanche. Celle-ci relève d'une ignorance délibérée des sentiments de l'opinion publique américaine et peut-être plus encore d'une mauvaise appréciation des réalités sud-africaines.

MM. Reagan et Shultz semblent en effet avoir cru que le chef de l'Etat sud-africain, M. Pieter Botha, était prêt à jouer leur jeu et, d'autre part, qu'il était parfaitement libre de ses décisions. Ce calcul était doublement faux. M. Botha n'est pas un « interlocuteur raisonnable », dans la mesure où son apparente bonne volonté dans le soutien des initiatives américaines tendant à rétablir la paix dans la région se doublait d'une incapacité à réformer en profondeur le système qui assure la pérennité de la communauté blanche en Afrique du Sud et à contrôler ses extrémistes.

M. Botha l'a bien démontré en laissant dépêcher, il y a quelques jours, un commando de saboteurs dans le nord de l'Angola, avec lequel il avait pourtant passé un accord. Mais il semble subir une pression croissante de son armée et d'une police qui manifeste tous les jours sa volonté de mener une répression systématique envers la majorité noire.

Les résultats sont là : les rapports entre l'Angola et l'Afrique du Sud sont marqués par une forte méfiance ; Pretoria se dit prêt à reprendre à tout moment ses incursions en territoire angolais ; le pacte de Nkomati signé avec le Mozambique n'est pas respecté. Enfin, en Namibie, Pretoria en est revenu à son projet de « solution interne » que rejette la communauté internationale.

Sombre bilan pour une diplomatie américaine dont les espoirs ont été déçus. Il apparaît à l'évidence que, dans l'« engagement constructif » souhaité par M. Reagan, le substantif faisait l'affaire des Sud-Africains mais que l'adjectif avait été choisi un peu à la légère.

UN ENTRETIEN AVEC M. HONECKER

Deux Etats allemands sont nécessaires à la stabilité de l'Europe

nous déclare le président de la RDA

Le premier ministre, M. Laurent Fabius, se rend en visite officielle à Berlin, le lundi 10 et mardi 11 juin. A cette occasion, M. Erich Honecker, chef de l'Etat et du Parti de la République démocratique allemande, a déclaré, dans un entretien avec notre envoyé spécial, que les relations entre la France et la RDA devaient se fonder sur la « reconnaissance des réalités » et que l'existence de deux Etats allemands était nécessaire à la stabilité de l'Europe.

« Monsieur le président, c'est la première fois qu'un chef de gouvernement d'une des trois grandes puissances occidentales se rend en RDA. Quelle appréciation portez-vous sur cette visite ? Qu'en attendez-vous dans les domaines politique et économique ?

– J'attends cette visite avec un grand intérêt. Elle est l'expression du haut niveau des relations et de la coopération mutuellement avantageuse entre la République démocratique allemande et la France. Ce développement repose, de part et d'autre, sur la volonté politique d'orienter les activités bilatérales vers des rapports de coopération et de confiance, en particulier sur la reconnaissance des réalités existant en Europe. Cela fait que nos rapports sont un facteur de stabilité en Europe et cela leur donne du poids dans la sauvegarde de la paix et la solution des questions vitales pour l'humanité.

– Vous parlez de la reconnaissance des réalités existant en Europe mais, lors du sommet de Bonn, les sept chefs d'Etat et de gouvernement occidentaux ont déclaré : « Nous aspirons à un » état de paix en Europe, dans » lequel le peuple allemand » recouvrera son unité par libre » autodétermination. »

– Cette déclaration constitue un exercice obligé. Aucun des chefs d'Etat réunis à Bonn ne peut ignorer les réalités issues de la deuxième guerre mondiale, la plupart d'entre eux n'ont aucun intérêt à la naissance en Europe d'un Etat pangermanique.

Propos recueillis par
DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 6.)

LE RETRAIT DES FORCES ISRAÉLIENNES

Jérusalem consolide la zone frontalière dans le sud du Liban

Tandis qu'un calme précaire règne autour des camps palestiniens de Beyrouth, des tirs sporadiques continuaient, ce vendredi 7 juin, de paralyser plusieurs quartiers de Tripoli, dans le nord du Liban. Jeudi, de violents combats avaient opposé des milices musulmanes rivales, faisant cinq morts et trente blessés. Ces affrontements menacent le calme relatif qui prévalait à Tripoli depuis décembre dernier.

Cependant, soucieux de protéger sa frontière, Israël multiplie les *mesures de sécurité dans le sud du Liban, avant d'achever le retrait de* ses troupes.

De notre envoyée spéciale

Aïn-Ebel (zone de sécurité israélienne dans le sud du Liban). – Au sommet d'une colline pierreuse tachetée d'oliviers, les remblais de sable blanc resplendissent au soleil, et le drapeau à l'étoile de David flotte au vent. L'armée israélienne a entamé, le jeudi 6 juin, sa quatrième année d'occupation.

Dans la bande frontalière du Liban du Sud, qu'ils appréhendent ou souhaitent le retrait, les habitants sont au moins d'accord sur un point : *« L'Etat hébreu agira au mieux de ses intérêts. »* La discrétion souhaitée par le général Moshe Levy, chef d'état-major de l'armée israélienne, est scrupuleusement observée. Comme le fait remarquer une source proche de la FINUL, *« nous serons certains que les Israéliens seront partis quand nous pourrons nous déplacer librement dans toute la zone qu'ils doivent évacuer »*.

Or tel n'est pas le cas. Il semble que, si nombre de positions situées à l'intérieur de la bande frontalière ont été effectivement évacuées ou continuent de l'être, le dispositif mis en place à la limite qui sépare la zone de sécurité du reste du Liban est à peu près intact. En tous les cas, si l'on croise dans toute cette région et dans tous les sens nombre de jeeps, de camions et les innombrables voitures sans plaque d'immatriculation qu'utilisent les services spéciaux, on ne voit pratiquement plus de blindés ni même de concentration de troupes.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 3.)

LA CONVENTION LIBÉRALE

Les risques de l'improvisation économique

Les samedi 8 et dimanche 9 juin se réunit au Palais des congrès, à Paris, une « convention libérale » due à l'initiative de M. Valéry Giscard d'Estaing et à laquelle participeront, outre l'ancien président de la République, MM. Jacques Chirac et Raymond Barre.

Le samedi 1er juin, le RPR avait rendu public un programme économique et social d'application immédiate destiné à produire un choc sur l'économie française. Cette thérapeutique s'oppose à la méthode plus « gradualiste » de M. Barre.

par PAUL FABRA

Voici donc d'un côté M. Raymond Barre qui demande une sorte de contrat de cinq ans pour redresser la situation financière et économique de la France, une des raisons pour lesquelles il veut que l'élection du président ait lieu tout de suite après celle de l'Assemblée en mars 1986 (refus de la « cohabitation »). Et de l'autre, M. Chirac, qui préconise une guerre de mouvement.

Non pas que le RPR nie la nécessité d'un long effort, mais, comme l'a dit samedi dernier M. Alain Juppé au congrès extraordinaire de son parti à Vincennes, il attend des dix mesures à mettre en œuvre dans les six mois (*le Monde* daté 2-3 juin) qu'elles fassent *« repartir la machine économique »* en changeant *« les comportements de ceux qui épargnent, investissent, entreprennent, travaillent »*.

Ce qu'il faut, a dit M. Chirac, c'est *« changer de logique »*, au risque de donner à M. Barre une arme que celui-ci n'a pas été long à saisir en ironisant sur ceux qui *« se mettent dans une situation analogue à celle des socialistes avant 1981 »*.

Il est vrai que le président du RPR a en tête un précédent glorieux, auquel il se réfère de plus en plus souvent dans ses interventions publiques. C'est celui du plan de redressement Pinay-Rueff de décembre 1958, que le général de Gaulle avait approuvé intégralement à la suite d'un entretien célèbre avec Jacques Rueff (l'auteur réel du Plan), au cours duquel celui qui n'était encore que le chef du dernier gouvernement de la IVe République avait posé à son interlocuteur la question suivante : *« Toutes vos recommandations sont excellentes, mais, si je les applique intégralement et qu'il ne se passe rien, aura-t-il valu vraiment la peine de bouleverser le pays ? »*

(Lire la suite page 7.)

LA MORT DE VLADIMIR JANKÉLÉVITCH

Le philosophe de tous les combats

par LOUIS SALA-MOLINS (*)

Le philosophe Vladimir Jankélévitch est mort, le jeudi 6 juin, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il sera inhumé le lundi 10 juin, à 16 h 15, au cimetière de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

Il aurait tant aimé se mesurer à la mort. Oh, pas avec l'espoir de la dominer ou de l'attendrir, mais pour coller au plus près de son vide, pour essayer d'entendre – de deviner tout au moins – son ultime et premier message. Il aurait aimé l'éblouissement instantané du « je sais », lui qui nous enseignait qu'au moment du trépas « on sait » peut-être, mais on ne sait pas « quoi ».

La mort s'y est prise autrement. Elle l'a désarmé petit à petit. Elle a conduit Vladimir Jankélévitch par la main en une longue balade dans le brouillard. Sans lui faire mal, mais sans se montrer. Sans l'accabler, mais en le dépouillant de sa joie, de sa verve, de sa truculence, de son génie. En l'égarant. *« La mort est plus forte que l'amour, mais l'amour est plus fort que la mort »*, avait-il écrit. Il a vécu.

Nous qui l'avons aimé, nous qui l'aimons et dont il distinguait dans le brouillard la caresse ou la présence, avons vu Vladimir céder sur tout à l'emprise de celle qui nous le ravissait. Mais nous l'avons vu mener contre elle un combat de la bonté, rester vigilant et alerte sur l'essence de l'essentiel : l'amour. Lorsqu'il lâchait la main qui le traînait dans l'ombre pour s'accrocher à la vôtre, Vladimir redevenait un instant, une heure, un jour, pure hypostase de l'ardeur, de l'amitié, de l'amour.

C'était un homme bon. C'était un homme de cœur. La mort a éteint ce cœur et cette bonté. D'un coup. L'homme ne lui avait rien concédé sur ce chapitre. De sorte que, quelle que soit la douleur de ses très proches, de Lucienne, de Sophie, d'Eric, il ne me semble pas trahir sa mémoire en disant que ce philosophe de l'amour a été fidèle à lui-même et à sa philosophie jusqu'à la mort.

Vladimir ne sera plus d'aucun combat, lui qui fut de tous les combats politiques et philosophiques dignes d'être menés. La bonne vieille Sorbonne ne l'entendra plus jamais ferrailler avec les concepts, fustiger tous les mensonges, railler toutes les boutiques philosophiques pour l'amour de la philosophie. Elle ne le verra plus vider les amphis pour jeter ses étudiants à la rue, réclamer plus de liberté pour ceux qui n'étaient pas libres, le droit pour ceux qui voulaient du droit, la paix pour chacun, la dignité pour les exclus ou les persécutés de tous les racismes, de tous les fascismes, de toutes les xénophobies.

A chacun des étudiants qui, par milliers, ont eu la chance d'entendre sa parole et de croiser son regard, de se souvenir de son temps de Sorbonne : chacun trouve dans ses années de fac le bagarreur sur la brèche, l'homme d'amour mener au front des idées et de la politique l'ardeur d'un enthousiasme toujours recommencé.

Nous qui l'avons aimé, les innombrables que son regard a fascinés et son génie bouleversés, irons encore aux bagarres qui auraient été les siennes. Pas de doute. Vladimir n'est pas mort. *« Janké »*, c'est plus que l'évocation de l'homme bon, c'est un signe de reconnaissance. Et de ralliement.

Vladimir, tu détestais les cérémonies funèbres et le funèbre de toute cérémonie. Mais ne te fâche pas, laisse-nous pleurer.

(*) Professeur de philosophie politique à l'université de Paris-I.

PAGE 13 :

« Une voix inoubliable »
par CHRISTIAN DELACAMPAGNE

« L'éblouissement du feu central »
par JACQUES LONCHAMPT

AU JOUR LE JOUR

Ironie

Le philosophe Vladimir Jankélévitch est mort au lendemain même de l'épreuve de philosophie du baccalauréat où certains candidats ont eu à méditer sur cette question : « La mort ajoute-t-elle une valeur à la vie ? »

Ce clin d'œil du destin aurait sans doute amusé ce penseur fin qui consacra à l'« ironie » l'un de ses plus beaux livres. « L'ironie, écrivait-il, c'est de savoir que les îles ne sont pas des continents, ni les lacs des océans. » Il ajoutait : « L'ironie est une pudeur qui se sert, pour tamiser le secret, d'un rideau de plaisanteries. Elle est encore plus sérieuse que le sérieux. »

Ne lui devrait-on que cette leçon-là qu'il faudrait l'en remercier, jour après jour.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

débats

OPPOSITION

A la veille de la convention libérale, qui réunira dimanche à Paris les leaders de l'opposition, Michel Pinton critique l'« accord pour gouverner » que le RPR et l'UDF ont signé le 10 avril dernier et exprime son inquiétude sur l'évolution des institutions. C'est aux institutions européennes que pense Michel Aurillac, souhaitant que le Marché commun se dote d'un programme « à la carte ».

Nos institutions en danger

Le gouvernement de la France ne peut être l'émanation d'une majorité parlementaire

par MICHEL PINTON (*)

C'EST avec tristesse que j'écris cet article. J'appartiens à l'opposition nationale et je vais la critiquer. *J'ai* animé un parti, l'UDF, pendant plus de cinq ans, et me voici conduit à le fustiger. Les hommes qui dirigent le RPR et l'UDF sont tous des amis de longue date, et c'est à eux que je vais adresser publiquement des paroles sévères. Mais je n'ai pas le choix. Il y a des exigences qui, à mes yeux, passent avant la discipline de parti ou la déférence à quelque homme que ce soit.

L'accord RPR-UDF du 10 avril commence par proclamer « les principes » suivants : « *Si nous obtenons la majorité à l'Assemblée nationale, l'alternance sera réalité. Nous gouvernerons ensemble et seulement ensemble... Nous mettrons alors en œuvre nos propositions communes de gouvernement.* »

Qu'elles en disent long, ces trois petites phrases ! Elles nous annoncent qu'une coalition de partis — le RPR et l'UDF — s'apprête à se saisir du gouvernement de la France ; que ces deux partis entendent utiliser le pouvoir à leur exclusive discrétion ; qu'ils ont l'intention d'imposer leur volonté à tous les pouvoirs publics et, pour commencer, au président de la République.

Des exigences inadmissibles

Cela ne vous choque pas ? Vous ne voyez pas en quoi de telles exigences sont inadmissibles ? Vous pensez peut-être qu'il est tout naturel qu'une majorité parlementaire impose le gouvernement de son choix et la politique de son programme ? Alors, laissez-moi vous rappeler ce qu'en disait le fondateur de nos institutions. Peu de temps avant sa mort, de Gaulle, faisant le bilan de son action à la tête de l'Etat, écrivait qu'un des pires dangers pour la France serait que « *soit altérée, peu à peu et en détail, la réforme capitale du système représentatif suivant laquelle le Parlement, s'il délibère et vote les lois et contrôle le ministère, a cessé d'être la source d'où procèdent la politique et le gouvernement* » ? Et, hélas ! un de ces deux partis se proclame gaulliste !

Mais continuons la lecture de l'« accord pour gouverner » du RPR et de l'UDF.

Notre coalition de partis déclare vouloir « *reconstruire l'Etat républicain* ». Le fait qu'elle veuille le faire contre la volonté de celui qui en est le chef ne semble pas *l'impressionner. Apparemment, elle* ne se soucie guère de la Constitution qui dit que c'est le président, et non une majorité parlementaire, qui « *nomme aux emplois civils et militaires* » et qui « *assure le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et la continuité de l'Etat* ». Dans le même souffle, l'accord RPR-UDF proclame que « *l'autorité de l'Etat ainsi rétablie* » par les soins de ses députés (compte tenu de ce qui précède, on se demande comment), ceux-ci pourront enfin, toujours par l'intermédiaire du gouvernement qu'ils auront délégué, « *garantir l'unité nationale* ». Le garant de l'unité nationale n'est-ce pas expressément le président, élu de tous les Français ? A quels conflits insolubles allons-nous ?

Une autre prétention exorbitante de « l'accord pour gouverner » se trouve dans sa dernière partie, intitulée « *le rétablissement de l'indépendance de la France* ». Soit dit en passant, le seul « *garant de l'indépendance nationale* », c'est le président de la République. Mais voyons ce que concrètement vous voulez rétablir. Le texte nous annonce que le futur « *gouvernement de l'alternance* » fera en sorte que « *la France reprenne l'effort de défense indispensable pour combler les retards accumulés depuis 1981* ». Comment des députés imposeront-ils à un homme qui est le chef légitime de nos armées un autre système militaire ?

L'effondrement de l'édifice constitutionnel

Et toutes ces affirmations ont été signées et paraphées par un ancien *premier ministre et par un ancien* garde des sceaux ! Je ne peux pas croire qu'ils veuillent réellement ce programme, c'est-à-dire rien d'autre, finalement, que l'effondrement de tout l'édifice constitutionnel de la France, édifice qu'ils accusent par ailleurs le pouvoir socialiste de compromettre dangereusement.

Je ne peux pas suivre sur ce terrain. Suis-je seul ? Jusque récemment, il me semblait que non. J'entendais une voix, celle de Raymond Barre, qui disait posément qu'il était impossible que les députés gouvernent contre le président, qu'il n'entendait pas entrer dans de telles combinaisons.

Voilà qui me paraissait clair, simple et convaincant. Avais-je mal compris ? Le fait est que j'ai entendu, depuis, plusieurs députés barristes, s'agiter fébrilement auprès des médias pour nous expliquer que les propos de ce dernier avaient été déformés et artificiellement opposés aux positions d'autres leaders de l'opposition.

L'« accord pour gouverner » du RPR et de l'UDF ? Mais Barre l'approuve ! Le pouvoir aux partis de l'opposition ? Tout à fait d'accord. Ceux-ci « *doivent pouvoir gouvernèr totalement et immédiatement* » (sic)... Mais alors où est la différence ? Eh bien, c'est simple ! Chirac et Lecanuet sont prêts à s'accommoder de la présence d'un président potiche ; les barristes, eux, exigent son départ. Ils bloqueront les rouages du pouvoir exécutif jusqu'à ce que celui-ci s'en aille. Affaire de deux mois, selon un barriste éminent. Et ensuite ? Ensuite, les partis d'opposition porteront à l'Elysée un président « *qui partagera leurs convictions* ». Manière détournée de dire que ce futer président, venu au poste suprême grâce à un coup de force des partis, restera leur prisonnier. Et voilà comment la position raisonnable de Barre se transforme en surenchère dans les exigences partisanes. La soumission du président aux partis ne suffit plus ; il faut sa démission et l'humiliation définitive de sa fonction.

Est-ce que Barre le veut réellement ? Je l'ignore. Mais même si je suis, une fois de plus, seul à défendre une opinion contraire à la mode et aux passions, je veux tenter de convaincre mes amis de l'opposition. Je sais bien que vous avez de bonnes raisons de vouloir le départ de François Mitterrand. Mais est-ce une raison *pour que nous menacions de lui* répondre par une arrogance dirigée, celle-là, contre les institutions du pays ?

(*) Ancien secrétaire général de l'UDF.

L'Europe des capitulations ou l'Europe de la volonté ?

Pour relancer la Communauté, il faut conclure entre les Dix un accord politique d'actions concrètes

par MICHEL AURILLAC (*)

L'OPINION publique française a longtemps été abusée par les professions de foi européenne et d'amitié franco-allemande, répétées par le gouvernement socialiste depuis mai 1981 et dont seuls les spécialistes mesuraient le décalage grandissant par rapport aux réalités présentes et aux acquis de la V[e] République.

Les divergences franco-allemandes, qui sont apparues au grand jour avec le sommet des pays industrialisés à Bonn et le dernier conseil agricole à Bruxelles, au point de nécessiter une nouvelle rencontre entre MM. Kohl et Mitterrand, devraient maintenant ouvrir les yeux des Français sur ce qu'est vraiment devenue la politique européenne de la France : cette politique est celle de *l'Europe des capitulations, il est urgent* de lui substituer celle de l'Europe de la volonté.

La rêverie socialiste

La crise de l'Europe des réalités économiques ne date certes pas de l'élection de François Mitterrand, puisqu'elle résulte du manque de cohésion des Etats européens. Mais les effets de cette hétérogénéité des intérêts et des ambitions des Etats membres des Communautés européennes, principalement imputable, à la mauvaise assimilation du Royaume-Uni, avaient pu jusqu'alors être circonscrits. Mieux même, par une action conjointe, les dirigeants français et allemand avaient obtenu, le 30 mai 1980, l'engagement d'un processus qui devait déboucher, au cours de l'été 1981, sur une négociation globale des facteurs de la crise et des problèmes soulevés par l'hypothèse britannique, inscrite sur la construction de l'identité européenne.

Mais cette orientation fut brutalement inversée par les effets cumulatifs des erreurs commises par les socialistes en politique économique tant interne qu'européenne : dévaluations en chaîne du franc, dette publique, déficit commercial, pertes de compétitivité, etc. Par ailleurs, la rêverie socialiste d'un changement des partenaires privilégiés de la France au sein des Communautés, au détriment des relations avec l'Allemagne et au profit des pays du sud (Italie, Grèce, Espagne et Portugal), s'est rapidement soldée par un fiasco qui a entaché durablement la confiance instaurée dans le passé avec les Allemands et qui n'a guère convaincu les Italiens, *du fait de la nouvelle volte-face* de la politique française en direction de l'Allemagne.

Ainsi la France s'est retrouvée faible, soupçonnée, et même condamnée, au milieu de ses partenaires européens, au moment où s'est engagée la discussion sur les réformes de fond à apporter aux politiques communautaires. Il n'est donc pas étonnant qu'elle se soit montrée incapable de convaincre les autres ou *de forger des alliances durables dans* cette négociation globale, et même de s'assurer de la pérennité de la solidarité franco-allemande.

De ce fait, la négociation s'est mise à dériver. Elle avait été conçue avant mai 1981 comme nécessairement globale, afin que les concessions des uns et des autres fussent faites simultanément, de façon à rendre possible une solution d'ensemble conforme à l'objectif de renforcement de l'identité européenne et de sauvegarde des intérêts nationaux des Etats membres.

C'est en réalité à un « saucissonnage » que l'on a assisté depuis, qui s'est traduit par autant de capitulations au profit des Etats les moins européens, au détriment d'une France devenue trop faible pour pouvoir enrayer ce dépeçage, et sans profit pour l'Europe, car les problèmes d'ensemble demeurent non résolus.

Ce diagnostic peut paraître sévère. Il n'est malheureusement que l'exacte expression de la vérité, dont l'illustration exigerait un livre entier et dont on ne peut ici qu'évoquer brièvement l'essentiel : l'un des échecs les plus graves se situe dans le domaine du budget et des finances communautaires, où la France s'est laissé imposer toute une série de concessions qui portent atteinte au développement des politiques communes et qui lui font supporter une part disproportionnée des efforts budgétaires.

En matière institutionnelle, M. Mitterrand paraît rechercher pour le prochain conseil européen de Milan une fuite en avant d'inspiration supranationale, mêlant curieusement la géométrie variable, l'extension des pouvoirs de la Commission et de l'Assemblée des Communautés, et la suppression du droit de veto des Etats membres dans la plupart des cas, même lorsqu'un intérêt fondamental de l'un d'entre eux est en *cause (l'arrangement de Luxembourg* de 1966).

Voilà pourquoi l'invocation du droit de veto par la RFA au dernier conseil agricole, à propos des prix des céréales, était une gêne pour l'aboutissement des calculs du chef de l'Etat français. De quel prix va-t-il *donc payer le compromis dont il* a besoin pour poursuivre à Milan dans la voie des faux-semblants ?

Un équilibre dynamique

Les problèmes jugés vitaux par un ou plusieurs Etats membres ne seront pas résolus par des artifices de *procédure, mais par la prise en* compte des intérêts antagonistes, l'esprit de compromis, la volonté d'entente. Comment susciter cette *prise en compte, cet esprit, cette volonté ?* C'est la seule question institutionnelle qui vaille qu'on s'y arrête.

Les institutions communes apparurent comme la novation la plus spectaculaire des traités de Paris (1951) et de Rome (1957). A l'expérience, ce ne fut nullement la disposition la plus efficace. La preuve en est que l'« *acquis communautaire* » s'est constitué sans que les institutions eussent jamais fonctionné conformément à la lettre et à l'esprit des traités.

Le calendrier du traité de Rome étant épuisé depuis plus de quinze ans, l'essentiel aujourd'hui pour relancer la construction de l'Europe est de réamorcer le processus d'un nouvel équilibre dynamique : il s'agit de conclure entre les Etats membres un engagement politique dont la forme importe assez peu, encore que la plus contraignante soit la meilleure, pour l'élaboration et l'exécution d'un programme d'action concret, précis, équilibré, couvrant une période limitée — cinq ans ? dix ans ? — au cours de laquelle le relais suivant sera négocié.

Qu'inscrira-t-on dans ce nouveau programme d'action ? Pour la France, en première ligne, cette négociation globale devrait lever une fois pour toutes l'« hypothèse britannique », panser les plaies de la politique agricole et substituer au malthusianisme où l'Europe s'abandonne une politique de modernisation, d'expansion, et d'exportation des productions alimentaires. A-t-on jamais vu les Etats-Unis s'excuser d'avoir une production agricole excédentaire ?

Mais il faut aller bien au-delà de ce qui n'est que le retour à la normale et, d'abord, faire avancer l'Europe monétaire. Une monnaie ne pouvant s'édifier sur du vent, le renforcement du SME suppose, comme le soulignent à l'envi les Allemands, un effort soutenu de convergence entre les économies, avec la suppression des obstacles inavoués à la circulation des biens, la non-discrimination des marchés publics, etc.

« A la carte »

La France et tous les autres Etats membres ayant des systèmes de *protection sociale élevée ont tout* intérêt à s'unir dans un espace social européen. C'est à « *une amélioration des conditions de vie et de travail des Européens* » et à « *leur égalisation* » dans le progrès que tend d'abord l'article 117 du traité de Rome. Son inexplicable oubli risque d'aligner le sort des travailleurs français sur celui des Portugais et non l'inverse, et d'entraîner des distorsions de concurrence insupportables. Il faut évidemment construire l'Europe technologique. Cette Europe-là ne peut cependant pas être circonscrite à la Communauté ni emprisonnée dans un carcan géographique. Dans ce domaine, les partenaires, concurrents et clients, sont mondiaux.

Il est désormais nécessaire que ce nouveau programme, contrairement à celui du traité de Rome, permette des engagements « à la carte » ou à plusieurs vitesses. Depuis que la Communauté s'est inconsidérément engagée dans les élargissements — sans se rendre compte de l'incompatibilité, dans les termes, à constituer *une union à la fois « sans cesse plus étroite »*, objectif prioritaire et explicite du traité de Rome, et de plus en plus « *large* », — cette souplesse est *inévitable. L'hétérogénéité des Dix*, Onze ou Douze est telle que s'ils ne doivent avancer que du même pas, ils n'avanceront plus du tout. L'essentiel est, juridiquement, que les droits et obligations de chacun soient liés et dénués d'ambiguïté, et politiquement, du moins pour la France, qu'elle-même et l'Allemagne fédérale participent toujours au « groupe moteur ». Bien sûr, cet enrichissement du contenu de l'Europe n'interdit nullement de simplifier le fonctionnement des institutions et de l'adapter aux réalités.

La tâche consiste aujourd'hui moins à fonder l'Union Politique avec des majuscules qu'à faire progresser une union certes imparfaite mais déjà commencée et déjà politique. Qu'est-*ce que la politique, sinon l'action collective d'une communauté ?*

(*) Président du Club 89.

étranger

LE RETRAIT ISRAÉLIEN DU LIBAN

Jérusalem consolide la zone frontalière

(Suite de la première page.)

Jeudi, sous un soleil brûlant, quatre M 113 et quelques camions pavoisés comme pour une parade de grands drapeaux flambant neufs rouges et jaunes aux couleurs du régiment se sont ébranlés vers midi en direction d'Israël. Les hauts remblais de terre rouge qui protègent la position d'Ebl-Es-Saki, à une dizaine de kilomètres de la frontière, seront bientôt les seuls témoignages de l'occupation. Le sol a été nettoyé, et à quelques centaines de mètres des ordures abandonnées finissent de brûler sous la surveillance d'un soldat débonnaire. Sur leurs blindés, où des affichettes d'adieu sont placardées, les soldats ne cachent pas leur joie de voir enfin s'achever leur aventure libanaise.

Combien reste-t-il de soldats israéliens au Liban ? C'est impossible à dire, d'autant que ceux-ci se mêlent facilement aux militaires de l'Armée du Liban-Sud, qui portent le même uniforme. A tous les points d'entrée dans la zone de sécurité confiés aux hommes du général Lahad, ceux-ci sont assistés d'officiers israéliens qui surveillent leur travail et interviennent dans tous les cas litigieux.

Le dispositif envisagé par Israël pour le contrôle de cette zone de sécurité, c'est-à-dire l'Armée du Liban-Sud, d'une part, déployée sur toute l'étendue de la bande frontalière, et les milices villageoises, d'autre part pour contrôler les villages, est en place à peu près partout. Il ne peut, de toute évidence, être efficace sans des soldats israéliens. L'Armée du Liban-Sud, environ deux mille hommes, pour l'essentiel originaires des villages du Sud, ne compterait en fait pas plus de cinq cents hommes réellement aguerris et capables de combattre. « *Les chiites, 10 à 15 % des effectifs, ne sont pas autorisés à servir à bord des chars* », nous dit un responsable. « *Ce qui montre bien le peu de confiance qu'ils inspirent à leurs chefs.* » Très peu de druzes ont d'autre part accepté de s'enrôler dans l'ALS. Sur le terrain en tout cas, les soldats du général Lahad ne ressemblent que de loin à une armée.

Les milices des villages

Quant aux milices de villages encore appelées « *gardes nationales* », que pourraient-elles faire ? A la sortie d'Aïn-Ebel, une petite baraque de tôle ondulée. Trois vieux lits en fer sur lesquels ont été jetés des matelas de mousse troués sont installés sous les oliviers. C'est l'un des postes de garde de la milice. Sur la route, deux tonneaux disposés en chicane ralentissent à peine les voitures. Assis sous l'un des arbres, Samir, le chef de la garde, la cinquantaine bien tassée, de petits yeux dans un visage rougi pas seulement par le vent, porte un colt 45 glissé dans la ceinture de son pantalon. Avec lui, deux jeunes, dont l'un a un kalachnikov et l'autre un vieux fusil de chasse.

Leur travail ? Surveiller les allées et venues à toutes les entrées du village. S'il y a un problème ? « *Quel problème ?*, demande Samir. *Il n'y a jamais d'ennuis ici. Mais on appellerait les soldats de Lahad.* » Comment ? Samir répond avec fierté : « *Par radio.* » En fait, ils n'en ont pas et « *leur seul rôle*, affirme un habitant, *est d'espionner ce qui se passe et d'informer les services de renseignements du comportement des habitants. Ils connaissent tout le monde et donc détectent facilement les étrangers* ». De toute façon, ils seraient bien incapables de répondre à la moindre attaque. Samir, chauffeur de taxi de son métier, a été choisi parce que, depuis 1978, les Israéliens le connaissent bien. Il assurait les navettes vers Haïfa ou Nahariya au temps où les habitants de la bande frontalière pouvaient facilement se rendre en Israël. Ses vingt-cinq hommes, de dix-neuf ans à cinquante ans, se sont engagés pour la plupart, assure-t-il, en raison du salaire mensuel de 1 250 livres libanaises. C'est moins que l'ALS – environ 1 750 livres, – mais le service est moins dur.

Pour être milicien, une seule obligation : être né et habiter dans le village que l'on est chargé de surveiller. Le recrutement s'est fait de façon volontaire ou par réquisition. La moyenne d'âge des miliciens semble très élevée même si depuis quelques mois, la crise économique aidant, des jeunes se sont enrôlés. La garde nationale dépend, en principe, de l'ALS qui lui fournit son salaire et ses armes, d'ailleurs totalement hétéroclites. Mais à Aïn-Ebel, c'est un officier israélien qui est venu, le mois dernier, assurer la paie.

« Ils nous abandonnent comme les autres »

Un millier de réfugiés chrétiens, venus, des hauteurs de Saïda et même aujourd'hui de Jezzine, s'échouer dans les villages du Sud, campent encore dans les écoles ou les maisons non occupées réquisitionnées par les phalangistes locaux. Ils sont le symbole vivant du sort qu'appréhendent les chrétiens du Sud et savent mieux que personne que l'ALS, seule, est incapable de les défendre. « *Voyez ce qu'a fait Israël pour protéger les chrétiens de Saïda et aujourd'hui de Jezzine ? Rien* », soupire un entrepreneur d'Aïn-Ebel. Sous un grand portrait de Bechir Gemayel et devant la photo de son fils en uniforme des Forces libanaises tué lors de la guerre de la montagne, il avoue d'un air las : « *Ils se disent nos amis, mais ils nous abandonneront comme les autres.* »

« *De toute façon, l'ombre d'Israël planera toujours sur la région* », assure un commerçant d'Aïn-Ebel plutôt hostile à l'occupation. « *Si la région reste calme, peut-être partiront-ils*, affirme, pour sa part, un entrepreneur chrétien. *Mais s'ils sentent le moindre danger, ils reviendront.* »

Médecin chiite, le docteur X – il réclame comme beaucoup ici l'anonymat – croit que seule la FINUL peut garantir la paix. « *Il nous faut un vrai contingent international qui soit une véritable force d'intervention et pas seulement de surveillance. C'est à vous, Européens, d'imposer cela à Israël.* » Tous les habitants de la bande frontalière sentent que la situation leur échappe et de sanglants précédents ne sont pas pour les rassurer.

En attendant, pour Israël, la guerre du Liban n'est pas vraiment terminée. Le long de la route qui longe, côté libanais, la frontière internationale, un petit mur de béton recouvert de chevaux de frise a été construit pour éviter que des voitures-suicide se ruent sur des convois roulant en Israël. De même, des barricades de terre, précédées de larges tranchées, ont été élevées à certains endroits. Comment mieux démontrer que la menace venant du Liban subsiste après trois ans de guerre.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Israël redoute la désintégration de l'Armée du Liban du Sud

De notre correspondant

Jérusalem. – Plusieurs centaines de soldats israéliens se trouvaient encore en territoire libanais ce vendredi 7 juin, le gouvernement de Jérusalem ayant décidé de retarder de quelques jours l'achèvement des opérations de retrait de son armée. Le « *niveau* » de présence militaire israélienne au Liban tel qu'il était prévu dans les plans d'évacuation ne sera atteint qu'au milieu de la semaine prochaine. Entre cent et deux cents « *conseillers* » resteront alors « *provisoirement* » au pays du Cèdre pour y aider l'Armée du Liban du Sud (ALS) du général Antoine Lahad. En effet, selon une source militaire citée vendredi par le *Jerusalem Post*, Israël doute de plus en plus de la capacité du général Lahad à maintenir la cohésion de l'ALS et va jusqu'à craindre sa « *désintégration* ».

Les responsables militaires israéliens reconnaissent maintenant qu'aucune des organisations libanaises actives dans le Sud n'est disposée à accepter la « *prédominance* » de l'ALS dans la zone de sécurité. « *Amal*, convient-on ici, *ne veut ni de l'OLP ni de l'ALS.* » On observe aussi avec inquiétude à Jérusalem les pressions accrues exercées sur la population du Sud par « *les communistes et les fondamentalistes* ». Toutefois, on n'exclut pas qu'un *modus vivendi* puisse être conclu avec Amal, quitte à réduire l'ALS à ce qu'elle était initialement, à savoir une milice uniquement chrétienne.

Mais beaucoup dépendra aussi de la Syrie et des consignes qu'elle donnera aux nombreux groupes libanais et palestiniens à sa disposition, notamment dans la Bekaa. Compte tenu du fait que la politique libanaise de Damas ne peut jamais être dissociée du contexte régional et diplomatique au Proche-Orient, Israël s'attend à un « *durcissement* » de Damas, plus résolu que jamais à riposter et à montrer son influence là où il le peut avec pour objectif permanent le sabotage de toute relance du processus de paix. « *Des katiouchas tomberont à nouveau sur la Galilée* », a prédit lucidement jeudi le général Ori Orr, au cours d'une visite dans la ville frontalière de Metulla.

« *Le mois prochain sera crucial*, ajoute un militaire. *Israël devra faire la preuve de sa crédibilité au Liban du Sud et montrer l'efficacité de sa dissuasion. Face à la multiplication prévisible des attaques contre l'ALS, dans les semaines à venir, il lui faudra répliquer vite et fort.* »

J.-P. L.

● *L'évêque grec catholique de Tripoli blessé par des éléments armés.* – L'évêque grec catholique de Tripoli (Liban du Nord), Mgr Elias Nejmeh, a été légèrement blessé jeudi par balles à la main et au pied par des éléments armés non-identifiés et a dû être hospitalisé, indique la police libanaise. Plusieurs hommes armés ont pénétré jeudi matin au siège de l'évêché, où ils ont d'abord frappé Mgr Nejmeh avant de lui voler sa croix d'or pastorale. Ils ont ensuite tiré deux balles qui l'ont atteint à la main gauche et au pied droit. – *(AFP.)*

L'enlèvement de Michel Seurat et Jean-Paul Kauffmann

DES UNIVERSITAIRES FRANÇAIS LANCENT UN « APPEL AUX ARABES »

Un groupe d'intellectuels français proches du monde arabo-islamique et comprenant MM. André Miquel, André Raymond, Dominique Chevallier, Michel Chodkiewicz et plusieurs autres écrivains ou universitaires ont lancé jeudi 6 juin à Paris un « *appel aux Arabes et aux musulmans au nom de l'amitié qu'ils leur ont toujours manifestée* » pour qu'« *ils fassent tout afin que soient libérés Michel Seurat et Jean-Paul Kauffman dans les plus brefs délais* ». L'orientaliste et le journaliste ont été enlevés à Beyrouth par le Djihad islamique le 22 mai.

D'autre part, au cours de la conférence de presse tenue à Paris jeudi par le comité de soutien à Jean-Paul Kauffmann, l'épouse du journaliste a déclaré : « *On sait seulement qu'ils ne sont pas morts, qu'ils vont bien et qu'ils ne sont pas torturés.* » Mme Joëlle Kauffmann a encore indiqué que le Quai d'Orsay, après avoir « *tenu ses distances* », était maintenant « *en relation directe* » avec elle. Déjà reçue une fois à l'Élysée, Mme Kauffmann vient d'être invitée à y retourner bientôt pour rencontrer personnellement le chef de l'Etat.

Plusieurs personnalités de premier plan de l'opposition – MM. Chaban-Delmas, Toubon, Léotard, Barrot, Madelin – assistaient à la conférence de presse, à laquelle le Parti socialiste avait délégué son secrétaire national pour les droits de l'homme, M. Pierre Brana.

A TRAVERS LE MONDE

Iran

● ÉCHEC DES BOMBARDEMENTS DE KHARG ET BANDAR-KHOMEINY. – Les deux raids effectués, jeudi matin, par l'aviation irakienne sur le terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg et le complexe pétrochimique en construction à Bandar-Khomeiny, au nord-est du Golfe, n'ont pas causé de dommages aux installations, indique-t-on dans les milieux spécialisés étrangers de Téhéran. Les roquettes sont tombées en mer près du complexe pétrochimique, précisait-on, jeudi en fin de matinée, à l'ambassade du Japon à Téhéran. *(AFP.)*

Namibie

● LE PRÉSIDENT DE LA SWAPO REÇU PAR M. FABIUS. – Le premier ministre a reçu, jeudi 6 juin, à l'hôtel Matignon M. Sam Nujoma, président de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain). A l'issue de cet entretien, le dirigeant de l'organisation nationaliste namibienne a indiqué que M. Fabius lui avait confirmé que la représentation de la SWAPO en France sera officialisée. On précise à Matignon que des mesures en ce sens seront étudiées dans les quarante-huit heures.

Nigéria

● LONDRES REFUSE D'ACCORDER L'ASILE POLITIQUE A M. DIKKO. – Le gouvernement britannique a refusé, jeudi 6 juin, d'accorder le droit d'asile à M. Umaru Dikko, homme politique nigérian en exil, dont le gouvernement de Lagos a demandé l'extradition. M. Dikko avait été la victime d'une rocambolesque tentative d'enlèvement à Londres, en juillet dernier. Un porte-parole du ministère de l'intérieur a précisé que M. Dikko avait la possibilité de faire appel de cette décision et que sa demande d'extradition était toujours à l'étude. – *(Reuter.)*

Ouganda

● SEPT MORTS DANS L'ATTAQUE D'UNE MISSION CATHOLIQUE. – Sept personnes, dont trois membres des forces spéciales paramilitaires ougandaises, ont été tuées, mardi 4 juin, lors de l'attaque par des assaillants non identifiées de la mission catholique de Nakibano, proche de Kampala, a révélé, jeudi 6 juin, le quotidien catholique *Munno*. Les habitants des villages voisins de Kasaana, Namasinda et Mayangayanga ont fui à la suite de ces incidents. – *(AFP.)*

République sud-africaine

● PLUS DE QUATRE CENTS ARRESTATIONS DANS LES CITÉS NOIRES. – Quatre cent vingt-cinq personnes ont été arrêtées, jeudi 6 juin, à l'aube, au cours de deux opérations « *anti-crime* » menées conjointement par la police et l'armée sud-africaines dans des cités noires proches de Johannesburg et de Port-Elizabeth, a annoncé un communiqué du quartier général de la police de Pretoria. Trois cent quarante et une personnes ont été arrêtées dans la cité de Parys, à 100 kilomètres au sud-ouest de Johannesburg, et quatre-vingt-quatre personnes à Soweto.

(AFP, UPI, Reuter.)

Togo

● UNE CONFÉRENCE DE PRESSE DE L'OPPOSITION INTERDITE A PARIS. – Une conférence de presse que devait organiser, jeudi 6 juin, à Paris, le Mouvement togolais pour la démocratie (MTD) au Foyer international d'accueil de Paris (FIAP), a été interdite par le préfet de police de la capitale, comme étant « *de nature à troubler l'ordre public et à porter atteinte aux relations internationales de la France* ». Le président togolais, le général Gnassingbe Eyadema, doit effectuer une visite d'Etat en France du 10 au 13 juin.

Vietnam

● LE PROBLÈME DES MILITAIRES AMÉRICAINS DISPARUS. – Hanoï a ajourné *sine die* la visite au Vietnam d'une équipe envoyée par Washington pour enquêter sur les militaires américains disparus au combat pendant la guerre, a déclaré, jeudi 6 juin, un porte-parole de l'ambassade du Vietnam à Bangkok. Aucune explication n'a été fournie. Selon Washington, deux mille neuf cent quarante Américains sont encore portés disparus au combat en Indochine, dont mille trois cent quatre-vingts au Vietnam. – *(AFP.)*

AFRIQUE

RÉUNIS A JAMBA, EN ANGOLA

Quatre mouvements anticommunistes créent une « internationale démocratique ».

Quatre mouvements de guérilla anticommunistes combattant en Angola, au Nicaragua, en Afghanistan et au Laos ont constitué, les 1er et 2 juin, à Jamba, dans l'extrême sud de l'Angola, une Internationale démocratique. L'initiative de ce regroupement, qui s'est déroulé dans la « capitale provisoire » de l'UNITA, le mouvement dirigé par M. Jonas Savimbi qui lutte contre le régime de Luanda, revient à l'organisation Citoyens pour l'Amérique, un mouvement conservateur que dirige M. Lewis Lehrman, candidat républicain malheureux au poste de gouverneur de New-York en 1982.

Outre M. Savimbi, assistaient à cette réunion M. Adolfo Calero, dirigeant du FDN (Front démocratique nicaraguayen), l'une des composantes des « contras », l'opposition au régime sandiniste de Managua ; le colonel Ghulam Wardak, l'un des chefs de la résistance intérieure afghane, et M. Pa Kao Her, responsable de l'organisation de libération des ethnies du Laos. Ces quatre mouvements ont déclaré leur « *solidarité avec tous les mouvements de libération dans le monde* ».

L'agence soviétique Tass a accusé, jeudi 6 juin, les Etats-Unis d'être à l'origine de la création de cette Internationale démocratique qui, selon l'agence, « *témoigne des intentions de l'administration Reagan d'élaborer une stratégie unifiée de commandement de ces organisations (...) pour lutter contre les pays indépendants et les mouvements progressistes et démocratiques* ». – *(AFP, Reuter.)*

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe 1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 280 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

AMÉRIQUES

Brésil

La police fédérale annonce la découverte d'un corps qui pourrait être celui du criminel nazi Josef Mengele

Une nouvelle fois, Josef Mengele, le « médecin fou » d'Auschwitz responsable de la mort de quatre cent mille personnes, est donné pour mort : un couple d'Allemands, résidant au Brésil, a affirmé que le dernier grand criminel de guerre traqué sans succès depuis l'effondrement du IIIe Reich était mort noyé, en 1979, sur une plage près de Sao-Paulo.

L'ordre d'exhumation a été donné jeudi 6 juin, et l'identification du cadavre prendra une quinzaine de jours. Le département américain de la justice a, pour sa part, annoncé qu'une équipe d'enquêteurs ouest-allemands, israéliens et américains étaient partis pour le Brésil afin de participer à l'enquête. Les principaux chasseurs de nazis se sont, en effet, déclarés très sceptiques après l'annonce de la découverte du corps supposé de Mengele.

Ainsi, à Washington, M. Simon Wiesenthal a estimé la piste brésilienne peu crédible : le porte-parole du centre qu'il dirige a rappelé que Mengele a été repéré au Paraguay en 1984 par des membres de l'équipe. A Paris, Me Serge Klarsfeld a estimé que si le criminel nazi était mort, les autorités paraguayennes « n'auraient pas réagi comme elles l'ont fait » *lors du récent séjour au Paraguay de sa femme, Beate Klarsfeld. Celle-ci, a-t-il rappelé, n'a pu rencontrer aucune personnalité du régime et a été chassée de son hôtel à Asuncion. Le porte-parole de l'ambassade d'Israël au Brésil, M. Ori Noy, a déclaré que tant que* « nous n'aurons pas la preuve à 100 % que Mengele est réellement mort, nous continuerons à le rechercher ».

Au Paraguay, le jour même où était annoncée la mort du criminel nazi, le gouvernement d'Asuncion a demandé officiellement aux autorités de Bonn le report de la visite que le général Stroessner devait effectuer en République fédérale d'Allemagne du 3 au 8 juillet prochain. Les autorités paraguayennes n'ont fourni aucun détail supplémentaire. Ce projet de visite avait suscité de nombreuses protestations en RFA en raison de l'aide qu'auraient accordée les autorités paraguayennes, selon plusieurs « chasseurs de nazis », à Josef Mengele. L'ancien médecin d'Auschwitz avait obtenu la nationalité paraguayenne le 27 novembre 1959, et n'en avait été privé qu'en 1979 sous la pression des autorités de Bonn.

Enfin, en RFA, l'avocat général de Francfort, M. Haueisen, a confirmé, jeudi, que les informations ayant conduit la police brésilienne à exhumer un cadavre qui pourrait être celui du docteur Mengele parvenaient d'Allemagne fédérale. Il a notamment indiqué que les autorités judiciaires allemandes avaient trouvé, « au cours d'une récente perquisition au domicile de la famille de Mengele, des écrits qui tendraient à prouver que Mengele est mort ». *M. Haueisen s'est cependant refusé à écarter la possibilité d'une nouvelle fausse piste.* — (AFP, AP, Reuter, UPI.)

Des ossements vieux de six ans...

Rio-de-Janeiro. — La présence de Josef Mengele, même sous la forme d'ossements vieux de six ans, a de quoi émouvoir n'importe quel pays où cette présence serait dénoncée. C'est pourquoi la radio et la télévision brésiliennes ont été saisies d'une belle fièvre journalistique, jeudi 6 juin, lorsqu'un fossoyeur du *cimetière d'Embu, petite* ville située à une trentaine de kilomètres de Sao-Paulo, a commencé à planter sa pioche dans un carré d'herbes folles sous lequel était censé reposer l'ancien médecin-chef du camp de concentration d'Auschwitz.

L'ordre d'exhumation avait été donné le matin même par un juge pauliste. Le chef de la police de Sao-Paulo, un diplomate ouest-allemand et une multitude de reporters ont assisté à la scène, dernier épisode en date d'un feuilleton particulièrement riche, celui de la traque, à travers plusieurs pays d'Amérique du Sud, du plus connu et du plus recherché des criminels de guerre nazis. Après avoir creusé profond, le fossoyeur a retiré quelques ossements qui devraient livrer leur secret aux experts dans une quinzaine de jours.

De notre correspondant

Un ancien caporal de la Wehrmacht, Wolfram Boffert, a répété à plusieurs reprises, jeudi, qu'il s'agissait bien des restes de Josef Mengele, dont il assure avoir partagé comme ami, puis comme employeur, les dernières années. Wolfram Boffert, technicien industriel au chômage, âgé de cinquante-neuf ans, est autrichien d'origine et vit au Brésil depuis 1952. Avec sa femme Lisolete, professeur dans un lycée, il dit avoir fait connaissance de Mengele en 1970, mais n'avoir appris sa véritable identité que deux *ans plus tard. C'est un Autrichien,* Wolfgang Gerhardt, qui avait fait les présentations. Le supposé Mengele se faisait alors appeler « Pedro ». Après avoir vécu dans la propriété agricole d'un Austro-Hongrois nommé Janos Stammel, « Pedro » serait devenu le gardien, à partir de 1975, d'une petite exploitation appartenant à Wolfram Boffert et située à Eldorado, dans la lointaine banlieue pauliste. Cette même année 1975, « Pedro » aurait changé de nom ; il aurait pris celui de Wolfgang Gerhardt et serait reparti dans son Autriche natale, où il devait mourir trois ans plus tard *« dans des circonstances non éclaircies »,* selon la version de la police. En même temps que le nom, il avait pris les papiers de l'ami disparu.

Le 7 février 1979, « Pedro » se trouvait avec Wolfram et Lisolete Boffert sur une plage du littoral *pauliste. Bien que la mer fut houleuse,* il décida de se baigner. Frappé d'une hémorragie cérébrale alors qu'il nageait, il fit des signes désespérés à ses amis. Quand ceux-ci, avec l'aide de plusieurs personnes, le retirèrent de l'eau, il était déjà mort noyé. C'est Lisolete Boffert qui s'occupa, le lendemain, de le faire enterrer. Elle choisit le cimetière d'Embu, où reposait la mère du véritable Wolfgang Gerhardt. Le mystérieux « Pedro » a été enseveli sous ce dernier nom. Pas de pierre tombale, seulement une croix et un numéro. Le gardien de cimetière dit que trois ou quatre personnes ont assisté à l'enterrement et que le cercueil est arrivé plombé. Il ne se souvient pas d'avoir vu par la suite des gens se recueillir sur la tombe. M. Wolfram Boffert se dit assuré de l'identité de Mengele pour avoir vu le fils de ce dernier, Rolf Mengele, rendre visite *à son père en 1977. Rolf Mengele* serait revenu au Brésil pour emporter les objets personnels du défunt : entre autres, un journal intime et un bracelet en or.

Des restes identifiables

M. Boffert a d'abord hésité à répondre aux journalistes. Puis il a livré quelques souvenirs sur « Pedro » : *« Il ne parlait jamais du passé,* dit-il. *Il ne semblait pas avoir été traumatisé par la guerre, en tout cas il n'en parlait jamais. Il n'était pas très bavard. C'était un homme solitaire qui aimait la nature, s'intéressait à la médecine, à la philosophie et à l'ethnologie. »* Une précision qui devrait intéresser les enquêteurs : l'homme qu'a connu Wolfram Boffert portait sur le corps des marques de balles et d'éclats d'obus.

La police de Sao-Paulo a longuement interrogé mercredi l'ancien caporal de la Werhmacht et sa femme. Ceux-ci avaient gardé chez eux un livre en allemand intitulé *l'Evolution de l'organisme,* annoté à la main par « Pedro », qui avait rédigé ses remarques en allemand et en espagnol. *« Je n'ai jamais lu ces notes,* dit M. Boffert. *L'écriture était difficile à déchiffrer. »* Le couple a gardé aussi les papiers d'identité au nom de Wolfgang Gerhardt sur lesquels « Pedro » avait mis sa photo, et il y a une ressemblance certaine avec les portraits connus de « l'Ange de la mort ».

Des spécialistes allemands, américains et israéliens sont attendus à l'institut médico-légal de Sao-Paulo, où ils collaboreront à l'analyse des ossements. Leur tâche devrait être facilitée par le fait qu'on a retrouvé sept dents dans la tombe d'Embu — dont l'une avec une obturation en or — et que la comparaison pourra être faite avec un dossier odontologique, datant de 1937, qui doit venir d'Allemagne fédérale. Autre détail qui devrait faciliter l'identification : Mengele avait une déformation congénitale à l'une des phalanges de la main.

Depuis jeudi, des gardes surveillent en permanence l'institut médico-légal. Le « placard » où sont conservés les ossements est doté d'une triple fermeture dont les trois clés ont été remises à des personnes différentes. L'une d'entre elles est le chef de la police de Sao-Paulo, M. Romeu Tuma. *« Il y a quatre-vingt-dix chances sur cent,* affirme M. Tuma, *que le cadavre exhumé soit celui de Josef Mengele. »*

CHARLES VANHECKE.

Etats-Unis

Le Sénat vote une aide « humanitaire » de 38 millions de dollars en deux ans à la guérilla antisandiniste

La Maison Blanche a accueilli avec satisfaction l'approbation par le Sénat, jeudi 6 juin, de l'octroi d'une aide « humanitaire » et logistique de 38 millions de dollars aux mouvements de guérilla qui combattent le gouvernement sandiniste de Managua. Dans un communiqué, le président Reagan s'est félicité que le Sénat ait compris que les *« combattants de la liberté »* — appellation désignant les « contras » — avaient *« besoin de l'aide du peuple américain »*, et il a appelé la Chambre des représentants à se prononcer dans le même sens, car, a-t-il dit, *« il n'y a qu'une solution à la tragédie du Nicaragua : celle de la démocratie, de la réconciliation et de la liberté »*. Le vote à la Chambre doit intervenir au début de la semaine prochaine.

Le projet accepté par le Sénat par 55 voix contre 42 prévoit la fourniture d'une aide en nourriture, habillement, médicaments et moyens de transport d'un montant de 14 millions de dollars en 1985, auxquels s'ajouteraient 24 millions de dollars en 1986. Ce soutien serait délivré par l'intermédiaire de la CIA, l'agence américaine de renseignements. L'ambassade du Nicaragua à Washington a réagi au vote du Sénat en déclarant qu'il s'agissait là d'*« une escalade de l'implication américaine »* dans la région et d'*« un grand pas »* vers l'envoi de troupes par Washington dans le pays.

Une analyse similaire est faite par certains adversaires du projet, tel M. Edward Kennedy, qui a dénoncé dans la décision prise par le Sénat *« un soutien accordé à une armée* [les « contras »] *pour renverser un gouvernement légitime »*. Cette *« diplomatie de la canonnière*, a estimé le sénateur du Massachusetts, *pourrait finir par conduire des forces armées américaines à une invasion du Nicaragua »*.

Le texte voté par le Sénat appelle le gouvernement américain à rouvrir les conversations directes avec Managua, mais il envisage aussi une reprise de l'aide militaire à la guérilla en cas d'échec des négociations de paix. Les sénateurs ont, d'autre part, rejeté les demandes, présentées notamment par M. Kennedy, visant à interdire l'engagement de troupes américaines au Nicaragua sans l'accord préalable du Congrès.

Un démenti de la Maison Blanche

Toutefois, M. Speakes, le porte-parole de la Maison Blanche, a vigoureusement démenti, jeudi, des informations publiées la veille par le *New York Times* et assurant que la possibilité d'envoyer des soldats américains au Nicaragua était envisagée de plus en plus souvent dans les milieux gouvernementaux. *« C'est absurde »*, a déclaré M. Speakes, qui a ajouté : *« Le président n'a pas de plan prévoyant l'usage de la force militaire en Amérique centrale, point final. Agiter le spectre d'une intervention directe des Etats-Unis est complètement faux. »*

S'appuyant sur une série d'entretiens avec des diplomates et des militaires américains et étrangers en poste à Washington et en Amérique centrale, le *New York Times* avait affirmé que l'éventualité d'un engagement armé direct des Etats-Unis au Nicaragua était envisagée de plus en plus sérieusement. Tout en précisant qu'aucune personnalité gouvernementale n'avait affirmé qu'une invasion de ce pays était imminente ou souhaitable, le journal remarquait que plusieurs responsables avaient laissé entendre que Washington n'aurait pas le choix si d'autres actions échouaient.

C'est dans ce sens en particulier, rappelait le *New York Times*, que M. Shultz, secrétaire d'Etat, s'était exprimé le 23 mai dernier lorsqu'il avait déclaré que le refus du Congrès d'accorder une aide aux « contras » *« rapprochait le jour où les Etats-Unis seraient placés devant le choix angoissant sur l'utilisation des forces de combat américaines »*.

EUROPE

LE PROCÈS DE LA « PISTE BULGARE »

« L'URSS est le centre politico-financier du terrorisme international »

affirme Ali Agça

De notre correspondant

Rome. — Le procès de la « piste bulgare » dans l'attentat contre le pape Jean-Paul II est arrivé à un tournant les 6 et 7 juin, avec les premières véritables dépositions d'Ali Agça, auteur de la tentative d'assassinat et principal témoin à charge.

Dans les deux premières audiences, le jeune terroriste turc s'était complu dans un rôle ambigu de fou mystique, se proclamant la réincarnation du Christ et annonçant la fin du monde. Après une semaine de silence et d'absence de la salle d'audience, Ali Agça a totalement changé d'attitude ; il témoigne désormais avec application et réitère méticuleusement les accusations contenues dans ses dépositions.

« J'affirme avec certitude que l'Union soviétique est le centre politico-financier du terrorisme international », a-t-il déclaré sur un ton solennel, non sans ménager ses effets. Il a précisé qu'il avait été initié au maniement des armes en 1977 dans le camp de Lattaquié, en Syrie, par des experts bulgares et tchécoslovaques : *« C'était un camp d'entraînement terroriste international où il y avait aussi des Occidentaux : Français, Italiens, Espagnols, Allemands. Je n'ai pas parlé avec eux parce que je ne connaissais pas les langues étrangères ; le camp était contrôlé par les services syriens. »*

Agça est prolixe sur les liens internationaux du terrorisme. Il est tout aussi disert quand il évoque son passage à la lutte armée. Ce sont *« les désillusions de la vie et les souffrances du peuple turc »* qui l'ont poussé dans cette voie. Il faisait partie en 1977 d'un petit groupe d'exaltés de l'université d'Ankara, qui avaient monté une organisation prête à se vendre à qui en aurait besoin. Un groupe d'extrême-droite, les Loups gris, acheta ses services. Mais Agça précise n'en avoir jamais partagé les idées. Il donne de nombreux détails, affirmant ainsi que son ami Abdoula Catli, actuellement emprisonné en France, est *« le plus grand chef politique de cette organisation »*.

Il raconte aussi que les activités de son petit groupe consistaient surtout à organiser *« des provocations contre les organisations syndicales ou de gauche »* ou de petits attentats. Pour s'autofinancer, le groupuscule organisait des hold-up ou des rackets. Certains de ses membres, mais pas Agça lui-même à l'en croire, étaient impliqués dans des activités de contrebande en liaison avec la Mafia turque et dans des trafics d'armes et de drogue *« qui avaient des liens étroits avec les institutions bulgares »*.

Agça devient, en revanche, étonnamment discret et fuyant quand le président de la cour, M. Santiapichi, essaie d'obtenir des détails sur son évasion en 1979 de la prison de Kartel Maltepe où il attendait d'être pendu, pour l'assassinat d'Abdi Ipecki, directeur du quotidien *Milliyet*. Cet épisode reste l'un des points les plus importants et les plus mystérieux de toute l'affaire. Ali Agça s'est toujours déclaré innocent du meurtre du journaliste turc et prétend avoir simplement accepté d'en porter la responsabilité. Il avait affirmé, pendant l'audience du 6 juin, que des pouvoirs occultes turcs qui, à l'en croire, sont liés à l'appareil d'Etat étaient mêlés à l'assassinat du journaliste. Il n'en dira pas plus.

S'il a réussi à sortir de cette prison dont personne ne s'évade, c'est simplement grâce à l'aide de son *« ami fraternel Oral Celik »*, qui a corrompu les gardiens. M. Santiapicchi ne semble pas croire à une version aussi simple des faits. D'où venait la somme d'argent qui servit à favoriser sa fuite ? De quelles complicités a réellement bénéficié Agça ? Avait-il d'ores et déjà été choisi pour tuer le pape Jean-Paul II, qui devait, au même moment, se rendre à Istanbul ? Ali Agça élude systématiquement toutes ces questions. Devant l'insistance du président de la cour, il rétorque seulement : *« Je ne comprends pas ce que la mort d'Ipecki a à voir avec l'attentat contre Jean-Paul II. »*

(Intérim.)

Turquie

PRÈS DE MILLE PERSONNES ONT ÉTÉ ARRÊTÉES DEPUIS LE MOIS DE MARS

Ankara *(AFP)*. — Neuf cent quatre-vingt-quatre personnes, soupçonnées d'activités extrémistes ou terroristes, ont été arrêtées en Turquie entre le 19 mars et le 4 juin, a révélé, *jeudi 6 juin, le ministre de l'intérieur*, M. Yildirim Akbulut ; 623 d'entre elles sont des militants d'extrême gauche, 124 des militants séparatistes, 225 des membres de sectes religieuses interdites et 12 des militants d'extrême droite. Dans le même temps, 63 personnes sont mortes dans des affrontements armés.

Par ailleurs, la télévision nationale a dressé, mercredi soir, le bilan de la « guérilla » des séparatistes kurdes dans le sud-est du pays, se référant à des informations obtenues auprès du commandement de la 7e armée en charge de sa répression. Selon ces informations, le combat séparatiste et sa répression ont fait 130 morts depuis le 15 août dernier : 40 parmi la *population civile, 34 parmi les* forces de sécurité et 56 parmi les rebelles kurdes ; 63 incidents armés ont marqué cette guérilla et 490 séparatistes kurdes ont été arrêtés au cours des dix derniers mois.

Hongrie

LA DÉSIGNATION DES DÉPUTÉS ET DES REPRÉSENTANTS LOCAUX

Les électeurs doivent choisir entre plusieurs candidats

Les Hongrois élisent, samedi 8 juin, leurs députés et leurs représentants locaux selon les modalités fixées par la nouvelle loi électorale, qui rend, pour la première fois, obligatoire la multiplicité des candidatures. Cette réforme est présentée comme *« un pas en avant significatif dans le développement de la démocratie socialiste »*. Les candidats *ont, cependant, tous dû signer* une déclaration de soutien au programme du Front populaire patriotique — structure unique qui accueille les organisations politiques et les principales associations, — et, en tout état de cause, le rôle des parlements dans les régimes socialistes est secondaire.

L'intérêt majeur du nouveau processus d'élection réside dans le choix des candidats — qui, pour être retenus, devaient recueillir les voix d'un tiers au moins des participants aux réunions de nomination organisées dans chaque circonscription. Près de 20 % des électeurs auraient participé à ces sortes de « primaires » — mais il n'a pas toujours été facile de trouver deux candidats, tant la possibilité d'un choix avec les risques qu'il comporte est peu ancrée dans les habitudes. Certaines « réunions » ont donc été bien mornes et formelles — mais d'autres *trop agitées au goût des autorités*, puisque certaines personnalités dites d'« opposition » ont voulu tester à cette occasion les limites du système : M. Laszlo Rajk (fils du ministre de l'intérieur exécuté à l'époque stalinienne), le philosophe Gaspar Miklos Tamas, l'économiste Tomas Bauer, ont ainsi tenté de se faire accepter comme candidats. Tous ont échoué — certains de fort peu — après avoir eu la possibilité de s'exprimer en public. Mais, selon eux, ces séances pré-électorales ont été manipulées : réunions non annoncées, salles remplies à l'avance, faux décompte des voix, etc.

Au total, sur *867* candidats à la candidature au Parlement, 762 ont été retenus, pour 352 sièges à pourvoir, et 51 de ces candidats ne figurent pas sur la liste des personnes « recommandées » par le Front patriotique.

Les principaux dirigeants du régime n'ont pas eu à participer à ce genre de réunions. Ils figurent tous sur une liste unique de 35 personnalités nationales, officiellement présentées comme trop « populaires » pour susciter des candidatures concurrentes. Cette liste comprend 16 membres de la hiérarchie politique — dont 9 membres du bureau *politique du parti*, des représentants des diverses minorités nationales reconnues (Slovaques, Slaves du Sud, Roumains, Allemands), des représentants des milieux créateurs, et aussi des différentes Eglises. Mais, si les chefs des Eglises protestantes et le grand rabbin du Budapest ont *accepté de figurer sur la liste, le primat* de l'Eglise catholique a, pour sa part, refusé, selon toute vraisemblance sur instruction du Vatican (*le Monde* du 2 mai). L'Eglise catholique est toutefois représentée, mais à un niveau plus modeste. — *(AFP.)*

Suisse

Une « initiative populaire » visant à interdire l'avortement va être soumise aux électeurs

De notre correspondant

Berne. — Une « initiative populaire » intitulée « Pour le droit à la vie » sera soumise, dimanche 9 juin, à l'appréciation du corps électoral. Elle vise à interdire, de fait, l'avortement en introduisant dans la Constitution fédérale une disposition stipulant que *« la vie de l'être humain commence dès la conception et prend fin par la mort naturelle »*.

L'adoption de ce texte aurait également pour conséquence de prohiber l'euthanasie active tout en tolérant l'euthanasie passive. Enfin, les milieux conservateurs, à l'origine de cette proposition, entendent aussi prévenir une évolution qu'ils jugent dangereuse dans le domaine de la conception *in vitro* et des manipulations génétiques.

La consultation de dimanche marque une nouvelle étape dans l'âpre bataille que se livrent depuis une quinzaine d'années partisans et adversaires d'une libéralisation de l'avortement. Pris entre deux camps de forces sensiblement égales, et lui-même divisé, le gouvernement fédéral peine à adapter la loi à l'évolution des mœurs. En 1977, les citoyens avaient rejeté de justesse une proposition visant à autoriser l'avortement pendant les douze premières semaines de la grossesse. Une année plus tard, une solution de compromis élaborée par le Parlement était rejetée lors d'un référendum, les uns la jugeant trop libérale, les autres trop restrictive.

Le gouvernement helvétique et la majorité du Parlement ont jugé le nouveau projet superflu et en ont recommandé le rejet *« parce que le droit à la vie est d'ores et déjà garanti en tant que droit fondamental non écrit »*. Finalement, seul le Parti démocrate-chrétien, soutenu par la conférence suisse des évêques, l'extrême droite et certains protestants fondamentalistes, a activement fait campagne en faveur du projet.

Actuellement, les modalités de l'interruption de grossesse varient d'une région à l'autre. Six cantons, dont Genève et Vaud, se montrent relativement libéraux, tandis que huit refusent tout avortement, sauf exceptions rarissimes. A défaut de trouver une solution d'ensemble, certains pensent qu'il serait préférable de légaliser la pratique actuelle en laissant à chaque canton le soin de légiférer à sa guise.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

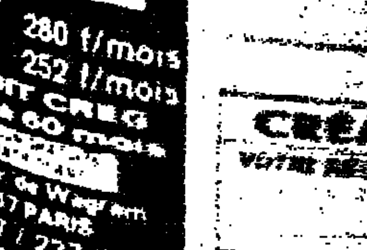
Pologne

A l'occasion de la fête-Dieu à Varsovie

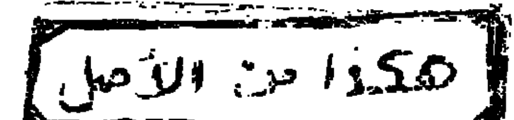
« NOUS DEVONS ÊTRE CONFIANTS » déclare Mgr Glemp

En Pologne, des dizaines de milliers de personnes ont participé, jeudi 6 mai, aux processions de la fête-Dieu, notamment à Gdansk et à Varsovie. Dans la capitale, le primat, Mgr Glemp, a été vigoureusement applaudi quand il a lancé un appel en faveur des droits de l'homme et du respect de la dignité humaine et évoqué les menaces *« nombreuses et graves »* qui pèsent sur les libertés en Pologne. Cependant, a ajouté, Mgr Glemp, *« il n'y a pas lieu d'être paniqué ou d'exagérer le danger, car nous devons être confiants dans la force de la nation prête à des sacrifices. »*

A Gdansk, — où le procès de trois responsables de Solidarité devait reprendre ce vendredi, — l'évêque local a déclaré que *« ni les procès, ni la répression ne seraient en mesure de falsifier la vérité »*. Près de cinquante mille fidèles ont participé à la procession, derrière des calicots dont certains évoquaient en termes assez transparents la fidélité à Solidarité. — *(AP, AFP, UPI.)*







هكذا من الأصل

EUROPE

Chypre : une île, deux réalités

II. – *Un enjeu pour de plus grands que soi*

Dans un premier article, notre envoyé spécial a montré l'ampleur des divergences séparant les deux communautés, grecque et turque, qui coexistent tant bien que mal sur l'île de Chypre (*le Monde* du 7 juin).

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Nicosie. – Au dernier étage du Saray, le grand hôtel de Lefkosha (la Nicosie du Nord), une terrasse offre une vue circulaire sur la capitale strictement scindée en deux depuis l'invasion turque de 1974.

Vers le sud, c'est une forêt de buildings, un amas de béton, sans grâce, sans repères, mais qui fourmille d'une activité de delta chinois. Par-delà la ville grecque, à l'horizon, se dessine la ligne des monts Troodos, où se nichent, parmi les pins, un semis de monastères orthodoxes.

Un demi-tour, et c'est une tout autre vision qui s'offre – est-ce, à vrai dire, encore le même pays ? Lefkosha est un gros village d'Orient, avec ses minarets, ses palmiers, ses vieilles maisons aux toits plats et sa rumeur quasi campagnarde. A l'horizon septentrional, beaucoup plus proche qu'au sud, une autre chaîne de montagnes se dresse au-dessus de la plaine brûlée. L'un de ses sommets, à la silhouette caractéristique, est dénommé le Pentadaktylos, « les Cinq Doigts ». Il est visible de tout Nicosie, et, pour les Grecs, c'est un symbole : celui de la division de l'île, de l'impossibilité complète où ils sont aujourd'hui de se rendre au Nord. Pour cent quatre-vingt mille d'entre eux, depuis dix ans réfugiés au Sud, ce sommet est en quelque sorte la mémoire lancinante de leurs foyers perdus.

Notre guide, un jeune Chypriote turc du nom de Hilmi Akil, regarde ce paysage. « *C'est vrai*, murmure-t-il, *que notre capitale est beaucoup moins développée. Mais, après tout, je l'aime mieux ainsi.* » Fait-il contre mauvaise fortune bon cœur ? Non, il semble sincère. Selon les statistiques les plus crédibles, la différence de revenu par tête entre le côté turc et le côté grec est de un à quatre – et ce, alors que la partie Nord possédait, avant les événements de 1974, l'essentiel du potentiel agricole et touristique.

Le miracle économique grec

Comment expliquer ce phénomène ? Alors que les Turcs ont, depuis 1974, constamment gardé l'initiative pour tout ce qui touche à la « question nationale », face à un Sud sur la défensive et comme frappé d'atonie, ils ont perdu la bataille économique. On n'est pas loin, chez les Grecs, de croire à une sorte d'infériorité ontologique des frères séparés : face à Nikos l'industriel, l'entreprenant, le dégourdi en affaires (le roublard aussi !), que pèse Mehmet, consciencieux, mais souvent un peu lourd ? Mehmet se rebiffe, naturellement : « *Les Grecs*, nous dit par exemple M. Sabry, un des puissants brasseurs d'affaires du Nord, *nous ont étouffés. Usant astucieusement de la reconnaissance internationale qu'ils ont abusivement seuls gardée, ils ont organisé autour de nous un féroce embargo. Malheur à l'importateur étranger qui se fournit ici : il est aussitôt mis à l'index par l'autre côté.* »

Un tel embargo existe incontestablement ; mais il est, de l'avis général, de moins en moins respecté.

La Turquie, d'autre part, comble le trou du budget du Nord depuis onze ans ; il est estimé à plus de 50 % du total ! Est-ce là l'« *indépendance* », telle qu'elle a été proclamée le 15 novembre 1983 ? Pourtant, élément nouveau depuis cet événement, un début de « boom » de la construction est désormais perceptible à Lefkosha. D'où viennent les fonds ? Les Grecs assurent que l'argent louche commencerait à se blanchir ici. Les Grecs en disent bien d'autres sur le Nord...

« *Nous ne devons rien à personne*, affirme M. Sabry. *Au Sud, ils prospèrent sur des prêts du monde entier. Nous, notre développement est plus modeste ; mais il est tout entier fondé sur le travail de notre communauté.* » Sur un point au moins, M. Sabry a raison : la prospérité, très visible, du Sud, est largement aidée par des crédits internationaux – au point que le montant de la dette (130 millions de dollars pour 550 000 habitants) commence à préoccuper beaucoup de monde, du secrétaire général du puissant Parti communiste, M. Papaïoannou), à M. Clerides, président du très conservateur Rassemblement démocratique.

Au Nord, un « patron » au Sud, le brouhaha

Sans doute la République ne pouvait-elle pas faire autrement que de s'endetter pour « recaser », après 1974-1975, 180 000 réfugiés, soit... 35 % de sa population. C'est même l'un des véritables « miracles économiques » mondiaux de la fin des années 70 qu'ont réussi les Chypriotes grecs. Une vaillante petite industrie a été créée de toutes pièces, exportant notamment ses textiles vers tout le Proche-Orient. L'agriculture, naguère presque uniquement fondée sur la vigne, s'est diversifiée. Enfin, le tourisme a connu un développement extraordinaire – 263 000 visiteurs en 1973, 736 000 en 1984.

Si différentes dans leur réussite économique, les deux parties de l'île n'ont pas non plus le même style de vie politique.

L'opinion commune, au Sud, est que M. Denktash, le chef de la communauté du Nord, est un « *gauleiter* » : l'intéressé serait un tyran qui se maintient à l'abri des baïonnettes d'Ankara.

La réalité est plus complexe. Il est certain que sans la présence, au Nord, de quelque vingt-cinq mille soldats turcs, le leader devrait rabattre de sa superbe : les Grecs, qui représentent près de 80 % de la population de l'île, sauraient, en cas – improbable – de changement du rapport des forces, le rappeler au sens des réalités. En revanche, M. Denktash aime à rappeler : « *J'ai été, en 1981, élu par 51 % seulement des suffrages de mes concitoyens.* » Favori d'Ankara, certes, M. Denktash doit aussi compter avec une opinion publique contestataire, dont *plusieurs journaux expriment* les états d'âme avec une véhémence peu commune – impensable en tout cas en Turquie. Si les activités du Parti républicain (communiste) sont suivies à la loupe par la police locale, celui-ci n'en participe pas moins à la vie politique, au point que sa progression est aujourd'hui le problème numéro un du gouvernement de Lefkosha.

Au sein même de sa formation, l'UBP, M. Denktash est contesté : on lui reproche certaines prises de position... capitulardes, face au Sud – en particulier son acceptation, l'hiver dernier d'une rétrocession aux Grecs de quelque 6 % du territoire de sa « République ». Le référendum constitutionnel du 5 mai (*le Monde* du 7 mai) a aussi démontré les limites de son pouvoir..., comme on l'a abondamment souligné à Nicosie ! A peine plus de la moitié des citoyens se sont prononcés favorablement – et on a eu beau jeu de faire remarquer que, même au Nord, sans les suffrages de milliers de « *colons* » anatoliens, installés après 1974 dans l'île, le « président » n'aurait peut-être pas eu la majorité.

Pourtant, sur la « question nationale », M. Denktash peut compter soit sur l'approbation, soit, au moins, sur le « silence dans les rangs » de tous ses compatriotes. Sur ce sujet, il est, depuis vingt ans, le « patron », celui qui a travaillé sans désemparer à donner corps à sa vision historique d'un « Etat turc » autonome, et peut-être un jour totalement séparé. L'appui évident d'Ankara à cette politique rend muets les plus intrépides.

Au Sud, le panorama est beaucoup plus flou. A vrai dire, c'est le brouhaha ! Le deuxième président de la République de Chypre, M. Kyprianou, élu en 1978 après la mort de Mgr Makarios, et reconduit en 1983, est en principe un chaud partisan de la fermeté. En 1982, cependant, M. Kyprianou, homme du centre droit, avait signé avec le Parti communiste un « *programme minimum* », en fonction duquel on le vit un peu assouplir sa position envers le Nord – à la grande fureur du premier ministre socialiste grec, M. Papandréou. Cette étape s'est achevée en décembre dernier : M. Kyprianou a mis fin à sa collaboration avec le PC, dans l'espoir, sans doute, de recouvrer le soutien des Etats-Unis face à la partie turque. Et désormais prévaut à nouveau, à Nicosie, une position officielle rigide. Selon ses tenants, tous les malheurs du pays ont pour unique origine l'invasion de 1974 par les troupes turques – en foi de quoi le seul remède serait le recours à la pression internationale sur Ankara, et non des concessions au Nord.

L'élément nouveau, ces derniers mois, c'est qu'il n'y a plus une majorité, au Sud, au Parlement du moins, pour soutenir une telle attitude. Le Parti communiste, passé à l'opposition, est, de longue date, favorable à un « arrangement » avec le Nord. *Pour cette formation, tout est préférable*, en effet, à une partition définitive qui verrait les deux moitiés de l'île se convertir en appendices, respectivement, de la Grèce et de la Turquie, c'est-à-dire... de deux membres de l'OTAN.

Deux étranges alliés

Or le PC se retrouve aujourd'hui, sur la « question nationale », allié *de facto* du Rassemblement démocratique de M. Clerides. Le chef de la droite n'hésite pas à heurter de front la sensibilité de ses compatriotes grecs en leur disant qu'il faut reconnaître rapidement certaines réalités désagréables sous peine de voir les Chypriotes du Nord consolider définitivement la partition.

La difficulté, pour M. Kyprianou, est que ces deux étranges alliés ont recueilli, ensemble, 59 % des voix aux élections de 1983 : même en régime présidentiel, c'est là une position inconfortable.

Le président semble compter sur *la constitution d'une sorte de « front* du refus » nationaliste pour transcender son isolement politique face aux « concessionnistes », communistes et conservateurs. Une telle stratégie peut, en tout cas, trouver aliment dans une crainte viscérale que partagent nombre de Chypriotes grecs : celle de voir la Turquie saisir la première occasion (une crise de fonctionnement d'un futur Etat fédéral, par exemple) pour parachever sa conquête militaire de l'île. La « ligne dure » de M. Kyprianou (1) n'a objectivement pas d'autre horizon, par-delà sa véhémente rhétorique unificatrice, qu'un maintien de l'actuelle partition – avec, il est vrai, l'espoir historique que les compatriotes turcs, une fois guéris de leur évident complexe d'infériorité, comprendront que leur intérêt est dans un accommodement avec le Sud.

Les Chypriotes sont, à l'évidence, pris dans une situation qui les dépasse. Telle est la troisième facette de la réalité locale.

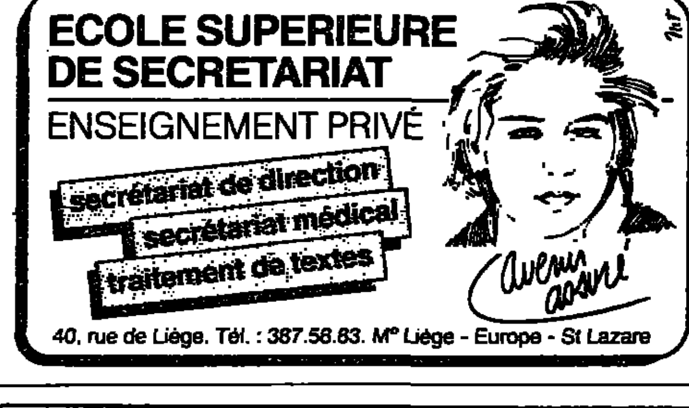
La position de l'île, au carrefour de trois continents (l'Europe, l'Asie et l'Afrique), en fait clairement un *enjeu international. L'Union soviétique*, certes, n'a jamais rien entrepris contre cette évidence : l'appartenance de Chypre à la sphère d'influence occidentale. Mais elle n'a jamais désespéré de voir ce pays à tout le moins neutralisé. Ainsi s'explique sa préférence « stratégique » pour une formule de réunification fédérale : en attendant, les bisbilles entre Turcs et Grecs ne sont pas pour lui déplaire – non plus que certaines « ambiguïtés » de la politique étrangère de Nicosie, telle l'appartenance de ce pays européen au Mouvement des non-alignés.

Tout aussi ambiguë est l'attitude américaine. De longue date, Washington a lancé des signaux selon lesquels une partition serait la formule la plus opérationnelle : pourquoi pas le Nord à la Turquie, allié fidèle de l'OTAN, et le Sud à la Grèce, partenaire plus ondoyant, mais que pourrait peut-être, précisément, apaiser un règlement définitif de l'affaire chypriote ? En toute certitude, les Etats-Unis avaient la plus grande aversion pour le neutralisme à nuance tiers-mondiste de Mgr Makarios, en qui ils voyaient un virtuel « *Fidel Castro de la Méditerranée* ». Ils savent aujourd'hui que le rapport de forces est en faveur de la Turquie. Leur reconnaissance du fait international, c'est-à-dire de la souveraineté de Nicosie sur l'ensemble de l'île, va donc de pair avec une prise en compte réaliste de l'entité du Nord : ainsi ne lui refuse-t-on pas le déplacement de diplomates américains venus du Sud, ou des plaidoiries auprès des organisations internationales afin qu'elles prennent aussi en compte les besoins de la population chypriote turque.

Est-il, dès lors, aventuré de pronostiquer que le « problème de Chypre » demeurera un souci pour les chancelleries quelques décennies encore !

FIN

(1) Le président Kyprianou, dont le Parti démocratique recueille environ 25 % des voix, est soutenu, sur ce sujet, par le Parti socialiste (10 %), très proche du PASOK grec.





DIPLOMATIE

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE INDIEN

M. Gandhi souhaite « une nouvelle expansion de la coopération » avec la France

Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises à l'occasion de la visite officielle de M. Rajiv Gandhi, accueilli à Orly, jeudi 6 juin dans l'après-midi, par M. Laurent Fabius et qui a eu, en fin d'après-midi, un premier entretien, avec M. François Mitterrand à l'Elysée. Le premier ministre indien et son épouse Sonia sont logés à l'hôtel Marigny, proche de l'Elysée, réservé aux hôtes de marque.

Le premier entretien entre le président français et le chef de gouvernement indien a été qualifié de « *très chaleureux* » par le porte-parole de l'Elysée, M. Michel Vauzelle. Ce premier contact a permis de souligner le caractère « *privilégié* » des relations entre Paris et New-Delhi, « *la confiance et l'amitié entre le chef de l'Etat et Indira Gandhi* » ayant favorisé « *un bond en avant* » depuis 1981, en particulier sur le plan commercial, a ajouté M. Vauzelle.

Le premier ministre indien a fait part à M. Mitterrand de sa « *satisfaction* » à propos de l'attitude française sur le problème du lancement de négociations multilatérales (au sein de l'accord général sur les tarifs et le commerce, GATT), lors du récent sommet de Bonn.

D'une façon plus générale, a rappelé M. Vauzelle, la France « *a toujours souhaité, qu'à l'exemple de l'Inde, les pays du Sud ne se laissent pas entraîner dans la logique Est-Ouest* ».

A l'issue du dîner offert par M. Laurent Fabius en l'honneur de M. Gandhi, le premier ministre français a souhaité que soient définies « *les orientations d'une collaboration plus intense et diversifiée* » entre la France et l'Inde. Il a ajouté : « *En partageant notre savoir-faire* (pour des techniques complexes et coûteuses), *sans réticence ni ingérence, nous élargissons l'espace de liberté sans lequel ni l'Inde ni la France ne seraient dignes de leurs traditions. Ce faisant, nous avons la prétention d'ébaucher un type d'association dont d'autres pays industriels et en développement ont tout loisir de s'inspirer.* » M. Fabius a également déclaré que, dans le monde d'aujourd'hui, il n'y avait pas de salut « *hors la solidarité entre le Nord et le Sud, hors de l'établissement d'un ordre économique et monétaire qui ramène l'équilibre, accroisse la justice et relance la croissance* ».

M. Gandhi a, de son côté, affirmé que la politique de non-alignement de son pays « *implique un effort actif pour construire les amitiés* ». Il a souligné « *l'esprit d'indépendance de l'Inde dans les relations internationales* ». Il a souhaité une « *intensification* » de la coopération avec la France à très long terme et dans de nombreux domaines, notamment scientifique et technologique. « *Notre objectif*, a-t-il précisé, *est d'accélérer notre développement. Nous avons grandement profité de l'aide de la France dans ce domaine et nous attendons une nouvelle expansion de la coopération entre nos deux pays.* »

Le premier ministre indien, qui séjourne en France jusqu'au 10 juin, devait recevoir, vendredi après-midi, une délégation d'industriels français et présider, dans la soirée avec M. Mitterrand, l'ouverture solennelle, de l'Année de l'Inde, au Trocadéro.

COMMÉMORATION DE L'ASSAUT CONTRE LE TEMPLE SIKH D'AMRITSAR

Des milliers de militants sikhs, dont une majorité d'adolescents, ont manifesté, jeudi 6 juin, dans l'enceinte du Temple d'or d'Amritsar au Pendjab, à l'occasion du premier anniversaire de la prise par l'armée de ce sanctuaire religieux. Une résolution glorifiant les deux « martyrs », qui ont assassiné Indira Gandhi, a été adoptée. Cette manifestation, qui s'est déroulée sans incident – d'importantes forces de sécurité avaient pris position dans les secteurs « sensibles » du Pendjab. – était considérée comme le point culminant de la « semaine du génocide » organisée par la communauté sikh. L'assaut du temple, dans lequel s'étaient retranchés des séparatistes sikhs, avait fait au moins six cent cinquante morts le 6 juin 1984. – *(AFP)*.

L'idée d'une réunion au sommet du Conseil de sécurité des Nations unies en septembre a les faveurs de Paris et de Londres

De notre envoyé spécial

New-York. – Bien des obstacles restent à surmonter, mais l'idée agitée depuis quelques semaines suscite un intérêt aussi certain que prudent aux Nations unies. Il s'agirait de réunir, en septembre, à l'ONU, dont ce sera le quarantième anniversaire, les dirigeants des quinze pays membres du Conseil de sécurité.

L'événement serait évidemment considérable, car il mettrait MM. Reagan et Gorbatchev pour la première fois côte à côte. Quels que soient les éventuels développements de cette rencontre sous les caméras, celle-ci placerait l'ONU au centre de l'attention internationale.

Ne serait-ce que pour cette raison, le secrétaire général de l'Organisation, M. Perez de Cuellar, ne peut qu'envisager positivement cette idée de sommet à quinze, alors qu'il s'emploie depuis son élection à redonner à l'ONU son prestige.

Cela ne signifie pas qu'il va s'engager en première ligne, alors que les chances de succès sont encore minces. Mais on relève dans son entourage que « *personne n'a encore dit : pas question* ». A l'origine d'une idée dont elle refuse officiellement la paternité mais qu'elle a largement lancée, la France, quant à elle, y place d'évidents espoirs. Membre permanent du Conseil de sécurité au même titre que la Chine, la Grande-Bretagne et les deux Super-Grands, elle souhaite ce sommet d'abord pour une raison proclamée, la nécessité de rehausser l'image de l'ONU, et tout particulièrement du Conseil de sécurité, ensuite pour une raison plus prosaïque et non affichée : se valoriser elle-même en valorisant le Conseil, peut-être bien aussi valoriser son président de la République, dont le parti fera face au printemps à de difficiles élections législatives.

L'autre moyenne puissance membre du Conseil de sécurité, la Grande-Bretagne, est également très ouverte à ce projet qui la mettrait particulièrement à l'honneur. C'est elle, en effet, qui préside le Conseil en septembre, le mois durant lequel la réunion serait, si elle a lieu, le plus probable, puisque la présidence revient en octobre aux Etats-Unis. Beaucoup, enfin, des dix pays qui siègent actuellement au Conseil seraient favorables à un rendez-vous qui les unirait dans la solennité du moment aux cinq membres permanents.

Mais tout dépend, en fait, de la très chaotique évolution des rapports entre les deux superpuissances et des jeux pour lesquels opteront MM. Gorbatchev et Reagan. Triste constat pour le quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations unies.

BERNARD GUETTA.

LE CONSEIL DES MINISTRES DE L'OTAN A ESTORIL

Les Européens invitent Washington à respecter les traités SALT-2 et ABM quelle que soit l'attitude soviétique

Estoril *(AFP, Reuter)*. – Les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'alliance atlantique, réunis depuis le jeudi matin 6 juin à Estoril, près de Lisbonne, achèvent leurs travaux ce vendredi après-midi par la publication d'un communiqué final. Selon des sources européennes concordantes, ce texte ne devrait comporter aucune référence à l'initiative de défense stratégique du président Reagan. Les Etats-Unis auraient souhaité recevoir de leurs alliés un soutien explicite à l'IDS, mais ils s'attendaient que plusieurs d'entre eux, dont la France, s'y opposent.

Cette éventualité n'ayant pas manqué de se produire, le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, avec qui M. Dumas avait eu un petit-déjeuner de travail, a renoncé « *de bonne grâce* », a-t-on indiqué du côté français, à toute demande à cet égard. Le Danemark, la Norvège et la Grèce s'étaient associés aux réticences de la France vis-à-vis des projets de défense spatiale des Etats-Unis.

Par ailleurs, les partenaires européens de Washington au sein de l'OTAN ont manifesté, à l'occasion de ce conseil des ministres de l'alliance, leur attachement au plein respect des traités américano-soviétiques SALT-2 et ABM, signés respectivement en 1979 et 1972. Le premier, que le Sénat américain n'a toujours pas ratifié, limite à mille deux cents le nombre des missiles intercontinentaux à têtes multiples des Deux Grands. Il arrive à expiration à la fin de l'année et M. Reagan doit prochainement statuer sur le maintien de ses dispositions. Le second porte sur les missiles antibalistiques.

Les ministres des affaires étrangères britannique, français et ouest-allemand ont estimé que les Etats-Unis devaient continuer à respecter ces engagements, quelle que fût sur ce point l'attitude de l'Union soviétique. M. Genscher, qui s'est montré le plus insistant, a notamment déclaré : « *Le respect de SALT-2 et l'application du traité ABM constituent un élément important de stabilité pour le développement des relations Est-Ouest et pour les négociations de Genève.* »

Le communiqué final devait toutefois faire état du soutien de l'ensemble des Etats membres de l'alliance à la position américaine dans ces pourparlers de Genève.

Un entretien avec M. Honecker

(Suite de la première page.)

»Beaucoup d'exemples le montrent. Comme le disait un de vos grands écrivains : « *J'aime tellement l'Allemagne que je suis heureux qu'il y en ait deux.* » (1) Le monde en a assez des Reich allemands. Cette déclaration ne me cause pas de soucis particuliers.

– La venue de M. Fabius implique-t-elle, selon vous, une reconnaissance de Berlin-Est comme capitale de la RDA, alors que l'accord quadripartite reconnaît la responsabilité de l'URSS, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France sur Berlin dans son ensemble ?

– Nous n'avons pas l'intention de discuter de l'interprétation de l'accord quadripartite. Nous partons du fait qu'il y a des interprétations diverses. L'accord a permis une transformation de la situation dans le centre de l'Europe, mais croyez-en quelqu'un qui le connaît bien, le terme de Berlin n'y figure pas. Dans l'accord quadripartite, il est question des secteurs occidentaux de Berlin. C'est pourquoi il contient exclusivement des dispositions sur Berlin-Ouest (qui ont eu des effets positifs pour Berlin-Ouest), sinon il n'y aurait pas eu d'accord. Mais sa conclusion, résultat de l'action commune des quatre puissances, a donné un nouvel espoir au monde. Nous sommes pour le strict respect et l'application de l'accord et nous faisons tout pour qu'il fonctionne, ce qui témoigne de la politique constructive de la RDA.

– Dans les années 70, on disait que Berlin était « le thermomètre de la détente ». Pensez-vous que les relations entre les deux Etats allemands doivent seulement refléter le niveau des rapports Est-Ouest ou bien que la RFA et la RDA doivent en quelque sorte montrer la voie ?

– De bonnes relations entre la RDA et la RFA auraient des effets positifs sur la situation internationale, mais nous nous gardons de les surestimer. Des questions importantes restent en suspens. Les négociations de Genève entre l'URSS et les Etats-Unis auront une influence sur le climat international. Une militarisation de l'espace empêcherait toute limitation des armements nucléaires ou autres sur terre. C'est pourquoi nous sommes en faveur d'un moratoire sur la mise au point d'armes cosmiques offensives et le gel des armes stratégiques offensives de part et d'autre durant toute la période des négociations, afin de créer les bases du succès de ces négociations.

La visite en RFA n'est pas d'actualité

– Ferez-vous cette année, en RFA, la visite que vous n'avez pas pu faire l'année dernière ?

– Ce n'est pas une question d'actualité pour le moment, un sujet des relations interallemandes. La visite aura lieu dès que les deux parties l'estimeront utile pour le développement de leurs relations comme pour la création d'un climat international plus sain.

» Nous ne voulons pas que les voisins de nos deux Etats soient préoccupés par le traumatisme d'une éventuelle réunification de l'Allemagne. Il ne faut pas oublier que les deux Etats ont des systèmes sociaux différents et qu'ils appartiennent à des alliances différentes. Un élément important dans les relations interallemandes est la déclaration commune signée par le chancelier Kohl et moi-même sur l'inviolabilité des frontières de tous les Etats en Europe, le respect de leur intégrité territoriale et la sauvegarde de la paix. Malheureusement, en RFA, cette déclaration n'est pas toujours respectée, et certains continuent de parler de l'Allemagne dans ses frontières de 1937. Ce sont des rêves dangereux.

– La « responsabilité commune » dans le maintien de la paix en Europe que vous-même et le chancelier Kohl avez reconnue aux deux Etats allemands implique-t-elle une action concertée de Berlin-Est et de Bonn, et quelle forme celle-ci pourrait-elle prendre ?

– La responsabilité commune aux deux Etats allemands consiste à s'employer activement à la paix, à la limitation des armements et au désarmement, afin que plus jamais une guerre ne parte du sol allemand. Voilà l'obligation qu'ils ont envers les peuples européens.

» Nous constatons avec une grande préoccupation que la transformation de la RFA en une rampe de lancement de missiles nucléaires intermédiaires – pour n'aborder qu'un sujet – crée un grave danger pour la paix, car elle est



Dessin de SZLAKMANN.

contraire à l'assurance de veiller à ce que plus jamais une guerre ne parte du sol allemand. Il faut ajouter qu'une participation de la RFA aux programmes des Etats-Unis visant à la militarisation de l'espace aurait davantage de conséquences graves pour la paix et le climat politique en Europe.

» La RDA et la RFA ont de multiples possibilités pour démontrer par les actes leur volonté de paix. Il serait, par exemple, tout à fait conforme à cette responsabilité commune que la RFA aussi bien que la RDA optent pour le gel du potentiel nucléaire, l'interdiction de la militarisation de l'espace, la création de zones exemptes d'armes nucléaires et chimiques en Europe, pour un traité sur le non-recours de la force. Je rappelle la proposition avancée par le premier ministre suédois, M. Olof Palme, de créer des deux côtés de la ligne qui sépare le traité de Varsovie et l'OTAN une zone dénucléarisée s'étendant sur 300 kilomètres au total. La RDA a appuyé cette proposition, elle a même déclaré qu'elle était prête à intégrer tout son territoire dans une telle zone. Malheureusement, cette proposition a été rejetée par la RFA et les autres Etats membres de l'OTAN.

» En ce qui nous concerne, nous sommes demain comme hier prêts à toute action concertée aboutissant, sur la base de l'égalité et de la sécurité à des mesures concrètes de désarmement, donc au renforcement de la paix.

– Quels sont à votre avis les points qui constituent un fond commun aux Allemands des deux côtés de l'Elbe ?

– Depuis plus de trente-cinq ans, les Allemands des deux côtés de l'Elbe et de la Werra vivent dans deux Etats souverains, indépendants l'un de l'autre, ayant des systèmes sociaux différents et appartenant à des alliances différentes. L'existence des deux Etats est un élément essentiel et inaliénable de l'ordre européen d'après guerre et de sa stabilité.

» Sur cette base, les rapports entre la RDA et la RFA ne peuvent être que des relations de coexistence pacifique en termes de droit international. Si l'on veut parler d'une base commune, elle réside dans l'intérêt qu'ont les citoyens de la RDA et de la RFA au maintien de la paix dans le centre de l'Europe, à un avenir pacifique pour eux et pour leurs enfants.

– En Occident et en France, notamment, l'image de la RDA qui s'impose d'abord est celle du mur. Pouvez-vous concevoir une situation en Europe permettant la destruction du mur ?

– Vous savez que, jusqu'au 13 août 1961, il n'existait aucun mur ni à Berlin ni à la frontière avec la RFA. Cette situation était mise à profit pour piller la RDA. Si les causes qui ont amené la construction du mur disparaissent, le mur disparaîtra. Tant que les raisons existent, le mur reste. L'existence de cette frontière a conduit en Europe à une situation qui, plus tard, a permis la conférence d'Helsinki. La stabilité créée par l'existence du mur a conduit à la reconnaissance des deux Etats allemands puis à la CSCE. Nous sommes d'avis que ce processus de détente doit être ranimé. Ce serait profitable pour tous les peuples, la France comme la RDA. La forme des contrôles aux frontières fait partie de la souveraineté de chaque Etat.

– Pensez-vous que la division de l'Europe puisse être un jour surmontée ?

– Bien sûr, nous sommes pour la disparition des blocs – nous l'avons encore dit au sommet des pays socialistes, – mais les conditions ne sont pas réunies. C'est pourquoi nous avons dû prolonger le pacte de Varsovie de trente ans. Nous voulons réaliser une Europe de la coopération économique, scientifique, technique, indépendamment des systèmes sociaux différents.

– L'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev à Moscou vous paraît-elle de nature à favoriser la détente dans les rapports Est-Ouest et une amélioration des relations entre les deux Etats allemands ?

– Lors de ma récente visite à Moscou, j'ai eu l'occasion d'avoir un échange de vues approfondi avec Mikhaïl Gorbatchev. Je peux vous assurer que l'Union soviétique continuera sa politique cohérente de sauvegarde de la paix et de détente. En témoignent les propositions concrètes avancées récemment par Mikhaïl Gorbatchev – le moratoire sur la mise au point des armes cosmiques dont j'ai déjà parlé, le gel des missiles intercontinentaux, la suspension de l'implantation de missiles intermédiaires américains en Europe et des contre-mesures. En plus, l'Union soviétique a invité toutes les puissances nucléaires à introduire un moratoire sur les explosions nucléaires en tout genre, qui serait valable jusqu'à la conclusion d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires.

» L'arrêt unilatéral du déploiement de ses missiles intermédiaires jusqu'en novembre 1985 est d'ailleurs un exemple pratique de l'effort authentique que l'Union soviétique accomplit pour détendre la situation.

La coopération avec Eurêka

– L'Europe pourrait-elle apporter une contribution particulière à cette détente ?

– Sûrement. Mais beaucoup dépend du rapport entre les deux grandes puissances. Une contribution importante de l'Europe pourrait consister à empêcher la militarisation de l'espace et à liquider les armes sur la Terre. L'initiative de défense stratégique du président Reagan représente un danger pour l'humanité tout entière. Bien que nous n'ayons aucune garantie sur sa faisabilité, elle va provoquer une nouvelle spirale dans la course aux armements et aggraver la tension.

» Il en va autrement du projet français Eurêka, et je peux imaginer une coopération avec Intercosmos, l'organisation des pays socialistes pour l'exploitation pacifique de l'espace. Le potentiel scientifique et technique de la France est grand et la coopération dans l'espace dans des buts pacifiques aurait un effet positif sur les relations internationales. Ce serait une façon de créer un avenir commun qui serait approuvée par les jeunes du monde entier. Mais il ne faut pas oublier ce qu'il reste encore à faire sur la Terre pour lutter contre le chômage dans les pays capitalistes, le sous-développement, la faim...

– A propos de la coopération avec la France, quels sont les obstacles que vous avez encore à surmonter ?

– Je ne peux préjuger les résultats de mes entretiens avec M. Fabius, mais, dans le développement de nos relations politiques, économiques, scientifiques, techniques, culturelles, nous avons déjà obtenu beaucoup. Je suis pourtant convaincu que nous pouvons intensifier la coopération et les échanges, en utilisant des possibilités jusqu'ici négligées. L'objectif commun de doubler, d'ici à 1990, le volume annuel des échanges commerciaux, d'approfondir la coopération industrielle et de rendre plus étroite la coopération sur les marchés tiers repose sur des bases réelles les centres culturels des deux Etats à Berlin et à Paris contribuent aussi bien que les autres échanges culturels à la connaissance réciproque de nos peuples.

– Tout va bien, donc ?

– Toutes les conditions sont réunies pour réaliser l'objectif du doublement des échanges commerciaux ; de notre côté, nous y sommes prêts et on me dit qu'à Paris aussi. La visite de M. Fabius, accompagné de nombreux industriels, tombe bien, car nous préparons notre plan quinquennal. De nouvelles possibilités s'ouvrent à notre coopération, j'en suis convaincu. »

Propos recueillis par
DANIEL VERNET.

(1) NDLR : Il s'agit de François Mauriac.



politique

Les risques de l'improvisation économique

(Suite de la première page.)

A quoi Jacques Rueff répondit : *« Je vous affirme, mon général, que le Plan, s'il est intégralement appliqué, rétablira en très peu de semaines l'équilibre de notre balance des paiements. De cela je suis absolument sûr ; j'accepte que l'opinion que vous aurez de moi à l'avenir dépende entièrement du résultat obtenu. »*

C'est un fait que le général de Gaulle n'eut pas à regretter sa décision. Les résultats annoncés furent obtenus dans le délai orgueilleusement mais rationnellement prévu. Le franc, qu'on donnait pour « structuellement » faible, allait se ranger parmi les monnaies fortes pendant de longues années ; quant à l'expansion, elle ne fut guère ralentie que pendant quelques mois. Les circonstances, dira-t-on, étaient différentes.

A quoi on peut répondre d'abord que, aujourd'hui, la situation relative de la France en Europe et dans le monde est nettement meilleure qu'elle ne l'était à l'époque, que l'équilibre de sa balance des paiements est pratiquement assuré et l'état de ses réserves presque satisfaisant, toutes choses qui étaient loin d'être réalisées en 1958. Autrement dit, la tâche à remplir n'était pas forcément plus facile hier qu'elle ne l'est aujourd'hui.

A cela, il faut encore ajouter un élément propre à faire ressortir l'actualité de la méthode expéditive, mais, ô combien ! réfléchie, appliquée il y a vingt-six ans et demi. Son inspirateur principal, Jacques Rueff, posait le problème exactement dans les mêmes termes qu'il se pose actuellement aux Français, de plus en plus nombreux à se demander si, avec un chômage touchant plus de deux millions et demi de personnes, il convient de continuer à raisonner uniquement dans le cadre d'une politique restrictive.

Rueff avait dit, à l'époque, qu'il fallait résolument tourner le dos aux *« politiques d'austérité »*. Dans son rapport, il écrivait qu'il s'agissait de faire naître les ressources pour permettre à la France d'accomplir *« joyeusement »* les tâches qui s'imposaient à elle.

Chacun sent bien que la politique suivie par la gauche depuis mars 1983 est en train d'atteindre ses limites. Des résultats appréciables ont été obtenus dans la lutte contre l'inflation, mais on voit mal comment on pourra descendre au-dessous des 6 % de hausse annuelle (presque deux fois plus qu'en Allemagne), malgré le maintien d'un contrôle sévère des prix – quoique de plus en plus transgressé par les entreprises menacées d'étouffement – sur 30 % des produits industriels et 90 % des services et des activités de commerce. Il arrive que le franc, comme c'était le cas sous le règne de M. Barre, soutienne le mark.

Le commerce d'exportation continue à se bien porter, mais c'est au détriment d'un marché intérieur des plus moroses, dont on avait naguère promis la reconquête. Le moment n'est-il pas venu de proposer un changement des règles du jeu afin de faire sauter les entraves à l'activite partout où un élan se manifeste ?

Le danger que courent MM. Jacques Chirac et Alain Juppé est qu'ils s'éloignent le plus de leur modèle au moment où ils pensent s'en rapprocher le plus. L'idée de *« créer le choc de la confiance »*, dont parle M. Juppé n'est pas mauvaise en soi, mais on ne peut le faire de façon dynamique qu'à la condition précisément de ne pas renouer avec ce que Jacques Rueff appelait – avec un mépris non dissimulé – *« la politique de la confiance »*.

Multiplier les garde-fous

La politique de la confiance, à quoi se ramenaient le plus souvent dans le passé les recettes de la droite, consiste à annoncer quelques mesures propres à impressionner l'opinion, variables selon la mode ambiante, et à rassurer les possédants. Moyennant quoi, le gouvernement, à la fois pour solder le déficit qu'il laisse béant et prouver qu'il jouit effectivement de la confiance du public, lance un ou plusieurs grands emprunts, d'autant plus couronnés de succès qu'ils sont onéreux pour le Trésor public. Antoine Pinay et Valéry Giscard d'Estaing ont tour à tour illustré cette politique.

C'est pourquoi on ne peut accueillir que sous bénéfice d'inventaire le programme en dix points du RPR. S'agit-il de frapper l'imagination des Français, ou bien, à la faveur d'un bouleversement de leurs habitudes et de leurs conforts, de les mettre en état de tirer un meilleur parti de leur travail et de leurs investissements ?

MM. Chirac et Juppé veulent rompre avec le *« dirigisme traditionnel »* de la France. Ils n'ont pas tort, mais quelle est la raison fondamentale de ce dirigisme pratiqué autant pas la droite que par la gauche (la France n'aura connu depuis 1945 que cinq ans de liberté des prix, dont deux ans et neuf mois sous M. Barre) ? Le goût de l'administration pour les contrôles ? L'explication est un peu courte, car la même propension existe dans les pays les plus libéraux.

Si la France est terriblement interventionniste, c'est parce que ses gouvernements successifs ont, en général, choisi de multiplier les garde-fous et les interdictions plutôt que de s'attaquer franchement aux sources du débordement. M. Raymond Barre, entre 1977 et 1980, avait bien fait des efforts méritoires pour contenir le déficit budgétaire, mais qu'avait-il entrepris pour réformer, par exemple, un des systèmes de distribution du crédit les plus archaïques du monde industrialisé ?

Que faut-il, à plus d'un quart de siècle de distance, retenir de ce qui fut, sur le terrain économique et financier, accomplir à l'aube de la Vᵉ République ? Une seule chose, mais une chose essentielle. Si l'on veut libérér les prix, les changes, les échanges – ce qui implique aussi de cesser, comme on continue de le faire en grand, de subventionner indirectement les exportateurs, – et si l'on veut simultanément redonner aux partenaires sociaux une véritable liberté contractuelle, il faut rétablir la nécessaire discipline au cœur même du dispositif.

Or le *« pacte pour le renouveau »* du RPR reste à ce jour terriblement imprécis. Il insiste sur les dispositions à satisfaire l'aspiration légitime à l'autonomie et à plus de « flexibilité », mais a-t-il pris la mesure des conséquences du déséquilibre persistant des finances publiques ? Vers quoi se dirige en masse aujourd'hui l'épargne des Français ? Vers les placements à court terme, type SICAV, dont le rôle essentiel est de servir de relais au financement du déficit budgétaire. Doit-on, dans ces conditions, s'étonner que continue à croître le chômage, alors qu'on assiste à ce formidable détournement de ressources au profit des besoins immédiats du Trésor ?

Le point 8 du programme de M. Chirac promet *« une opération vérité sur les comptes 1986 pour révéler la vraie facture du socialisme et proposer les mesures qui permettront de la solder »*. Passons sur la formulation, mais constatons que le point suivant est relatif au budget 1987, à l'occasion duquel on nous annonce 40 milliards d'économies et 40 milliards d'allégements fiscaux sous la forme d'une réfaction de la taxe proportionnelle et de la baisse de l'impôt sur le revenu. Que restera-t-il pour l'opération d'assainissement de l'année prochaine qui devrait pourtant être sévère si on part de l'hypothèse que la *« facture du socialisme »* est lourde ?

Selon toute apparence, il faudra ou bien créer un impôt spécial, ou bien recourir au seul impôt qui rapporte et dont le programme ne parle pas. Mais la TVA en France est déjà la plus élevée d'Europe, Suède exceptée, et sa hausse ne pourrait que favoriser le travail au noir. La guerre éclair ne souffre pas l'improvisation.

PAUL FABRA.

Le Sénat : oui à la proportionnelle départementale pour les élections régionales

A peine plus de quatre heures auront suffi au Sénat pour examiner, jeudi 6 juin, le projet de loi relatif à l'élection au suffrage universel des conseillers régionaux. Désintérêt, prudence, résignation, expliquent la brièveté du débat. A l'exception de M. Michel Giraud (RPR, Val-de-Marne), président du conseil régional d'Ile-de-France qui était en même temps le rapporteur de la commission des lois, aucun des sénateurs, présidents de région, n'est intervenu. Même pas M. Edgar Faure (Gauche dém., Doubs), président du conseil régional de Franche-Comté, qui s'est abstenu de défendre ses amendements dont l'un notamment disposait que les sénateurs seraient *« membres de droit des conseils régionaux »*...

L'opposition majoritaire au palais du Luxembourg, étant parvenue avec peine à une position commune, n'a pas pris le risque d'entrer au fond dans l'examen du texte de crainte sans doute de laisser percer certaines divergences. Du coup à l'exception du rapporteur, aucun RPR n'a participé au débat ; pas plus que les RI et les membres de la fraction de la Gauche démocratique favorable à l'opposition nationale. Seule l'Union centriste avait délégué trois des siens. M. Louis Jung (Bas-Rhin) dont une ancienne proposition de loi inspirait l'unique amendement de la commission des lois, s'est interrogé sur la justification de la multiplicité des modes d'élection applicables aux collectivités territoriales (proportionnelle corrigée pour les communes, majoritaire intégrale pour les cantons et proportionnelle intégrale pour les régions) et sur les risques de conflits entre les différents niveaux.

Après M. Pierre Schiélé (Haut-Rhin), pour qui l'élection au suffrage universel ne suffira pas à faire de la région une collectivité territoriale de plein exercice, M. Pierre Salvi (Val-d'Oise) a regretté la simultanéité des dates entre élections législatives et régionales (critique que reprendra le radical de gauche M. Michel Rigou), ainsi que la *« confusion »*, la *« dispersion »* des moyens et l'*« augmentation des dépenses de fonctionnement »* que l'existence de quatre niveaux d'administration (communes, départements, régions et Etat) *« aux compétences parfois identiques »* pourrait engendrer.

Pour les radicaux de gauche et les communistes, il s'agissait de réitérer les souhaits formulés par leurs collègues de l'Assemblée nationale : répartition régionale des restes, suppression du seuil de 5 % des suffrages exprimés, au-dessous duquel les listes ne sont pas admises à la répartition des sièges, et substitution de la règle du plus fort reste à celle de la plus forte moyenne. Seule satisfaction pour le PC : l'intérêt qu'a semblé manifester M. Joxe pour une suggestion de M. Charles Lederman (Val-de-Marne) d'organiser une campagne électorale officielle radiodiffusée et télévisée pour les régionales.

M. Giraud (RPR) fait adopter l'unique correction au projet souhaité par la commission des lois (et contre laquelle, outre le PC, le PS et le MRG, s'était prononcé M. Edgar Faure).

Cette modification que M. Joxe juge inexplicable, car le nombre de conseillers à élire est *« trop réduit »*, tend à affecter la moitié des sièges plus un à la liste dépassant la barre de 50 % des exprimés. Cette liste participe avec celles ayant obtenu au moins 5 % des exprimés à une deuxième répartition (ce qui permet à ladite liste majoritaire d'obtenir au moins 75 % des sièges). L'opposition justifie cette prise de position par la volonté d'assurer des majorités stables au sein des conseils régionaux. M. Guy Allouche (PS, Nord) a fait remarquer que ce système ne permettait pas de garantir une majorité, puisque les majorités peuvent être différentes d'un département à l'autre. Il en va de même au sein du département, puisque l'amendement de la commission prévoit que si aucune liste n'obtient 50 %, la répartition des sièges se fait à la proportionnelle et à la plus forte moyenne, comme le propose le gouvernement.

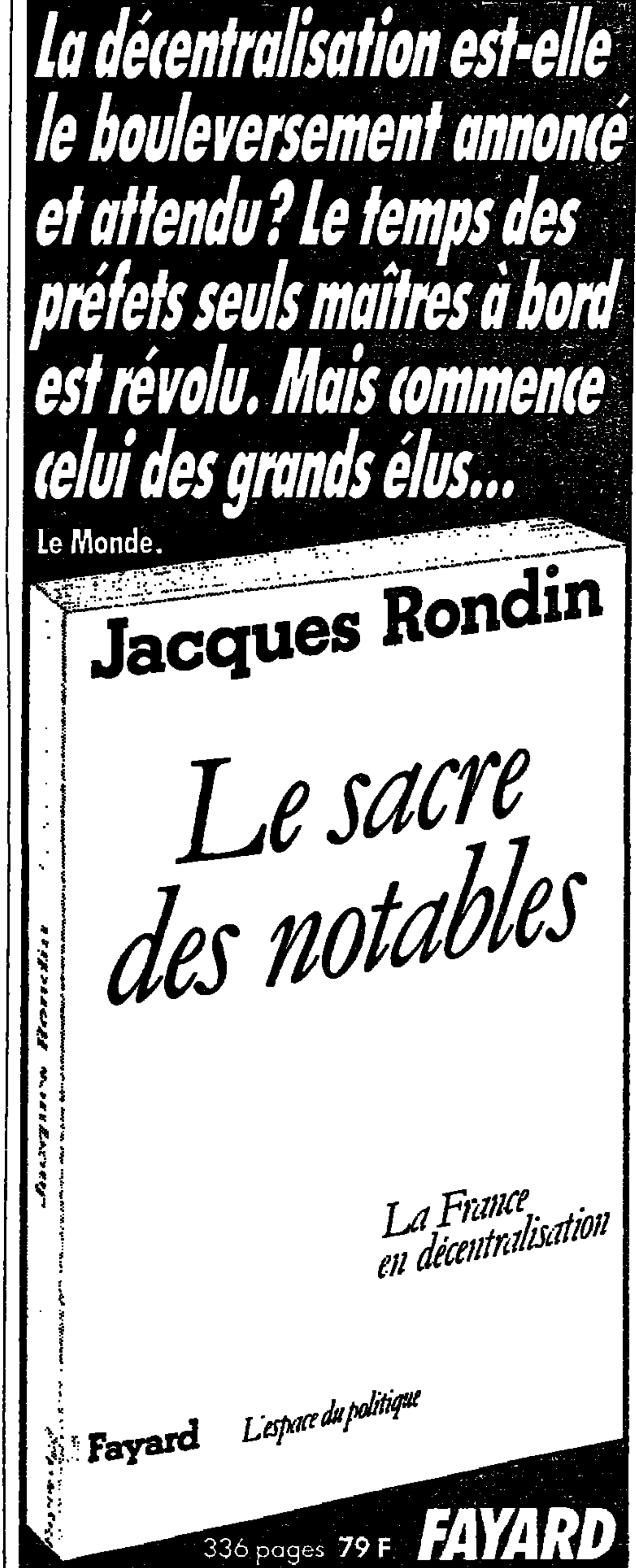
Trois autres modifications ont été apportées au texte : législation sur les sondages applicable aux élections régionales et abrogation de loi transitoire relative à la participation aux collèges électoraux sénatoriaux des assemblées régionales outre-mer (à l'initiative du gouvernement) ; suppression de l'incompatibilité existant dans les DOM entre les fonctions de membre du bureau du conseil général et du bureau de l'assemblée régionale (à la demande des centristes). L'ensemble du projet amendé a été approuvé par la seule majorité sénatoriale, socialistes et communistes votant contre et les radicaux de gauche s'abstenant.

A. Ch.

● *M. Jacques Toubon et les* « larmes de crocodile » *de M. Mitterrand.* – M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a déclaré, jeudi 6 juin : *« Le spectacle donné par le président de la République versant des larmes de crocodile sur la situation des chômeurs en fin de droit est scandaleux. C'est prendre les Français pour des imbéciles* (...). *La méthode consistant à créer un problème puis à se présenter comme ceux qui apportent des solutions à ce problème relève de la politique-illusion. »*

● *Annulation d'une élection cantonale dans le Pas-de-Calais.* – Le tribunal administratif de Lille a annulé, jeudi 6 juin, l'élection de M. Léon Fatous (PS) dans le canton d'Arras-Ouest. Conseiller général sortant, M. Fatous avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars dernier avec 23 voix d'avance sur son adversaire de l'opposition M. Ledieu (RPR).

● *Guadeloupe : démission au RPR.* – M. José Moustache, président du conseil régional de la Guadeloupe, ancien député, s'est démis de ses fonctions de secrétaire de la fédération guadeloupéenne du RPR, indiquait-on, jeudi 6 juin, au siège parisien du mouvement chiraquien. Contesté par certains militants locaux du RPR qui lui faisaient grief de sa modération à l'égard de la gauche et des indépendantistes, et qui lui reprochaient d'avoir contribué, lors des élections cantonales, à la défaite de Mme Lucette Michaux-Chevry (div. opp.), laquelle avait perdu la présidence de l'assemblée départementale au profit des socialistes. M. Moustache a pris sa décision après une visite dans l'archipel de M. Bernard Pons, ancien secrétaire général du RPR.



POLITIQUE

LE DÉBAT SUR L'IMMIGRATION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Sourdine sur les passions...

Dans le débat sur l'immigration qui a eu lieu, jeudi 6 juin à l'Assemblée nationale, les députés, peu nombreux en séance, ont tenu, pour la plupart, à mettre une sourdine aux passions que soulève généralement ce sujet controversé. Sous l'œil attentif du secrétaire général du Front national, présent dans les tribunes, les orateurs de la majorité et de l'opposition ont échangé leurs points de vue sans se départir d'une certaine sérénité... à quelques exceptions près.

En ouvrant la discussion, Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, rappelle qu'en 1953 un rapport du IIIe Plan jugeait l'immigration *« indispensable »*. Puis le ministre explique qu'il y a en France, actuellement, 6,8 % d'étrangers, soit proportionnellement moins qu'en Allemagne fédérale et qu'en Belgique et à peine plus qu'en 1975 où ils étaient 6,55 %. Elle affirme que l'insertion des immigrés *« est prioritaire pour construire la société de demain »*. Mais cette volonté ne doit pas empêcher *« de maîtriser les flux d'immigration »*. Elle rappelle à ce sujet qu'il y a eu quarante mille refus d'admission aux frontières en 1984 et douze mille décisions judiciaires de reconduction à la frontière.

Parlant de l'aide au retour volontaire, Mme Dufoix indique que *« soixante-quinze mille étrangers quittent la France chaque année »* mais il lui paraît difficile que ce chiffre augmente beaucoup car *« il ne saurait y avoir de retour réussi que dans le cadre d'une politique de réinsertion et de développement du pays d'origine. Or, la réinsertion est parfois plus malaisée encore que l'insertion »*. Il lui semble *« peu concevable de prétendre inverser profondément le flux migratoire Sud-Nord tant que les nations du sud n'auront pas atteint un certain degré de développement »*.

Evoquant le souhait de certains de modifier les conditions de naturalisation, Mme Dufoix déclare : *« On appartient à une nation par les choix de vie que l'on fait (...). Le temps fait le tri plus sûrement que les textes. Ce n'est pas aujourd'hui, alors que la génération issue de l'immigration commence à montrer sa volonté d'être des nôtres, qu'il faut faire obstacle à cette volonté de vivre ensemble. »*

Premier orateur, M. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine) explique la présence en France de nombreux émigrés par *« le développement du capitalisme, les séquelles du colonialisme, la persistance du néocolonialisme »*. Il affirme : *« Les attitudes de méfiance et de rejet (...) se nourrissent de la destruction des solidarités et du déchirement de toute la vie sociale que suscite la politique d'aggravation de la crise menée par le gouvernement socialiste. »*

M. Michel Noir (RPR, Rhône) explique que le gouvernement *« porte une part de responsabilité »* dans *« la situation explosive d'aujourd'hui »* car il a *« exaspéré les Français »* en régularisant la situation des immigrés clandestins, en acceptant que certains syndicats *« manipulent les gros bataillons d'immigrés de l'automobile »*. Il parle de *« l'exaspération des nationaux au regard des personnes étrangères ne respectant pas nos lois et pourtant puisant dans les caisses »*.

Le RPR : la France ne doit plus être attractive

Puis M. Noir présente les propositions de son mouvement. Pour que la France cesse d'être *« attractive »*, il demande que les prestations familiales et l'aide sociale soient réservées à ceux qui entrent régulièrement sur le territoire. Il annonce que, arrivé au pouvoir, le RPR abrogerait les dispositions *« aberrantes et laxistes »* sur le regroupement familial, renforcerait la police de l'air et des frontières, appliquerait *« strictement »* la charte de Genève sur les réfugiés politiques, réformerait le droit d'expulsion et rétablirait le système du visa.

Cela étant, M. Noir se déclare favorable à l'intégration fondée *« sur un contrat moral entre Français et étrangers »*, qui implique *« que chacun accepte la différence de l'autre, dès lors que la volonté de partager les valeurs de la communauté nationale est manifestée au-delà du seul respect des règles de droit »*, car il ne croit pas aux *« sociétés pluriraciales ou pluriculturelles »*. Si le RPR ne veut pas revenir sur les cartes uniques de séjour, il demande qu'elles soient retirées *« aux délinquants »*. Il souhaite aussi une révision des modes d'acquisition de la nationalité française en les faisant *« reposer plus sur le volontariat » (1)*.

M. André Billardon, le président du groupe socialiste, trouve *« consternant de voir ceux qui ont organisé non pas l'immigration, mais l'importation de main-d'œuvre il y a encore quinze ans »* se plaindre aujourd'hui de l'importance de la population immigrée; il rappelle qu'en 1966 le ministre du travail d'alors déclarait que *« l'immigration clandestine elle-même n'est pas inutile »*.

Le porte-parole des socialistes ajoute qu'en maintenant les immigrés *« à l'extérieur de la vie civile, en leur refusant toute possibilité d'intégration à eux, à leurs familles, à leurs enfants français nés sur le sol français, les gouvernements antérieurs ont préparé le terrain de l'exclusion et de la haine à l'égard des communautés »*. Abordant la préparation de l'avenir, il déclare : *« L'histoire de la France est celle de l'intégration de groupes ethniques, culturels, religieux, multiples, et l'on voudrait aujourd'hui nous faire tourner une page de cette histoire. »*

L'UDF : il y a des seuils de tolérance

M. Alain Mayoud (UDF, Rhône) reconnaît qu'il n'existe pas *« de recette miracle ni de solution toute prête »* et que les propositions qu'il va formuler seront *« coûteuses et exigeront un laps de temps relativement long pour qu'elles puissent durablement se concrétiser »*. Pour *« inverser les flux migratoires »*, il propose de substituer à l'actuel titre unique de séjour deux types de carte correspondant à deux statuts différents : celui d'*« immigrant »* pour ceux qui souhaitent s'établir définitivement en France; et celui de *« coopérant »* pour les autres, qui alors ne pourraient pas rester plus de cinq ans dans notre pays après un premier délai, lui aussi de cinq ans pendant lequel tous les immigrés auront un statut de *« résident à titre provisoire »* avant de choisir leur statut définitif.

Le porte-parole de l'UDF souhaite aussi la mise en place *« de conseils consultatifs des communautés étrangères »* dans les villes à forte implantation étrangère. Voulant *« préserver notre identité nationale »*, il exclut *« toute conception de société pluriethnique ou multiconfessionnelle qui aboutirait inéluctablement à l'éclatement de la communauté nationale »*.

Jugeant nécessaires des mesures d'incitation au retour dans les pays d'origine, M. Mayoud demande que le système actuel soit étendu à tous ceux qui le souhaitent et non pas réservé aux travailleurs licenciés. Il explique aussi que cette politique doit *« être envisagée comme une politique d'aide au développement des pays d'origine »*. En parallèle, il préconise des procédures d'exclusion automatique du territoire français de tous ceux qui *« auraient enfreint nos lois »* et donc le rétablissement de *« la procédure administrative de reconduite à la frontière des étrangers dont l'entrée ou le séjour serait irrégulier »*. De même il demande la révision de la législation du droit d'asile *« dont le dévoiement est proprement scandaleux »*.

L'UDF estime que *« la citoyenneté française doit être un acte volontariste »*. Aussi elle demande qu'il n'y ait plus *« automaticité de l'acquisition de la nationalité française en raison du lieu de naissance »*. Estimant qu'il existe *« un seuil de tolérance »*, M. Mayoud veut trouver un juste équilibre entre un *« isolement qui prive le migrant de son environnement et une concentration trop forte dans de grands ensembles qui deviennent autant de quartiers réservés générateurs d'insécurité »*.

M. François Asensi (PC, Seine-Saint-Denis) estime que les limites apportées aux regroupements familiaux par le gouvernement sont *« injustifiées »* et annonce que son groupe va demander la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les conditions de logement des immigrés, *« question fondamentale »* car, rappelle-t-il, *« ils sont tous groupés dans les mêmes communes, souvent à direction communiste »*.

Le PS : il n'y a plus d'immigration

Mme Françoise Gaspard (PS, Eure-et-Loir) s'étonne que la droite n'ait pas pris l'initiative d'un tel débat *« il y a dix, quinze ou vingt-cinq ans quand la France était terre d'immigration »*. Car elle rappelle que, si la population étrangère a augmenté de 95 % entre 1954 et 1972, actuellement *« jamais l'immigration n'a été aussi faible depuis un siècle »*. Elle n'est, aujourd'hui, dit-elle, que celle *« des clandestins traqués, des familles qui rejoignent leurs femmes ou leurs maris, des réfugiés »*.

L'ancien maire de Dreux accuse l'opposition de cacher la vérité : *« 80 % des étrangers qui résident en France aujourd'hui sont là depuis plus de dix ans. La plupart resteront. »* Aussi, pour elle, s'il n'y a plus d'immigration, *« il y a en France des femmes, des hommes et des enfants regardés comme des immigrés. Ils sont là pourtant et ils sont la France »*. Elle remarque que *« ce sont des prolétaires quand les Français plus anciens tentent de fuir le prolétariat pour s'intégrer dans les classes moyennes »*. Et elle conclut : *« L'immigration pose des problèmes que la France n'a pas su résoudre depuis trente ans et qui sont des problèmes français : misère des banlieues, médiocrité des constructions des années de croissance, aberration de l'urbanisme, inadaptation de l'école à sa mission, arrêt de la croissance, chômage. Il n'y a pas de problème immigrés sauf à confondre les maux et les symptômes »*. Quant à la citoyenneté, elle fait remarquer que *« ses attributs ont toujours été le fruit d'une conquête »*.

M. Bernard Stasi (UDF, Marne) accuse *« la grande majorité de la classe politique d'avoir, par prudence ou par ignorance, trop longtemps refusé de regarder certaines vérités en face »*. S'il pense que l'aide au retour est *« l'occasion d'inventer des modalités particulièrement intéressantes de l'aide aux pays en voie de développement »*, il prévient que *« la grande majorité des immigrés restera en France »*.

Abordant les problèmes de la cohabitation, M. Stasi déclare : *« On ne peut à la fois regretter et dénoncer le peu d'ardeur de certains immigrés à participer à la vie des Français et en même temps leur refuser tous les moyens de le faire »*, et qu'il faut reconnaître *« le droit à la différence »*. Il se dit persuadé que, si *« le pari de la différence vécue et acceptée sereinement »* n'est pas gagné, *« nous risquons d'avoir à faire face à des situations explosives »*. M. Frédéric Jalton (PS, Guadeloupe) décrivant la situation des Français originaires de l'outre-mer vivant en métropole, affirme *« le vrai problème est celui du racisme »*.

Répondant aux orateurs, Mme Dufoix se félicite des points de consensus. A propos des modalités d'acquisition de la nationalité française, elle explique qu'elles ne sont pas automatiques, sauf pour les étrangers nés en France de parents eux-mêmes nés en France et qu'il s'agit là *« d'assumer notre passé colonial »*. Elle rappelle aussi que les droits sociaux ne sont accordés qu'à ceux qui sont en situation régulière. Quant à l'aide sociale, si elle reconnaît qu'il y a quelques abus, elle ne voit pas comment celle-ci pourrait être refusée à ceux qui *« sont en réelle situation de détresse, même s'ils ne sont pas entrés en France régulièrement »*. Le ministre s'étonne que M. Mayoud ait pu dire que la société française ne pouvait pas être pluriethnique et multiconfessionnelle, alors qu'elle l'est déjà du fait de l'outre-mer et parce que tous les Français ne sont pas catholiques. M. Stasi applaudit la fin de l'intervention de Mme Dufoix.

THIERRY BRÉHIER.

(1) Selon le code de la nationalité, *« est Français l'enfant, légitime ou naturel, né en France lorsque l'un de ses parents au moins y est lui-même né »* (art. 23). C'est le cas, notamment, des jeunes Algériens nés en France après l'entrée en vigueur des accords d'Evian, le 1er janvier 1963. L'article 44 établit, d'autre part, que *« tout individu né en France de parents étrangers acquiert la nationalité française à sa majorité si, à cette date, il a en France sa résidence et s'il a eu, pendant les cinq années qui précèdent, sa résidence habituelle en France (...) »*. Toutefois (article 45), *« dans l'année précédant sa majorité, le mineur a la faculté de déclarer, dans les conditions prévues aux articles 101 et suivants, qu'il décline la qualité de Français »*.

Au-delà des discours

Le débat sur l'immigration est plein de sous-entendus et de non-dits. Mais, sur l'essentiel, les positions des principales formations politiques sont beaucoup moins éloignées qu'il n'y paraît. Sans doute parce qu'il n'y a plus aujourd'hui trente-six façons d'aborder, de manière un peu responsable, ce sujet brûlant.

Passons sur l'intervention de M. Bernard Stasi (UDF) qui aurait pu être contresignée, à quelques mots près, par Mme Georgina Dufoix. *« Les trois axes »* du RPR, présentés par M. Michel Noir — maîtriser les flux, réussir l'intégration, favoriser une politique de retour — ne recoupent-ils pas exactement ceux du gouvernement socialiste ?

Le PS, le RPR et l'UDF sont, en effet, d'accord sur deux principes fondamentaux. D'une part, la France ne peut accueillir davantage d'étrangers : il faut donc suspendre les entrées, faire la chasse aux clandestins et encourager les immigrés qui le désirent à retourner dans leur pays. D'autre part, la grande majorité des résidents étrangers resteront définitivement en France : il faut donc organiser correctement leur insertion. Les divergences entre les trois partis ne portent que sur les moyens d'appliquer ces principes, *mais elles sont loin d'être* négligeables.

Choisir d'être Français

M. Alain Mayoud, porte-parole de l'UDF, réclame une modification du titre unique de séjour, valable dix ans et renouvelable de plein droit, qui avait pourtant été voté à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 25 mai 1984. En proposant une statut de *« résident à titre provisoire »* pendant les cinq premières années du séjour, et un renvoi d'office en cas de privation d'emploi, il s'attaque à tout l'esprit de la réforme, qui était de donner une sécurité aux étrangers et de favoriser ainsi leur insertion. On notera cependant que le RPR refuse de suivre l'UDF sur cette voie. Il est d'accord, en revanche, pour une réforme du droit d'asile et le rétablissement des expulsions par simple voie administrative. Les deux partis ne vont cependant pas aussi loin que le Centre national des indépendants et paysans, qui propose de créer *« une banque de données sur les étrangers »* et *« une police de l'immigration »*.

Le RPR et l'UDF rejoignent, d'autre part, le Front national pour réclamer un changement du code de la nationalité. Ils n'acceptent plus que des immigrés, nés sur le territoire national, deviennent automatiquement Français à la naissance ou à dix-huit ans. L'acquisition de la citoyenneté française doit être, selon eux, un acte volontaire, dans tous les cas. Ce nouveau cheval de bataille de l'opposition figurera sans doute en bonne place dans la campagne pour les législatives de 1986.

Le droit à la différence

Troisième point de divergence entre gauche et droite : les droits sociaux accordés aux immigrés. Le RPR veut supprimer l'octroi de toute prestation aux étrangers en situation irrégulière. M. Chirac était allé plus loin dimanche dernier en évoquant la suppression de certaines allocations aux familles étrangères régulièrement installées en France. Mais le RPR ne reprend pas à son compte les propositions radicales du Front national qui veut supprimer toute aide sociale aux étrangers, donner une priorité d'embauche aux Français et *« rapatrier les non-travailleurs »*.

La gauche passe pour défendre *« le droit à la différence »* et pour vouloir accorder le droit de vote aux étrangers aux élections locales. La droite, elle, est censée faire de la nationalité un critère *absolu : soit on est étranger, et* on accepte toutes les contraintes de ce statut ; soit on devient Français, et on décide alors de l'être à part entière.

En réalité, les positions des uns et des autres sont moins tranchées, comme l'a montré le débat de jeudi, dans un hémicycle étrangement désert. Le PS n'est pas prêt à accorder un droit de vote aux étrangers, en tout cas pour le moment. L'UDF propose d'organiser *« des conseils consultatifs des populations étrangères »*, et le porte-parole du RPR n'hésite pas à proclamer : *« Que chacun accepte la différence de l'autre, dès lors que la volonté de partager les valeurs de la communauté nationale est manifeste. »*

Nul ne veut d'une société *« multi-culturelle »* qui serait une mosaïque de cultures juxtaposées. Il s'agit plutôt, comme l'a affirmé M. Stasi, d'*« enrichir sans cesse la culture française »* qui n'a jamais été figée. Mme Dufoix ne dit pas autre chose quand elle compare la France à un fleuve que viendraient transformer, mais sans le dénaturer, des affluents divers.

Les socialistes sont persuadés, sans trop le proclamer, que ce ne sont pas des cultures immigrées, souvent bien affaiblies, incarnées par des communautés socialement défavorisées et privées d'élites, qui menacent l'identité française. L'insertion des immigrés — qu'on l'appelle assimilaton ou intégration — est inévitable à long terme. On ne vit pas vingt ou trente ans dans un pays comme la France en restant un étranger. Mais cette intégration inéluctable ne peut ni se faire du jour au lendemain ni se décider par décret. *« Toute la question est de savoir comment vivre, avec des différences, dans l'intervalle »*, remarquait jeudi un responsable socialiste. La période électorale qui va s'ouvrir permettra-t-elle d'aborder cette question capitale avec un minimum de sérénité ?

ROBERT SOLÉ.

DEVINETTE POUR LA COUR DES COMPTES

« Qu'y a-t-il de commun entre un professeur battu aux élections cantonales, un intendant universitaire gendre du patron d'un hôtel de Château-Chinon et un attaché d'administration des hôpitaux en poste à l'hôpital du Petit-Quevilly (Seine-Maritime) » ? Au cours de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, le mercredi 5 juin, M. Jean-Pierre Soisson (UDF, Yonne), a choisi le mode de la devinette. Il n'a pourtant pas attendu que quelqu'un donne sa « langue au chat » pour livrer sa réponse : *« Ils sont tous trois socialistes; tous trois protégés des plus hautes autorités de l'Etat et ils viennent tous trois d'être nommés conseillers référendaires à la Cour des comptes. »*

M. Soisson s'est particulièrement élevé contre la nomination de l'administrateur de l'hôpital du Petit-Quevilly qui a été maintenue *malgré un avis négatif* de la Cour (*le Monde* du 1er juin).

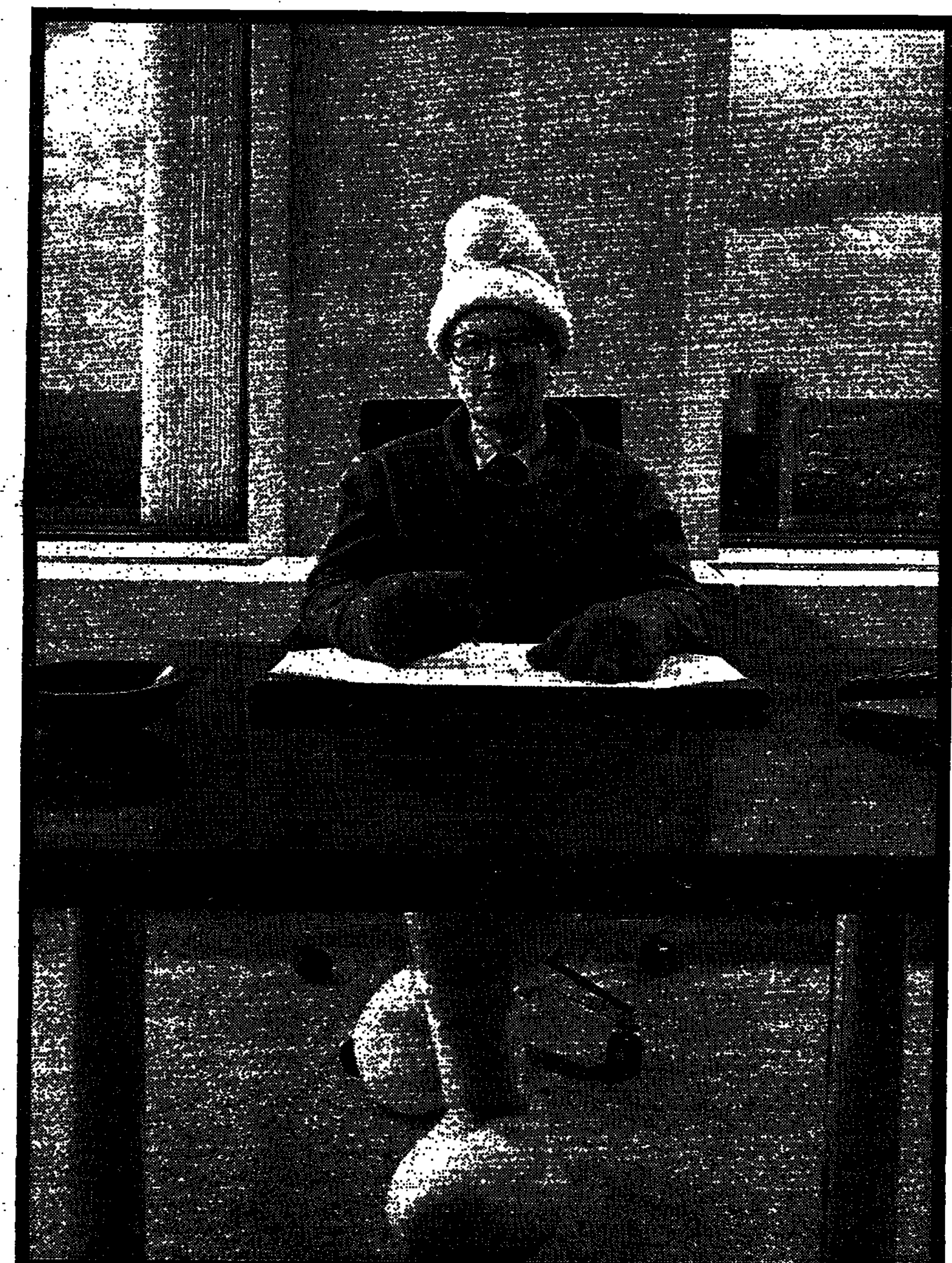
En réponse, M. Pierre Bérégovoy a rappelé les règles de nomination « au tour extérieur » des conseillers à la Cour des comptes et a affirmé qu'elles avaient été *« strictement respectées depuis 1981 »*. Se tournant vers M. Soisson, *« ancien conseiller référendaire à la Cour des comptes »*, le ministre de l'économie et des finances lui a lancé : *« Pas cela, et surtout pas vous ! »*

مكبرة عن الأصل

هكذا من الأصل

SUCCESS/SLAD

Chefs d'entreprise, inutile d'être un schtroumpf pour être séduits par la Lorraine.



La Lorraine est une région qui manifeste aujourd'hui de grands pouvoirs de séduction.

Il a été en effet inutile à Renault, Citroën, Peugeot, Clarion, Cilas-Alcatel, Thomson, l'U.A.P. d'être des schtroumpfs pour vouloir s'implanter en Lorraine.

Qu'est-ce qui les a donc séduits à ce point?

Premier élément de réponse: le niveau de productivité et le sens du travail bien fait, propres aux lorrains.

Deuxième élément de réponse: l'énorme effort de redéploiement industriel vers l'électronique, l'informatique, la bureautique, montre que les lorrains peuvent renouveler vite et bien leur savoir-faire.

Troisième élément de réponse: SOLODEV et SODILOR. SOLODEV et SODILOR – sociétés du groupe SACILOR pour le développement de la Lorraine – proposent aux investisseurs un éventail complet d'aides et de services. Le soutien de SOLODEV et de SODILOR est global ou ponctuel. Il peut s'agir d'expertise de projets, de conseil management, de marketing, de montage financier et d'aides financières. SOLODEV et SODILOR sont des équipes toutes entières au service des industriels qui désirent s'installer en Lorraine.

Ajoutons à titre indicatif et comme quatrième élément de réponse, que le cadre de vie lorrain est en pleine évolution. Un habitat plus moderne, toutes sortes d'installations (le parc d'attraction schtroumpf entre autres) ludiques et sportives constitueront autant de facteurs d'un nouveau confort de vie.

Conclusion: s'il est inutile d'être un schtroumpf pour être séduit par la Lorraine, le fait de s'y installer est schtroumpfement malin.

LES SOCIETES DE DEVELOPPEMENT REGIONAL DU GROUPE SACILOR
SOLODEV. TEL: 16 (8) 736.12.11
SODILOR. TEL: 16 (8) 285.32.01

GROUPE SACILOR

C'est aussi le printemps pour la Lorraine.

société

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE DIJON

Autopsie d'un carambolage

Dijon. – A qui la faute ? Oui, à qui incombe la responsabilité pénale de ce monstrueux carambolage qui, le 31 juillet 1982, à 1 h 40 du matin, sur l'autoroute A 6 à hauteur de Beaune, entraîna la mort de cinquante-trois personnes dont quarante-quatre enfants de Crépy-en-Valois ?

En novembre 1984, devant le tribunal civil de Senlis, on en avait déjà débattu, lors d'un procès civil qui s'acheva le 8 janvier dernier par un jugement allouant 12 millions de francs aux familles des enfants morts. Mais il ne s'agissait alors que de fixer le montant d'indemnités dont le principe n'était en rien contesté par les compagnies d'assurances en cause (*le Monde* du 10 janvier).

De notre envoyé spécial

Tout autre est le procès qui s'est ouvert, jeudi 6 juin, devant la quatrième chambre correctionnelle du tribunal de Dijon. Celle-ci doit juger le chauffeur de l'un des autocars transportant les enfants, M. Antoine Alu, et le directeur de la société de transports de Saint-Jean-de-Maurienne, M. Jean Bouttaz, qui avait été chargé, par la colonie de vacances La Saint-Cyrienne, de conduire les enfants en Haute-Savoie. L'un et l'autre ont à répondre des délits d'homicide et blessures involontaires par maladresse, imprudence, inattention, négligence et inobservation des règlements. L'un et l'autre plaident non coupables.

L'accident a été analysé dans ses moindres détails, cet accident de la circulation dont le président, M. Jean Levanti, devait dire qu'« *il est en lui-même de la même nature que bien d'autres, mais dont les conséquences en ont fait une catastrophe nationale* ». Du coup, c'est un débat technique qui s'est établi et que les familles présentes ont été les premières à accepter comme tel dans sa rigueur et sa sérénité. Du coup aussi, l'émotion a été laissée au vestiaire.

D'abord il y a les faits. Le 31 juillet 1982, vers 1 heure 30, sur l'autoroute A 6 en direction de Lyon, peu avant le point kilométrique 313, roulent sur la voie centrale les deux autocars de la société Bouttaz transportant les enfants. Le premier, un véhicule Mercedes est conduit par M. Alu. Le second, qui le suit, est un car Karsboher-Setra piloté par M. René Lambert. Sur leur droite, cinq voitures particulières se suivent. Sur leur gauche, trois autres. Depuis quelques instants, deux autres véhicules, une 2 CV et une GS, se sont intercalés entre les autocars de la colonie, tandis qu'un autre car, immatriculé en Allemagne, vient de doubler les deux premiers.

La circulation est importante. On a dénombré au comptage de Chalon-sur-Saône 2 500 véhicules à l'heure. Cependant, la vitesse moyenne se situe selon les files entre 80 et 100 kilomètres-heure. Mais, quelques kilomètres plus loin, au point 316, l'autoroute se rétrécit à deux voies et ce rétrécissement entraîne des ralentissements. Au kilomètre 313, M. Alu voit s'allumer les stops du car allemand qui l'a doublé quelques instants plus tôt. Il freine mais, déjà, il heurte le véhicule à l'arrière. L'accident serait sans conséquence. Le car allemand, en effet, peut se ranger sur la voie d'arrêt d'urgence sans difficulté. Mais le véhicule de M. Alu s'est immobilisé. *La GS et la 2 CV qui le suivent ne* peuvent l'éviter et de surcroît elles sont écrasées elles-mêmes par le deuxième car de la colonie, celui que conduit M. Lambert. Dans le même temps, se carambolent les véhicules de la voie de droite, où l'on relèvera de nombreux blessés.

Tout cela s'est joué sur une distance de 50 mètres à 100 mètres en dix secondes. Dans le choc principal, le réservoir d'essence de la GS s'est crevé. Le carburant s'enflamme aussitôt. Ce feu fait fondre le réservoir en plastique de la 2 CV, dont le contenu va alimenter encore l'incendie. Il se propage dans l'instant au car de M. Lambert, dont l'avant a écrasé les deux véhicules intercalés entre le sien et celui de M. Alu. En deux minutes, la température monte à 200 °C et la densité d'oxyde de carbone dégagée par la combustion des matières plastiques de garnissage atteint 6 %. Quatorze enfants et un moniteur pourront, seuls, s'échapper par une porte arrière. Les quarante-quatre autres mourront avec les deux chauffeurs, comme sont morts les occupants de la 2 CV et de la GS.

Un chauffeur occasionnel

A ce point des choses, que disent les experts ? D'abord que, sans la présence de la 2 CV et de la GS entre les deux autocars de la colonie, il n'y aurait sans doute pas eu d'incendie, puisque c'est l'éclatement de leur réservoir qui l'a provoqué. Mais ils disent aussi que cette présence n'était pas fautive. Elle n'est pas survenue brutalement et au dernier moment. Les deux petites voitures se trouvaient là depuis déjà plusieurs minutes et donc plusieurs kilomètres.

Devant le tribunal, M. José Lévy, l'un des experts, a montré avec des véhicules miniatures maniés et remaniés, soulevés, mis les uns sur les autres, ce qui dut se passer à peu près.

Alors, la fatalité ? Non. Pourquoi ? D'abord, toujours selon les experts, parce que M. Alu a freiné trop tardivement. S'il avait réagi dans l'instant où les stops du car allemand qui le précédait venaient de s'allumer, il ne l'aurait pas heurté. Ce dernier véhicule a fait tomber sa vitesse de 100 kilomètres/heure à 6 kilomètres/heure en 172 mètres. M. Alu, lui, n'a pu obtenir le même résultat, alors qu'il disposait de 525 mètres. Or, les freins de son véhicule ne présentent aucun défaut. Qu'en déduire, sinon qu'il a bien tardé à réagir ? Pourquoi ? Inattention, fatigue ? M. Alu assure qu'il n'était pourtant ni distrait ni fatigué, et qu'il a réagi immédiatement.

Pauvre M. Alu. Il a le regard doux et inquiet d'un homme dépassé par cette tragédie. Il se trouve aussi qu'il n'était pas un chauffeur professionnel, mais occasionnel. La société Bouttaz l'embauchait en fin de semaine ou pendant ses congés payés de salarié dans une usine d'aluminium de Pechiney dans la vallée de la Maurienne. Et, ce car Mercedes, c'était la première fois qu'il avait à le piloter.

Voilà pour lui. A M. Jean Bouttaz, son patron, on fait un autre grief, celui d'un défaut d'entretien. Car, ont expliqué les experts, si le véhicule Mercedes conduit par M. Alu disposait de freins en parfait état, les freins avant de l'autre car, celui qui flamba, étaient défectueux. Examinés après la catastrophe, ils sont apparus aux experts insuffisants. Ils ont constaté une usure des garnitures de 20 % sur la roue droite et de 70 % sur la roue gauche. Ils ont relevé aussi un jeu de 3 millimètres entre les garnitures et les mâchoires. Un tel jeu, disent-ils, appelle obligatoirement un réglage, qui, en l'occurrence, ne fut pas fait.

Certes, rétorque la défense, ce jeu de 3 millimètres n'est pas contestable. Mais n'est-il pas la conséquence des effets de la chaleur dégagée par l'incendie ? On ne peut donc en tirer la conclusion certaine que les freins étaient défectueux. Réplique de l'accusation : il n'y avait pas eu de réglage depuis 1981, alors que le constructeur, dans sa notice d'entretien, spécifie bien que la vérification doit être faite tous les 5 000 kilomètres.

15 tonnes à 35 à l'heure

On a discuté sur ce chapitre à n'en plus finir, croquis à l'appui. On s'est penché sur ces freins, sur ces garnitures et ces tambours exposés là. Les uns pour dire que les effets de la chaleur étaient encore visibles, les autres pour rétorquer que la graisse qui demeure n'a même pas fondu, ce qui implique que la température n'a certainement jamais dépassé 300 degrés.

Mais les experts, par la voix de M. José Lévy, n'en démordront pas : « *Si les freins du car où allaient périr les enfants avaient été en bon état, le véhicule aurait pu s'arrêter. Or, en dépit du freinage immédiat du conducteur, M. Lambert, il est arrivé à 35 à l'heure sur la 2 CV et la GS.* » Et M. Levy a dit ceci qui fera frémir ou en tout cas réfléchir : l'énergie d'un autocar de 15 tonnes à 35 kilomètres/heure, c'est à peu près celle d'une R 5 à 120 kilomètres/heure. Autrement dit, elle pulvérise ce qu'elle rencontre.

Voilà sur quoi vont maintenant s'exprimer les avocats des parties civiles, le substitut, M. Roland, et la défense.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

M. Pierre Drai a été nommé premier président de la cour de Paris

M. Pierre Drai a été nommé jeudi 6 juin premier président de la cour d'appel de Paris en remplacement de M. Jean Vassogne, qui part à la retraite. il est lui-même remplacé comme président du tribunal de grande instance de la capitale par M. Yves Monnet, qui était conseiller à la Cour de cassation.

[Né le 3 juillet 1926 à Constantine (Algérie), M. Pierre Drai a d'abord été avocat stagiaire à Philippeville (1947), puis attaché stagiaire à Alger (1948) avant d'être nommé juge suppléant à Tunis (1949), où il est resté plusieurs années, d'abord comme substitut puis comme juge. En juin 1957, il devenait juge à Grenoble, détaché en Tunisie jusqu'en 1958. Arrivé à Grenoble en octobre 1959, il y restait jusqu'à sa nomination comme juge au tribunal de la Seine en 1965. En octobre 1971, il était nommé vice-président au tribunal de Paris. *Il devait quitter cette juridiction* en 1973 pour être conseiller technique au cabinet du ministre de la justice, M. Jean Taittinger, dans le deuxième gouvernement de M. Pierre Mesmer. Conseiller à la cour d'appel de Paris le *16 mai 1974*, M. Drai était nommé le 19 août 1977 premier vice-président du tribunal de Paris, avant de devenir conseiller à la Cour de cassation le 27 août 1981, puis président du tribunal de Paris le 1er janvier 1983.]

[Né le 21 novembre 1932 à Lyon, M. Yves Monnet est entré dans la magistrature en 1956. Il avait été détaché à la chancellerie en 1960 avant d'être nommé conseiller technique en juin 1969 au cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre. Conseiller référendaire à la Cour de cassation en 1971, il a été ensuite président du tribunal de Versailles puis avocat général à Paris avant de devenir conseiller à la Cour de cassation en avril 1983.]

Le Conseil supérieur de la magistrature, réuni jeudi à l'Elysée sous la présidence du chef de l'Etat, a procédé aux autres nominations suivantes : M. Michel Guermann, président de la chambre sociale de la cour de Douai, devient conseiller à la Cour de cassation. M. Henry de Labrusse, président de chambre à la cour de Poitiers, est nommé premier président de la Cour de Papeete. M. Gérard Combes, président du tribunal d'Aix-en-Provence, est nommé premier président à Dijon. M. Hubert Douvreleur, président du tribunal de Rennes, devient premier président à Bourges. M. André Oriol, président du tribunal de Clermont-Ferrand, est nommé premier président à Chambéry.

MÉDECINE

L'expérimentation des médicaments sur l'homme : le gouvernement suivra l'avis du comité d'éthique

M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, a dévoilé, le jeudi 6 juin, lors d'un colloque international organisé à Paris (1), les grandes lignes du futur projet de loi concernant l'expérimentation des médicaments sur l'homme. Ce texte reprendra les principaux points de l'avis rendu en octobre 1984 sur cette question par le comité national d'éthique : l'expérimentation du médicament devra respecter le « *consentement libre et éclairé* » du sujet et être soumise à un « *comité consultatif indépendant* ». Comme nous l'indiquions alors (*le Monde* du 10 octobre 1984), le gouvernement a, en définitive, décidé de séparer les expérimentations menées sur le malade et celles menées sur l'homme sain. Seul ce deuxième cas de figure fera l'objet du texte de loi.

Les grandes lignes du projet de loi traduisent, à leur manière, la mutation de la gauche : d'un avant-projet ambitieux – « *irréaliste* », dit-on aujourd'hui, – on est arrivé à un projet équilibré, qui ne devrait guère susciter d'allergie dans le monde de l'industrie pharmaceutique.

On a, en effet, abandonné l'idée de l'inversion de la charge de la preuve. Dans l'avant-projet, en effet, c'était au fabricant du médicament de démontrer que son produit n'était pas en cause. Un abandon qui suscitera de nombreuses réactions dans le monde des syndicats et des associations de consommateurs. Pour le reste, la loi reprendra les principaux chapitres de l'avis du comité national d'éthique.

J.-Y. N.

(1) « Médicaments et éthique », colloque international organisé par Prospective et santé publique.

EN BREF

● *Le poseur de bombe de Guingamp militait dans un mouvement proche de l'extrême droite.* – L'homme déchiqueté pendant la nuit du lundi 3 au mardi 4 juin par la bombe qu'il se préparait à déposer devant le palais de justice de Guingamp (Côtes-du-Nord) a été identifié. Il s'agit de Christian Le Bihan, âgé de vingt-sept ans, demeurant à Guiclan (Finistère) et employé depuis cinq ans à la lingerie du Centre hospitalier de Morlaix. Christian Le Bihan avait été militant du mouvement Strollad ar Vro (Parti national breton fédéraliste européen jusqu'en 1980, puis il avait adhéré à Devenir européen, mouvement *régional proche de l'extrême droite.* Une perquisition à son domicile a permis de saisir deux fusils de chasse et deux drapeaux français vraisemblablement dérobés à des édifices publics. Une affiche représentant Jean-Michel Kernaléguen, militant de l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB) mort en posant une bombe en septembre 1976, était épinglée au mur de l'appartement où *Christian Le Bihan vivait en célibataire.*

● *Ajaccio : trois arrestations.* – Trois personnes, interpellées le 4 juin par les policiers d'Ajaccio et impliquées dans l'attentat commis pendant la nuit du 2 au 3 juin contre le village de vacances du Commissariat à l'énergie atomique dans le golfe de Lava, près d'Ajaccio (*le Monde* du 4 juin), ont été écrouées le 6 juin à la prison d'Ajaccio. Il s'agit de MM. François Santoni, vingt-cinq ans, instituteur, Olivier Santoni, vingt-cinq ans, étudiant, et Jacques Culioli, propriétaire d'un débit de boissons. Les trois hommes ont été inculpés par Mme Béatrice de Vallon, juge d'instruction du tribunal d'Ajaccio, de destruction de biens immobiliers, reconstitution de ligue dissoute, infraction à la législation sur les armes. M. François Santoni est en outre inculpé de violences et voies de fait pour l'attentat commis le *17 février à la caserne Grossetti* à Ajacaccio (*le Monde* du 19 février). Ces deux actions avaient été revendiquées par l'ex-FLNC.

● *Condamnation pour violences contre un détenu.* – Un premier surveillant de la maison d'arrêt de Nevers (Nièvre) a été condamné, mercredi 5 juin, à 3 000 francs d'amende pour violences envers un détenu. M. Éric Septier avait commis ces violences en conduisant dans une cellule de punition un Guadeloupéen, M. Harry Agosto, condamné pour vol. M. Septier est *toujours en fonction* à la maison d'arrêt de Nevers mais depuis cet incident, il a été affecté au greffe de l'établissement.

● *Suicides de deux détenus.* – Un détenu de la maison d'arrêt d'Albi (Tarn), Roland Miquel, trente-cinq ans, a mis fin à ses jours dans la nuit du mercredi 5 au jeudi 6 juin, en se pendant aux barreaux de sa cellule. Roland Miquel était en détention provisoire, depuis le 20 mai, pour le meurtre, deux jours plutôt à Rabastens (Tarn), de sa compagne Pierrette Merlo, trente-trois ans, et de la mère de cette dernière, Catherine Kalasa, âgée de soixante-quatre ans. Après une dispute avec son amie, Roland Miquel avait tué les deux femmes avec un fusil de chasse. Il s'était rendu le lendemain aux gendarmes.

D'autre part, à la prison des Baumettes, Alain Gabelloni, vingt-sept ans, arrêté le 1er décembre 1984 après une prise d'otages à Marseille, et qui s'était accusé de sept assassinats, a été retrouvé mort, mercredi 5 juin, dans sa cellule. Selon les premières constations médicales, le détenu aurait avalé des produits toxiques.

SCIENCES

L'AVION SPATIAL EUROPÉEN POURRAIT VOLER EN 1995

L'avion spatial Hermès ferait son premier vol en avril 1995, lors du troisième tir de qualification du lanceur Ariane-5. C'est ce qu'a *annoncé, jeudi 6 juin, M. Frédéric* d'Allest, directeur général du Centre national d'études spatiales (CNES). Ce premier vol se fera sans équipage, mais les missions habitées suivront rapidement.

Cela laisse moins de dix ans. Or il faut encore : choisir le maître d'œuvre entre l'Aérospatiale et Dassault – ce sera fait en septembre prochain ; construire un engin qui est à la fois satellite et planeur, dans une gamme de vitesse qui va de 28 000 à 300 km/h ; maîtriser les techniques du vol habité et de la rentrée dans l'atmosphère ; mettre en place toute l'infrastructure nécessaire ; et surtout convaincre nos partenaires de financer un programme qui coûtera au moins 14 milliards de francs.

Pour l'Europe, qui a accepté au début de cette année le principe *d'un doublement de son budget spatial* sur dix ans, cela représenterait une augmentation supplémentaire de 15-20 % après 1990. On peut donc être sceptique sur la tenue réelle du calendrier proposé par le *directeur du CNES, mais il a* l'intérêt d'indiquer qu'au vu des études déjà faites, Hermès peut être techniquement réalisé en dix ans.

DÉFENSE

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 5 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes :

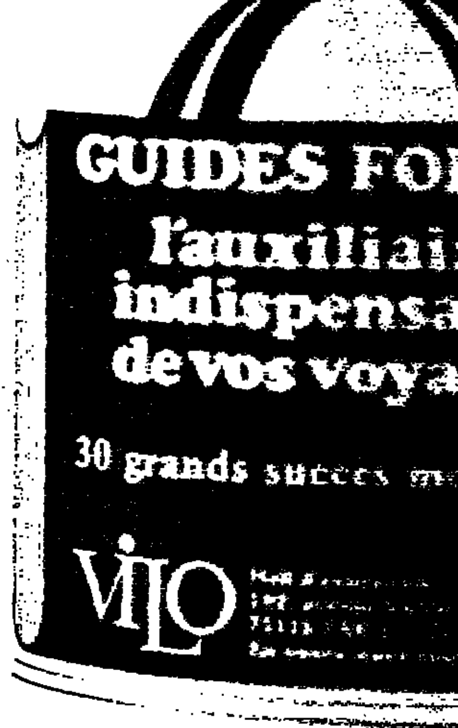
● **Terre.** – Sont promus : général de division, les généraux de brigade Jean Barat, Guy Le Coz (nommé directeur central des transmissions), Jean-Claude Coullon (directeur du personnel militaire de l'armée de terre) et Gérard Morel ; général de brigade, les colonels Jean Morville, Robert Granger (nommé sous-directeur à la direction centrale du génie), Jacques Pons (*nommé* adjoint au général gouverneur militaire de Paris, commandant la Ire région militaire) et Claude Girard.

Sont nommés : adjoint au général commandant la 11e division militaire territoriale, le général de brigade Jean-Alfred Bourgogne ; adjoint au général gouverneur militaire de Lille, commandant le 3e corps d'armée et la IIe région militaire, le *général de brigade Alain Lacapelle* ; adjoint au général commandant le 2e corps d'armée et les forces françaises en Allemagne, le général Mary-Jean Voinot ; adjoint au général commandant la 27e division alpine, le général de brigade Gérard Auber de Peyrelongue ; chef de la division «organisation logistique» à l'état-major des armées, le général de brigade Raymond Remondeau.

● **Marine.** – Est promu contre-amiral, le capitaine de vaisseau Jacques Olivier.

● **Service de santé des armées.** – Est promu médecin général, le médecin chef des services de classe Claude Le Mouel.

● *Commandes de patrouilleurs par le Gabon et le Maroc.* – Le Gabon et le Maroc viennent de passer commande aux Constructions mécaniques de Normandie (CMN) de Cherbourg (Manche) de, respectivement, deux patrouilleurs rapides de type P-400 (livrables dans deux ans) et de quatre patrouilleurs de type P-32 (livrables dans seize mois). Le chantier de Cherbourg était en concurrence avec les chantiers de Cannes (Alpes-Maritimes).



هكذا من الأصل

MÉDECINE

Les nouveaux traitements du nanisme

Le traitement du nanisme va être bouleversé d'ici peu par l'arrivée de nouveaux médicaments. Dans quelques jours, la SANOFI sera la première firme pharmaceutique au monde autorisée à commercialiser la somatocrinine (ou GRF), facteur qui contrôle la libération chez l'homme de l'hormone de croissance.

D'autre part, les dirigeants de cette filiale d'ELF-Aquitaine annoncent qu'ils vont produire, sans doute à partir de la fin de l'année prochaine, une hormone de croissance par génie génétique.

On n'aura donc bientôt plus besoin, pour traiter les enfants atteints de nanisme, de recueillir en France, chaque année, quelque 30 000 hypophyses de cadavres, à partir desquelles on extrait l'hormone de croissance naturelle.

La mise au point de ces nouveaux médicaments coïncide avec une découverte scientifique importante : plus de 90 % des nanismes sont dus à un dysfonctionnement de l'hypothalamus, et non pas de l'hypophyse comme on le pensait jusqu'à présent.

Le « nain hypothalamique »

Le traitement du nanisme fait actuellement l'objet d'une compétition très vive entre plusieurs grandes *firmes pharmaceutiques*. Une compétition qui ne date pas d'hier puisque Raben, en 1958, fut le premier à traiter des enfants nains par de l'hormone de croissance naturelle. Depuis cette date, la thérapeutique de cette maladie, due à une absence de sécrétion d'hormone de croissance par l'hypophyse, n'a pas changé. Ce qui ne va pas sans poser certains problèmes. En effet, la production d'hormone de croissance naturelle ne peut se faire qu'à partir d'hypophyses (une glande située à la base du crâne) que l'on recueille sur des cadavres humains. Or il faut environ trente hypophyses – et donc trente cadavres – pour traiter un enfant pendant un an. Et, rien qu'en France, on compte un peu plus de mille nains véritables actuellement sous traitement (1).

Tout cela fait donc de l'hormone de croissance naturelle un médicament à la fois très rare et très coûteux. Sa production, qui s'effectue *en France sous le contrôle d'un* comité d'experts, constitué par l'association France-hypophyse (présidée par le professeur Jean-Claude Job) et la pharmacie centrale des hôpitaux, étant insuffisantes, les autorités sanitaires sont obligées de faire appel, pour fournir le complément, à trois firmes : une suédoise, Kabi Vitrum AB, une danoise, Nordisk, et une italo-américano-suisse, Serono.

C'est dans ce contexte de difficultés d'approvisionnement qu'ont été annoncées récemment la mise au point et la commercialisation imminente par deux firmes pharmaceutiques – Genentech et Kabi Vitrum – d'une hormone de croissance produite par génie génétique la Somatonorme (2). Mais, si, avec ce produit, les problèmes d'approvisionnement ne devraient plus se poser, cette Somatonorme pourrait dans certains cas ne pas se révéler aussi efficace que l'hormone naturelle : en effet, par rapport à cette dernière, la Somatonorme possède un acide aminé supplémentaire (une méthionine) qui pourrait, en cas de traitement de longue durée, induire chez certains patients des problèmes immunologiques (anticorps neutralisants). La Somatonorme pourrait donc, avec le temps, perdre de son efficacité.

C'est précisément sur ce point que la SANOFI devrait avoir une carte importante à jouer puisque ses chercheurs ont, eux aussi, réussi à produire par génie génétique une hormone de croissance, mais sans méthionine supplémentaire. Les essais clinique débuteront en septembre 1985 et le dossier en vue de l'obtention d'une autorisation de mise sur le marché devrait être déposé en septembre 1986.

Des perspectives importantes

Parallèlement, mais d'un point de vue plus fondamental, les chercheurs du groupe ont découvert que plus de 90 % des cas de nanisme étaient d'origine hypothalamique et non pas hypophysaire. On se souvient qu'en octobre 1982 l'équipe du Salk Institute de La Jolla (Californie), dirigée par le professeur Roger Guillemin, prix Nobel de physiologie et de médecine, avait réussi à isoler et à synthétiser la somatocrinine (ou *GRF*), la *substance* d'origine hypothalamique qui contrôle la libération par l'hypophyse de l'hormone de croissance. Et c'est en expérimentant, un an plus tard, sur des enfants ce GRF que les chercheurs de la SANOFI ont découvert l'origine hypothalamique du nanisme.

Dans une ou deux semaines, le GRF produit par synthèse chimique – le *nec plus ultra* en matière de sécurité d'utilisation – obtiendra pour la première fois au monde son autorisation de mise sur le marché. Dans un premier temps, cette autorisation ne concernera que l'usage diagnostique : il sera possible en quelques heures de dire si le nanisme dont souffre un enfant est d'origine hypothalamique ou hypophysaire. Dans un second temps, ce même GRF servira au traitement du nanisme. *« Mais, pour aider les enfants à grandir, on utilisera vraisemblablement les deux traitements (hormone de croissance et GRF) en alternance »*, nous a expliqué le professeur Guillemin.

La commercialisation du GRF ouvre également d'autres importantes perspectives tant en médecine humaine qu'en médecine vétérinaire. Grâce à ses effets anabolisants, il sera employé pour traiter de grands brûlés, consolider des fractures ou encore, pour aider les nouveau-nés dont le poids de naissance est insuffisant. En médecine vétérinaire, le GRF permet d'améliorer le rendement des vaches laitières. Il augmente aussi le poids en viande des bovins. Dès la fin 1986, une unité de production industrielle de GRF sera opérationnelle à Notre-Dame-de-Bonneville, en Normandie.

FRANCK NOUCHI.

(1) On compte environ un cas de nanisme pour dix mille naissances.

(2) Il s'agit du deuxième médicament au monde produit par génie génétique, le premier étant l'insuline.

Quatre décès suspects

Les difficultés d'approvisionnement en hormone de croissance naturelle auxquelles doivent faire face les autorités sanitaires de différents pays risquent de s'aggraver en raison de la décision prise le 23 avril dernier par la firme suédoise Kabi Vitrum AB d'arrêter la production de son hormone naturelle. La raison invoquée : le décès d'un jeune Américain des suites de la maladie de Creutzfeld-Jacob, une affection neurologique très *rare due, semble-t-il, à un virus* lent.

Fait troublant, ce jeune homme était traité depuis une bonne vingtaine d'années par de l'hormone de croissance. Trois autres décès suspects – deux aux Etats-Unis et un en Grande-Bretagne – survenus dans les mêmes conditions sont actuellement en cours d'étude. A la suite de quoi la Food and Drug Administration (FDA), inquiète à l'idée *qu'un virus lent a peut-être* contaminé un lot important d'hormone de croissance, a demandé aux trois firmes productrices ce qu'il convenait de faire.

Seuls les dirigeants de Kabi Vitrum ont considéré qu'il existait un risque de dissémination et ont préféré arrêter la production d'hormone naturelle. Perte sèche : environ 11,4 millions de dollars. Une décision *« courageuse »*, nous ont dit tant le professeur Job que M. John Gueriguian, de la FDA. D'autres, en particulier plusieurs hauts responsables de la santé qui demandent à ne pas être nommés, trouvent cette décision plus *« suspecte »*. Ils font remarquer que cette annonce coïncide avec la mise au point par Kabi Vitrum et Genentech d'une hormone de croissance produite par génie génétique, qui sera commercialisée sous peu dans le monde entier, et dont le mode de préparation prévient tout risque de contamination. Ils ajoutent que rien, actuellement, ne permet d'attribuer formellement à l'hormone de croissance naturelle la responsabilité du cas de maladie de Creutzfeld-Jacob.

En France, la décision de Kabi *Vitrum ne devrait pas poser*, dans l'immédiat, de problèmes d'approvisionnement. Il en va tout autrement aux Etats-Unis où, selon l'hebdomadaire *Science*, est en train de naître une véritable *« panique »*.

F.N.

AÉRONAUTIQUE

Nouveau vol habité soviétique

L'Union soviétique a envoyé, jeudi 6 juin à 8 h 40, heure française, un nouveau vaisseau spatial, Soyouz T-13, emportant à son bord deux cosmonautes : le commandant de bord, Vladimir Djanibekov, et l'ingénieur Victor Savinykh. Les deux hommes devraient vraisemblablement rejoindre la station orbitale Saliout-7. L'URSS renoue ainsi avec les vols habités, après un arrêt de dix mois. Djanibekov n'est pas un débutant puisqu'il a déjà volé à plusieurs reprises dans l'espace, en particulier en juin-juillet 1982 en compagnie du cosmonaute français Jean-Loup Chrétien.

SOCIÉTÉ

M. JOXE FAVORABLE A UNE MEILLEURE PROTECTION SOCIALE DES POLICIERS

Présidant, jeudi 6 juin, à La Rochelle (Charente-Maritime) la séance de clôture du congrès de l'Association nationale des activités sociales de la police nationale (ANASP), M. Pierre Joxe a reconnu que la police *« est loin d'être en tête dans le domaine de l'action sociale »*. Une prochaine réunion de la Commission nationale de l'action sociale du ministère de l'intérieur – organisme paritaire groupant l'administration, les syndicats et les organisations mutualistes – devrait examiner les propositions permettant de rattraper ce retard. Selon M. Joxe, *« il ne suffit pas d'offrir à la veuve d'un fonctionnaire de police des indemnités et parfois un emploi. Il faut prendre en compte les enfants mineurs, aider à la poursuite de leurs études et à leur orientation »*.

Le ministre de l'intérieur a rappelé que, le matin même, il avait rendu visite aux deux CRS hospitalisés à Paris, après les affrontements à l'usine SKF d'Ivry. *« L'un et l'autre devront suivre, après leur convalescence, une rééducation*, a-t-il commenté. *Mais, l'un comme l'autre aurait pu être en situation d'incapacité durable, une situation qui n'existe pas dans d'autres services de la fonction publique. D'où la nécessité de favoriser la progression de la protection sociale pour les personnels de la police nationale. »*

CONTROVERSE A PROPOS DES PRISONS

Le monde pénitentiaire et judiciaire est divisé sur les remèdes susceptibles d'améliorer la situation dans les prisons.

Répondant à cinq organisations qui ont demandé, il y a quelques jours, la réduction immédiate du nombre de détenus (*le Monde* du 6 juin), le puissant Syndicat national des personnels de surveillants (FO) et l'Association professionnelle des magistrats (droite) rejettent, dans un communiqué, *« toute solution artificielle qui sacrifierait les exigences de la sécurité »*.

Cette controverse traverse la fédération Justice affiliée à FO. Le Syndicat national des personnels de direction pénitentiaire de cette fédération a signé, il y a quelques jours, avec le Syndicat de la magistrature (gauche) un communiqué réclamant, en particulier, *« des grâces exceptionnelles en faveur des détenus ne s'étant pas rendus coupables de violences graves »*.

A Bitche (Moselle)

UN SOUS-OFFICIER TIRE SUR QUATRE SOLDATS MÉLANÉSIENS QUI FAISAIENT LE MUR

Deux appelés d'origine mélanésienne, effectuant leur service militaire au 4e cuirassiers de Bitche (Moselle), ont été blessés par balles, dans la nuit du mercredi 5 au jeudi 6 juin, par une patrouille, alors qu'ils venaient, selon des sources militaires, d'escalader le mur d'enceinte de la caserne qu'ils regagnaient après une soirée arrosée. Deux autres Mélanésiens, qui les accompagnaient, se sont blessés en tombant du mur. Les quatre soldats étaient en civil.

Le sous-officier, qui commandait la patrouille et qui *« s'est vraisemblablement affolé »*, selon le substitut du parquet de Sarreguemines, a été interrogé, jeudi à Metz, par les enquêteurs qui voulaient déterminer dans quelles conditions il avait fait usage de son pistolet automatique. De source proche des enquêteurs, on tient à préciser que cette affaire serait dépourvue de toute connotation politique ou raciste, et que les blessures des victimes, aux membres, sont sans gravité.

FOOTBALL : LA FIFA SUSPEND A SON TOUR LES CLUBS ANGLAIS

A la suite de la tragédie du Heysel à Bruxelles, qui a coûté la vie à trente-huit personnes, la Fédération internationale des associations de football (FIFA) a décidé, le 6 juin à Zurich, d'exclure les clubs anglais de toutes les compétitions mondiales, officielles et amicales, pour une durée indéterminée. Cette mesure, qui va dans le même sens que celle déjà prise par l'Union européenne des associations de football (UEFA) ne s'applique pas aux différentes sélections anglaises, professionnelles, amateurs ou juniors, qui pourront disputer comme prévu les compétitions internationales. Comme l'UEFA, la FIFA a cependant réservé sa décision pour ce qui concerne la participation de l'équipe d'Angleterre à la Coupe du monde de 1986 au Mexique.

La FIFA a également décidé de créer une commission d'enquête pour examiner les problèmes de sécurité dans les stades. De son côté, en Belgique, la Chambre des députés, réunie le 6 juin en séance extraordinaire, a constitué une commission d'enquête parlementaire qui, dans un délai de trente jours, doit rédiger un rapport sur les causes et les circonstances du drame. Cette commission doit siéger à huis clos.

SPORTS

TENNIS

ROLAND GARROS PARIS

Les Internationaux de France

Dix ans exactement après avoir disputé la finale dames des Internationaux de France pour la première fois, Martina Navratilova et Chris Evert-Lloyd vont se retrouver, samedi 8 juin, sur le central de Roland-Garros, au stade ultime du tournoi. Revanche de la finale de 1984, gagnée par l'ex-Tchécoslovaque, cette rencontre sera la soixante-troisième entre les deux femmes qui se sont affrontées onze fois dans la dernière étape d'un tournoi du grand chelem. Jeudi 6, devant des tribunes combles, les deux meilleures joueuses mondiales ont facilement éliminé l'Allemande de l'Ouest Kohde-Kilsch et l'Argentine Sabatini.

● BASKET-BALL : *championnat d'Europe.* – L'équipe de France a subi une deuxième défaite pour son deuxième match du championnat d'Europe disputé à Karlsruhe (RFA), le 6 juin ; elle a été battue 110 à 89 par la Yougoslavie.

La dictature du vedettariat

A l'ombre, jeunes filles en fleur, place aux femmes. Les tentatives de coup d'Etat au pensionnat des Oiseaux ne se finissent jamais autrement que par deux heures de colle. Et ces demi-finales du tournoi féminin se seront achevées par le renvoi des chahuteuses, avec mot aux parents.

Ainsi donc, Martina Navratilova et Chris Evert-Lloyd joueront la finale du tournoi dames. La troisième entre elles deux, après 1975 et 1984, et la belle. Implacable dictature du vedettariat. Martina Navratilova, vingt-huit ans, 8 557 645 dollars de gain fin 1984, a laissé 1 heure 18 minutes à Claudia Kohde, Gretchen sémaphore, pour quitter le central. Chris Evert-Lloyd, trente ans, 5 389 381 dollars, a accordé 1 heures 16 minutes à Gabriella Sabatini, jolie cigarière argentine, pour se faire une raison.

Révérence parlée, les mémés ont fait la loi. Et voilà l'adversité, deux jeunes filles, deux tendrons venus avec des intentions nettement homicides – tant de joliesse et de si noirs desseins, – invités à un peu plus de respect et à moins d'impatience.

Martina Navratilova, d'abord, s'occupa à sa manière du « cas » – Kohde. Elle a tant revendiqué l'égalité des sexes qu'elle ne saurait s'indigner de se voir traitée à l'égal de son ancien compatriote Lendl. Il est l'ogre. Elle est l'ogresse. Originaire de Bohême, un insatiable appétit de victoire caché sous son bon sourire de mère-grand. Elle est l'ogresse, même le nez chaussé de bésicles, même le cheveu sagement décoloré, même la jupette masquant les mollets de campeuse. Et l'ogresse peut avoir la dent dure : *« Oui*, dira-t-elle après, *j'ai mal joué aujourd'hui. Mais, si elle avait mieux joué, j'aurais mieux joué aussi. »*

Claudia Kohde, vingt et un ans, la silhouette un peu gauche, un peu « duduche », de ces gamines poussées trop vite, en déduira ce qu'elle voudra. Et peut-être ce que Martina Navratilova voulait dire : la jeune Allemande, à son maximum actuel, n'a pu battre la « vieille » Américaine à son minimum ce jour. Rude leçon : l'écart est immense, un trop grand écart physique, technique, entre Navratilova et la concurrence pour être comblé. Quels que soient la volonté, la rage, l'ambition, le talent des aspirantes.

La jeune Allemande, qui n'est dépourvue d'aucune de ces qualités, a fait tout ce qu'elle pouvait. Elle a réussi des *breaks*, joué avec une belle constance le revers de Navratilova. Elle s'est battue jusqu'à l'épuisement, sortant du court les genoux *en dedans. Et tout ce possible s'est* heurté à l'impossible exploit.

Martina Navratilova a gagné les deux sets (6-4, 6-4). Comme elle l'a voulu. Quand elle le voulut. Deux accélérations, deux *breaks* au neuvième jeu du premier *set*, au huitième du second. Implacable dictature : l'Américaine n'a pas perdu un set depuis le début ; elle a laissé vingt et un jeux à l'adversaire en six jours. Et le tournoi jusqu'à présent ne lui a été qu'aimable divertissement.

Martina Navratilova, la championne sortante, avait pris sa place en finale. Il ne restait qu'à y guetter sa partenaire habituelle, Chris Evert-Lloyd. La première arrivée attendait l'autre. Au travers de leurs rencontres parallèles avec des jeunes filles, c'était déjà un *remake* du vieux classique qui se mijotait à distance.

Star et starlette

Chris Evert-Lloyd a été très jeune. Elle ne l'est plus. Elle avait tout à perdre, et pas seulement un match, dans le défi imposé par une jeune Argentine trop jolie pour être honnête. La star rencontrait une starlette de quinze ans, fine, brune, élancée, une Carmencita comme on dirait d'une Lolita.

La foule est cruelle. A moins que cela ne soit seulement le temps qui passe. Si Roland-Garros pour la première fois avait fait le plein pour ces demi-finales féminines, on doutera que ce soit seulement pour l'unique passion du tennis. La foule est cruelle. Cannes eut sa Binoche, Roland-Garros voulait sa Sabatini.

Le temps passe, en effet, mais pas la main. Chris Evert-Lloyd était jolie comme une Gabriella Sabatini quand, en 1974, elle gagna pour la première fois à Roland-Garros. En ces temps préhistoriques, Sabatini faisait probablement des pâtés de sable dans les écoles maternelles de Buenos-Aires. Chris, elle, commençait ses pâtés de terre-battue, cinq victoires à Paris.

C'est dire les risques accumulés par l'Américaine : jouer contre le temps, contre la foule et contre cette Gitane surdouée. Car elle n'est pas que jolie, la petite Sabatini. Elle joue remarquablement bien, avec un fameux tempérament, un manche de cognée dans la main, une matraque sous la fleur. Elle joue dangereusement, un peu comme l'on vit de même. Elle joue de toutes ses forces, martyrisant les balles et probablement son coude, se cambrant sur son service comme une danseuse désarticulée.

Elle joue si bien qu'en 1984 elle gagna le tournoi juniors à Roland-Garros. Elle joue peut-être trop bien, un jeu au-delà de ses moyens physiques, un jeu dévastateur, incendiaire, dont elle ne pouvait être, cette fois, que la première victime.

Chris Evert-Lloyd, qui en a vu d'autres, a un terrain de tennis dans la tête, un ordinateur de tir dans la raquette. La foule put n'avoir de regards que pour son adversaire ; elle n'eut d'yeux, elle, que pour les lignes. Alors, simplement, avec son jeu bien ordonné comme sa vie, l'Américaine a laissé la prodigue Gabriella brûler sa demi-finale par les deux bouts.

Elle a attendu, patienté, subi parfois l'outrage sous les coups fulgurants de l'insolente jeunesse.

Et puis, dictature de l'expérience, elle est passée aves sa raquette-balai pour « ramasser » l'insolente épuisée et empocher le résultat (6-4, 6-1).

La jolie Gabriella en fut si vexée qu'elle ne put, à ce moment-là, s'empêcher de courir vers la sortie. On dut la retenir par l'oreille et lui expliquer que cela ne se faisait pas de sortir du central sans sa mère.

PIERRE GEORGES.

Tendrons pris au filet

Les nouveaux petits prodiges du tennis optent plutôt pour la grosse caisse. Avant même de les apercevoir, on les reconnaît aux « ahans » qui ponctuent leurs échanges. Depuis le début de la deuxième semaine, les juniors ont pris possession des courts annexes de Roland-Garros. Une véritable tour de Babel qui aurait trouvé son espéranto avec le lift.

Après les hégémonies des écoles française, suédoise ou tchécoslovaque, jamais le tournoi juniors de Roland-Garros n'a été aussi international que cette année, avec le Péruvien Jaime Isaga, l'Italien Claudio Pistolesi, l'Autrichien Thomas Muster et le Yougoslave Bruno Oresar en demi-finales masculines les Australiennes Jenny Byrne et Janine Thompson, l'Italienne Laura Garrone, l'Allemande de l'Ouest Regina Wieser, la Tchécoslovaque Alexia Holikova, la Sud-Africaine Dinky van Rensburg, la Néerlandaise Hellas Terriet et la Canadienne Helea Kelesi en quarts de finale féminins. Mais qu'ils soient bruns, blonds ou rouquins, leur tennis semble sortir du même moule et leur promettre un même profil de carrière : aspirant champion à quinze ans et apprenti momie couvert de bandelettes dès vingt ans.

Au moment même où on s'extasie sur la précocité de Gabriella Sabatini, championne juniors de Roland-Garros en 1984, devenue cette année, à quinze ans, la plus jeune demi-finaliste de l'histoire du tournoi seniors, peut-être convient-il de se souvenir d'autres enfants prodiges. Il y a deux ou trois ans encore, l'ancien « marine » Nick Bolettieri faisait figure de sorcier avec son commando de jeunes : Jimmy Arias, Carling Basset et Aaron Krickstein. *« Je vous promets de la sueur et des larmes »*, annonçait-il fièrement à ses nouvelles recrues. A vingt ans, sujets aux tendinites à répétition et déjà saturés de ce tennis lifté, les jeunes prodiges pleurent surtout leurs illusions perdues. Comme Andrea Jaeger, finaliste de Roland-Garros à seize ans, ou Tracy Austin, vainqueur de Flushing-Meadow à dix-sept.

Batterie de tests

Cette évolution inquiète les dirigeants du tennis mondial, qui se sont réunis dimanche 2 juin à Roland-Garros pour discuter de l'opportunité d'interdire l'accès des jeunes joueurs sur le circuit professionnel afin de limiter les risques de blessures physiques ou psychiques. La suppression des compétitions pour les moins de douze ans a également été évoquée mais aucune décision n'a été prise.

« Le souvenir de Borg, de Vilas ou de Wilander a beaucoup influencé les jeunes joueurs et probablement certains enseignants, reconnaît Jean-Claude Massias, le directeur technique national adjoint du tennis français. *Les jeunes font baucoup de fautes et manquent d'envergure pour pratiquer un jeu d'attaque. Le lift est donc l'arme la plus efficace pour eux, et leur permet d'obtenir les meilleurs résultats. Ce n'est plus forcément vrai chez les seniors. »*

Pour faire face à cette évolution, la direction technique nationale a décidé d'affiner son système de détection et de préparation. Les appelés en section tennis-études ne seront plus systématiquement ceux qui se distinguent le plus dans les compétitions de jeunes. *« Nous mettons au point une batterie de tests qui devrait nous permettre de récupérer des jeunes qui pratiquent un jeu qui ne leur permet pas de gagner dans leur catégorie d'âge, mais offre un potentiel de progression intéressant*, explique Jean-CLaude Massias. *Nous voulons amener nos jeunes à pratiquer un tennis plus offensif. Quand il était minime, Leconte n'était pas le meilleur Français, mais il figure aujourd'hui parmi les meilleurs joueurs mondiaux. »*

Afin de mieux préparer ces jeunes à la jungle de la haute compétition, la direction technique nationale s'efforcera de les garder moins en couveuse : *« Les gamins sont pris en charge depuis l'âge de onze ans. Une sorte de routine s'installe. Ce sont des petits fonctionnaires du tennis, qui ne font plus que ce qu'on leur dit de faire. Nous devons les responsabiliser au niveau de leur programme d'entraînement et de compétitions. »* Le volume global d'entraînement a, d'autre part, été légèrement réduit, et des séances de sport collectif ont été rejetées pour lutter contre la saturation et la perte d'enthousiasme des jeunes, qui se consacreraient trop exclusivement à leur tennis et à leurs études.

Ces réformes seraient les bienvenues si l'on se fie aux résultats des juniors français cette année à Roland-Garros. Le millésime 85 ne laissera pas un grand souvenir. Sur les huit garçons engagés, six ont disparu au premier tour, et les deux rescapés, François Errard et Philippe Ventura, au deuxième. Après le tournoi seniors, où Nathalie Tauziat et Cécile Calmettes avaient atteint le troisième tour et Emmanuelle Derly le deuxième, on attendait mieux des jeunes Françaises. Hélas! Cinq d'entre elles sont tombées d'entrée, quatre au deuxième tour, et Nathalie Housset au troisième. Une grosse déception après les victoires d'Henri Leconte (1980), Tarik Benhabiles (1981) et Pascale Paradis (1983).

GÉRARD ALBOUY.

Les résultats du jeudi 6 juin

SIMPLE DAMES
(Demi-finales)

1. M. Navratilova (EU, 1) b. C. Kohde-Kilsch (RFA, 8) 6-4, 6-4 ; 2. C. Evert Lloyd (EU, 2) b. G. Sabatini (Arg., 17) 6-4, 6-1.

DOUBLE MESSIEURS
(Demi-finales)

Edmonson-Warwick (Aus.) b. Nyström-Wilander (Suè.), 6-4, 6-1, 7-5 ; Glickstein-Simonsson (Isr.-Suè.) b. Edberg-Jarryd (Suè.), 6-3, 6-4, 6-1.

هكذا من الأصل

culture

LA MORT DE VLADIMIR JANKÉLÉVITCH

Une voix inoubliable

Depuis son livre sur *Bergson* publié chez Alcan en 1931 jusqu'au *Paradoxe de la morale* paru en 1982, l'œuvre de Vladimir Jankélévitch s'étend sur plus d'un demi-siècle. Un demi-siècle d'activité théorique et littéraire, de réflexion et d'engagement ininterrompus : rares sont les philosophes contemporains à avoir bénéficié d'une telle longévité. Encore plus rares ceux qui, bien que leur formation intellectuelle se soit effectuée durant les années 20, ont pu apparaître dans les derniers moments de leur vie comme plus jeunes d'esprit *et, d'une certaine* façon, comme plus modernes que beaucoup de leurs cadets.

Personnage séduisant et complexe, Vladimir Jankélévitch laisse derrière lui plusieurs images. D'abord, celle d'un professeur éblouissant, dont ses anciens élèves, à Besançon comme à Toulouse ou à Paris, gardent un souvenir inoubliable. L'un de ces maîtres au véritable sens du terme, qui se soucient d'apprendre à philosopher plus que d'apprendre la philosophie ; l'un de ces vieux sages pour qui « enseigner » signifie « donner le goût de... ». Le style inimitable de ses cours, sa faculté d'improvisation, son don de parole, son sens de la formule capable de faire vaciller les certitudes les mieux établies, son amour du paradoxe, l'habileté avec laquelle il manie la métaphore ou l'analogie, mettant brusquement en relation les idées les plus éloignées : tout cela, heureusement, a été conservé par la radio et la télévision et demeure, de façon encore plus indélébile, dans la vingtaine d'essais philosophiques que Jankélévitch a publiés. Des essais écrits d'une plume aussi alerte et aussi acérée que l'était sa parole elle-même ; des livres où l'on croit entendre, si l'on prend soin de les relire dans une pièce silencieuse, la voix inoubliable d'un des plus grands « causeurs » de notre époque.

Mais ces apparences brillantes ne recouvrent pas le vide, contrairement à ce que ses détracteurs se sont longtemps plu à dire. Au contraire, Vladimir Jankélévitch aura été l'un des rares philosophes français de notre siècle à avoir toujours conservé sa fidélité de jeunesse à la philosophie « pure ». *Héritier de Bergson*, passionné de métaphysique et de morale dès la fin des années 20, il l'est resté tout au long de sa vie, même quand plus personne ne voulait l'être, même lorsque les sciences humaines et le structuralisme triomphant prétendaient ranger l'« inquiétude philosophique » au magasin des accessoires inutiles.

La pureté du cœur

Bien que son père ait été l'un des premiers traducteurs de Freud en France, Jankélévitch ne s'est guère consacré à la psychanalyse et bien que ses engagements politiques l'aient souvent amené à gauche, il a toujours refusé le marxisme : cette double façon de se tenir à l'écart des modes intellectuelles et même des grands courants d'idées de son époque lui a évidemment valu d'être longtemps mécompris. Il y a donc eu, pour Jankélévitch, une « traversée du désert » qui a duré assez longtemps ; mais celle-ci, curieusement, a pris subitement fin après mai 1968.

C'est en effet dans les années 70 que s'est opéré un mouvement de retour vers son œuvre et que cette *pensée fluide et faussement simple* a enfin commencé à susciter l'intérêt qu'elle méritait. Ce renouveau a été dû, pour l'essentiel, aux jeunes générations, que les idéologies dogmatiques ne satisfaisaient plus et qui redécouvraient le goût pour l'interrogation philosophique en même temps qu'une sensibilité particulière aux thèmes métaphysiques et éthiques. Le bien et le mal, la faute et la vertu, l'urgence et l'occasion redevenaient, dans le vide laissé par l'effacement de Sartre et de Marx, des problèmes plus actuels que jamais.

La façon dont Jankélévitch analysait le sérieux d'une intention ou la « pureté du cœur » (titre d'un chapitre célèbre paru dans un ouvrage datant de 1960, (*le Pur et l'Impur*) paraissait tout à coup plus profonde, plus sincère en tout cas, que les formules stéréotypées de la dialectique hégélienne ou marxiste. Ses réflexions sur *l'Ironie* (1964) ou *la Mort* (1966) ramenaient dans le champ de la philosophie des questions qui n'avaient guère été traitées depuis longtemps, tout au moins dans la tradition française : mais Jankélévitch, que la dure expérience de la seconde guerre mondiale avait brutalement coupé de la culture allemande, ne voulait pas entendre parler de Heidegger.

Enfin, la réédition – considérablement remaniée – de ce livre inclassable, donc proprement unique, que constitue le *Je-ne-sais-quoi et le Presque-rien* (1980), étrange discours sur l'indicible, représentait dans le contexte de l'époque un événement d'autant plus important que, s'il allait toujours à contre-courant de la mode, il répondait certainement plus que le positivisme logique aux inquiétudes d'une société en désarroi intellectuel.

Mais Vladimir Jankélévitch n'est pas seulement un penseur de cabinet, un professeur enfermé dans les livres. La morale n'est pas simplement, pour lui, un sujet de dissertation. C'est d'abord et surtout une théorie de la pratique. Comme pour Socrate, le sentiment de l'action nécessaire, de l'obligation *intérieure et de la fidélité aux* engagements fondamentaux de la personne a toujours beaucoup compté pour lui. Il l'a démontré tout au long de sa vie, que ce soit durant la Résistance ou chaque fois que, de la guerre d'Algérie à la défense des droits de l'homme, les intellectuels français ont eu la possibilité d'infléchir le cours de leur histoire. A la différence de la plupart de ses collègues, il n'a jamais cherché de publicité sur ce terrain ni tenté de se faire gloire de ses palinodies. Fidèlement, discrètement, sérieusement et tout compte fait efficacement, il s'est employé à défendre en toute occasion, et en payant de sa personne si nécessaire, les idées qu'illustraient ses cours ou bien ses livres.

On dira peut-être que c'est là, pour un philosophe, la moindre des choses. Il faut pourtant croire que non puisque Jankélévitch apparaît, là aussi, comme un original en son siècle. Gardons-lui en reconnaissance. Une reconnaissance émue, difficilement exprimable, et qu'un rien de tendresse colorera longtemps.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.



Dessin de BERENICE CLEEVE.

Un charmeur

Vladimir Jankélévitch naquit à Bourges, en 1903, de parents russes. Freud hantait la maison familiale, puisque le docteur Samuel Jankélévitch, père de Vladimir, fut le premier traducteur du psychanalyste.

Reçu à l'École normale supérieure en 1922, agrégé de philosophie en 1926, Vladimir Jankélévitch allait enseigner à l'Institut français de Prague, aux lycées de Caen et de Lyon, puis à l'université de Toulouse.

Mobilisé en 1939, blessé en 1940, il allait être révoqué par le régime de Vichy, à cause de ses origines juives. Vladimir Jankélévitch rejoignit la Résistance.

Après la Libération, il reprit son enseignement à l'université de Lille, puis à la Sorbonne. Tous les apprentis philosophes qui fréquentèrent la vieille maison de 1951 à 1978 se souviennent de ce professeur de morale, ennemi de l'esprit de sérieux, de son brio, de sa vélocité, et de son étonnante volubilité. Jankélévitch mariait comme personne l'ironie et la passion. Ses cours étaient de véritables performances. On venait admirer un funambule de la philosophie. Jankélévitch était d'abord un charmeur. Comme Socrate, peut-être.

On ne saurait le dépeindre sans parler de la musique, car il fut un pianiste et un musicologue fervent. Sans parler, aussi, de la cité. Jankélévitch s'est retrouvé dans de multiples combats. Il n'a cessé de prendre parti. Pour que nous ne perdions jamais la mémoire d'Auschwitz ; pour que la philosophie ne disparaisse pas de notre enseignement ; pour la victoire de la gauche socialiste ; pour la paix au Liban... Mais aucun de ses « engagements » ne lui a fait oublier son goût du paradoxe. Il ne s'est jamais départi, non plus, de cette ironie qu'il considérait comme une « gaieté un peu mélancolique ».

∴

Vladimir Jankélévitch laisse une œuvre importante. Citons particulièrement : *Henri Bergson* (Alcan) ; *la Mauvaise Conscience* (Aubier-Montaigne) ; *l'Ironie* (Flammarion) ; *Ravel* (le Seuil) ; *le Mal* (Arthaud) ; *Traité des vertus* (Bordas) ; *Debussy et le mystère de l'instant* (Plon) ; *l'Austérité et la Vie morale* (Flammarion) ; *le Je-ne-sais-quoi et le Presque-rien* (le Seuil) ; *le Pur et l'Impur* (Flammarion) ; *la Musique et l'Ineffable* (Armand Colin) ; *l'Aventure, l'Ennui, le Sérieux* (Aubier) ; *la Mort* (Flammarion) ; *le Pardon* (Aubier) ; *l'Irréversible et la Nostalgie* (Flammarion) ; *le Paradoxe de la morale* (le Seuil) ; *Sources* (le Seuil).

La revue l'Arc avait consacré l'un de ses numéros au philosophe, en 1979.

LE ROLE PRIMORDIAL DE LA MUSIQUE

L'éblouissement du feu central

La musique a joué dans la vie de Vladimir Jankélévitch un rôle primordial, plus sans doute que pour n'importe quel philosophe. Dans sa famille tout le monde était musicien et il avait reçu ses premières leçons de piano de sa tante, issue du conservatoire de Saint-Pétersbourg. *« La musique est chez moi depuis toujours une gourmandise particulière »*, disait-il, et son instrument lui offrait *« une forme de sensualité : c'est le plaisir de toucher les touches, d'enfoncer les doigts dans le clavier, le bonheur d'être un auteur en refabriquant cette musique ».*

Cette pratique assidue, et sans nul doute virtuose, lui avait donné une formidable culture qui lui permettait de remplir ses livres d'une multitude d'exemples puisés dans toute la littérature musicale des dix-neuvième et vingtième siècles, même la plus ignorée, notamment chez les Russes. Il connaissait vraiment tout, dans une période cependant relativement courte, allant de Chopin et Schumann jusqu'à Stravinski. Rares sont les mentions de Bach, Mozart, Beethoven ou Schubert dans ses écrits. Mais il a consacré les pages les plus pénétrantes à Liszt, Rimski-Korsakov, Albéniz, Séverac et Mompou, et nul n'est allé plus loin dans le monde intérieur de Fauré, Debussy et (à un moindre degré de complexité) Ravel.

Ce n'est donc pas un hasard si les livres consacrés à la musique occupent près du tiers de son œuvre, après avoir été souvent repris, remaniés, augmentés, labourés en tous sens, par cet esprit philosophique qui creusait sans cesse, jusqu'à l'éblouissement du feu central rayonnant dans toutes les directions.

« Quand il s'agit d'interpréter le sens d'une musique, écrivait-il, *les herméneutiques les plus contradictoires sont vraies simultanément.* » Rien n'éclaire mieux sa démarche. Car l'intuition de Jankélévitch investit tous les caractères de l'œuvre et de l'homme, du plus intérieur au mieux caché, s'empare des moindres indices pour lever mille réflexions techniques, poétiques, philosophiques, qu'il mène si loin, avec une richesse foisonnante, qu'elles finissent apparemment par se contredire.

« L'oasis des rêves »

Ainsi de Debussy, musicien de *« la descente dans les souterrains »*, du *« géotropisme »*, et en même temps de *« l'heure méridienne, de la lumière et de la hauteur, de l'espace et du lointain »*; ainsi de *Mélisande*, *« mystère au grand jour et à la grande lumière de midi »*...

Mais l'analyse est si fine et profonde que les contraires finissent par se rejoindre pour atteindre l'envergure totale du créateur, saisi dans son originalité irréductible. Jankélévitch a sans doute pénétré jusqu'à la racine même de l'être debussyste, quand il écrit, résumant tout son livre : *« Sa musique émerge comme une île sonore cernée de tous côtés par l'océan du non-être. »* C'est *« l'oasis humaine des rêves, des poèmes et des chansons dans le silence éternel du désert ».*

Certes, le style étincelant de ce jongleur, feu follet courant d'une image et d'une œuvre à l'autre, tourbillonnant à travers des dizaines de références appelées par un mot, une impression, une tonalité, s'enivrant du nectar de la musique et de son propre nectar, a de quoi étourdir. Mais derrière ce kaléidoscope fantastique progresse sans cesse la réflexion philosophique la plus aiguë, ouvrant *sur la création poétique des perspectives souterraines essentielles.*

Telle, pour ne citer qu'un exemple, cette comparaison entre Debussy, *« musicien des eaux dormantes et des eaux marines, qui ont en commun d'être statiques et de n'aller nulle part »*, et Fauré, dont *« les eaux fluviales, vivantes et glissantes vont quelque part et deviennent quelque chose d'autre, parce que cette fluence a une intention »*; deux attitudes « archétypiques », qui expriment le fond des êtres et de leur mystère musical, et que le philosophe retrouve dans *« la distance qui sépare la spiritualité fauréenne et l'objectivité debussyste : d'un côté, le développement intérieur d'une émotion et, de l'autre, toute la ferveur de l'instant ».*

Jankélévitch aura été un incomparable géographe de l'imaginaire en musique, capable de saisir l'homme tout entier comme *« une somme de la méditation et de l'expression, de la pensée et du rêve »*, selon le vœu de Bachelard auquel il fait si souvent penser.

JACQUES LONCHAMPT.

« Psycho-analyse de l'antisémitisme »

Vladimir Jankélévitch avait été, pendant l'Occupation, l'un des dirigeants de la section toulousaine du Mouvement national contre le racisme, qui réunissait des résistants aux engagements politiques, religieux ou philosophiques divers. Il avait participé à la rédaction d'une brochure diffusée en 1943 dans la clandestinité et intitulée *le Mensonge raciste.*

Dans le chapitre « psycho-analyse de l'antisémitisme », Jankélévitch écrivait notamment :

« *Entre toutes les impostures fascistes, l'antisémitisme n'est pas celle qui atteint le plus grand nombre de victimes, mais elle est la plus monstrueuse. Pour la première fois peut-être, des hommes sont traqués officiellement non pour ce qu'ils font, mais pour ce qu'ils sont ; ils expient leur* « *être* » *et non leur* « *avoir* » *: non pas des actes, une opinion politique ou une profession de foi comme les cathares, les francs-maçons et les nihilistes, mais la fatalité d'une naissance.*

« *Ceci donne tout son sens au mythe immémorial du peuple maudit, du peuple émissaire, condamné à errer parmi les nations et à endosser leurs péchés. Les rapports du juif et de l'*« *aryen* » *sont des rapports passionnels et ambivalents, qui exigeraient une description très minutieuse. Nous croyons que, sans cette description le sadisme extraordinaire de la persécution antijuive, ses raffinements inouïs, son inventivité diabolique, ne peuvent se comprendre. Des bancs peints en jaune, les jardins publics interdits aux enfants, l'étoile, il fallait y penser! On remarque l'intention sexuelle très prononcée des humiliations sadiques dont le maudit est abreuvé : les stérilisations, où se reconnaît si bien le vieux vampirisme allemand, les interdictions sexuelles, et surtout la législation relative aux mariages mixtes, sans oublier l'interdiction des piscines et mille autres détails ingénieux, tout cela éveille l'idée du ressentiment pédérastique contre le séducteur.*

« *Par certains côtés, le fascisme satisfait la vieille inclination homosexuelle des Allemands, celle qui, depuis le beau Siegfried jusqu'au poète Stefan George, hante la rêverie gothique. Les hommes ensemble. Les femmes à la cuisine – rappelez-vous Kinder, Kirche, Küche* (1). *La vie des camps, la folie des uniformes éblouissants, un certain idéal hellénico-nietzschéen de beauté masculine, encouragent une inclination qui était traditionnelle dans l'armée wilhelmienne. Le pseudo-vertuisme hitlérien doit être considéré comme une revanche de la virilité invertie contre la civilisation féminine et voluptueuse incarnée par la France. Hitler, l'homme sans femmes, est ce beau barbare chaste, indifférent aux filles-fleurs et à toutes les sirènes de l'agrément.* »

(1) Les enfants, l'Eglise, la cuisine.

● *Un hommage sur France-Culture. – France-Culture*, en hommage à Vladimir Jankélévitch diffusera le samedi 8 juin une émission exceptionnelle (de 9 h 30 à 10 h 30 et de 14 h à 15 h 30) avec des documents d'archives inédits, des extraits de ses cours à Radio-Sorbonne. On l'écoutera jouer au piano quelques-uns de ses compositeurs favoris.

DEUX DISPARITIONS

Gilbert Lely, le biographe de Sade

Gilbert Lely, biographe de Sade *et poète, est mort mardi 4 juin* à Paris. Il venait d'avoir quatre-vingt-un ans. Sans le travail de bénédictin de Lely, commencé dans les années 40, bien des événements de la vie de Sade et nombre de ses écrits seraient restés inconnus. Outre sa *Vie du marquis de Sade* (Gallimard 1952-1957, et Jean-Jacques Pauvert 1981), Lely a notamment publié *le Portefeuille du marquis de Sade* (la Différence 1977) et *Lettres et Mélanges littéraires (D.A.F. de Sade)* (Borderie 1980).

Sa réputation de spécialiste de *Sade a laissé dans l'ombre* une œuvre poétique entreprise dès 1920, et aujourd'hui encore méconnue malgré sa reconnaissance par les plus grands poètes contemporains, parmi lesquels René Char et Yves Bonnefoy. Quant à André Breton il écrivait à Lely en 1933, lorsque ont paru ses premiers recueils : « *J'aime toujours autant vos poèmes. Votre lampe scabreuse reste de celles qui m'éclairent le mieux* » (les *Œuvres poétiques* de Lély ont été réunies et publiées en 1969 chez Jean-Jacques Pauvert, et en 1980 à la Différence).

Michel Ecochard, l'architecte aimé des Orientaux

Récemment disparu (voir le « Carnet » du *Monde* du 26 mai), à près de quatre-vingts ans et sans avoir jamais cessé toute activité, l'architecte Michel Ecochard fut l'un des créateurs français de ce siècle les plus prisés, dans sa spécialité, à l'étranger, et notamment dans le monde arabo-musulman (*le Monde* daté 29-30 avril 1982).

Il se fit connaître, tout jeune encore, à Damas, sous le mandat français en ayant l'audace – on cria alors au scandale – d'installer la modernité, sous forme d'une maison d'hôtes bien du siècle au cœur du périmètre du palais Azem, élevé au dix-huitième siècle, par les Ottomans. Aujourd'hui les connaisseurs apprécient en Syrie la juxtaposition du béton brut avec les arcades orientales, « *comme le mariage entre un jeune homme moderne et une fille de famille traditionnelle* ».

Au Liban plus tard, Ecochard réalisa notamment l'école des maristes de Sidon (Saïda) qui fit l'admiration de tous les pédagogues et le bonheur de milliers d'écoliers. L'école de Sidon fit aussi connaître Ecochard en France, où le Cercle d'études architecturales lui décerna son grand prix en 1964.

Mais c'est peut-être au Maroc que ce Levantin d'adoption a sans doute laissé sa plus large empreinte, par ses constructions mais aussi ses écrits, notamment sur Casablanca. Il fut directeur de l'urbanisme du Royaume chérifien de 1946 à 1953, osant enfin s'attaquer, dans un esprit très Lyautey, aux spéculateurs et préservant l'élégance de plusieurs cités marocaines.

L'Inde, l'Iran, le Pakistan (pour l'université de Karachi) firent appel aussi à Michel Ecochard dont le nom qui rencontre peu d'écho aujourd'hui en France, fait pendant, dans le monde arabo-islamique à celui de son collègue égyptien de la même génération, le grand Hassan Fathi, toujours bien vivant, lui.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

CULTURE

CINÉMA

« ESCALIER C » de Jean-Charles Tacchella

Le carrefour des illusions

Jean-Charles Tacchella, la soixantaine à l'horizon, traverse l'histoire du cinéma de l'immédiat après-guerre à nos jours, sans interruption. D'abord journaliste, formant un tandem célèbre avec un autre camarade parvenu aujourd'hui à des fonctions importantes chez Daniel Filippacchi, Roger-Marc Thérond, il est à l'époque le meilleur connaisseur d'Hollywood qui se puisse imaginer : il a tout vu, tout lu, tout entendu.

Il s'approche du cinéma précautionneusement, quitte froidement la presse vers 1949 pour se lancer dans la création, non sans avoir été impliqué dans deux manifestations entrées dans la légende, le club Objectif 49, où se côtoient André Bazin, Alexandre Astruc, Roger Leenhardt, Pierre Kast, et le Festival du film maudit de Biarritz.

Scénariste éprouvé, il ne tourne son premier court métrage qu'en 1969-1970, *les Derniers Hivers*, prix Jean-Vigo 1971. Son premier long métrage, *Voyage en Grande Tartarie* (1973), lui vaut plus qu'un succès d'estime. Son second, *Cousin, cousine* (1975) remporte le prix Louis-Delluc et est salué outre-Atlantique comme un petit chef-d'œuvre : Frank Capra et Tay Garnett, orfèvre, en la matière, l'accueillent comme leur pair. Par une osmose naturelle, une admiration qui ne ressemble en rien à de la servilité, le cinéaste réussit le plus parfait équivalent français de cette comédie américaine dont il connaît et a analysé les ressorts de A à Z.

Il y met au point cette technique de récit multiple qu'il va encore développer dans son tout dernier film, *Escalier C*. Mais cette fois, il retourne les données du problème : la rêveuse bourgeoisie de *Cousin, cousine*, remise en perspective, peut cacher de sacrés monstres.

Femmes dangereuses

Forster Lafont, l'un d'entre eux, critique d'art, est l'incarnation du mufle intégral, dans le travail, dans ses amours. Tout lui est dû, il décide de tout. Séducteur-né, aucune femme ne lui résiste. Membre influent des médias, il crée les réputations. Il sert d'agent de liaison entre deux lieux de rencontre, deux microcosmes : l'escalier C du titre, port d'attache de toutes les bohèmes, et le monde de l'art, de la peinture en particulier. Adaptant avec l'auteur, Elvire Murail, un roman qui l'avait particulièrement séduit, Jean-Charles Tacchella renouvelle un genre assez boulevardier par l'acuité de l'observation. Les femmes, à l'occasion, se révèlent de dangereuses partenaires, et d'abord Florence, chargée des relations publiques dans une galerie.

Robin Renucci (Lafont) et Catherine Leprince (Florence) confèrent aux deux personnages clefs du film une force, une agressivité, qui rejaillissent sur les autres protagonistes. Jacques Bonnaffé, en homosexuel équilibré, mais sevré d'affection, confirme un talent de plus en plus éprouvé. Jean-Pierre Bacri impose sa nonchalance tranquille ; de simples silhouettes comme celles tracées par Florence Giorgetti et Fiona Gélin frappent par l'exactitude du trait.

Jean-Charles Tacchella, remarquable directeur d'acteurs, trace un tableau de la vie parisienne assez cruel, confronte les solitudes, les angoisses. Il fait œuvre de moraliste.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

« GIGOLO », de David Hemmings

Bowie et Marlène

La décadence de l'Allemagne de Weimar, à travers celle d'un jeune aristocrate prussien qui, après une brève participation à la guerre, voit s'écrouler les valeurs familiales et sociales, devient l'amant d'un ancien camarade de combat marchant vers *le nazisme, puis un gigolo pour* dames riches dans un palace berlinois.

L'acteur David Hemmings, qui s'était distingué chez Antonioni *(Blow-up)*, réalisa ce film à Berlin en 1978. Ce fut un tel échec qu'on ne le distribua pas en France. La mise en scène, suite d'illustrations rétro, est d'une affligeante platitude, les personnages féminins – Maria Schell, Kim Novak et même Sydne Rome – *sont caricaturés, et David* Hemmings cabotine dans son personnage de brute perverse guettant la proie masculine qui lui a échappé.

Alors, est-il besoin de voir *Gigolo*, ce ratage brusquement sorti des oubliettes ? Oui, parce que David Bowie, même mal dirigé (c'était son deuxième grand rôle au cinéma), est d'une beauté troublante et traîne le désespoir d'un être déchu, fasciné par le vide et la mort. Oui, parce que, face à lui, Marlène Dietrich, la *baronne recruteuse de gigolos*, apparaît dans deux scènes fantastiques. Ombre maquillée sous une voilette, incarnant en quelques gestes, quelques répliques, la fin d'un monde et d'une culture, Marlène intronise la jeune star Bowie, après lui avoir décerné un brevet de distinction et de bonne éducation.

JACQUES SICLIER.

★ *Voir les films nouveaux.*

PETITES NOUVELLES

■ **ANNULATIONS A CHAILLOT. – En raison des fêtes d'ouverture de l'Année de l'Inde, qui ont lieu entre le Trocadéro et la tour Eiffel, les spectacles du Théâtre de Chaillot sont annulés les 7 et 8 juin : *Ubu Roi* dans la grande salle, *Mille francs de récompense* salle Gémier et *les Aventures du petit père Lapin* dans le grand foyer.**

■ **BALLET PLURIETHNIQUE LIBANAIS. – L'Association des étudiants franco-libanais organise, au profit des étudiants libanais réfugiés en France sans ressources, une soirée de ballets classiques et modernes du Liban (compagnie Haidar) sur le thème de l'histoire de ce pays, jeudi 13 juin et vendredi 14 juin à 20 h 30. UNESCO, salle 1, 7, place de Fontenoy, 75007 Paris. Renseignements : (1) *307-53-57* et 265-62-99. Billets en vente à la FNAC.**

THÉATRE

FEYDEAU CHEZ MOLIÈRE

La douleur ne paie pas

Trois pièces en un acte de Feydeau à la Comédie-Française, jouées le même soir.

Dans la première, un homme hurle de douleur sur le fauteuil du dentiste. Dans la deuxième, une femme se tord de douleur parce qu'elle va accoucher, et, ne sachant plus ce qu'elle fait tant elle souffre, elle force son mari à s'entrer la tête dans un pot de chambre, ce qui peut sembler grotesque sans plus, à le lire comme ça, mais qui en vérité devient douloureux à voir, tant c'est abject et humiliant. Dans la troisième pièce, une *femme s'évanouit* de douleur à la nouvelle brusque que sa mère est morte dans la nuit.

Un ennui pesant

Regarder sans rien faire des gens hurler de douleur, c'est insupportable. Et c'est très probablement cet étalage opiniâtre de douleurs, coup après coup, qui fait qu'au cours de cette soirée Feydeau les spectateurs, et par contagion les acteurs, n'ont pas du tout le cœur à l'ouvrage, à tel point que même d'autres moments moins sinistres, plus guignols, de ces pièces, se traînent dans un pesant ennui.

Feydeau était malade dans sa tête, il souffrait beaucoup lui aussi. Il a su tenir le coup, pendant des années, en fixant son attention sur les tristesses de la vie et en les retournant en fous rires, comme on retourne un gant. Puis il a perdu pied et il s'est laissé boucler, ce qui ne valait pas mieux.

Présenter le même soir trois spectacles de douleurs, *Hortense a dit « Je m'en fous », Léonie est en avance* et *Feu la mère de madame*, c'était trop. Il y a trop de gêne dans la salle, sur la scène. C'est raté. A passer par profits et pertes.

MICHEL COURNOT.

★ Comédie-Française, 20 h 30, en alternance.

SAISON 85-86

A la Comédie-Française : l'entrée de Jean Genet

La saison de la Comédie-Française commence et s'achève par des spectacles comiques. En septembre, une reprise de *Feydeau, comédie en un acte*, en juin, *Un chapeau de paille d'Italie* et *le Bourgeois gentilhomme*. Ces deux derniers spectacles font partie des cinq créations proposées par Jean-Pierre Vincent. Aux côtés du *Menteur* de Corneille, de *la Tragédie de Macbeth* (qui sera créé à Avignon cet été), il faut remarquer l'entrée dans la Maison de Jean Genet avec *le Balcon*, dans une mise en scène de Georges Lavaudant.

Cinq créations, cinq reprises, la balance est équilibrée. Mais la grande innovation de la Comédie-Française sera le retour des soirées littéraires qui avaient été fondées en 1920 par Mme Segond-Weber. Abandonnée par Jacques Toja pour des raisons d'organisation, la tradition est reprise par Jean-Pierre Vincent, qui insiste sur son désir de donner de vraies représentations et non des rendez-vous de salon. Le poète Francis Ponge et un « patchwork » sur La Fontaine seront au programme.

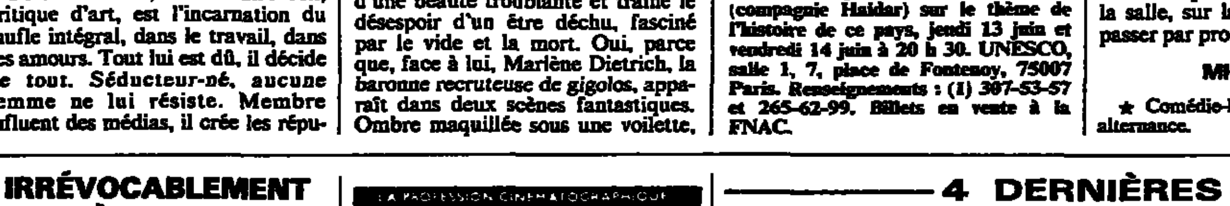
Parce que la Comédie-Française *« appartient à tout le monde »*, la Maison de Molière va voyager. Avec *Fin de partie*, de Beckett, qui sera présentée à Villeurbanne et tournera ensuite en province, et avec *le Misanthrope*, qui aura une nouvelle distribution. On envisage aussi deux collaborations avec le Théâtre de l'Europe : *la Pucelle d'Orléans*, de Schiller, mise en scène par Jean-Pierre Vincent, et *Elvire, Louis Jouvet, 14 février 1940*, montage des leçons de théâtre de Jouvet. Et à Nanterre, dans une mise en scène de Patrice Chéreau, *Quai ouest* de Bernard-Marie Koltès.

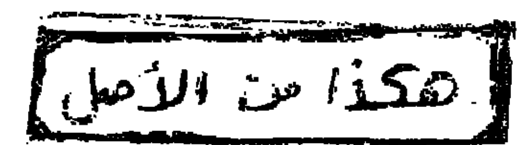
Enfin, deux cinéastes vont intervenir dans la vie de la Comédie-Française. Le premier, Paul Vecchiali, va monter *la Parisienne*, de Becque (hors de la salle Richelieu). Le second, Claude Chabrol, doit réaliser un film sur Molière.

A Chaillot : la fin du cycle Hugo

Antoine Vitez a annoncé le 5 juin, après un rapide hommage au metteur en scène Giorgio Strehler impliqué dans une affaire de drogue (*le Monde* du 5 juin 1985), le programme de la saison 1985-1986 au Théâtre national de Chaillot qu'il dirige depuis cinq ans. Plusieurs points forts : de novembre à janvier, *Lucrèce Borgia* clôturera le « cycle Hugo ». La pièce sera jouée dès cet été à Venise, Florence, Avignon (où, pour la première fois, une réalisation d'Antoine Vitez figurera au Festival), Rome et Athènes. La scénographie de Yannis Kokkos placera les acteurs sur une scène nue, avec pour seul décor un tabouret. *Le Triomphe de l'amour*, ou plutôt *Il trionfo dell'amore* par le Piccolo Teatro de Milan, du 16 au 22 janvier. Du 6 au 28 mars, *Madame de Sade*, spectacle adapté d'un texte de Mishima, traduit par André-Pieyre de Mandiargues, coproduit par la compagnie Aldebert et mise en scène par Sophie Loucachevsky.

Une curiosité : *Alias*, de Martine Drai, qui sera elle-même dirigée par Antoine Vitez. Les enfants ne seront pas oubliés, avec des spectacles de marionnettes – notamment du 9 au 26 avril, *la Tragique histoire de Macbeth* – et du théâtre d'ombres pour les très jeunes (à partir de trois ans), de mai à juin 1986. Parmi les autres spectacles, *Je soussigné cardiaque*, par le Théâtre international de langue française, *Lilliom*, de Ferenc Molnar, *le Parc* de Botho Strauss, *Arlequin poli par l'amour*, de Marivaux, présentée avec *la Tête noire*, de Lesage et d'Orneval, *le Terrain Bouchaballe*, de Max Jacob, ainsi que des lectures de poésie et des débats. Antoine Vitez a aussi annoncé la création d'une revue, *l'Art du théâtre*, vendue 45 F, trois fois dans la saison.





SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'ILE DE SATAN, Arcane (338-19-70), 20 h 30.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, A Déjazet (887-97-34), 22 h 30.

JOURNAL D'ANNE FRANCK, Mogador (285-28-80), 21 h.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Feydeau : comédies en un acte (Hortense a dit : « Je m'en fous » ; Léonie est en avance ; Feu la mère de Madame).

☞ ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Œdipe-Roi.

PETIT-ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Jardin sous la pluie.

☞ TEP (364-80-80), 20 h 30 : Turbulence.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats-rencontres-musée : 20 h 30 : Culture africaine (La fiancée du printemps par Abikou théâtre). Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI, 19 h : les Tribulations de saint Antoine, de T. Zéno, 18 h : Barbara Hammer ; Ciné-immatériaux : 17 h : programme à l'accueil ; 17 h à 20 h : La ville image par image ; Marin Karmitz, éditeur de films à Paris : Voir festivals de cinéma.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 45 : Basler Ballet ; 18 h 30 : Jorge Bolet (piano).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : 50 ans de claquettes (J. Bense et ses danseurs ; P. Calligaris ; S. Guerault).

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 20 h 45 : Fast et Food au théâtre ; 22 h 30 : Renseignements généraux.

AMERICAN CENTER (335-21-50), à 21 h : Red House.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

☞ ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30 : les Amoureux.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Doit-on le dire ?

ATELIER (606-49-24), 21 h : En attendant Godot.

☞ ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Louis-Jouvet : 20 h 30 : les Violettes (dern.).

AUDITORIUM DU XIII[e] (586-84-15), 20 h 30 : Léonie est en avance.

☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☞ CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Place de Breteuil. Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : le Paradis sur terre.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : la Machine infernale ; La Galerie, 20 h 30 : Délicate balance (dern.).

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (280-00-11), 20 h 30 : Chant pour une planète.

☞ CONFLUENCES (387-67-38), 20 h 30 : le Nouveau Cygne de Pierre (dern.).

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 15 : Hiroshima mon amour.

☞ DIX-HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

☞ DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : Play Strindberg.

☞ EDEN-THÉATRE (356-64-37), 21 h : la Jalousie du barbouillé.

☞ ÉPICERIE (724-14-16), 18 h 30 : Si vous saviez messieurs ; 20 h 30 : la Mariée mise à nu par ses célibataires même.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Chez Pierrot.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Shame (la Honte).

☞ ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : Que la terre est basse.

☞ ESSAION (278-46-42), I. 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera. II. 19 h : La dame est folle ou le billet pour nulle part ; 20 h 30 : Exposition. 21 h, sam. 17 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher...

☞ FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple mixte.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

LIERRE-THEATRE (586-55-87), 21 h : Abye-Djessima.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : Métamorphose d'une mélodie. II. 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : K. Valentin.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 21 h : Créanciers.

☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

☞ MARIE-STUART (508-17-80), 18 h 30 : Vingt-huit moments de la vie d'une femme avec « le mort » ; 20 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : Tous aux abris.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Hélène 1927.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), 21 h : Le journal d'Anne Franck.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : Mangeront-ils.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme ; II. 21 h 15 : la Part du rêve.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double foyer.

☞ QUAI DE LA GARE (585-88-88), 21 h : En direct.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39), 20 h 30 : Ruy Blas.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

☞ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos ; Herculanum Express.

☞ TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Du dac au dac.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Astro Follies show.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Animal de l'aube.

☞ TH. DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.

☞ THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : la Nuit et le Moment ; 22 h : Relax.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : le Triomphe de l'amour. Petite salle, 20 h 30 : le Voyage sans fin.

☞ THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : la Collection.

THEATRE 33 (874-70-56), 20 h 15 : Une soirée presque comme les autres.

☞ LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac ; 20 h 30 : Logomachie ; 22 h 30 : Carmen Cru.

Vendredi 7 juin

UNION (278-47-74), 20 h 30 : Ici ou ailleurs.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to Baby ; 22 h 30 : Crazy Cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 22 h : Riez, riez, profitez-en...

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte ; 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (357-05-35), 20 h 30 : le Livre des sept scènes + C[ie] Atlani.

PALAIS DES CONGRÈS (266-20-75), 20 h 30 : Carmen.

THÉATRE DU JARDIN (745-23-72), 20 h 30 : Camisa Verde E Branco.

Opéra

PALAIS OMNISPORTS DE BERCY (342-01-23), 20 h : Turandot.

Les opérettes

THÉATRE DE PARIS (874-10-75), Petite salle, 21 h : L'Amfiparnaso.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. S. Ozawa (Berlioz, Tchaïkovski, Beethoven).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. R. Frubbeck de Burgos (Gluck, Schumann, Debussy...).

Eglise américaine, 20 h : Name (Calkins, Jaggard, Lippe...).

Cirque d'Hiver, 20 h 45 : Ensemble vocal J.-P. Loré, dir. J.-P. Loré (Orff, Xenakis, Ohana).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : T.-O. Thompson, J. Cohen (Poulenc, Menotti, Haendel...).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : Bach et son temps.

La Table verte, 22 h : S. Demoul, I. Veyrier, Ch. Roca (Brahms, Berger, Zenlinsky...).

Lucernaire, 20 h : P. Le Bosco (Villa-Lobos, Ponce, Murail).

Festival de l'Ile-de-France

(720-23-87)

L'HAY-LES-ROSES, parc de la Roseraie, 18 h 30 : Orchestre de chambre, P. Menet (Pergolèse, Bach, Scarlatti...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Cannes 85 (Quinzaine des réalisateurs) : 19 h, l'Amour au sommet des pyramides, de A. El Tayeb ; 21 h, Dance with a stranger, de M. Newell.

BEAUBOURG (278-35-57)

Classiques du cinéma mondial : 17 h, The Foreman went to France, de Ch. Frend ; 19 h, Cent jours du cinéma espagnol : Pascal Duarte, de R. Franco.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-Egyptien) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Cluny Palace, 5[e] (354-07-76) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (544-43-14) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21). – V.f. : Berlitz, 2[e] (742-60-33).

A. K. (Fr.) : Olympic petite salle, 14[e] (544-43-14) ; Club de l'Etoile, 17[e] (380-42-05).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2[e] (742-97-52) ; Lucernaire, 6[e] (544-57-34) ; George-V, 8[e] (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52).

ANTARCTICA (Jap.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11[e] (700-89-16).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15[e] (554-46-85).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Grand Pavois, 15[e] (554-46-85).

BABY (A.). – V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Napoléon, 17[e] (267-63-42).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3[e] (772-94-56) ; Grand Pavois, 15[e] (554-46-85) ; Boîte à films, 17[e] (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19). – V.f. : Français, 9[e] (770-33-88) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24).

BORN TO BE BAD (A., v.o.) : Mac Mahon, 17[e] (380-24-81.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Quintette, 5[e] (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8[e] (561-94-95) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19).

BROTHER (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14[e] (327-95-94).

LA CAGE AUX CANARIS (Sov., v.o.), Cosmos, 6[e] (544-28-80).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17[e] (380-30-11).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5[e] (325-78-37) ; studio Galande, 5[e] (354-72-71).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6[e] (633-10-82) ; UGC Rotonde, 6[e] (574-94-94) ; Publicis Matignon, 8[e] (359-31-97).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : George-V, 8[e] (562-41-46).

DÉTECTIVE (Fr.) : UGC Odéon, 6[e] (225-10-30) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (544-43-14).

EIJANAIKA (Jap., v.o.) : Olympic, 14[e] (544-43-14).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; *Espace Gaîté, 14[e]* (327-95-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George V, 8[e] (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; St-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18) ; 14 Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5[e] (326-79-17).

LE FIL DU RASOIR, (A., v.o.) : UGC Normandie, 8[e] (563-16-16).

LE FLIC DE BEVERLY-HILLS (A., v.o) : *Olympic Luxembourg, 6[e]* (633-97-77) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Biarritz, 8[e] (562-20-40). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2[e] (233-67-06) ; Paris Ciné, 10[e] (770-21-71).

LE FOU DE GUERRE (Franco-Italien) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

GIGOLO (RFA/USA, v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; UGC Danton, 6[e] (225-10-30) ; UGC Normandie, 8[e] (563-16-16) ; Parnassiens, 14[e] (325-21-21). – V.f. Rex, 2[e] (236-83-93) ; Miramar, 14[e] (320-89-52).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Capri, 2[e] (508-11-69).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17[e] (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11[e] (700-89-16).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (Hsp.), 14[e] (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00).

LADY HAWKE, LA FEMME DE LA NUIT (A., v.f.) : Espace Gaîté, 14[e] (327-95-94).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Capri, 2[e] (508-11-69) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3[e] (272-94-56) ; UGC Marbeuf, 8[e] (561-94-95).

MASK (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Saint-Michel, 5[e] (326-79-17) ; Saint-Germain Studio, 5[e] (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Ambassade, 8[e] (359-36-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; v.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Images, 18[e] (522-47-94).

LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.) : George V, 8[e] (562-41-46).

MISHIMA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5[e] (633-63-20) ; Paris, 8[e] (359-53-99) ; Bienvenue Montparnasse, 15[e] (544-25-02).

MOJADO POWER (Mex., v.o.) : Latina, 4[e] (278-47-86).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9[e] (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Bonaparte, 6[e] (326-12-12) ; UGC Rotonde, 6[e] (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8[e] (562-20-40).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : République Cinéma, 11[e] (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8[e] (561-94-95).

PARKING (Fr.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Rex 12[e] (236-83-93) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; UGC Montparnasse, 6[e] (574-94-94) ;

LES FILMS NOUVEAUX

ASSOIFFÉ, film indien de Guru Dutt (v.o.) : St-André-des-Arts, 6[e] (326-80-25) ; Delta, 9[e] (878-02-18) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (544-43-14).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE, film brésilien d'Hector Babenco (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Olympic St-Germain, 6[e] (222-87-23) ; UGC Odéon, 6[e] (225-10-30) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; UGC Biarritz, 8[e] (562-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). – V.f. Gaumont Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; UGC Montparnasse, 6[e] (574-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Athéna, 12[e] (343-00-65) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

L'ENFER EN QUATRIÈME VITESSE, film américain d'Antony M. Dawson (V.f.), Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8[e] (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnoss, 14[e] (327-52-37) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).

ESCALIER C, film français de Jean-Charles Tacchella : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Paramount Mercury, 8[e] (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Passy, 16[e] (288-62-34).

STARFIGHTER, film américain, de Nick Castel (v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; *Paramount Odéon, 6[e]* (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Gaumont Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Bastille, 11[e] (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Gambetta, 20[e] (636-10-96).

DES « TERRORISTES » A LA RETRAITE, film français de Mosco : 14 Juillet Racine, 6[e] (326-19-68).

Y A PAS LE FEU, film français de Richard Balducci : Paramount City Triomphe, 8[e] (562-45-76) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Bastille, 11[e] (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15[e] (579-33-00).

SPECTACLES

George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.o., Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; UCG Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UCG Rotonde, 6e (574-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UCG Biarritz, 8e (562-20-40) ; UCG Boulevard, 9e (574-95-40) ; UCG Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UCG Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UCG Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

ROCK, ROCK, ROCK (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SÉRIE NOIRE POUR UNE NUIT BLANCHE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Ermitage, 18e (563-16-16) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Monte Carlo 8e, (225-09-83) ; Olympic, 14e (544-43-14).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos (H.sp.), 14e (327-52-37).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STEAMING (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SUBWAY (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

TERMINATOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TOXIC (A., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-46-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-84-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 5e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

COMMUNICATION

A STRASBOURG

NRJ, non autorisée organise une manifestation de soutien

« NRJ Strasbourg interdite » ? C'était le titre d'un placard publicitaire publié dans plusieurs quotidiens, jeudi 6 juin, sur lequel la radio franchisée, se prévalant d'un avis favorable de la commission Galabert, protestait contre un refus d'autorisation de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle et appelait à une manifestation de ses auditeurs pour le samedi 8 juin (1). « *Cherche-t-on à sacrifier la station la plus populaire de Strasbourg ?* », interroge NRJ, qui fait allusion ainsi à de récents sondages la plaçant en tête des stations les plus écoutées de la région. « *Au profit de qui ?* », continue la radio, dont les responsables font remarquer que leur interdiction bénéficierait largement à Radio-Nuée bleue, la station du quotidien *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, malmenée par les sondages et la publicité depuis la création de NRJ.

Le 15 mai, la Haute Autorité a adressé une lettre à NRJ-Strasbourg — comme à plusieurs autres radios — lui signifiant un refus d'autorisation motivé par le « *nombre limité de fréquences dans le département* », le « *nombre* » et les « *caractéristiques* » des projets en présence. La libération récente de la bande 100-104 MHz ayant dégagé deux fréquences précieuses dans cette région frontalière inondée de radios étrangères, le choix de la Haute Autorité était, il est vrai, délicat et s'est porté sur Judaïca et Radio-Média Plus (liée au *Nouvel Alsacien*) dont les autorisations doivent paraître au *Journal officiel*.

La commission Galabert faisait savoir jeudi que, contrairement aux affirmations de NRJ Strasbourg, « *aucun avis favorable n'a été donné à une telle radio et aucun dossier n'a jamais été déposé sous cette appellation* ». Un changement d'identité est, en effet, intervenu il y a quelques mois avec le franchisage de Strasbourg FM — qui, elle, a obtenu un avis favorable « *en attente d'une fréquence* » — rebaptisée NRJ Strasbourg.

« *C'est injuste, inadmissible*, déclare M. Alain Bauer, le directeur de NRJ Strasbourg, *de briser une petite entreprise de sept salariés qui fait un chiffre d'affaires de 400 000 francs par mois quand il lui en faudrait 70 000 francs pour être simplement viable.* » La radio prépare donc la manifestation de samedi sur le thème, lancé à l'antenne par Johnny Hallyday : « *Ne tuez pas la liberté !* » *Une façon d'entretenir, une fois de plus, la confusion et d'esquiver les questions, pourtant essentielles aujourd'hui, tournant autour du franchisage, des réseaux et de la marge — étroite — de manœuvre dont dispose la Haute Autorité pour faire appliquer ses décisions.*

A.Co.

(1) S'estimant menacée par une « suspension » décidée par la Haute Autorité, NRJ Paris avait déjà organisé, samedi 8 décembre, une manifestation rassemblant plusieurs dizaines de milliers de personnes.

LE FILM SUR LE GROUPE MANOUCHIAN

Protestations et pétition à Antenne 2

Plusieurs syndicats de réalisateurs et personnels d'Antenne 2, dont la CGT, FO, la CGC, le SNJ et le Syndicat des réalisateurs et créateurs de télévision (SRCT), viennent de demander au PDG de la chaîne, M. Jean-Claude Heberlé, de réunir le conseil d'administration « *seul compétent* » en ce domaine pour reprogrammer dans les meilleurs délais le film *Des terroristes à la retraite*.

Ils estiment pour la plupart que la manière dont ce film a été déprogrammé s'apparente à un « *acte de censure* ». La CFDT, sans demander expressément une reprogrammation, s'est élevée pour sa part contre « *l'abandon de pouvoir* » consenti à cette occasion par le PDG et rappelle que, selon la loi, « *la communication audiovisuelle est libre* ». Le SRCT, qui a adressé une lettre de protestation à la Haute Autorité, en appelle au président de la République afin de « *faire annuler ce dangereux et fâcheux précédent de censure* ».

Une pétition a d'autre part été signée par cent vingt-cinq réalisateurs de cinéma et de télévision. Une réunion du conseil d'administration d'Antenne 2 devrait se tenir le mardi 11 juin.

CANAL PLUS FAIT ARRÊTER LA FABRICATION DE SES DÉCODEURS

La société Canal Plus a demandé, il y a trois semaines, à ses fournisseurs d'arrêter la fabrication des décodeurs nécessaires à la réception de sa chaîne sur les postes de télévision, apprend-on à la Compagnie générale de constructions téléphoniques (CGCT). Canal Plus avait commandé au total 900 000 décodeurs, soit 600 000 au groupe Philips et 300 000 à la CGCT. Les livraisons devaient s'étendre de 1984 à 1986.

La chaîne télévisée se trouve actuellement avec un stock d'environ 300 000 décodeurs qu'elle n'arrive pas à placer auprès des particuliers ; 650000 appareils lui ont été livrés par les industriels. Ceux-ci recevront un dédit de plusieurs millions de francs de la part de Canal Plus.

● *Poursuite de la grève à* Midi libre. — Pour la quatrième journée consécutive, le quotidien de Montpellier *Midi libre* n'a pu paraître ce vendredi 7 juin en raison d'une grève observée par le Syndicat du Livre CGT. La mise à pied d'un délégué syndical est à l'origine de cet arrêt de travail (*le Monde* du 6 juin). Les négociations engagées ont buté sur le problème des sanctions, le Livre-CGT réclamant leur levée totale et la direction les assortissant du sursis, apprenait-on jeudi auprès des deux parties.

● « *Cette semaine* » *(Grenoble) cesse de paraître.* — L'hebdomadaire grenoblois *Cette semaine*, qui avait suspendu sa parution il y a un mois en donnant rendez-vous à ses *lecteurs le 5 juin, a finalement* renoncé. Après quatorze numéros, le tirage n'atteignait que 6300 exemplaires. L'équipe rédactionnelle a tenté vainement de trouver de nouveaux partenaires. Les négociations engagées avec deux groupes financiers n'ayant pu aboutir, la société éditrice de *Cette semaine* a estimé que les conditions d'une reprise de la parution ne sont pas actuellement réunies. Rappelons que *Ville ouverte*, autre hebdomadaire grenoblois lancé il y a une dizaine d'années, avait connu le même sort.

● *Journées d'information sur la redevance.* — Le service de la redevance de l'audiovisuel (TV et magnétoscope) organise, à la Maison de la radio, du 17 au 29 juin, des Journées d'information sur la redevance, avec le concours du secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication. La rentrée de cette taxe, on le sait, connaît quelques difficultés (*le Monde* du 17 avril), alors que les sociétés de l'audiovisuel sont guettées par l'asphyxie financière.

Pendant ces deux semaines, du lundi au samedi, de 10 h à 18 h, dans le hall principal de la Maison de la radio (116, avenue du président Kennedy, 75016 Paris), des agents de service seront à la disposition du public pour lui fournir des renseignements et « *procéder à d'éventuelles régularisations de situations* ».

LES NOUVELLES TÉLÉVISIONS

M. FITERMAN (PCF) : un « non catégorique » aux chaînes nationales privées

Le Parti communiste français poursuit son offensive tous azimuts contre le pouvoir socialiste. Au cours d'une conférence de presse réunie jeudi 6 juin à Paris, M. Charles Fiterman, secrétaire du comité central, a vivement attaqué la création de chaînes nationales privées de télévision. Le rapport Bredin, a-t-il notamment déclaré, « *c'est en quelque sorte le loup déguisé en grand-mère. Le secteur privé ne tardera pas à exiger toute la place* ». Ce serait à ses yeux « *mettre le doigt dans un engrenage qui conduit au démantèlement du service public audiovisuel* ».

Pour le PCF, le postulat selon lequel « *la télévision privée, c'est la liberté de choix, la liberté des programmes, est une affirmation totalement trompeuse* ». « *Ouvrir comme jamais la communication audiovisuelle à la loi de l'argent*, a déclaré M. Fiterman, *c'est uniformiser et appauvrir les programmes. C'est sacrifier les productions françaises de qualité au bénéfice des sous-produits américains bradés à profusion. C'est rendre les puissances d'argent et les forces gestionnaires du capitalisme directement maîtresses de l'information.* » Accusé : le pouvoir socialiste qui « *espère assurer dans ce cadre à un Parti socialiste « roulant » pour le capital la tutelle de l'une des deux chaînes privées* ». C'est donc « *catégoriquement non* ».

Pour autant, le PCF déclare ne pas rejeter « *l'initiative privée* ». Mais il souhaite qu'elle s'exerce dans la production des nouvelles technologies, des services, dans les banques de données ou les programmes, ainsi que dans la télévision locale.

La politique des communistes dans la communication audiovisuelle s'articule autour de deux axes : le renforcement du service public et le plan câble. Ils proposent que les moyens du service public soient renforcés (avec une augmentation de la redevance et l'élargissement des recettes publicitaires). N'étant pas « *pour la multiplication déraisonnable des chaînes* », ils souhaitent que Canal Plus « *soit diffusé en clair nationalement et devienne une chaîne publique* », en retrouvant sa vocation primitive de « *chaîne de cinéma et de la formation* ». Un effort plus important devrait être accompli en faveur d'une « *production française de qualité* ».

Le PCF confirme, d'autre part, que le plan câble est selon lui « *une entreprise déterminante pour l'avenir du pays, une chance à ne pas manquer* ». « *L'option en faveur du câblage en fibre optique doit donc être réaffirmée au lieu de privilégier la télé hertzienne et le satellite* », a notamment déclaré l'ancien ministre des transports. Les télévisions hertziennes locales peuvent être envisagées « *comme une préfiguration de l'utilisation du câble* » ; les collectivités publiques devraient en avoir la maîtrise ; c'est la doctrine constante du PCF en la matière.

M. Charles Fiterman a en outre attaqué le contenu informatif des chaînes du service public. Pour les communistes — ils n'ont pas voté la loi de 1982 qui a délivré les chaînes de la tutelle du pouvoir, — « *la télévision est devenue une branche de l'appareil de l'Etat, un instrument de domination. Le pluralisme y est exclu, l'anticommunisme y règne en maître* ». M. Fiterman constate qu'entre les principes de la loi (l'autonomie) et « *les faits, les pratiques* », « *il y a un écart, pour ne pas dire un abîme* ». Il « *n'excuse pas* » les responsables des chaînes, mais il estime aussi qu'il y a « *une volonté politique* » qui conduit à « *une information à sens unique, à un anticommunisme de plus en plus direct et insupportable* ».

● *Le Syndicat national des télévisions privées* (SNTP), qui affirme regrouper actuellement seize projets de télévision émanant pour la plupart de radios locales privées, se déclare « *globalement satisfait de l'esprit général du rapport Bredin* ». Le syndicat tient cependant à émettre quelques souhaits et préconise : l'existence d'au moins une soixantaine de stations de télévision indépendantes dans des économies et des formats diversifiés et la transformation des « *fenêtres horaires* », proposées comme obligatoires dans le rapport, en « *simples décrochages des chaînes nationales ou régionales, à des horaires négociés entre les parties prenantes* ».

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 7 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Le jeu de la vérité : Serge Gainsbourg.
Emission de Patrick Sabatier.

22 h Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée.

22 h 15 Les grands succès de la scène : Messieurs les Ronds-de-cuir.
De Georges Courteline. Mise en scène R. Santon. Avec B. Charlan, P. Charras, J.P. Fragnaud... (redif.).
Des employés subalternes ou supérieurs, des chefs tatillons et en petites lunettes rondes dans un bureau. Une satire de la vie administrative, des caractères excessifs d'un monde bizarre : du Courteline.

23 h 45 Journal.

0 h C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Journal.
Au cours du journal seront diffusées les premières images de la soirée franco-indienne.

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon. Avec C. Nobel, L. Merenda.
Sabotage à la Dépêche Républicaine. Florence retrouve sa fille devenue la maîtresse de Travers...

21 h 35 Soirée franco-indienne.
Présentée par Patrick Lecocq et P. Blanc-Francard inaugurée par le président de la République et le premier ministre indien.
Paris fête l'Inde. En direct, de la tour Eiffel au Trocadéro, le mois (fête d'ouverture de « l'Année de l'Inde ») ; spectacles de tous genres, procession d'éléphants et de dromadaires, feux d'artifice, etc.

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : Charulata.
Film indien de S. Ray (1964), avec M. Mukerjee, S. Mukherjee, S. Chatterjee (v.o. sous-titrée, noir).
A Calcutta, en 1879, une femme, négligée par son mari qui finance et dirige un journal politique, se découvre une vocation littéraire, grâce à un jeune parent venu la distraire. Tiré d'une nouvelle de Rabindranath Tagore, ce film, resté longtemps inédit en France, recrée le temps de la renaissance culturelle au Bengale contre la domination britannique et raconte une belle histoire d'amour qui reste feutrée.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série Agatha Christie : La fille du pasteur.
Réal. P. Annett. Avec F. Annis, J. Warwick, J. Booker...
Incidents effrayants dans une maison de campagne isolée. Monica, fille de pasteur, appelle illico Tommy et Tuppence. Ce manoir est-il hanté ?

21 h 30 Vendredi : Poitiers, questions sur un fait divers.
Magazine d'André Campana et Igor Barrère. Une enquête de J.-C. Deniau et G. Bonopéra, réal. G. Poitou.
Le 30 octobre 1984, Nicole Berneron, trente-cinq ans, mourait sur la table d'opération du service ORL de l'hôpital de Poitiers. Le 7 novembre, deux médecins étaient inculpés d'assassinat. A partir de ce drame, l'équipe de « Vendredi » en direct de Poitiers, traite les problèmes de fonctionnement et de responsabilités dans le milieu hospitalier. Cette émission, illustrée par quatre reportages, sera suivie d'un débat réunissant médecins, magistrats et journalistes.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Décibels de nuit.
Emission de rock de J.-L. Janeir.
Avec Daho, Ghetto, Blaster, Sapho...

23 h 30 Série : De la fumée sans feu.

23 h 35 Prélude à la nuit.
« Sonate » (1er et 3e mouvement), de Purcell, interprétée par le Quintette de cuivres des Philharmonistes de Châteauroux.

23 h 45 Port-Grimaud : un rêve réalisé.
De F. Reichenbach.
Portrait de la cité lacustre imaginée et créée par l'architecte F. Spoerry.

0 h Le grand écran de l'industrie : Mémoires pour les temps futurs. Emission de l'Aérospatiale.
Au Musée de l'air du Bourget.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h, Série documentaire : les médias peintres ; 17 h 14, Woody Woodpecker ; 17 h 20, Sacha d'hier, Guitry d'aujourd'hui ; 17 h 50, Jazz off ; 18 h, Action ; 18 h 55, Atout pic ; 18 h 58, La folie des bêtes ; 19 h 15, Informations.



CANAL PLUS

20 h 35, Superstars ; 21 h 5, la Flambeuse, film de R. Winberg ; 22 h 45, Sex shop, film de C. Berri ; 0 h 25, Manuela, film de M. Dugan ; 2 h, Carmen, film de C. Saura ; 3 h 40, l'Homme blessé, film de P. Chéreau ; 5 h 10, Téléfilm : le Duel des héros.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 La Villette, chantier II, ou « l'esprit est de la nature d'un acte » (Paul Valéry).

21 h 30 Black and blue : visite de Paris.

22 h 30 Nuits magnétiques : ballade indienne.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : « Don Quichotte », variations fantastiques sur un thème chevaleresque, de R. Strauss, « Atmosphères » de Ligeti, « Taras Boulba » rhapsodie pour orchestre de Janacek par l'Orchestre national de France, dir. G. Kuhn, sol. H. Derrien, violoncelle.

22 h 20 Les soirées de France-Musique.

Les programmes du samedi 8 et du dimanche 9 juin se trouvent dans « le Monde Loisirs »

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Brigitte LEMERCIER
et
Jean-Pierre SALTIEL
sont heureux de faire part de la naissance de

Jérémy.

Paris, le 4 juin 1985.

7, rue de l'Alboni, Paris-16e.

– Catherine HOLLANDE
et José HERNANZ, son époux,
ont la joie d'annoncer, avec Julian, la naissance, le 6 mai 1985, de

Nicolas-Lawrence.

115 Theo. Fremd. Ave.
RYE N.-Y. 10580 USA.

Mariages

– Françoise HOFMANN
et
Denis YOW

ont la joie de faire part de leur mariage, célébré à Locronan, le 18 mai 1985.

– M. Gérard SCHMIDER
et Mme Anne MAISONNEUVE
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants :

Denis avec Mlle Velma YOUNG
et Catherine
avec M. Marc LARDREAU.

16, rue des Vallées,
91800 Brunoy.
19, villa du Petit-Parc,
94000 Créteil.
Murrells Inlet 29577 USA.
91760 Itteville.

Décès

– Mme André Balandier,
Le professeur et Mme Georges Balandier
et leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Balandier
et leurs enfants et petit-fils,
M. Michel Balandier,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André BALANDIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire
et croix de guerre 1914-1918.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité en l'église de Saint-Loup-sur-Semouse (Haute-Saône), le 1er juin 1985.

89, avenue Anatole-France,
93140 Bondy.

– On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Maurice-Pierre BÉNASSY,
membre
de la Société psychanalytique de Paris,

survenu le 4 juin 1985.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 6 juin, à Monthou-sur-Cher (Loir-et-Cher).

– Le directeur, le personnel,
Les professeurs et les élèves
de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts,
ont la tristesse de faire part du décès de

Robert CASSANAS,
sous-directeur,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
officier
de l'ordre des Arts et Lettres,

survenu le 5 juin 1985.

Le service religieux aura lieu le samedi 8 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, à Paris-1er.

– La dépouille mortelle de

M. Georges DEVEREUX,
ancien directeur d'études
à l'Ecole des hautes études
en sciences sociales,

sera incinérée le 10 juin 1985, à 8 h 30, au crématoire du Père-Lachaise.

De la part de
Sa sœur,
Docteur Ilona V. Cernat
et son mari,
POB 3640, 59325 Bat Yam (Israël).
Son neveu,
Professeur Michaël Gbil
et sa famille, New-York, Paris.
110 Bleecker, New-York, N.-Y. 10012 (USA).
(*Le Monde* du 5 juin.)

– Ses amis et anciens élèves

ont la profonde tristesse de faire part du décès, le 29 mai 1985, de

Georges DEVEREUX.

Il sera incinéré le lundi 10 juin, à 8 h 30, au columbarium du Père-Lachaise.

Déclaration d'absence
Cabinet Catherine Richard, avocat
8, square de Port-Royal, 75013 Paris
M. Jean-Claude EBERHARD a déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Bobigny une requête pour voir déclarer l'absence de Mme Catherine Schvoerer, épouse Eberhard, née le 15-7-1865 à Brouderdorff (57) demeurant en dernier lieu à Aubervilliers (93), 94, rue du Fort, qui n'a pas reparu à son domicile depuis juin 1940.
Pour extrait.

– Mme V. Jankélévitch,
Eric et Sophie Spitz,
née Jankélévitch,
Et leurs familles,
nous prient d'annoncer le décès de

Vladimir JANKÉLÉVITCH.

La levée du corps aura lieu, le lundi 10 juin à 15 h 30, à son domicile.
L'inhumation aura lieu, à 16 h 15, au cimetière de Châtenay-Malabry.

1, quai aux Fleurs, Paris.
(*Lire page 13.*)

– Frédérique Dubois,
Pierre Junqua
Et Jean Junqua,
font part du décès de

M. Paul JUNQUA,

survenu le 4 juin, à l'âge de soixante ans.

Les obsèques ont eu lieu dans une stricte intimité, à Venelles, le 6 juin 1985.

33, hameau des Logissons,
13770 Venelles.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Pierre LE GENDRE,
née Suzanne Dalmas,

survenu à Neuilly-sur-Seine, le 2 juin 1985, dans sa quatre-vingt-septième année.

De la part de

M. et Mme Michel Le Gendre,
Mlle Christiane Le Gendre,
M. et Mme Gérard Le Gendre,
ses enfants,
M. et Mme Antoine Piot
et leurs filles,
MM. Eric, Antoine et Martin Le Gendre,
Mlles Frédérique, Sophie et Delphine Le Gendre,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Des familles Dalmas et Le Gendre.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

33, rue Charles-Laffitte,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Ses collègues de l'université Paris-Sud, profondément émus, font part du décès de

Witold LIPSKI,
professeur d'informatique à Orsay,
directeur de recherche
à l'Académie des sciences de Pologne,

survenu le 30 mai 1985.

LRI, bâtiment 490,
Université Paris-Sud,
91405 Orsay.

– Nous apprenons le décès, survenu le lundi 3 juin 1985 à Paris, du

général (CR) Henri LORILLOT,

grand-croix de la Légion d'honneur,
dont les obsèques seront célébrées, dans l'intimité familiale, au cimetière principal de Nevers, samedi 8 juin à 11 h 30.

[Né le 18 août 1901 à Bourges, ancien saint-cyrien, Henri Lorillot a servi au Maroc, puis à Amiens et à Bar-le-Duc au début de la seconde guerre mondiale avant d'être versé, en août 1940, à la commission d'armistice à Paris comme jeune commandant. En 1941, il commande un bataillon de tirailleurs tunisiens et devient, en 1943, officier de liaison auprès de la Ire armée britannique. Affecté à l'état-major général français à Alger, puis en Grande-Bretagne, le colonel Lorillot commande le 2e régiment étranger d'infanterie en Indochine entre 1945 et 1947. En 1949, avec le grade de général de brigade, il est commissaire de la République et commandant du Centre-Annam et des Hauts-Plateaux.

Rentré en métropole, Henri Lorillot commande la division d'Oran, en Algérie, en 1951 et, promu général de division, il est chef d'état-major chargé des plans d'opérations au commandement suprême des forces alliées en Europe. En juin 1955, il est nommé à la tête de la Xe région militaire à Alger avant d'être appelé, avec le rang de général de corps d'armée, au poste de commandant supérieur interarmées en Algérie. En décembre 1956, il est nommé chef d'état-major de l'armée de terre, poste qu'il continuera d'occuper en 1958, à l'arrivée du général Charles de Gaulle au pouvoir, et qu'il cumulera avec les fonctions de chef d'état-major général des forces armées, inspecteur général des forces armées et président du comité des chefs d'état-major, laissées vacantes par la démission du général Ely. En juin 1958, il demande à être versé dans la deuxième section (réserve).

Entre 1967 et 1975, le général Lorillot a, comme administrateur, représenté le ministère des armées à la régie Renault.]

– La comtesse Pierre Paszkiewicz,
Mme Nadine Paszkiewicz,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Luis de Azcarate
et leurs enfants,
Le baron et la baronne de Bussierre
et leurs filles,
ont la douleur de faire part du décès du

comte Pierre PASZKIEWICZ,
colonel de l'armée de l'air (ER),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre TOE,
Saint-Cyr, promotion du Souvenir,

endormi dans la paix du Seigneur, le 5 juin 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Bussy (Cher), le samedi 8 juin, à 15 h 30.

La Pajaude, Nizerolles,
18130 Dun-sur-Auron.

Remerciements

– Devant l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Bob REYFTMANN,

Mme Bob Reyftmann,
ses enfants, petits-enfants,
Leur famille et proches,

profondément émus, adressent à tous leurs sincères remerciements.

Communications diverses

– L'Association des Français libres donnera son cocktail, organisé au profit de ses œuvres sociales, le mercredi 12 juin 1985 à partir de 18 heures, dans le parc de l'hôtel de Brienne, résidence du ministre de la défense, 14, rue Saint-Dominique, Paris-7e. Métro Solferino. Parking. Entrée : 100 F.

– Le Père Goldstain, bénédictin aux relations judéo-chrétiennes dans le diocèse de Paris, donnera le 13 juin, à 20 h 30, 81, rue de la Plaine (20e), une conférence sur « La vocation d'Abraham et la vocation du peuple d'Israël ». Renseignements : Amitié judéo-chrétienne de France, 38, rue des Amandiers. Tél. : (1) 358-71-62.

– Le dimanche 9 juin à 10 h 30, en l'église Saint-Eugène, 4 *bis*, rue Sainte-Cécile, Paris-9e, aura lieu un « hommage eucharistique » : messe du Saint-Sacrement du Corps et du Sang du Christ avec procession extérieure et bénédictions du Saint-Sacrement aux reposoirs, chants sacrés dédiés au Saint-Sacrement.

– Le Cercle républicain recevra, mercredi 12 juin, à 18 h 30, M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, qui présentera « Dix volontés pour le renouveau ». S'inscrire au Cercle républicain, 5 avenue de l'Opéra. Tél. (1) 260-60-95. Cocktail débat. 100 F par personne.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-I, lundi 10 juin, à 10 heures, salle 326, Mlle Monica Thérèse Richter : « L'œuvre artistique et scientifique de Charles Lapicque. »

– Université Bordeaux-III, lundi 10 juin à 14 heures, salle des Actes, M. Simplice Ambiana : « La production poétique en France de 1580 à 1610 (inspiration, écriture et signification). »

– Université de Paris, mercredi 12 juin, à 9 heures, salle Louis-Liard, M. Daniel Serceau : « Jean Renoir – La sagesse du plaisir. »

– Université Paris-III, jeudi 13 juin à 9 heures, salle Bourjac, M. Abdellah Boumiz : « Edition critique du Kitab Al-Fihrist d'Abu Ja Far Al-Tusi. »

– Université Paris-I, vendredi 14 juin à 14 h 15, salle L.-Liard, M. Jean-Pierre Paulvast : « Relief, érosion différentielle et morphogenèse dans un bourrelet montagneux de haute latitude : Lofoten, Vesteralen et Sogn-Jotun (Norvège). »

– Université Paris-I, samedi 15 juin à 14 heures, amphithéâtre Turgot, Mme Elise Marienstras : « Les origines du nationalisme américain : 1763-1789. »

– Université Paris-IV, samedi 15 juin à 14 heures, salle des Actes, M. Michel Patillon : « Le corpus d'Hermagène. Essais critiques sur les structures linguistiques de la rhétorique ancienne, accompagnés d'une traduction du corpus. »

– Université Paris-III, samedi 15 juin à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Jacqueline Brunet (née Guybon) : « Langue, culture et société dans l'Italie du seizième et du vingtième siècles. »

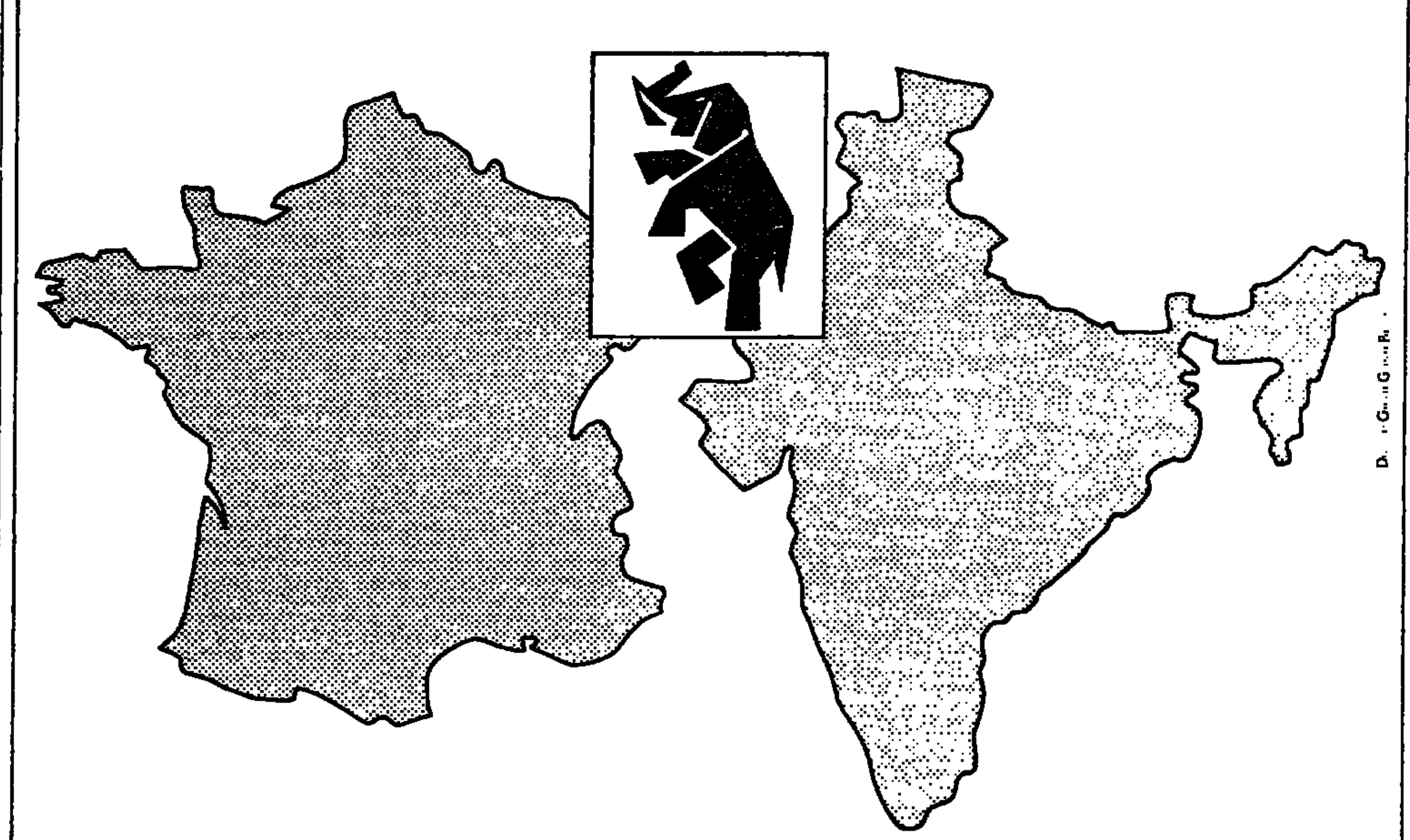
– Faculté des lettres et sciences humaines de l'université Lille-III, samedi 15 juin à 14 heures, amphithéâtre du Kino : « Analyse phénoméno-structurale dans l'étude psychologique des alcooliques : l'expérience de la cure et l'apport des poètes. »

– Université Paris-IV, lundi 24 juin, à 9 h 30, salle Louis-Liard, Mme Janine Cizeron : « Le violon dans la vie musicale à Lyon sous l'Ancien Régime. »

– Université Paris-III, vendredi 28 juin, à 9 h 30, salle Bourjac, M. Alain Vaillant : « Perpétuation des œuvres littéraires françaises du passé et leur réception par la critique non universitaire (1961-1970). »







INFORMATIONS « SERVICES »

SUSPENDU JUSQU'A LA FIN JUILLET

Le Loto sportif cherche une nouvelle formule

Lancé le 20 avril dernier, avec l'objectif de procurer des ressources financières au mouvement sportif, le Loto sportif est toujours à la recherche de sa formule définitive.

Après le cinquième tirage, consacré aux Internationaux de France de tennis, une pause va être observée afin de permettre au jeu de partir sur de nouvelles bases, à la fin du mois de juillet. Les tirages sur le championnat de France et le Tour de France cycliste sont annulés. En revanche, le tirage sur le Grand Prix de France de formule 1 du 7 juillet pourrait être maintenu dans la forme actuelle pour assurer une certaine continuité du jeu.

Cette solution a été adoptée après la réunion de la commission de l'éthique, le 5 juin, qui s'est inquiétée de la diminution du nombre de parieurs pour les troisième et quatrième tirages. Après avoir validé 1,2 million de bulletins pour le tirage sur les résultats du Grand Prix de formule 1 du Portugal, puis 1,8 million sur les résultats des championnats de France de football et de rugby, les organisateurs du jeu n'ont eu que 1 million de parieurs, puis 600 000 pour les troisième et quatrième tirages, où il était demandé de trouver des scores.

« *La complexité des questions a découragé les parieurs* », nous a déclaré M. Nelson Paillou, président du Comité national olympique (CNOSF) et premier intéressé par la bonne marche du jeu. « *La Société du Loto a été obnubilée par les gros rapports, et a rendu le questionnaire de plus en plus dur. Il est vrai que le Totocalcio italien connaît actuellement une crise. Ces recettes sont inférieures de 28 milliards de lires à celles de l'an passé. Cela est dû au fait que des syndicats de parieurs se sont constitués, et que les gains sont désormais très faibles, donc peu intéressants. En fait, il faut trouver une solution intermédiaire, qui évite les chevauchements comme celui qui s'est produit entre les quatrième et cinquième tirages, et qui surtout soit claire. Il faut arriver à un tirage hebdomadaire sur des questions précises.* »

On s'orienterait en effet vers une formule à seize questions où il s'agirait de trouver des résultats bruts. Le « 5 sur 20 » serait supprimé. Un débat est engagé pour savoir si le football sera le support unique des paris. Le mouvement sportif — fort des résultats du deuxième tirage sur le football et le rugby — reste attaché à une formule multisport. La rapidité de la mise en place de la nouvelle formule dépend des possibilités d'adaptation du système informatique de la Société du Loto, qui s'est révélé assez lourd. Les nouveaux formulaires ne seraient pas disponibles avant la fin septembre.

A. G.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 8 juin

ILE-DE-FRANCE

Beauvais, 14 h 15 : objets de vitrine, bijoux, orfèvrerie, tableaux, meubles ; **Chantilly (hôtel des ventes)**, 14 h 30 : meubles, bibelots, livres ; **(salle du jeu de Paume)**, 14 h 30 : tableaux, miniatures, argenterie, meubles ; **Versailles-Chevau-Légers**, 14 heures : vins, alcools.

Dimanche 9 juin

L'Isle-Adam, 14 h 30 : sciences, marine, armes, meubles, objets d'art ; **Louviers**, 14 heures : armes ; **Meaux**, 14 heures : tableaux, bibelots, argenterie, bijoux, meubles ; **Provins**, 14 heures : meubles rustiques, pianos ; **Sens**, 14 h 30 : autographes, bijoux, tableaux, meubles ; **Versailles-Chevau-Légers**, 14 h 15 : tableaux, art nouveau, art déco, Extrême-Orient, objets d'art, argenterie, bijoux, meubles.

Samedi 8 juin

PROVINCE

Agen, 9 h 30 : bijoux ; 14 heures : tableaux, objets d'art, meubles ; **Dax**, 14 h 30 : tableaux céramiques, bijoux, argenterie, armes, meubles ; **Saint-Hilaire-la-Palud (79)**, 10 h 30 et 14 heures : bibelots, meubles.

Dimanche 9 juin

Avranches, 14 h 30 : meubles, céramiques, argenterie ; **Beaune**, 14 heures : bijoux, orfèvrerie, objets d'art, meubles, tableaux ; **Boulogne-sur-Mer**, 14 h 30 : argenterie, tableaux, faïences, objets d'art, meubles ; **Château de Dampierre (14)**, 14 h 30 : meubles, objets d'art, tableaux ; **Dijon**, 14 heures : meubles, objets d'art, ivoires ; **Honfleur**, 14 h 30 : étains, faïences, meubles ; **Laon**, 14 h 15 : meubles, objets d'art, argenterie, tableaux ; **Manosque**, 14 h 15 : objets d'art, argenterie, art nouveau, art déco, meubles ; **Parthenay**, 14 h 15 : meubles, argenterie, tableaux, objets d'art ; **Saint-Etienne**, 14 h 30 : armes ; **Saint-Omer**, 14 h 30 : livres, tableaux, meubles, bijoux.

FOIRES ET SALONS

Bernay, Caen ; Parc de Saint-Cloud ; Place Saint-Sulpice Paris, Sète, Versaille, Vichy, Paris : village Saint-Paul rue Saint-Paul.

FISCALITÉ

DU NOUVEAU POUR LES TIMBRES-AMENDES. — Les timbres fiscaux et timbres « amendes » pourront désormais être payés par (chèque libellé à l'ordre du Trésor public) dans les débits de tabac. En outre, les débitants, jusqu'ici souvent en rupture de stock, disposeront en *permanence d'un choix de timbres* qui leur permettra de satisfaire toutes les demandes.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 9 JUIN

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale (V. de Langlade).

« Un cimetière et ses mystères insolites et médiumniques », 10, avenue du Père-Lachaise, 14 h 45 (V. de Langlade).

« La crypte archéologique. Découverte d'une maison romaine et des maisons médiévales dans l'île de la Cité », entrée crypte, parvis Notre-Dame, 15 heures (E. Romann).

« *L'Académie française et l'Institut* », 15 heures, 23, quai Conti (M.-C. Lasnier).

« Le vieux village de Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 heures, sortie *métro Louvre (Résurrection du passé)*.

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (les Flâneries).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 10 h 30, parvis Hôtel de Ville, devant la poste (G. Botteau).

« L'Assemblée nationale. Le Palais Bourbon. De Mademoiselle de Nantes au Grand Condé », 14 heures, métro Chambre-des-Députés (I. Hauller).

« Cinq cents mètres d'un aqueduc souterrain du Moyen Age, à Belleville », 13 heures, métro Télégraphe (lampes de poche) (M. Banassat).

« *L'île Saint-Louis, quartier de la* noblesse de robe au XVII[e] siècle », 15 heures, métro Pont-Marie (Michèle Pohyer).

« L'exposition sculptures animalières », 15 heures, 116, rue de Grenelle.

« Le cimetière révolutionnaire de Picpus », 15 h 15, 35, rue Picpus.

« Visite du lycée Henri-IV », 23, rue Clovis, 15 heures (Anne Ferrand).

« Hôtels restaurés et jardins reconstitués comme au XVII[e] siècle dans le Marais », 15 h 30, grille Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois (C.-A. Messer).

« L'Opéra, centre de la vie mondaine de la fin du XIX[e] siècle », 11 heures, devant entrée (Marion Ragueneau).

« Le Sénat », 15 heures, 20, rue de *Tournon*.

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale (P.-Y. Jaslet).

« La cité médiévale de Provins », 13 heures. Inscriptions : (1) 348-67-93 (Hauts Lieux et Découvertes).

« Journée route Jacques Cœur : château de Gien, Abigny-sur-Nerre, La Verrerie, château des Stuart, abbaye cistercienne de Noirlac, Meillant, Ainay, etc. Inscriptions : (1) 555-87-93, de 9 à 10 heures (D. Bouchard).

« Le donjon du Louvre et l'enceinte de Philippe Auguste », 10 h 30, musée du Louvre, entrée porte Saint-Germain-l'Auxerrois.

« La place Dauphine, le pont Neuf », 15 heures, 2, rue du Pont-Neuf (Paris autrefois).

« Une journée en Picardie, la ville souterraine de Naours ». Inscriptions : (1) 526-26-77 (Paris et son histoire).

« De l'Ile-de-France à la Bourgogne, *la cathérale de Sens et deux châteaux* privés ». Inscriptions : (1) 526-26-77.

« Conflans-Sainte-Honorine ». 15 h 30, gare de Conflans (par Saint-Lazare).

« *Le musée Cernuschi* », *10 heures*, 7, avenue Vélasquez (Brigitte Ludwig).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 7 juin :

UN DÉCRET

● Portant application des dispositions de l'article 125-II de la loi du 29 décembre 1983 et complétant l'article R. 354-43 du code des communes (sapeurs-pompiers).

DES ARRÊTÉS

● Portant modification de la répartition des centres téléphoniques en circonscription de taxe.

● Fixant l'indice de besoins relatif aux scanographes.

CONFÉRENCES

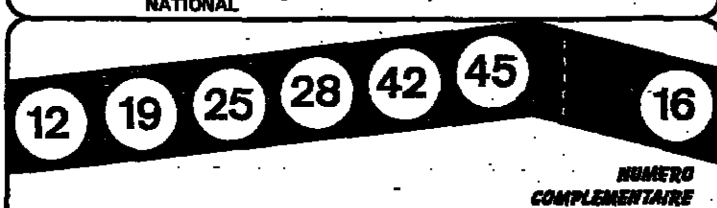
1, rue des Prouvaires (1[er] étage droite), 15 heures : « Les lieux secrets de France » (D. Reju) ; « Le passage de la comète de Halley, en mars 1986, et *les grands événements* » (Natya).

35, rue de Sèvres (Agora) : stage de danse africaine.

60, boulevard Latour-Maubourg. 14 h 30 : « La Finlande » ; 16 h 30 : « Florence » ; 18 h 30 : « Le Danemark » (M. Brumfeld).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page XII

LOTO NATIONAL N° 23 — TIRAGE DU MERCREDI 5 JUIN 1985



PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 8 JUIN 1985

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 12 JUIN 1985
ET LE SAMEDI 15 JUIN 1985
JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N[os]	11	909 260,00 F
5 BONS N[os] + complémentaire	69	67 645,00 F
5 BONS N[os]	3 815	3 845,00 F
4 BONS N[os]	179 520	80,00 F
3 BONS N[os]	2 852 746	7,00 F

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9[e] Chambre de la Cour d'appel de Paris du 25 mai 1983 M. ATTAL Jean-Charles, Claude, né le 13 mars 1939 à Tunis (Tunisie), demeurant 5-7, passage Bullourde à Paris (11[e]), a été condamné à 12 mois d'emprisonnement avec sursis pour fraude *fiscale et omission de passation d'écritures comptables.* La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné : 1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Journal officiel, le Figaro, le Monde.* 2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de PARIS-11[e], où M. ATTAL exerce son activité. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le procureur général sur sa réquisition. Le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement contradictoire en date du 9 octobre 1984, la 11[e] Chambre 1[re] section du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale — omission de passation d'écritures — à la peine de SIX MOIS d'emprisonnement avec SURSIS JOLY Claude Jacques Raymond, né le 28 novembre 1948 aux Pavillons-sous-Bois (93320) sans profession, demeurant chez Mme MEILLE, 56, rue du Général-de-Gaulle à Mergey par La Chapelle-Saint-Luc (Aube). Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans *le Parisien libéré* et *le Monde.* Pour extrait conforme délivré par le greffier, soussigné, à Monsieur le procureur de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE.

Audience publique du tribunal correctionnel de Nanterre, 15[e] chambre, en date du 18 mai 1984.

A la requête de Monsieur le Procureur de la République, le nommé GODDERTZ Roger, né le 22 janvier 1933 à Paris 12[e], demeurant 53, rue Lemercier à Paris 17[e], a été condamné à la peine de SIX MOIS d'emprisonnement avec sursis. Pour s'être à ASNIÈRES, courant 1979, 1980 et 1981 en tout cas sur le territoire national et depuis temps non prescrit, frauduleusement soustrait à l'établissement et au paiement des taxes sur le chiffre d'affaires afférentes à la *période du 1[er] décembre 1978 au* 31 août 1981. Le tribunal a ordonné l'affichage par extraits pendant trois mois sur les panneaux réservés à cet effet à la mairie du 17[e] arrondissement de Paris et sa publication dans le *Journal officiel de la République française* et dans le journal *le Monde.* Pour extrait conforme délivré par le secrétaire-greffier soussigné à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition.

Le secrétaire greffier.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire en date du 4 janvier 1985, la 31[e] Chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour tromperies sur la marchandise et contraventions connexes — pour avoir à Paris, le 22 juin 1983, étant responsable en sa qualité de Président-Directeur Général de la Société anonyme « Robert LEPEUVE » 1° tenté de tromper le contractant sur les quantités *de la marchandise vendue, soit* 4 pièces de viande, dont le poids de barde dépassait la quantité tolérée par les règlements et usages ; 2° tenté de tromper l'acheteur ou le contractant sur *les qualités substantielles, la composition* de la marchandise, en vendant ou mettant en vente des marchandises, en l'espèce un rosbeef qui avait été préalablement soumis à un traitement par appareil attendrisseur — pour avoir omis de placer dans un local frigorifique prévu à cet usage les viandes réfrigérées qui sont destinées à être découpées et qui ne sont pas utilisées immédiatement *contrairement aux dispositions des articles* 16 et 17 de l'arrêté ministériel du 18 juillet 1977. — congelé des abats et des viandes d'un poids total de 45 kg ne provenant pas d'abattoirs agréés à l'exportation d'Etats membres de la C.E.E. contrairement aux dispositions des articles 6 et 12 de l'arrêté ministériel du 26 juin 1984 — ainsi qu'emballé des viandes congelées sans y porter une marque portant notamment la date de la congélation contrairement aux dispositions des articles 13 et 18 dudit arrêté ministériel — à la peine de vingt-cinq mille francs d'amende ainsi qu'à trois amendes de deux mille francs chacune pour les contraventions connexes, le sieur GALLET Christian né le 19 février 1944 à Cormeilles (Eure) Président-Directeur Général de Société demeurant 6, avenue Raspail à Saint-Ouen *(Seine-Saint-Denis).*

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde.* Pour extrait conforme délivré par le, *Greffier soussigné à Monsieur* le Procureur de la République sur sa réquisition. N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. — CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire en date du 8 janvier 1985, la 31[e] chambre, 1[re] section du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour publicité mensongère, pour avoir à Yerres et sur le territoire national, courant 1983, étant gérante de la société à responsabilité limitée DIFFUSION MAIA INTERNATIONAL, effectué une publicité comportant des allégations et des indications fausses et de nature à induire en erreur sur l'existence du service en faisant l'objet de la publicité, en l'espèce, *en proposant dans un document publicitaire* (en annexe 2) intitulé « les terrasses de Kerjouanno » des appartements (du studio au 3 pièces) en location de juin à août, avec notamment les mentions « votre appartement terrasse face à l'océan à KERJOUANNO LE CROUESTY BRETAGNE SUD » informations et réservations Diffusion MAIA INTERNATIONAL, laissant croire que cet organisme disposait de divers types d'appartements à louer dans cette commune, alors qu'en réalité il n'en avait pas — à la peine de TROIS MOIS d'emprisonnement avec SURSIS, la dame BIAIS née TURGIS Georgette, Eugénie, Ernestine, née le 22 juillet 1912 à Cametours (Manche), retraitée demeurant 145, rue de Lourmel, à Paris (15[e]). Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la condamnée la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde* et dans *50 millions de consommateurs.* Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition. N'y ayant *appel.*

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 12[e] chambre de la Cour d'appel de Paris du 21 mars 1983, M. LEROULEY Pierre, né le 20 octobre 1927 à Caen (Calvados), demeurant 76, boulevard de Reuilly à Paris (12[e]) a été condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis simple et 30 000 F d'amende pour complicité de fraude fiscale, délit commis à PARIS courant 1972, 1973, 1974 et 1975. La cour a, en outre, ordonné aux frais du *condamné la publication de cet arrêt,* par extrait, dans les journaux : *le Journal officiel, le Figaro, le Monde.* Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. Le *greffier en chef.*

Par arrêt de la 11[e] Chambre de la Cour d'appel de Paris du 6 mars 1985, M. CORNILLEAU Claude, 1, place du Coteau à CHELLES (77), a été condamné à 5 000 F d'amende, 1 F de D.I. au Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, 1 500 F au titre de l'art. 475-I du Code *de procédure pénale.*

D'un arrêt rendu par la Cour d'appel de Rouen, le 19 mars 1985, contradictoirement entre le ministère public et le sieur BENOIST Jean-Claude, au chômage, domicilié 22, rue du Brucq-Saint-Jean-de-Vedas. Il appert que ledit sieur BENOIST Jean-Claude a été déclaré coupable de fraude fiscale et condamné à la peine d'un an d'emprisonnement avec sursis. Pour extrait, le greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire rendu le 23 janvier 1985, la 31[e] chambre après midi, 1[re] section du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour : non-respect des dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité du travail — pour avoir à Paris, le 26 mars 1979, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du code du travail en laissant travailler trois ouvriers charpentiers sur une toiture en construction, à *environ 7 m du sol, sans que soient* prévus des échafaudages munis de garde-corps ni de dispositifs de protection collective, ni de ceintures ou des baudriers de sécurité — à la peine de trois amendes de mille deux cents francs (3 × 1 200 F) chacune, COUERBE Marc, né le 25 décembre 1943 à Casablanca (Maroc) demandeur d'emploi demeurant 10, allée des Garennes à Tassin-la-Demi-Lune (Nord). Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde.* Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire rendu le 9 janvier 1985, la trente et unième chambre après-midi ; première section du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour : tromperie sur la nature, la qualité, l'origine ou la quantité d'une marchandise, pour avoir à Paris, courant décembre 1983, exploitant un fonds de commerce en poissonnerie au 23, *boulevard Ornano à Paris-18[e]* — tenté de tromper le contractant sur les qualités substantielles de la marchandise vendue en vendant ou en mettant en vente cinq paquets de quenelles lyonnaises dont la date limite de vente avait été dépassée et avait été grattée — à la peine de dix mille francs d'amende, MALARD Maurice, Alphonse Paul, né le 26 avril 1946, à Annecy (Haute-Savoie), poissonnier, demeurant, 23, boulevard *Ornano à Paris-18[e]. Le* tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde* et la revue *50 millions de consommateurs.* Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné à M. le procureur de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire en date *du 29 janvier 1985, la 31[e] Chambre,* 1[re] section du Tribunal correctionnel de Paris, a condamné pour non-respect des dispositions relatives à l'hygiène et la sécurité dans le bâtiment - coups ou bles*sures involontaires n'entraînant pas d'in*capacité supérieure à trois mois (contravention) — pour avoir à Paris, les 28 et 29 septembre 1981, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du *Livre II*, titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à *la sécurité des travailleurs* et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles, en faisant travailler deux salariés à seize mètres de hauteur sur un basting sans dispositif de protection, en ne veillant pas à ce que le matériel utilisé soit approprié au travail effectué et que toutes dispositions soient prises pour éviter que l'ouvrier BOUKHACEN Abdelgani ne soit heurté par le seau de ciment utilisé pour la manutention du béton (article 5, 9 du décret du *8 janvier 1965, L. 263-6 et L. 263-2* du Code du Travail ; 2, 13 & 40 du décret du 8 janvier 1965) ; 2° — le 29 août 1981, s'être rendu responsable de blessures involontaires ayant entraîné une *incapacité inférieure à trois mois (accident du travail)* à BOUKHACEN Abdelgani (contravention connexe) — à la peine de trois amendes de 5 000 F chacune (3 × 5 000 F) 3 salariés concernés — pour le délit — et à 1 000 F d'amende pour la contravention connexe, le sieur CATONNET André Marcel né le 4 juillet 1936 à Sannois (Val-d'Oise), directeur d'exploitation demeurant 33, rue des Bergeronnettes à Sannois (Val-d'Oise). Le Tribunal a, en outre, ordonné, aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde.* Pour extrait conforme délivré par le Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la *République sur* sa réquisition. N'y ayant appel.

Le 11 juillet 1984, le tribunal a rendu le jugement suivant en audience publique :

Attendu que SIMON Pierre est régulièrement cité comme prévenu de s'être, à LA BAULE et dans le ressort du tribunal de Grande Instance de SAINT-NAZAIRE, en 1979, 1980, 1981 et depuis temps non prescrit, frauduleusement soustrait ou d'avoir tenté de se soustraire frauduleusement à l'établissement et au paiement total ou partiel des impôts visés au code général des impôts, spécialement de ceux visés aux articles 97, 99, 170, 175, 125 A I dudit code, en ayant volontairement dissimulé une part des sommes sujettes à l'impôt : recettes, produits accessoires, ou en ayant mis obstacle par d'autres manœuvres au recouvrement de l'impôt, soit en agissant de toute autre manière frauduleuse, notamment en procédant à des abattements irréguliers pour appartenance d'une association de gestion agréée, et, le tout, sans que les dispositions de l'article 463 du code pénal soient applicables en raison de cette circonstance que les dissimulations excédaient chaque année le dixième de la somme imposable ou le chiffre de 1 000 F ;

Le tribunal statuant en matière correctionnelle, publiquement, contradictoirement et en premier ressort :

Constate la prescription de l'action publique pour l'exercice de 1978 ;

Déclare SIMON Pierre coupable de fraude fiscale pour les exercices de 1979 et 1980 ayant donné lieu aux déclarations fiscales de mars 1980 et mars 1981 ;

Et lui faisant application des articles 1741A, 1741 du code général des impôts, L. 228 à 231, L. 232, L. 272, du code des procédures fiscales, 463 du code pénal ;

Le condamne à la peine de cent mille francs d'amende ;

Ordonne la publication par extraits (citation et dispositif) du présent jugement dans *le Journal officiel, le Monde et le Figaro* ;

Ordonne l'affichage par extraits (citation et dispositif) du présent jugement sur les panneaux communaux ;

Relève en application de l'article 55-1 l'affichage de la condamnation sur les portes du local professionnel ;

Pour extrait conforme.

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux

FOURAS LES BAINS
Station classée de Charente-Maritime
recherche pour son
OFFICE DE TOURISME

UN DIRECTEUR

Pour la promotion, l'animation, l'accueil, et l'action sur les produits station.

Le candidat (e) a 25/35 ans et une expérience de 3 à 5 ans dans un poste similaire, bilingue français-anglais.

Adresser C.V. avec photo et prétentions à :
Madame le Maire de FOURAS
17450 FOURAS.

Dans le cadre de son développement, notre société, de notoriété connue recherche pour nouvelle ligne, des
REPRÉSENTANTS
TOUS SECTEURS
Possibilité exclusif après une saison. Candidats ayant une expérience dans prêt-à-porter féminin. Adr. C.V. à PASCALINE, av. de Suède, 14110 CONDÉ-SUR-NOIREAU
Téléphone : (31) 69-03-34.

le CREPS de WATTIGNIES organise sa sélection de formation de
DIRECTEURS
socio-éducatifs
les 5 et 6 septembre 1985.
C.R.E.P.S. – C.P.F.D.
11, rue de l'Yser
59139 WATTIGNIES
Tél. (20) 95-10-01.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Ingénierie Bâtiment et Industrie
- **DIRECTEUR DE L'AGENCE**
Aix-en-Provence — Réf. VM 10/1352 A

Lyon
- **INGENIEUR ORGANISATION METHODES ET PLANIFICATION** — Réf. VM 21881 G

Paris 8e
- **JEUNE CHARGE D'ETUDES DE MARCHE** — Réf. VM 11/1221 D

- **INGENIEURS ELECTRONICIENS**
Débutants ou confirmés — Réf. VM 32/1407 A

TRINITE - 140 000 F
- **RESPONSABLE COMPTABILITE** — Réf. VM 11/220 AT

Si vous êtes intéressé par l'un des postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL
egor
média-system

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE ET D'EQUIPEMENTS
proche banlieue Sud
recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Les missions qui lui seront confiées comportent des relations commerciales avec les secteurs de l'armement et de l'industrie, pour la promotion de produits dans le domaine des capteurs, de la télémesure et des systèmes numériques.

La connaissance de l'anglais parlé et écrit est indispensable.

Des déplacements de courte durée en France et à l'étranger feront partie de l'exigence du poste.

Adresser C.V., photo et prétentions à N. 4614
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui tr.

Agro-alimentaire international
RECHERCHE

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES

- Pour analyse des actions publi-promotionnelles de la concurrence sur les marchés étrangers (analyse de la communication, marketing, publicité) en vue rédaction bulletin confidentiel.
- Excellente connaissance de l'anglais/américain et d'une autre langue.
Disponible immédiatement.

Adr. lettre manuscrite, c.v. + photo et prét. à RÉGIE-PRESSE s/nº 307 242 M, 7, r. de Monttessuy, Paris-7e.

SANDERS

ALIMENTATION ANIMALE
recherche

RESPONSABLE DE L'EXPÉRIMENTATION EN PRODUCTION PORCINE
Ingénieur agronome ou vétérinaire
motivé pour l'expérimentation.
Ayant des connaissances en nutrition animale et dans le domaine des statistiques.
Point d'attache principal à Athis-Mons.
Adresser C.V. et photo à : SANDERS S.A. Service du Personnel, 17, quai de l'Industrie, 91200 ATHIS-MONS.

SATEM E.T.T. 951-08272
INGÉNIEUR CALCULATEUR
POSITION II
A et M.-ESTACCA
Calculs informatiques et connaissance NASTRAN.

Constructeur informatique recherche
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
2 ans expérience obligatoire.
Tél. pour R.V. : 784-74-52.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts OUTRE-MER ÉTRANGER, demandez une documentation (sans engagement) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (G 28) 3, rue Montyon 75429 PARIS CEDEX 09.

DEMANDES D'EMPLOIS

Maîtrise de Droit, 3 ans expérience cabinet juridique. Traitement de texte ch. mi-temps
Téléphone : 241-39-35.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
10 ans d'expérience immobilier
Bonne présentation recherche poste motivant et responsable
Tous secteurs appréciés
Disponible - Résidence Paris-4e
Téléphone : 526-40-37.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Vends RENAULT 5, bordeaux, 1981, 65.000 km, bon état, radio. 20.000 F.
Tél. : 296-25-06.

de 5 à 7 C.V.

Part. vd R 18 Break, GTL, 7 CV, type nº 2, couleur grège, garantie 6 mois. 6.000 km.
Prix : 58.000 F.
Tél. : bur. 749-82-94, dom. 642-51-91.

VDS R 5 TL 1980
Pneus neufs.
82.000 km. Très bon état.
Prix : 14.500 F.
Tél. : 781-69-68.

de 8 à 11 C.V.

HAUT DE GAMME
LANCIA THEMA
AUTOBIANCHI Y 10
CHATILLON BRUNE
PARIS 14e 539-57-33

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PRÈS SAINT-EUSTACHE
DANS MAISON LOUIS XIV
BEAUCOUP D'ALLURE
Très grande récept. 2 chbres, 4 m sous plafond.
DORESSAY - 548-43-94.

4e arrdt

MARAIS - ST-PAUL, 90 m²
Bel imm. anc., 3/4 p., conft
GARBI : 567-22-88.

MARAIS près BEAUBOURG, appt original, poutres, duplex 90 m². Liv. 2 chbres, cft, soleil.
S.D.F. - 233-04-30.

5e arrdt

Mº MONGE
immeuble récent, tout confort, standing, grand studio, kitchen, entrée, bains, w.-c., parking, 5e ét. sur verdure, calme.
13, rue Gracieuse, esc. B
samedi, lundi, 15/18 h,
dimanche 11/14 heures.

6e arrdt

MÉTRO ODÉON
bon imm., sur rue, chf cent. ind., grand séjour double avec bar, entrée, cuisine équipée, w.-c., salle de bains marbre, appartement luxe aménagé.
12, rue de l'Eperon,
samedi, lundi 15/18 heures,
dimanche 10 à 12 heures.

97, BD ST-GERMAIN
dans bel imm. XVIIIe siècle
APPARTEMENTS LIBRES
– studio 24 m², 240.000 F,
– studio 25 m², 370.000 F,
– 2 pièces 41 m² 520.000 F,
– duplex 55 m², 750.00 F.
APPTS OCCUPÉS LOI 1948
– studio 26 m², 225.000 F,
– 2 pièces 45 m², 370.000 F,
– 2/3 pièces 64 m², 580.000 F,
– 3/4 pièces 85 m², 745.000 F.
Sur place samedi 14 à 17 h.

8e arrdt

Mº Etoile, 3 p., c. d. 54 m², 5e ét. calme, soleil, gd balcon. 590 000 F. (88) 60-17-25 h. repas.

9e arrdt

9e arrdt, studio 35 m² rénové, entrée, porte blindée, cuisine, s. de bns, w.-c., séjour, clair et silencieux, 4e ét. ss asc., faibles charges
260.000 F
Téléphone : 602-08-47
jusqu'à 10 heures le soir.

13e arrdt

GLACIÈRE. Vds pavillon 1920 dans impasse classée. 95 m² et plus, jardin + garage. 1.350.000 F. Tél. 534-89-54.

15e arrdt

PRIX INTÉRESSANT
Mº CONVENTION
imm. récent, tt cft, park gd liv. dble, 2 chambres, entrée, cuisine, 2 bains, 2 w.-c., 10e ét., balcon, calme, soleil.
289, rue Lecourbe, samedi, dimanche, lundi 14/17 heures.

Mº MOTTE-PICQUET
imm. récent, tout cft, 4e ét., 2 pièces, entrée, cuisine, bains, balcon. 8, rue Dupleix, samedi, dimanche, lundi, 15 à 18 h.

16e arrdt

AV. DE VERSAILLES
4 p., ét. élevé, soleil, vue dégagée, verdure. 1.260.000 F.
BRANCION SARL. 675-73-94.

17e arrdt

15, AVENUE MAC-MAHON
Living double + chbre. 55 m². 830.000 F. Samedi 14 - 17 h.
Tél. : 250-04-28 le matin.

18e arrdt

RUE MARCADET
2 PCES. 117.000 F.
entrée, cuis., w.-c., 4e ét. s/rue
IMMO MARCADET.252-01-82.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT. RÉNOVATION, prêt conventionné, 2 P., 40 m², s. de bns, cuis., jardin, matin ou soir.
Téléphone : 604-02-52.

BUTTES-CHAUMONT
SUR PARC stand., beau 3 p., 80 m² + balc., soleil, park., 5e ét., 40, rue Botzaris. Vendredi, samedi, 15-18 h.

78-Yvelines

Résidence Les Maréchaux
Parc de Maison-Laffitte
devant le château
3 PIÈCES
grande classe avec jardin privatif et garage
1.040.000 F
Régime TVA. Frais notaire 2 %
Prêts conventionnés.
7, av. gal Leclerc, Maisons-Laffitte. Samedi de 10 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h ou sur R.-V. Tél. 912-30-00.

92 Hauts-de-Seine

Neuilly-Sablons. 703-32-31
200 M GRANDE TERRASSE

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paiement comptant chez notaire.
Téléphone : 544-44-45.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT
Collab. du journal, recherche studio dans le 14e ou très proche.
Ec. s le nº 6.769 Le Monde Pub Service annonces classées
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PROPRIÉTAIRE
pour employés et dirigeants établissement bancaire rech. appts ttes catégories villas Paris, banlieue, loyer élevé accepté. 504-04-45.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti (1) 889-89-66 - 283-57-02.

échanges

Cause mutation temporaire, échange appt. neuf. Montpellier type IV. 113 m², stand., centre-ville, contre appt. analogue Toulouse, centre-ville.
Ecrire sous nº 307687 M
REGIE PRESSE
7, rue de Montessuy 75007 Paris.

Etranger

SUISSE
A VENDRE A VILLARS

VENTE AUX ÉTRANGERS AUTORISÉE AVEC INSCRIPTION EN NOM AU REGISTRE FONCIER.
Appartements dans 5 chalets de style montagnard.
Sur pistes de skis au départ du télécabine, avec vue exceptionnelle sur toute la vallée.
Avec garages-parking souterrains, caves, armoires à skis et piscine, sauna en copropriété.
Taux d'intérêts très favorable 6 %.
Hypothèque 1er et 2e rang à disposition jusqu'à 75 % selon la capacité financière.

Demandez notre brochure :
SIMOTEC 3, rue St-Laurent – CH 1207 Genève.
Tél. : (22) 36-60-34.



pavillons

91-PALAISEAU
(600 m. Métro) Pptaire vend
PAV 1977 s/830 m²
entrée, mezzanine, séj. 47 m² ouvrant s/terrasse sud. Cuis. équip. 5 chbres, 2 bns, bur. s/sol : 145 m². Prix : 1.500.000 F. 014-33-68.

maisons de campagne

200 KM SUD PARIS
ds hameau sur colline, ferme 1840 amén., grd séjour, chem., 2 grdes chbres, cuis., bain, w.-c., grenier carrelé. 7.000 m² de pré-verg. 225.000 F. Tél. après 18 h 350-28-26.

fermettes

180 KM SUD PARIS
100 % CRÉDIT
FERMETTE 3 P., w.-c., salle eau, garage, dépend. Sur 3.000 m². Px : 225.000 F.
THYRAULT 89 - ST-FARGEAU
(16-86) 74-08-12 ou apr. 20 h (38) 31-48-74.

villas

PROVENCE
proche Carpentras
très belle villa style,
6 pces, 2 salles de b., 2 gar., cheminée, barbecue couvert, jardin 1.150 m², non isolé.
880.000 F.
Tél. (1) 204-33-89. Urgent.

St-Brevin-les-Pins (Loire-Atlantique). Part. vend villa T3.
Tél. : (40) 29-47-72.

propriétés

Centre Var : URGENT
Ppté 40 ha vignes, 10 ha forêt + Bastide 300 m² + dépendances. Prix 3.000.000 F
Téléphone : (94) 66-53-97.

SOLOGNE
5,80 ha dont étang 1 ha + bord rivière + maison 1 pièce
Ecr. Havas Orléans, nº 203.572
BP 1519 45005 ORLÉANS CEDEX.

CHANTILLY-LE LYS
SPLENDIDE PROPRIÉTÉ RÉCENTE
sur parc paysagé 5.000 m² sous-sol total enterré, vaste séjour, 4 chambres, 2 salles de bains 3 w.-c., garage séparé 2 voitures.
Prestation grand luxe.
VISITE SUR PLACE
Samedi 8 juin
27, PREMIÈRE AVENUE
de 10 h à 12 h
et de 14 h à 19 h.

HAUT-VAR. Part. vd mais. 8 pces gd stand. Tennis, piscine. Gardiennage assuré. 1.650.000 F. Tél. (94) 70-65-18.

HAUTE-PROVENCE
Petite ville, part. vend gde maison ancienne + dépend. 500 m² au sol. R-d-ch. Haute voûtes. Prix : 980.000 F.
Tél. : (92) 75-10-54.

Vends belle maison sur 14 ha près AIX-EN-PROVENCE
Tél. après 20 h (42) 57-85-83.
Prix : 2.800.000 F.

domaines

Achète
PROPRIÉTÉ DE CHASSE EN SOLOGNE
Ecrire ORLET Nº 203-496
136, av. Ch.-de-Gaulle,
92522 NEUILLY

viagers

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 47 ans d'expérience
Px rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète.

LA VARENNE, bord de Marne, villa 270 m² + dép. pisc., b. jard. libre, cpt 1.500.000 F. rente 10.000 F sur une tête. 70 ans. 283-30-02.

bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL A PARIS
bureau ou domiciliation + services Tél. (1) 346-00-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de sociétés et tous services. 355-17-50.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Loue direct. 1 bureau ou + dans imm. stand. 563-17-27.

boxes - parking

Parking ST-SULPICE cède droit d'occupation un emplacement conditions légales
Ecrire sous le nº 69.776 M
REGIE PRESSE
7, rue de Monttessuy, 75007 Paris

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Rég. Chartres, avant mise en vente, résidence secondaire, part. vend mobilier, bibelots, livres, etc., samedi 8 juin. 11, rue de La Fontaine, Saint-Gorgon, 28, Fontaine-La-Guyon.

Particuliers (demandes)

Particulier achète
Meubles anciens
même en mauvais état
Tél. REPONDEUR : 577-81-00.

Arts

Part. vd 2 tableaux récents J. VERMONT, paysages 15
Tél. : (49) 21-89-99.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole. 4e. 364-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.
Vente : la médaille N.-D. de Paris.

BOUTIQUE D'OR
PAIE COMPTANT
BIJOUX
OR, ARGENT, DEBRIS, PIECES DENTAIRE.
21, RUE J.J. ROUSSEAU
1er TEL 221.37.74
Mº LOUVRE

Cours

ASSOCIATION recherche DANSEURS (DANSEUSES) qualifiés pour cours + spectacles. T. : 961-79-95.

Jeunes profs proposent cours particuliers :
– Méthode de travail.
– Rattrapage efficace.
– Préparation examen.
Tél. 249-00-26 ou 249-03-58.

Éditions

RECHERCHE MANUSCRITS TOUS GENRES (sauf poésie) POUR MAISONS D'EDITION.
Ecr. M. Gilles ALBERT
10, rue de Touraine, 88140 CONTREXÉVILLE.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark
Prix posée : 99 F/m²
Téléphone : 658-81-12.

Jeune fille au pair

Père de famille belge cherche pour sa fille, 18 ans, excellente éducation, une famille d'accueil à Paris pour la prochaine rentrée scolaire (Ecole Esmod-Stylisme).
Prix de pension à convenir.
Pierre Thonon, 125 bd de La Sauvenière, B 4000 Liège.
Téléph. : 19-32-41-33-62.05.

Papiers Japonais

PAPIERS JAPONAIS
Revêtements muraux, toute la qualité. Très grand choix de coloris avec + de 130 réf. disponibles immédiat.
OFFRE SPÉCIALE en JUIN
– 40 % sur papier tissé 8 coloris
TECHNIQUE & DÉCORS
PARIS 48, r. Truffaut-17e. Mº ROME et 15, r. Chevreul-11e. Mº NATION
BOULOGNE 41, r. des Tilleuls et NICE, TOULOUSE, LYON
Tél. : Paris (1) 387-28-02.

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP, vous trouverez maintenant du papier japonais de première qualité
A PARTIR DE 190 F
le rouleau (7,80 m × 0,91 m)

Grand choix disponibles sur stock. Nouvelle collection de liège en rouleaux sur papiers de couleurs

MAGASINS D'EXPOSITION
CAP, 37, rue de Cîteaux 75012 Paris. Tél. : 307-24-01
CAP, 27, avenue Rapp 75007 Paris. Tél. : 555-88-22
CAP, 47 cours de la Liberté 69003 Lyon – (7) 860-02-54
Vente par correspondance :
Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Tapis

TAPIS D'ORIENT
LAURENT
5e ANNIVERSAIRE
- 20 % - 30 %
- 35 % - 40 %
ISPAHAN, NAIN, GHOUM, etc.
101, avenue La Bourdonnais 75007 PARIS. T. 550-40-21.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES
Tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes tous âges valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés. Petits animaux familiers acceptés. 33, av. Louis-Aragon 94800 VILLEJUIF
Métro Louis-Aragon.
(1) 726-89-63 (1) 638-34-14.

Association Notre-Dame de Bon Secours
66, rue des Plantes PARIS 14e
OUVRE
une Résidence pour personnes de plus de 60 ans valides.
Restauration.
Hébergement en studio.
Animation. Soins
Renseignements pour inscription et réservation :
soit écrire :
Résidence Notre-Dame de Bon Secours 66, rue des Plantes 75674 PARIS Cedex 14
soit téléphoner :
(1) 539-22-61, poste 3800 ou 3123.

Vacances Tourisme Loisirs

Jeune étudiant allemand, noble, 21 ans cherche famille française, milieu adéquat, sur la Côte d'Azur, en juillet ou en août, en échange de travaux ménagers.
Ecrire : W. Von Becker, Sudelfeldstr. nº 11, 8038 GROBENZELL, R.F.A.

D 7570 BADEN-BADEN
GOLF HOTEL ★★★★
Grand parc, piscine plein air + couverture, sauna, tennis, 18 ha, golf, prix spécial. Chbre avec douche ou bains, w.-c. Demi-pension à partir de 300 FF par pers. (19-49) 7221 23691. Télex 781174.

CAMPING-CAR
LOCATION
Week-end, semaine, mois
AVIATOUR 68, rue de Dunkerque 75009 Paris. Tel. 878-86-91.

Loc. août, Saint-Raphaël (Var). Villa 4 pièces, 5 à 7 pers. tt cft, vue mer 1,5 km de la plage. Calme, idéal enfants.
Px 10.000 F. T. (94) 95.73-27.

Echange appt. 2 pces à Paris (Montparn.), ctre lgt pour 3 p. à Rome, Italie, 4 à 5 semaines en juillet et août.
M. P. Barjonet
61 rue Froidevaux, 75014 Paris. T. (1) 535-34-33.

A louer pour juillet 85 maison individuelle meublée près d'un lac. Environ pour 6 à 7 pers. Heures des repas samedi, dimanche.
Téléphone : (55) 48-50-02.

COSTA DORADA BLANCA
Loc. appts, villas mer.
Px spec., juin, juillet, sept. Mme Bourdin. T. (16) 6-428-41-52.

FORFAIT
BASSE SAISON
« 3 ou 6 JOURS EN QUERCY »
à 10 km de CAHORS :
HOTEL-MOTEL** - PISCINE
« LE RELAIS DES CHAMPS »
46140 LUZECH
(65) 30-91-55 - 30-92-35.

SPORT-MICRO-INFORMATIQUE
Tennis, équit., escrime, tir à l'arc. Stages 6 j. et séj. 15 juin 7 sept. enf. adol. (mrxtel. Le CLUB VERT (6) 903-50-80 (le matin).

CANNES LE CANNET
A louer juil.-août-sept. Appt. 4 p. tt cft, 2 bns, 4e ét. terr. soleil, vue sur mer. T. soir 16 (93) 42-05-13.

SÈTE - Bord de mer particulier loue 2 pièces, loggia.
Du 23 juin au 7 juillet.
Téléphone : 489-15-08.

AOUT
Particulier loue villa avec grand terrain
au bord du lac Léman.
(Tout confort, salon, salle à manger 4 chambres).
Prix 8.000 F.
Ecr. s/nº 6.768 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Randonnées pédestres dans le massif du Jura
à 3 h 30 de Paris (T.G.V.)
Yves et Liliane vous accueillent dans une ferme ancienne du XVIIe siècle confortablement rénovée, table d'hôtes limitée à 12 personnes, cuisine et pain maison, chbres 2 personnes avec salle de bains, tout compris. Pension + accompagnement. Prix 1.820 F. Du dimanche au samedi. Ecrire :
Le Crêt-L'Agneau
25650 Montbenoit
Téléphone : 16 (81) 38-12-51.

U.S.A. 8-12 ans 13-17 ans (mixtes), camp d'été et DISNEY WORLD, prix gpes PARIS-PARIS juil-août 24 j 12.000 FF LE CLUB VERT. (6) 903-50-80 (matin)

Homes d'enfants

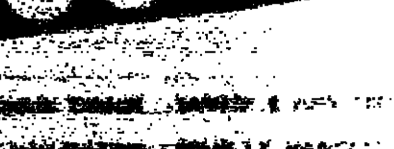
GRANDES VACANCES 4 à 12 ans Poney, voile, poterie. Petit effectif. Amb. familiale. Yonne 1 h. Paris (86) 66-44-93.

Stages

La boutique des ouvrages organise des stages de tissage, filage broderie tapisserie haute lisse et à l'aiguille
Renseignements sur place
33, rue des Jeûneurs PARIS-2e (fermé le samed.) 233-45-95.

Caravanes

A VENDRE
Caravane KNAUS 535 TL 1983 Toute équipée chambre séparée. Auvent MARNET ntre couture 5,35 m. Prix : 55.000 F. Tel. (6) 490-75-81 ap. 19 h 30.





économie

REPÈRES

Dollar : soutenu à 9,34 F

Evoluant, actuellement, dans des limites assez étroites, le dollar se montrait plutôt soutenu vendredi 7 juin, à 9,34 F et 3,06 DM, contre 9,33 F et 3,05 DM. En repli en début de matinée, il s'est raffermi sur l'annonce d'une baisse du taux d'intervention de la Banque fédérale d'Allemagne pour l'argent à court terme.

Assurance-maladie : ralentissement du rythme annuel des dépenses

Selon les statistiques de la Caisse nationale de l'assurance-maladie des travailleurs salariés, la progression des dépenses de l'assurance-maladie a enregistré, à la fin avril, un ralentissement : 10,7 % en croissance annuelle, contre 11,6 % fin mars. C'est le taux de croissance le moins fort depuis juin 1984 (9,5 %). Cependant, le rythme de croissance annuelle des honoraires médicaux continue à s'accélérer : 10,7 %, contre 9,5 % fin mars. En revanche, la progression des remboursements aux hôpitaux décroît sensiblement : 9,9 % (avec + 10,4 % dans le public et + 6,7 % dans le privé), contre 12,4 % fin mars. *« Ce mouvement,* note la Caisse nationale, *correspond aux régularisations effectuées, en avril, sur les versements des dotations mensuelles aux établissements en budget global. »*

Conjoncture : stagnation de l'activité au premier trimestre

La production nationale — exprimée en termes de produit intérieur brut marchand — a complètement stagné au premier trimestre de cette année (elle avait déjà baissé de 0,2 % au quatrième trimestre). Ce résultat, qui était prévisible, s'explique en partie par la rigueur exceptionnelle de l'hiver (la production industrielle de janvier s'était établie à un niveau exceptionnellement bas). Les composantes de la demande évoluent, elles, de façon plus surprenante : la consommation des ménages progresse de 1,5 %, *après avoir complètement stagné tout au long de l'année 1984* ; les investissements des entreprises progressent de 2,6 % (après avoir reculé trois trimestres de suite) ; les exportations baissent de 1,4 % (après avoir progressé trois trimestres de suite).

AGRICULTURE

LES JOURNÉES D'ÉTUDES DU CNJA

« Je ne serai pas le ministre des premiers de la classe » *déclare Henri Nallet*

De notre envoyé spécial

Argentan. — Après l'offensive commerciale des États-Unis — le ministre de l'agriculture américain John Block vient de réaffirmer qu'il y avait été contraint par l'attitude française, — la volonté exprimée tant par les Jeunes Agriculteurs que par le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, de relever le défi de la compétitivité prend plus de relief. Lors des journées d'études du CNJA, les 5 et 6 juin à Argentan (Orne), M. Michel Teyssedou a déploré l'*« année terrible »* où l'on a assisté à l'*« agonie de la politique agricole commune »*, pour aussitôt réagir et inviter les paysans *« à surmonter leur déception »*.

En Europe, une politique de vente doit désormais remplacer la politique des productions contrariées. Face aux « Biceps » américains (Bonus Incentive Commodity Export Programm), *« il faut que l'Europe sache mobiliser quelques petits malins, malin comme milliard pour augmenter nos livraisons internationales de produits naturels »*, a déclaré le président du CNJA. Pour Henri Nallet, *« il ne peut être question que la France se replie sur l'Europe. Elle n'a plus la possibilité de revenir en arrière. Elle est devenue une grande puissance exportatrice de produits agricoles, la seconde dans le monde après les Etats-Unis. D'une part, cela améliore notre balance commerciale. D'autre part, la France contribue ainsi à renforcer la position économique de la Communauté »*, a déclaré le ministre.

Mais pour défendre ce droit à l'exportation, encore faut-il se rendre à l'évidence, admettre que des marchés sont saturés, d'autres soumis à une concurrence plus difficile, qu'*« il faut négocier l'inévitable tant qu'il est encore temps »* et considérer les baisses ou le maintien des prix des céréales et la baisse des volumes de production, comme des conséquences. C'est ce qu'explique le ministre. C'est ce que vient de reconnaître le CNJA, au cours de ces journées.

Les quotas laitiers

Le repli de la production laitière est une de ces conséquences. Le ministre a annoncé au CNJA que le programme d'aides à la cessation d'activité laitière mis en place en 1984 sera poursuivi : un crédit d'environ 200 millions de francs sera nécessaire, a-t-il précisé devant la presse, pour obtenir une libération de volumes qui, ajoutée à la diminution déjà prévisible permettra à la France de respecter son quota laitier pour 1985-1986. Comment seront, cette fois, attribués les contingents de chaque producteur ?

Le ministre, sensible aux reproches fait à la profession sur la complexité du système mis en place, attend les propositions des organisations professionnelles. Lui-même suggère que soit créée une réserve nationale dont bénéficieraient les jeunes qui s'installent. Les exploitations de montagne bénéficieraient d'un régime privilégié ; si un effort de réduction supplémentaire est à faire, il sera demandé aux plus gros livreurs ; enfin, ceux qui ont augmenté inconsidérément leur production, comptant sur la discipline des autres, risquent d'être sanctionnés. Le ministre a encore annoncé que les producteurs dont le plan de financement ne pouvait être respecté du fait des quotas bénéficieront de nouveaux prêts, avec une période de remboursement prolongée.

A l'exception de ce dossier laitier, le ministre a surtout voulu présenter aux Jeunes Agriculteurs un cadre politique *« dans lequel,* a-t-il *déclaré, nos discussions, vos propositions, mes décisions doivent s'inscrire »*. Le message a été reçu et renvoyé par M. Teyssedou, qui demande au gouvernement de considérer la chance qu'il a de *« s'offrir le luxe d'un syndicalisme fort »*.

Le CNJA attend des pouvoirs publics une politique agricole qui permette aux exploitants de tenir un langage de *« véritables entrepreneurs »*, sans perdre de vue la solidarité nécessaire. M. Nallet en est d'accord : *« Je ne serai pas le ministre des premiers de la classe, mais celui de tous »*, a-t-il déclaré. *« Un discours à la mode nous vante les mérites du libéralisme à l'état pur,* a-t-il poursuivi. *Méfions-nous de cette vieille idée qu'on essaye de présenter comme une idée neuve. Le libéralisme en agriculture ne conduit jamais à l'équilibre. Sans solidarité organisée et sans intervention publique, l'agriculture ne peut qu'être entraînée dans une spirale de restructuration sauvage dont personne ne sortira indemne. Voyez ce qui se passe aujourd'hui aux États-Unis : les compétitifs d'hier ce sont les liquidés d'aujourd'hui »*. Avec une émotion certaine, le ministre a plaidé pour que l'agriculture française retrouve l'inspiration coopérative et mutualiste. D'ailleurs, coopération et mutualité seront au programme des lycées agricoles dès la rentrée prochaine.

Il y eut en fait, au cours de ces journées d'études, deux congrès différents : celui du rapport moral où il est apparu que les revendications n'étaient pas « dépassées » comme on aurait pu le croire à l'audition du premier débat, consacré au rapport d'orientation. M. François Guillaume, président de la FNSEA, dont l'action est contestée par les jeunes et les moins jeunes au sein des organisations professionnelles, aurait pu saisir au bond cette contradiction. Il s'est borné à affirmer qu'il n'y avait *« pas de querelles entre les anciens et les modernes »*, que la FNSEA, elle aussi avait des propositions à faire, mais qu'on ne l'écoutait pas ; à critiquer, enfin, le projet de société unipersonnelle en agriculture et l'ouverture du capital d'exploitation à des associés non agriculteurs, formule envisagée par le CNJA.

JACQUES GRALL.

APRÈS LES INCIDENTS A SKF

• Les forces de police ont évacué l'usine d'Ivry
• Rassemblement de la CGT après l'interpellation de trois de ses responsables départementaux

« Les unités de forces mobiles ont quitté, ce vendredi 7 juin à 8 heures, le site de l'usine SKF d'Ivry-sur-Seine », a annoncé la préfecture du Val-de-Marne dans un communiqué. Le déménagement de l'ensemble des machines de l'usine a pris fin pendant la nuit. Tandis que les négociations pour tenter de trouver une solution au conflit devaient reprendre vendredi dans l'après-midi à Créteil, la CGT organisait ce même jour, à 11 h 30, un « rassemblement de protestation », place de la République, à Paris, pour manifester sa réprobation à propos de l'interpellation, jeudi, de trois de ses dirigeants départementaux à Ivry.

Trois responsables de la CGT du Val-de-Marne — M. Jean-Pierre Page, secrétaire de l'union départementale, MM. Decary et Letellier — ont été interpellés le jeudi 6 juin. Selon la préfecture, ils auraient insulté des policiers installés à bord d'un car, avant de heurter, volontairement ou non, avec une R 5, leur véhicule puis deux voitures de particuliers. Conduits au commissariat de Charenton, ils ont été gardés près de trois heures, refusant de répondre à toute autre personne qu'au commissaire. Le procureur de la République avait demandé qu'ils soient libérés immédiatement après avoir été entendus par la police.

Au cours d'une conférence de presse tenue jeudi en début de soirée au siège de la CGT, M. Page a déclaré avoir été *« gazé, matraqué, brutalisé »* par les policiers avec ses deux camarades. Affirmant qu'il ne s'agissait pas d'*« une bavure »*, M. Page a raconté qu'il se trouvait avec ses camarades dans sa voiture à *proximité de l'usine SKF quand un* fourgon et une voiture banalisée l'ont stoppé : *« Les policiers ont commencé à cogner sur le véhicule,* a-t-il ajouté. *Apercevant parmi eux le commissaire d'Ivry, M. Coutil, j'ai baissé la vitre pour l'appeler. Un policier l'a alors bloquée avec sa matraque et a envoyé des bombes à gaz sur nos yeux. »* Selon leurs déclarations, MM. Page, Letellier et Decary ont été sortis par les pieds de la voiture, frappés à coups de pied *puis emmenés au commissariat.*

Dans une déclaration, le bureau confédéral de la CGT qualifie de *« rocambolesque »* la version de l'interpellation communiquée par la police. La CGT *« condamne avec la plus vive énergie de telles méthodes qui portent atteinte aux droits de l'homme les plus élémentaires »*. Les trois hommes, qui ont décidé de porter plainte, ont été victimes, selon la centrale, d'*« une brutale agression policière »*. Pour M. Henri Krasucki, *« tous ces événements n'ont de sens que si l'ensemble de leurs auteurs cherchent à isoler ceux qui se battent et à intimider le monde du travail »*.

La CGT organisait *« un rassemblement de protestation »* contre ces interpellations, ce vendredi 7 juin à 11 h 30, place de la République. La veille, plusieurs manifestations de protestation à la suite des événements de SKF ont été organisées par la CGT mais, dans la région parisienne, les actions qui ont eu lieu étaient prévues de longue date. La CGT parle de *« 328 initiatives d'action »* en Seine-Saint-Denis : 10 000 personnes selon elle (2 800 selon la police) ont manifesté près de la préfecture de Bobigny ; 8 000 personnes se sont rassemblées (3 400 selon la police) à Boulogne-Billancourt. A Marseille, un millier de personnes se sont rassemblées jeudi devant la nouvelle Bourse du travail.

Les négociations pour rechercher une solution au conflit devaient reprendre le 7 juin à 15 heures à Créteil. Les responsables cégétistes et le maire communiste d'Ivry, M. Laloë, ont assuré qu'ils se rendraient à cette rencontre *« avec un esprit constructif »* tout en réaffirmant que *« la balle est dans le camp du gouvernement »*. *« Avant toute chose,* a précisé un responsable cégétiste, *il faudra que les pouvoirs publics se prononcent sur les trois questions préalables que nous avons posées : réembauche des salariés de SKF, maintien d'une activité industrielle sur le site de l'usine SKF et création à terme de mille emplois sur la commune d'Ivry »*.

M. Jean de Santis, secrétaire général de la CGC, dénonce dans *la Lettre confédérale « la collusion entre le PCF et la CGT, qui utilisent la détresse de certains salariés comme instrument de révolution à des fins politiques. La CGC demande que de lourdes sanctions soient prononcées à l'encontre des instigateurs de ce désordre »*. Plusieurs syndicats de police (la FPIP — Fédération professionnelle indépendante de la police, —) les cadres CGC et la CFTC ont condamné les incidents du 5 juin.

RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 7 juin, à propos de l'affaire SKF, la municipalité du Kremlin-Bicêtre n'est pas dirigée par le PCF. Le maire est Mme Claudine Decimo (RPR). Aucun employé de cette municipalité n'a été interpellé : les services de police ont confondu lieu de travail et domicile des interpellés.

M. Fiterman : la violence vient d'en face
M. Mauroy : le PCF en marche arrière

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du PCF, interrogé, le jeudi 6 juin, à l'occasion d'un conférence de presse qu'il donnait sur le service publique de la télévision, a déclaré, au sujet des affrontements de la veille autour de l'usine SKF d'Ivry-sur-Seine : *« Ne renversons pas les rôles. Ce sont les travailleurs de SKF qui sont les victimes. La violence, elle vient d'en face. Les travailleurs ne sont pas des casseurs. Ils sont face à une véritable guerre. »*

M. Fiterman a ajouté : *« En regardant, le soir de l'agression, le ministre de l'intérieur à la télévision, je pensais au congrès d'Épinay, à ses phrases sur la rupture avec le capitalisme. Quel chemin parcouru ! La droite n'a pas eu de mal à approuver, voire même à applaudir, avec en tête le général Bigeard, un expert en maintien de l'ordre. »*

Pour M. Pierre Mauroy, interrogé à Montpellier, où il était venu, jeudi, pour présenter son livre *A gauche*, le Parti communiste *« va vers l'avenir en marche arrière (...), en voulant rester un parti révolutionnaire, qui pense installer la « révolution », ce dernier mot étant, évidemment, mis entre guillemets »*. Selon l'ancien premier ministre, l'hésitation du PCF *« entre deux stratégies — ou bien l'union de la gauche, ou bien la stratégie issue de la Révolution de 1917, — n'est pas nouvelle »*. *« Le PCF,* a-t-il dit, *utilise alternativement ces deux stratégies »*.

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a déclaré, jeudi, devant la presse, que le PCF mène une politique *« de type symbolique »*. *« Dans la situation de quasi-Bérésina dans laquelle il se trouve aujourd'hui, le PCF ne peut pas, pour une question de face, admettre d'avoir été délogé de SKF, en plein Ivry,* a déclaré M. Toubon. *Il devait, comme dans la guerre, reprendre un piton, qui n'a, pourtant, aucune importance stratégique. »*

Selon le secrétaire général du RPR, il ne faut pas y voir *« une grande opération stratégique »*, et, sur le plan politique, *« c'est du nanan pour les socialistes : Fabius et Joxe, impavides, résistent à la horde rouge. Pour la politique spectacle, ils ont touvé un truc épatant »*.

ÉNERGIE

Révision du troisième contrat gazier franco-soviétique

Les Soviétiques viennent à la rescousse du commerce extérieur français, de Gaz de France et peut-être du consommateur français. Les négociations menées par Soyuz Gaz Export et Gaz de France depuis décembre dernier ont débouché sur un accord annoncé le 6 juin, modifiant le contrat signé en janvier 1982, qui prévoyait l'achat de 8 milliards de mètres cubes par an de gaz soviétique. Cette modification porte à la fois sur la montée en régime des livraisons, le prix et la formule d'indexation.

La montée en régime sera plus lente que prévu. Les 8 milliards de *mètres cubes ne seront* atteints qu'en 1990, au lieu de 1986. Ce qui entraîne une réduction des enlèvements de 8,6 milliards de mètres cubes pour la période 1985-1989. En outre, les Soviétiques ont consenti une baisse de prix de 7 %, et accepté la suppression de toute référence au pétrole brut dans la formule d'indexation. La nouvelle formule ne prévoit, à parité, que la référence au fuel lourd et au fuel domestique.

Les Soviétiques font ainsi preuve d'un sens commercial certain, qui les amène à prendre en compte la vive concurrence existant entre les différentes sources d'énergie. L'avantage qu'en tire Gaz de France *n'est pas négligeable. Dès 1985,* l'économie qui résulte de ce nouvel accord atteindra 200 millions de francs, qui viendront s'ajouter aux 600 millions déjà économisés grâce à la réduction de prix accordée par la société néerlandaise Gasunie à Gaz de France. De quoi alléger sensiblement le déficit de ce dernier (3 milliards de francs en 1984). D'autant que Gaz de France poursuit ses négociations avec Soyuz Gaz Export sur les deux précédents contrats d'achat (qui représentent 4 milliards de mètres cubes par an). Quant au contrat algérien, même si sa révision n'est pas officiellement à l'ordre du jour, son surcoût annuel de 1 à 1,5 milliard tend à diminuer, en raison de la baisse des prix pétroliers auxquels il fait référence.

• **Nucléaire : enquête sur une usine écossaise de retraitement.** — Les autorités britanniques ont ordonné l'ouverture d'une enquête d'utilité publique sur le projet de construction d'une usine de retraitement des déchets nucléaires à Dounreay au nord de l'Ecosse. Les députés travaillistes et le mouvement écologique Greenpeace avaient condamné ce projet autorisé par le gouvernement en mai dernier. — *(AFP).*

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

GRANDE-BRETAGNE

• **Révision en hausse de l'excédent des paiements courants.** — L'Office central de la statistique a *relevé de 51* à 624 millions de livres l'excédent de la balance des paiements courants pour 1984. Pour le premier trimestre 1985, cette balance fait maintenant apparaître un surplus de 123 milions, au lieu d'un déficit de 86 millions. La révision a concerné presque entièrement la balance des opérations « invisibles », en particulier les rapatriements d'intérêts, bénéfices et dividendes. — *(AFP.)*

Social

• **Pas d'accord pour la revalorisation des allocations de fin de droits par l'UNEDIC.** — Réuni le 6 juin, le bureau de l'UNEDIC, où siègent les partenaires sociaux, n'a pu se mettre d'accord sur l'ouverture de négociations qui permettraient de revaloriser de 50 % les allocations de chômeurs en fin de droits. Tous les syndicats sont favorables à cette augmentation, qui s'alignerait sur la récente décision gouvernementale en faveur des chômeurs *indemnisés par l'allocation de* solidarité. FO, la CFTC et la CGC accepteraient une augmentation des cotisations qui financerait cette mesure et permettrait de résorber le déficit du régime d'assurance-chômage. Le CNPF, qui ne s'est pas opposé à la demande, n'a cependant pas voulu fixer de date pour une éventuelle discussion.

• **Grèves à la SNCF à l'appel de la CGT.** — Des perturbations ont été provoquées, le 7 juin, dans le service de banlieue de la SNCF, à Paris et en province, par les arrêts de travail décidés par des agents d'accompagnement des trains, à l'appel de la CGT. Les revendications portent sur le déroulement des carrières, les primes et les conditions de travail.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	9,3190	9,3210	+ 195	+ 210	+ 395	+ 425	+1 075	+ 1175
$ can.	6,7997	6,8111	+ 8	+ 29	+ 45	+ 86	+ 187	+ 284
Yen (100)	3,7493	3,7517	+ 118	+ 128	+ 241	+ 258	+ 695	+ 744
DM	3,0484	3,0501	+ 111	+ 122	+ 230	+ 245	+ 668	+ 711
Florin	2,7035	2,7049	+ 69	+ 77	+ 143	+ 156	+ 447	+ 485
F.B. (100)	15,1209	15,1290	+ 163	+ 206	+ 321	+ 407	+ 831	+1 116
F.S.	3,6275	3,6304	+ 150	+ 164	+ 313	+ 334	+ 874	+ 936
L (1 000)	4,7722	4,7757	− 162	− 142	− 296	− 263	− 795	− 712
£	11,8612	11,8731	− 256	− 218	− 489	− 414	−1 167	− 986

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 5/8	7 7/8	7 1/2	7 5/8	7 1/2	7 5/8	7 5/8	7 3/4
DM	5 1/2	5 3/4	5 7/16	5 9/16	5 7/16	5 9/16	5 1/2	5 5/8
Florin	7	7 1/4	6 13/16	6 15/16	6 3/4	6 7/8	6 5/8	6 3/4
F.B. (100)	8 3/4	9 1/4	8 3/4	9	8 13/16	9 1/16	8 7/8	9 1/8
F.S.	1	2	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5	5	5 1/8
L (1 000)	13	14	13 7/8	14 3/8	13 3/8	13 7/8	13 3/8	13 3/4
£	12 5/8	12 7/8	12 5/8	12 3/4	12 1/2	12 5/8	12 3/16	12 5/16
F. franç.	10	10 1/4	10	10 1/4	10 1/16	10 5/16	10 5/16	10 9/16

BANQUES

Le Crédit agricole pourra financer les commerçants sur tout le territoire

Aux termes d'un décret qui sera publié avant le début du mois de septembre, le Crédit agricole pourra consentir des prêts à long, moyen et court terme à l'ensemble des commerces de *détail* et au secteur de l'hôtellerie-restauration sur l'ensemble du territoire.

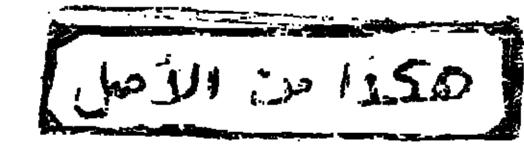
Cette extension du champ de compétence portera de 300 000 (chiffre atteint lors de l'extension de 1984) à environ 660 000 le nombre de commerçants potentiellement clients du réseau mutualiste, dont 45 % en milieu urbain. Le décret autorisera également le Crédit agricole à financer les artisans, sans restrictions géographiques, par des prêts non bonifiés et bonifiés. En ce qui concerne les prêts bonifiés, on sait qu'en 1987 cette catégorie sera totalement « banalisée », c'est-à-dire que tous les réseaux pourront la distribuer en se soumettant à un appel d'offres qui récompensera les moins-disants (ceux qui accepteront la bonification la moins élevée). De toute façon, le nombre des artisans potentiellement clients du Crédit agricole sera porté de 435 000 à un peu *moins de 800 000. Enfin,* l'établissement mutualiste pourra distribuer des prêts légaux et complémentaires aux détenteurs de livrets d'épargne-entreprise (LE) sur l'ensemble du territoire, faculté qu'il n'avait pas, bien qu'il ait fait souscrire de tels livrets.

« C'est une avancée importante, une nouvelle frontière », ont déclaré MM. Barsalou, président de la Fédération nationale du Crédit agricole, Huchon, directeur général de la Caisse nationale, et Douroux, secrétaire général de la Fédération, tenant, pour la première fois, une conférence de presse commune (un signe des temps ?). Certes, l'extension accordée par M. Bérégovoy, au terme de négociations amorcées il y a deux ans, n'est par fortuite. Elle est la conséquence logique de l'accord signé le 30 juillet 1984, entre les banques commerciales et le Crédit agricole sur l'unification des cartes de paiement, ce qu'on appelle l'« interbancarité ».

En renonçant à l'usage *exclusif* de son réseau « carte verte », avec autant de terminaux points de vente (13 000) que le réseau « carte bleue » (14 000), *et* 140 000 commerçants affiliés (contre 275 000 pour la « carte bleue »), le Crédit agricole ne pouvait accepter, sans réciprocité, de voir ses terminaux utilisés par la concurrence. Au congrès de Deauville, en octobre dernier, M. Douroux ne s'était-il pas écrit : *« Mêmes contraintes, mêmes impôts (2 milliards de francs en 1984), mêmes compétences ! »*

Après cette nouvelle étape, la « banque verte » n'est plus « interdite » que sur deux catégories d'emprunteurs : les professions libérales en milieu urbain et les entreprises non agricoles de plus de cinq cents personnes. La compétition entre réseaux bancaires va donc se trouver avivée, à la grande satisfaction de la Rue de Rivoli, qui y voit la possibilité de faire baisser le coût du crédit, conformément aux engagements pris par les dirigeants de la « banque verte ».

F. R



AFFAIRES

La France pourrait consacrer 1 milliard de francs à Eurêka

Avec l'Initiative de défense stratégique américaine (IDS), près de 1 milliard de dollars pourraient être dépensés pour financer des programmes de recherche et de développement de laboratoires non américains, a précisé un des responsables de l'IDS, lors d'une visite à Londres, jeudi 6 mai. Pour l'heure, les Etats-Unis prévoient de consacrer, sur cinq ans, 26 milliards de dollars à ce programme. Mais l'un des conseillers, le physicien Edward Teller, a souligné qu'il serait souhaitable que les alliés des Etats-Unis apportent une somme analogue, afin de porter le budget de l'IDS à 50 milliards de dollars.

Si l'on ne peut pas empêcher les industriels d'accepter des contrats américains, a rappelé jeudi le ministre de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien, les pouvoirs publics n'ont pas l'intention de participer financièrement à l'Initiative de défense stratégique du président Reagan. D'ailleurs, le budget prévu pour l'IDS n'a pas encore été approuvé par le Congrès, souligne-t-il, et *« l'argent n'est pas encore sur la table »*.

On pourrait en dire autant, de la proposition française Eurêka visant à lancer l'Europe technologique, pour laquelle aucun budget n'a encore été annoncé. Toutefois, M. Curien a précisé que, en France, quelque 8 milliards de francs du budget civil de la recherche et du développement sont dépensés chaque année dans des travaux existants et intéressants directement Eurêka. Un effort supplémentaire de 1 milliard de francs pourrait être fait pour stimuler des projets précis, estiment certains experts.

D'autre part, M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes propose la création d'une communauté de la technologie. Lors d'une intervention, jeudi au Forum de l'Expansion, le président de la Commission des Communautés européennes a déclaré qu'il ferait deux propositions lors du prochain conseil des chefs d'Etat et de gouvernement des Dix, les 28 et 29 juin prochain à Milan :

1) La réalisation d'un grand marché communautaire d'ici à 1992 (ce qui implique la suppression de tous les obstacles aux échanges subsistant encore, tels que les normes nationales de sécurité, d'hygiène, l'accès sans entrave aux marchés publics, aux marchés des capitaux, etc.) supposant aussi un grand programme d'infrastructures non inflationniste, financé par l'emprunt.

2) La création d'une « communauté de la technologie à géométrie variable » dotée de moyens juridiques et financiers, ouverte sur l'extérieur et *« avançant projet après projet »*. *« On peut penser à un nouveau traité du style Euratom – et je l'ai prêt dans les tiroirs – ou plus modestement à l'utilisation de l'article 235 du Traité de Rome »*, devait préciser M. Delors (1).

(1) L'article 235 est ainsi conçu : *« Si une action de la Communauté apparaît nécessaire pour réaliser, dans le fonctionnement du Marché commun l'un des objets de la Communauté, sans que le présent traité ait prévu les pouvoirs d'action requis à cet effet, le conseil statuant à l'unanimité sur proposition de la Commission et après consultation de l'Assemblée, prend les dispositions appropriées. »*

Selon son PDG, la CGCT est un « pivot » dans la politique des télécommunications

Aurait-on oublié un peu trop vite la CGCT ? Rachetée par l'Etat au groupe américain ITT en 1982, dans le cadre des nationalisations, la Compagnie générale de construction téléphonique peut jouer un rôle stratégique dans la vaste partie engagée pour l'avenir des télécommunications françaises. *« Nous sommes un pivot »*, a dit son PDG, M. Claude Vincent, le 6 juin, en présentant ses résultats à la presse. Il n'a pas tort.

Il faut savoir que les PTT achètent, par convention, 16 % de leurs centraux téléphoniques à la CGCT chaque année. Le reste provient de CIT-Alcatel et de Thomson-Téléphone regroupés depuis septembre 1983 sous la bannière de la CGE. Or ce groupe, nationalisé également, doit trouver un partenaire étranger susceptible de renforcer ses exportations dans les pays développés qui assureront, dans les années prochaines, l'essentiel des débouchés. M. Pébereau, son PDG, a entamé des négociations tous azimuts sans avoir pour l'instant rien conclu. M. Vincent n'est pas prêt à s'effacer. Jusqu'à présent, la CGCT n'avait guère son mot à dire du fait de ses résultats très mauvais. Ses pertes ont été de 555 millions de francs en 1983 et de 997 millions l'an passé, dues pour 500 millions à un contrat au Koweït signé et exécuté dans des conditions fort difficiles. L'Etat doit et devra encore boucher les trous (1). Mais M. Vincent, après avoir réduit fortement les emplois (et ce n'est pas fini, puisque 700 postes de travail devraient encore être supprimés pour ramener les effectifs à 7 000 en 1986) et dessiné une nouvelle stratégie, estime que son entreprise montre des signes de redressement, dont le premier est un excédent brut d'exploitation désormais positif (de 37 millions de francs hors l'affaire de Koweït). Il vise un équilibre pour 1986. Ses positions prises sur les réseaux de télévision par câble et dans la bureautique confortent son espoir. Aussi entend-il *« rester dans les télécommunications publiques »*, c'est-à-dire conserver ses 16 % pour les négocier et trouver, de son côté, un partenaire qui convienne à la stratégie de son groupe. Il ne cache pas que le Suédois Ericsson lui conviendrait. Cette association aurait l'avantage de pouvoir alors inclure Bull, qui cherche, comme tout groupe informatique, des coopérations dans les télécommunications.

ATT-CGE ou CGCT-Ericsson ? En réalité, M. Vincent ne se fait guère d'illusion sur son pouvoir dans la restructuration de l'industrie française des télécommunications : *« Je peux être remplacé comme PDG par un simple décret. »* La CGCT est, certes, dotée d'un savoir-faire, mais reste encore largement faite de bric et de broc. Son sort est suspendu aux aides de l'Etat. Mais le PDG peut trouver un allié du côté des PTT, où nombre de fonctionnaires sont inquiets du « va-tout » américain de la CGE. Et il a au moins le mérite de poser publiquement le débat.

Au moment où s'engage une coopération européenne sur les télécommunications avec le programme RACE et où M. Mitterrand cherche à lancer Eurêka, ne faut-il pas épuiser toutes les chances de trouver un partenaire européen avant de signer avec les Etats-Unis ? La CGCT est le pivot de ce choix.

ERIC LE BOUCHER.

(1) La CGCT a reçu des dotations en capital de l'Etat de 388 millions en 1983, de 600 millions en 1984 et de 450 millions en 1985. Elle devrait recevoir encore 450 millions en 1986.

LAFARGE-COPPEE VEND 14 % D'ALLIA (CÉRAMIQUE SANITAIRE) A UN GROUPE JAPONAIS

Lafarge-Coppée, premier groupe cimentier français (18,8 milliards de francs de chiffre d'affaires consolidé en 1984), vient de s'allier avec Toto, premier groupe japonais de céramique sanitaire (avec le cinquième de ses 7 milliards de francs de chiffre d'affaires). Toto, qui détient plus de 60 % du marché japonais, prend une participation minoritaire (14 %) dans Allia, filiale de Lafarge-Coppée, par le biais de Carbonisation Entreprise et Céramique. Toto a une option à cinq ans pour porter sa participation à 40 %. La transaction représente 38 millions de francs.

Pour Allia, qui se classe parmi les trois premières firmes européennes de sa spécialité, avec des filiales en Allemagne (Keramag, deux usines) et en Grande-Bretagne (Allia UK, deux usines), et qui exporte 10 % de sa production (vers l'Italie, l'Espagne, la Belgique, les Pays-Bas, l'Autriche, la Scandinavie, l'Afrique francophone, les Etats-Unis), l'accord qui vient d'être signé lui ouvre les portes des marchés du Sud-Est asiatique.

RVI VA COOPÉRER AVEC L'AMÉRICAIN ROCKWELL

Certains attendaient Mercedes. Pour l'heure c'est avec Rockwell, l'un des principaux fabricants d'équipements automobiles américains, que Renault Véhicules industriels a signé une lettre d'intention pour coopérer dans le secteur des boîtes de vitesse pour camions. Dans un premier temps, la coopération portera sur le développement et la vente de boîtes de vitesse existantes, mises au point par RVI, pour les camions haut de gamme. Rockwell, qui réalise 1,8 milliard de dollars de chiffre d'affaires (sur un total de 9,3 milliards de dollars) dans l'équipement automobile, occupe les deux tiers du marché américain de transmissions lourdes, mais n'avait pas de boîtes de vitesses, dans sa gamme. Il offre ainsi un débouché important à l'atelier flexible de Renault installé à Bouthéon près de Saint-Etienne, qui tournait au ralenti.

En outre, les deux partenaires devraient contribuer au développement commun d'une nouvelle génération de boîtes de vitesse. Enfin, il est envisagé la création d'une société en « joint-venture », à l'image de Bendix et de Renault dans les composants électroniques avec Renix. Cette coopération n'exclut pas pour RVI la recherche de partenaires pour d'autres éléments de poids lourds (moteurs, embrayages...).

La CEE devrait donner son accord aux propositions américaines sur les exportations de tubes d'acier

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La CEE devait accepter jeudi 6 juin, en fin de journée, l'offre des Etats-Unis relative à une livraison par les entreprises européennes des tubes d'acier destinés à la construction de l'oléoduc reliant Santa-Barbara (Californie) à Freeport (Texas). Les pays membres principalement concernés, notamment la France avec Vallourec, ont accueilli favorablement la proposition de Washington. Seule la Grèce a manifesté quelques réserves au cours de la discussion qui a eu lieu le 5 juin entre les représentants des Dix à Bruxelles.

Le 10 janvier dernier, la CEE avait conclu avec Washington un accord limitant la part des exportations communautaires à 7,6 % du marché des tubes d'acier aux Etats-Unis. Il avait été entendu que les matériaux qui ne pourraient être fournis par l'industrie américaine ne seraient pas comptabilisés dans le contingent octroyé aux Dix.

Mais, quelques semaines plus tard, Washington annonçait son intention de ne pas appliquer cette clause (dite du *Short Supply*) pour les fournitures prévues pour la réalisation du All American Pipe Line. Le conseil des ministres des Dix avait alors protesté, le 26 mars, en dénonçant *« les positions prises par l'administration américaine, qui ne répondent ni à l'esprit ni à la lettre des arrangements conclus entre la Communauté et les Etats-Unis »*.

Devant l'intransigeance de Washington, la CEE a alors tenté de limiter les dégâts. M. De Clercq, le commissaire chargé des relations extérieures, est revenu de la capitale fédérale à la fin de la semaine dernière avec une offre partielle de 100 000 tonnes tandis que les ventes prévues par les entreprises européennes atteignaient 321 000 tonnes sur les 471 000 tonnes nécessaires à la construction de l'oléoduc. Même en cas d'accord des Dix sur la proposition américaine, le dossier ne devrait pas pour autant être réglé. Tout d'abord, selon la Commission, M. Baldrige, le secrétaire d'Etat au commerce, devra au préalable consulter de nouveau les producteurs américains. Ensuite – et là les explications de Bruxelles sont ambiguës. – Washington souhaite obtenir de la CEE un arrangement sur les exportations des derniers produits sidérurgiques non encore contingentés mais soumis actuellement à un simple contrôle statistique (il s'agit essentiellement de produits semi-finis).

Les Etats-Unis demandent la conclusion d'un accord d'autolimitation d'ici au 15 juillet prochain. Les Américains font valoir que la part des Européens sur le marché est passée de 2,78 % en 1981 à 8,78 % en 1984. De leur côté, les responsables communautaires rétorquent que les autres pays fournisseurs ont augmenté pendant la même période, leur taux de 11,14 % à 18,55 %.

MARCEL SCOTTO.

En Grande-Bretagne

ICI POURRAIT SUPPRIMER 2 734 EMPLOIS

Le groupe chimique ICI, première entreprise industrielle privée de Grande-Bretagne (117 milliards de francs environ de chiffre d'affaires) étudie la possibilité de supprimer 2 734 emplois (sur un total de 114 700). A la suite de la rumeur, alimentée par les syndicats, qui a circulé ces derniers jours, la direction du groupe a reconnu que le document confidentiel portant la trace de cette réduction d'effectifs existait bien. Aucune décision formelle n'a cependant encore été prise. Le porte-parole de la firme a précisé qu'il s'agissait d'un projet à long terme uniquement fondé sur des départs naturels et qu'aucune négociation avec les syndicats n'était envisagée.

● **Scholtès dépose son bilan.** – La société d'électroménager Scholtès, qui emploi six cent quarante-trois personnes à Thionville (Moselle), a déposé son bilan le 6 juin. Selon la direction, ce dépôt de bilan, dû à une restructuration coûteuse, ne devrait entraîner aucune suppression d'emplois et la production devrait être maintenue. – *(Corresp.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ENELFI-BRETAGNE

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire d'Enelfi-Bretagne se sont réunies le 5 juin 1985, sous la présidence de M. Michel Mauchant.

L'assemblée générale ordinaire a approuvé à l'unanimité les résolutions proposées, notamment :

– Les comptes de l'exercice 1984, qui se soldent par un bénéfice net de 15,12 millions de francs, dont 9,31 millions de francs de résultat net d'exploitation courante (hors toutes plus-values de cessions de titres), sont en progression de 7,2 % par rapport à l'exercice précédent ;

– Le dividende fixé à 9,92 francs net par action (14,88 francs avoir fiscal compris), en augmentation de 4,5 % conformément à la recommandation limitant l'accroissement des distributions, qui sera mis en paiement le 10 juin 1985 ;

– Le projet de restructuration du groupe Enelfi-Bretagne/Compagnie Franco-Marocaine, qui prévoit l'acquisition par Enelfi-Bretagne d'un contrôle aussi complet que possible de la Compagnie Franco-Marocaine, par un échange de titres Enelfi-Bretagne contre des titres Compagnie Franco-Marocaine, proposé aux actionnaires de cette dernière.

L'assemblée générale extraordinaire a décidé à l'unanimité la mise en harmonie des statuts avec les directives européennes et les adaptations nécessaires à la législation en vigueur.

COMPAGNIE FRANCO-MAROCAINE

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire de la Compagnie Franco-Marocaine se sont réunies le 5 juin 1985, sous le présidence de M. Michel Mauchant.

L'assemblée générale ordinaire a approuvé à l'unanimité les résolutions proposées, notamment :

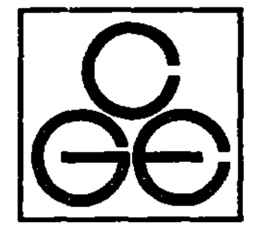
– Les comptes de l'exercice 1984, qui se soldent par un bénéfice net de 3,15 millions de francs, dont 2,96 millions de francs de résultat net d'exploitation courante (hors toutes plus-values de cessions de titres) du même ordre que celui de l'exercice précédent ;

Le dividende maintenu à 25,36 francs net par action (38,04 francs avoir fiscal compris), qui sera mis en paiement le 10 juin 1985 :

– Le projet de restructuration du groupe Enelfi-Bretagne/Compagnie Franco-Marocaine, qui prévoit l'acquisition par Enelfi-Bretagne d'un contrôle aussi complet que possible de la Compagnie Franco-Marocaine, par un échange de titres Enelfi-Bretagne contre des titres Compagnie Franco-Marocaine, proposé aux actionnaires de cette dernière.

L'assemblée générale extraordinaire a décidé à l'unanimité la mise en harmonie des statuts avec les directives européennes et les adaptations nécessaires à la législation en vigueur.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ



Présentation du rapport de gestion de l'exercice 1984

Message du président Georges Pébereau

L'exercice 1984 marque une nouvelle et importante étape dans la mise en œuvre de la stratégie de recentrage industriel et de déploiement international du groupe CGE, ainsi que dans la progression de son activité et de ses résultats.

Les opérations structurelles réalisées en 1984 prennent toute leur dimension quand on fait les deux constatations suivantes : énergie et communication représentent aujourd'hui 95 % de l'activité totale du groupe contre 65 % il y a trois ans ; plus du tiers des effectifs présents dans le groupe au début de 1982 ont été transférés à d'autres sociétés et plus du tiers des effectifs actuels appartiennent à des sociétés entrées dans le groupe au cours des trois dernières années.

Face à une conjoncture morose sur la plupart de ses marchés *extérieurs traditionnels, le groupe a néanmoins accru ses commandes* à l'étranger plus fortement qu'en France : il a surtout sensiblement renforcé sa présence en Europe, en Asie et aux Etats-Unis, pays dans *lequel le chiffre d'affaires, avec cinq milliards de francs*, a plus que doublé d'un exercice à l'autre. Le nombre des implantations nouvelles et la multiplicité des accords conclus ou en négociation témoignent du *renforcement massif* de notre présence sur la scène internationale.

Le développement de l'activité du groupe en 1984 peut s'apprécier en quelques chiffres : les commandes et le chiffre d'affaires dépassent 74 milliards de francs, en progression d'environ 20 % tant du fait de la croissance interne que de l'évolution des structures, les investissements industriels progressent de 21 %, les dépenses de recherche-développement de 56 %.

Après la progression continue des années précédentes, nos résultats marquent, en 1984, un progrès important. Celui de la compagnie passe de 260 millions de francs à 666 millions de francs. Hors éléments exceptionnels particulièrement importants cette année, il passe de 252 à 265 millions de francs.

Plus significative est l'augmentation du résultat consolidé : celui-ci atteint 797 millions de francs, en augmentation de 20 % sur le résultat publié de l'année dernière et de 25 % sur ce résultat reconstitué selon les méthodes de 1984 ; la part groupe progresse dans des proportions encore plus importantes, atteignant 590 millions de francs contre 378 millions de francs l'année précédente.

C'est la neuvième année consécutive de croissance de nos résultats consolidés avec, cette année, des taux de croissance qui sont particulièrement encourageants.

Cette amélioration des résultats reflète les efforts de gestion accomplis dans l'ensemble du groupe :

– d'abord, *au niveau des sociétés traditionnellement bénéficiaires* – les quatre grandes filiales, Alsthom-Atlantique, CIT Alcatel, les Câbles de Lyon, CGEE Alsthom, mais aussi Stein Industrie, Saft, la Compagnie Electro Financière, Electro Banque – dont les résultats ont enregistré en 1984 un sensible progrès ;

– ensuite, à travers les filiales naguère en difficulté qui, dans le cadre de plans de redressement rigoureusement appliqués, ont soit retrouvé l'équilibre (CEM, Friden Alcatel), soit réduit sensiblement leurs pertes (CGA Alcatel), RONÉO Alcatel, Ceraver, Ceac) ;

– enfin, par le faible nombre et la taille relativement limitée des sociétés dont les résultats se sont détériorés en 1984 et où de sévères *mesures de redressement ont été immédiatement mises en œuvre* (Tamaris, Vibrachoc, Sogelerg, CGE Distribution).

Le groupe a été confronté, en 1984, à de graves problèmes d'emploi. En effet, pour maintenir sa compétitivité, un certain nombre de réductions d'effectifs se sont révélées nécessaires, en raison, d'une part, des gains de productivité, d'autre part, du tassement de ses marchés traditionnels, enfin et surtout des problèmes de charge auxquels se trouvaient confrontées certaines des entreprises nouvellement entrées dans le groupe. En vue d'atténuer les effets de cette évolution sur la situation des personnels concernés, touts les moyens disponibles ont été mobilisés :

– mise en œuvre de toutes les actions, pré-retraites, actions de conversion, bourses de l'emploi, etc., permettant d'éviter les licenciements secs ;

– renforcement des efforts de création d'activités nouvelles dans les secteurs de haute technologie ;

– développement des actions de CGE Promotion Industrielle qui a obtenu plusieurs succès significatifs pour l'implantation d'emplois extérieurs au groupe sur des sites sensibles.

Le groupe a, en outre, engagé un renouvellement de sa politique de formation qu'il s'est efforcé d'orienter en fonction des évolutions prévisibles à moyen terme des emplois et des qualifications.

Si l'on en juge par les premiers mois de l'année, 1985 devait marquer une nouvelle et importante étape dans la mise en œuvre de la *stratégie que le groupe s'est fixée.*

En termes d'activité d'abord, l'exercice a débuté convenablement puisque le chiffre d'affaires et les enregistrements de commandes *étaient, à la fin du premier trimestre, en progrès de 12 % à structures* constante.

En ce qui concerne le recentrage des activités industrielles ensuite, trois opérations importantes, complétant celles intervenues en 1984, ont été réalisées depuis le début de l'année :

– l'absorption de la CEM - Compagnie Electro-Mécanique, par Alsthom-Atlantique, aboutissement de la restructuration industrielle menée avec succès depuis trois ans ;

– l'anticipation, au 1er juillet 1985, de la fusion de CIT Alcatel et Thomson-Télécommunications, qui doit conduire à la constitution d'un ensemble homogène de 25 *milliards* de francs de chiffre d'affaires, occupant 50 000 personnes. La réalisation, en avance de dix-huit *mois* sur le délai contractuel, d'une opération d'une telle ampleur témoigne de la qualité du travail effectué et devrait permettre au nouvel ensemble de mobiliser, le plus rapidement possible, tous *ses moyens en* vue de la compétition internationale ;

– l'accord tout récent concernant la cession par la Saft de ses *activités de piles grand public* – qui représentent un quart de son chiffre d'affaires consolidé – et la reprise des activités de piles professionnelles de Wonder. Cette opération permettra à notre filiale de consacrer des moyens de financement sensiblement accrus au développement de ses activités dans le domaine des piles professionnelles de haute technologie où elle occupe dès à présent une position mondiale de premier plan.

Enfin, la politique de déploiement international a connu d'importants développements depuis le début de l'année :

– en Europe d'abord avec :

● la conclusion d'un accord de coopération technique dans le domaine de la commutation électronique entre CIT Alcatel, Italtel, Plessey et Siemens ;

● une étape importante dans la coopération engagée l'année dernière avec la Société Générale de Belgique : les deux groupes viennent de prendre le contrôle des Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi, à travers un holding belge détenu à 65 % par la SGB et à 35 % par la CGE ; ils ont simultanément décidé de créer un holding français, détenu à 65 % par la CGE et à 35 % par la SGB, destiné à financer les actions communes des deux groupes dans le domaine des hautes technologies ;

– aux *Etats-Unis* ensuite, avec :

● la création, à l'intérieur du groupe, d'un fonds américains de venture capital de 63 millions de dollars auquel la CGE participe pour 10 millions de dollars ; cet investissement – indépendamment de ses aspects financiers – sera, pour les industriels français qui y participent, l'occasion d'établir des contacts *fructueux, au début de leur* développement, avec un certain nombre de petites et moyennes entreprises américaines de haute technologie ;

● *l'acquisition par la filiale* américaine des Câbles de Lyon et de Kabelmetal Electro, de la société américaine Celwave Technologies Inc., spécialisée notamment dans les câbles de télécommunications et les antennes. Ces deux sociétés ont été immédiatement fusionnées, donnant naissance à une nouvelle société de 140 millions de dollars de chiffre d'affaires, employant 1 100 personnes et disposant d'installations industrielles dans sept états ;

● la conclusion d'un accord entre Alcatel-Thomson et Fairchild Industries dans le domaine de l'*ingéniérie et* de la *mise en œuvre* des réseaux de télécommunications par satellite ;

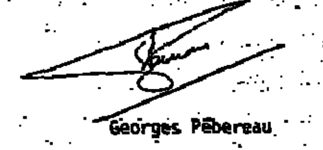
– en Asie, enfin, avec :

● la conclusion d'importants contrats en Chine, d'un montant total de l'ordre de 3,5 milliards de francs, par Alsthom-Atlantique (matériel de traction ferroviaire et centrales turbines à gaz), CIT Alcatel (centraux téléphoniques et réseau de transmission associé) et diverses autres filiales du groupe ;

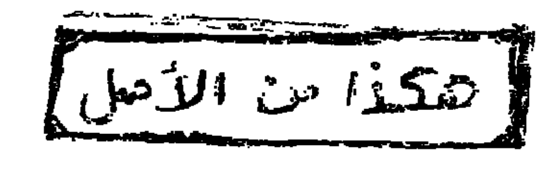
● après les importants succès *remportés précédemment par* CIT Alcatel en Inde en matière de commutation temporelle, la création dans ce pays d'une filiale de Ceraver devant fabriquer des isolateurs haute *tension en verre trempé* ;

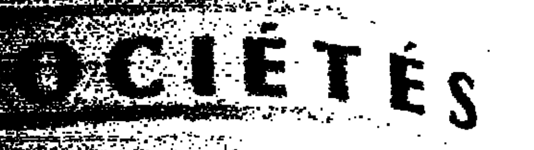
● la conclusion de plusieurs accords au Japon, entre CIT Alcatel et Canon Sales dans le domaine des machines de fabrication de circuits intégrés, entre Alsthom-Atlantique et Toshiba dans le domaine de la robotique et de l'automatisation des fabrications, entre Alcatel-Thomson Gigadisc et TEAC pour la distribution du disque optique numérique.

Je ne voudrais pas terminer ce message sans rendre à l'ensemble du personnel du groupe, pour lequel 1984 aura été une année difficile, l'hommage qu'il mérite : *rien de ce qui a été entrepris n'aurait été* possible sans la persévérance des efforts accomplis par tous, cadres, techniciens, employés, ouvriers. C'est à leurs initiatives et à la qualité *de leurs travaux que sont dus pour une très large part les succès* remportés, succès dont ils peuvent être légitimement fiers et qui constituent une base solide pour le développement futur du groupe.



Georges Pébereau





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 juin

Marché étale : – 0,02 %

Dans un marché « coiffé » par les investisseurs institutionnels, lesquels se contentent de « servir » le papier demandé, la cote est restée étale si l'on en juge par l'indicateur instantané, en baisse de 0,02 % à l'approche du son de cloche final.

La perspective d'une séance matinale consacrée aux opérations de « blocs » sur 30 à 40 valeurs françaises les plus actives (voir page 34) *est accueillie favorablement à la Bourse de Paris.*

Quant à la séance boursière proprement dite, on a continué jeudi à se livrer à « la chasse au titre ». De nombreuses actions en ont profité pour se hisser à leur plus haut niveau de l'année : Bis, Printemps, Carnaud, Michelin, Source Perrier...

A vingt-quatre heures de l'audience de la cour d'appel d'Aix-en-Provence dans le cadre du conflit qui l'oppose aux négociants Sénéclauze-Margnat, à propos du contrôle de la Société des vins de France (SVF), Pernod-Ricard a encore gagné près de 2 %. Par ailleurs, on relevait une hausse modérée sur La Redoute, Viniprix, SGE-SB, Labo Bellon.

A l'inverse, Dassault et ELF-Aquitaine, soumis aux ordres de vente depuis quelques jours, ont encore fléchi de 2 % environ.

Sur le marché de l'or, où les transactions sont restées inférieures à 10 millions de francs (8,9 millions exactement), le lingot a cédé 300 F à 93 750 F, le napoléon perdant 2 F à 550 F. A Londres, le métal fin est resté pratiquement inchangé, à 314,90 dollars l'once. Alors que le dollar-titre ne variait guère, à 9,91/95 F, le billet vert reculait à 9,3170 F en séance officielle.

Introduite le 6 juin sur le second marché de la Bourse de Lyon, l'action de la Société touristique du Mont-Blanc, n'a pu être cotée en raison de l'abondance des ordres d'achats. L'opération est reportée au 11 juin prochain avec un prix d'offre ferme et définitif de 275 F.

NEW-YORK

Nouveau sommet

Un nouveau record est tombé, jeudi, à Wall Street. Pour la première fois de l'histoire, l'indice Dow Jones des industrielles s'est élevé à la cote 1 327,28 (+ 6,72 points). Rien ne laissait pourtant prévoir l'événement. En début de séance, sur des ventes bénéficiaires, le célèbre Dow avait baissé de plus de cinq points. Mais il allait, par la suite, regagner tout le terrain perdu et même largement au-delà, comme en témoigne sa performance. Le bilan de la journée a été très satisfaisant. Sur 2 003 valeurs traitées, 866 ont monté, 690 se sont repliées et 447 n'ont pas varié.

Les professionnels se disaient impressionnés par la vigueur du marché, que ne pouvait même pas expliquer vraiment la détente enregistrée sur le front des taux d'intérêt, connue seulement en fin de séance. Les opérateurs auraient-ils anticipé cette baisse ? A l'évidence, le plus grand nombre continuent à jouer l'expansion. Les valeurs de haute technologie, délaissées ces derniers temps, ont retenu toute leur attention.

Le bon fonctionnement de la Bourse de New-York risque d'être perturbé la semaine prochaine. A l'occasion d'un scrutin, les employés et commis se sont prononcés à une écrasante majorité pour la grève. Ils craignent pour leur emploi en liaison avec l'informatisation du travail. Des arrêts de travail pourraient avoir lieu mardi 11 juin. Ce serait la première fois depuis 1947.

VALEURS	Cours du 5 juin	Cours du 6 juin
Alcoa	31 7/8	31 1/2
A.T.T.	23 3/4	23 7/8
Boeing	67	70
Chase Manhattan Bank	60 5/8	60 1/2
Du Pont de Nemours	59	58 1/2
Eastman Kodak	44	44 1/8
Exxon	52	51 5/8
Ford	44 7/8	45 5/8
General Electric	62 5/8	62 3/8
General Foods	72 1/8	72 3/4
General Motors	72 1/8	74 1/2
Goodyear	29 1/2	29 3/8
I.B.M.	128 1/2	129 1/2
I.T.T.	32 1/8	33
Mobil Oil	30 1/8	30 1/8
Pfizer	47 1/2	48 3/8
Schlumberger	38 3/8	37 7/8
Texaco	37 1/8	37
U.A.L. Inc.	54 5/8	55 1/2
Union Carbide	41 7/8	41 3/4
U.S. Steel	27 3/4	27 5/8
Westinghouse	34 1/2	34 3/4
Xerox Corp.	50	49 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

DU PONT DE NEMOURS-FRANCE. – Cette filiale du géant américain de la chimie a dégagé, en 1984, un bénéfice net consolidé de 142,7 millions de francs, en hausse de 35 %.

Cette progression du résultat de la firme provient à la fois des bons résultats de Bunachimie, filiale à 50 % avec le groupe chimique français Rhône-Poulenc, et du redressement continu des activités propres à Du Pont (systèmes photographiques et produits électroniques, agrochimie, polymères, fibres textiles, etc.).

Le chiffre d'affaires de Du Pont-France a progressé de 17 % au cours de l'exercice 1984, s'établissant à 3,03 milliards de francs, contre 2,596 milliards en 1983.

Du Pont de Nemours, qui emploie plus de 1 200 personnes en France, possède deux unités industrielles. A Besançon (320 salariés), la firme fabrique des produits pour l'électronique (connecteurs pour ordinateurs, couches épaisses destinées aux « puces »). L'extension de la surface de production de cette usine, en cours de réalisation, devrait permettre de porter à l'avenir ses effectifs à environ 500 personnes, précise-t-on chez Du Pont. A Cernay (Haut-Rhin), 200 salariés environ fabriquent des produits phytosanitaires destinés au traitement des cultures.

COURTAULDS. – Le groupe britannique (textiles, peinture, matières plastiques) annonce une hausse de 8 % de son bénéfice imposable pour l'année terminée fin mars 1985, dont le montant atteint 128,2 millions de livres (contre 117,8 millions l'année précédente). Ce résultat est conforme aux prévisions des analystes boursiers.

Le chiffre d'affaires s'élève à 2 151,9 millions de livres, contre 2 038,1 millions. Le dividende est fixé à 5 pence (+ 19 %). La direction indique que l'amélioration est intervenue malgré une forte baisse de la demande pour les fibres de cellulose aux Etats-Unis et sur les marchés situés en dehors de l'Europe de l'Ouest.

Dans la division textiles, le secteur des tissus a dégagé un bénéfice d'exploitation de 18 millions de livres (contre 13 millions). Celui du vêtement est de 20 millions (contre 16 millions).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	5 juin
Valeurs françaises	125,6
Valeurs étrangères	107,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	5 juin	6 juin
Indice général	232	231,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 7 juin .... 10 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6 juin	7 juin
1 dollar (en yens)	248,90	248,60

BOURSE DE PARIS Comptant 6 JUIN

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1750	1750
Calberson	339 50	342
C.D.M.E.	715	740
C. Equip. Elect.	304	302
C. Occid. Forestière	164	162
Dafsa	270	270
Dauphin O.T.A.	2020	2000
Elect. S. Dassault	855	864
Filipacchi	615	615
Guy Degrenne	715	710
Merlin Immobilier	338 50	335
Métallurg. Minière	254	244
M.M.B	450 20	468 20
Navale-Delmas	449	449
Om. Gest. Fin.	310	305
Petit Bateau	320	322
Petrofigaz	695	690
Pochet	1730	1740
Poron	338	326
S.C.G.P.M.	312	310
S.E.P.	462	775
Sofibus	227	226
Sovac	989	960

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	257	....
Borie	295	....
Cellulose du Pin	117	117 10
C.G.M.	....	....
Cochery	56	....
C. Sabl. Seine	110	....
Coparex	498	499
La Mure	61 10	....
Mic	201	....
Pronuptia	133	135
Ripolin	36 10	....
Rorento N.V.	131 50	131 70
S.P.R.	135	140
Thann et Mulhouse	97	....
Ufinex	359	....

SICAV 6/6

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 346	9 317	9	9 650
ECU	6 836	6 836	....	....
Allemagne (100 DM)	304 870	305 050	295	310
Belgique (100 F)	15 145	15 137	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	270 410	270 570	260	280
Danemark (100 krd)	84 940	84 950	80	88
Norvège (100 k)	105 750	105 690	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 839	11 835	11 550	12 300
Grèce (100 drachmes)	6 892	6 887	6 300	7 900
Italie (1 000 lires)	4 780	4 776	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	362 350	362 750	3 520	3 700
Suède (100 krs)	105 270	105 210	101	108
Autriche (100 sch)	43 360	43 420	42 900	44 600
Espagne (100 pes.)	5 380	5 368	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 350	5 325	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 821	6 796	6 550	6 950
Japon (100 yens)	3 750	3 756	3 620	3 770

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/6
Or fin (kilo en barre)	94500	94300
Or fin (en lingot)	94050	93750
Pièce française (20 fr)	552	550
Pièce française (10 fr)	360	400
Pièce suisse (20 fr)	549	545
Pièce latine (20 fr)	535	539
Souverain	650	650
Pièce de 20 dollars	3920	3915
Pièce de 10 dollars	2060	2050
Pièce de 5 dollars	1350	1340
Pièce de 50 pesos	3450	3455
Pièce de 10 florins	563	562

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 7 juin 1985 a été tiré à 441 647 exemplaires





L'ENQUÊTE SUR LES ATTENTATS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

La police interpelle deux anti-indépendantistes d'extrême droite

Nouméa. – La police a procédé, vendredi matin 7 juin, en Nouvelle-Calédonie, à trois interpellations dans le cadre de l'enquête menée pour retrouver les auteurs des quatre attentats à l'explosif commis dans la soirée du lundi 13 mai et visant en particulier le lycée mélanésien Do-Kamo (*le Monde* des 14-15 mai). Deux des trois personnes interpellées appartiennent à une organisation anti-indépendantiste d'extrême droite, qui se fait appeler Comité de crise et qui travaille notamment en étroite liaison avec le Front calédonien (*le Monde* du 19 février). La troisième personne, M. Jean Colmas, a été relâchée presque immédiatement. En revanche, un agent d'affaires, installé depuis une dizaine d'années sur le territoire, M. Guy Sénille, était toujours maintenu en garde à vue après la découverte à son domicile d'un pistolet de calibre 7,65 et des munitions correspondantes.

Toutefois, la perquisition la plus fructueuse a eu lieu chez l'autre personne arrêtée, dont l'identité n'a pas

De notre correspondant

été révélée. Les policiers de Nouméa ont saisi chez celle-ci, en effet, un matériel impressionnant : pistolets automatiques, fusils avec un grand nombre de munitions, bombes artisanales prêtes à l'emploi et accompagnées des composants nécessaires à leur fabrication (détonateur, cordon détonant, acides (pour détonateur chimique). Il y avait surtout une grande quantité de nitrate d'ammonium, explosif très puissant à base d'engrais chimiques. Or les expertises effectuées après les attentats du 13 mai ont révélé que l'explosif utilisé était justement du nitrate.

Il se trouve par d'ailleurs, qu'un colis piégé a été adressé, mercredi à un garagiste de Poindimié (côte ouest), M. Marcel Lamusart, dont l'« engagement » politique se résumerait à avoir réparé la voiture du porte-parole du FLNKS, M. Yeiwéné Yeiwéné, tombée en panne le 24 mai dernier. Or ce paquet contenait justement, outre un bâton de dynamite, 4 kilos de nitrate, ce qui constitue une charge importante lorsqu'on sait que 6 kilos du même explosif avaient suffi à faire un trou de 2 mètres de diamètre dans le mur de béton armé du palais de justice de Nouméa au cours de la nuit du 13 mai. Ce colis, destiné au garagiste de Poindimié, n'a pas explosé en raison d'une détérioration du système d'horlogerie causée par les chocs endurés lors du transport par le car régulier qui parcourt la brousse et qui voyageait plein.

Dans les milieux judiciaires, on laisse entendre que les opérations de police vont se poursuivre dans les jours prochains et aboutiront sans doute à l'arrestation de tous les auteurs et complices des attentats du 13 mai, tandis que l'expertise des armes saisies pourrait, elle, conduire à l'identification des tireurs européens lors des affrontements du 8 mai, au cours desquels un jeune Canaque avait été tué par balles.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

Sur le vif

Eléphant

Ils se moquent du monde au gouvernement. Vous avez entendu Lang hier à la télé ? J'en croyais pas mes oreilles. Le pauvre peuple de Paris a été privé de l'Exposition universelle par ce salaud de Chirac. Alors, pour le consoler on va lui offrir une super fête, un spécial Paris-Bombay qui va lui permettre de rendre un vibrant hommage au président. Qui, quoi, quel président ? Mitterrand. Et à Gandhi aussi pendant qu'on y est.

Qu'est-ce que c'est que ce cirque ? A quoi ça ressemble ? On se croirait vraiment dans un pays africain, où on encense le chef suprême à l'occasion d'un visite d'Etat.

Tout fout le camp : le Loto sportif, passé aux profits et pertes, trop compliqué, un vrai casse-tête; qui va revenir sous la forme tant décriée d'un simple totocalcio. Tout se casse la gueule : Canal Plus, croulant sous les décodeurs invendus, obligé de verser des millions de dédit pour arrêter en catastrophe la fabrication. Tout rate, y compris les forages en mer d'Iroise, où on a fait chou blanc à grands frais. Tout flanche, à commencer par la croissance. Bref, zéro plus zéro égale zéro. Et c'est le moment qu'ils choisissent pour nous jeter de la poudre aux yeux avec leur feu d'artifice et leur défilé de chameaux ce soir au Trocadéro.

L'Année de l'Inde, moi, j'ai rien contre. Les illuminations, les melas, les danses du ventre, les marchands ambulants, c'est très chouette. Seulement voilà, *je ne peux pas m'empêcher de* penser que les éléphants, ça trompe. Ça trompe même énormément.

CLAUDE SARRAUTE.

L'« affaire Manouchian »

« L'UNITÉ » RAPPELLE QUE M. MARCHAIS A TRAVAILLÉ EN ALLEMAGNE PENDANT LA GUERRE

L'Unité, hebdomadaire du Parti socialiste, consacre trois pages, dans son numéro du 7 juin, à la non-diffusion, par Antenne 2 du film de Mosco *Des « terroristes » à la retraite*. *L'Unité* rappelle que le PCF, qui a mené campagne avec succès pour l'annulation de l'émission d'Antenne 2, se prononçait, dans les années 70, contre toute *« censure »* ou *« précensure »*.

L'hebdomadaire socialiste met en cause le président d'Antenne 2, M. Jean-Claude Héberlé, qui a *« volé au secours du PCF »*.

Sur les questions posées par le film – la place des immigrés dans la résistance communiste, les conditions de l'arrestation des combattants parisiens du groupe Manouchian, l'occultation de leur rôle par le PCF après la guerre, – *l'Unité* estime que M. Georges Marchais a voulu, en déclenchant une campagne contre ce film, protéger la mémoire de Jacques Duclos, qui dirigeait le parti, en France, dans la clandestinité et qui avait lui-même défendu l'actuel secrétaire général du PCF lorsque M. Charles Tillon, ancien commandant en chef des FTP, avait révélé, en 1970, que M. Marchais était parti en Allemagne comme travailleur volontaire à la fin de 1942. *« Le moins qu'on puisse dire, c'est que Georges Marchais n'est pas très qualifié pour donner un avis et des leçons sur la façon dont fonctionnait la Résistance française, fût-elle communiste... »*, écrit *l'Unité*.

Les résultats du concours général

• La palme à Louis-le-Grand • Lyon en tête des villes de province

Moins de candidats que l'an dernier, mais plus de prix et d'accessits décernés : c'est la première constatation que suggèrent les résultats du concours général 1985. Les candidats étaient 4274, soit 1443 de moins qu'en 1984. Ils se sont partagé 184 prix et accessits contre 174 l'an dernier.

Comme il en est depuis 1923, année où les filles furent autorisées à participer au concours général, les garçons l'emportent par le nombre des lauréats : 117 mentions contre 62 seulement aux filles (l'an dernier, le score était de 116 et 58). Ils conservent la suprématie dans les disciplines scientifiques et en langues anciennes. Les filles leur dament le pion en philosophie et en langues vivantes.

Quant aux établissements, la palme revient, comme l'an dernier, au lycée Louis-le-Grand (14 fois cité). En seconde position figure une nouvelle fois le lycée international de Saint-Germain-en-Laye, avec 6 mentions. Mais la province est largement représentée au concours 1985. Trois lycées de Lyon (La Martinière, Edouard-Branly et Saint-Exupéry) obtiennent 12 récompenses. Dans l'académie de Reims, trois établissements figurent au palmarès. Il s'agit du lycée Arago à Reims, du lycée des Lombards à Troyes et du lycée Vauban à Givet.

Classes de première

• **Composition française.** – 1er prix : Fabrice Nicol (première S), lycée Bellevue, Toulouse ; 2e prix : Olivier Zegna (première S), lycée Saint-Exupéry, Lyon ; 3e prix : Philippe Juin (première S), lycée St-Charles, Marseille.

• **Allemand.** – 1er prix : Arnaud Prêtre (première S), lycée international, St-Germain-en-Laye ; 1er ex : Martin Kohrs (première S), lycée international Saint-Germain-en-Laye, 3e prix : Michaela Meporema (première S), Maison d'éducation de la légion d'honneur, St-Denis.

• **Anglais.** – 1er prix : non décerné ; 2e prix : Olivia Knopliach (première S), lycée Molière, Paris ; 3e prix : non décerné.

• **Arabe.** – 1er prix : Lina Haffar (première A), lycée franco-libanais, Tripoli ; 2e prix : Rabib Chahine (S), lycée franco-libanais, Tripoli ; 3e prix : non décerné.

• **Espagnol.** – 1er prix : Fabrice Nicol (première S), lycée Bellevue, Toulouse ; 2e prix : Xavier Alvarez (première A), lycée Albert-Triboulet, Romans ; 2e prix ex-æquo : Esther Gallardo (première S) du lycée d'Etat de Gonesse.

• **Italien.** – Luigi del Debbio (première S), lycée français de Bonn ; 2e prix : non décerné ; 3e prix : non décerné.

• **Portugais.** – 1er prix : Judite Afonso (première S), lycée Camille Jullian, Bordeaux ; 2e prix : Raoul da Gruz (première S), lycée Lamartine, Paris ; 3e prix : non décerné.

• **Russe.** – 1er prix non décerné ; 2e prix : Valérie Porcherot, (première A), lycée d'Etat Carnot, Dijon) ; 3e prix : non décerné.

• **Version latine.** – 1er prix : Emmanuel Lambion, première S, lycée Stendhal de Milan ; 2e prix : Hélène Pellegrini (premièr A), lycée Jean-Moulin, Draguignan ; 3e prix : Thierry Vebr (première A), lycée Ambroise-Brugière, Montferrand.

Thème latin. – 1er prix non décerné ; 2e prix : Laurence Le Baron (première S du lycée Henri-IV, Paris) ; 3e prix : Olivier Parisel (première S, lycée Henri-Bergson, Angers).

• **Version grecque.** – 1er prix non décerné ; 2e prix : Cecile Rastoin (première S, lycée Louis-le-Grand, Paris) ; 3e prix : Cécile Bellon (première S, lycée F.-Mistral, Avignon).

• **Histoire.** – 1er prix non décerné ; 2e prix : Raphaël Vilar (première A, lycée Charlemagne, Paris) ; 3e prix non décerné.

• **Géographie.** – 1er prix : Stefane Fermigier (première S, lycée Louis-Legrand, Paris) ; 2e prix : Julien Guerrier (première S, lycée Louis-Legrand, Paris) ; 3e prix non décerné.

• **Sciences économiques et sociales.** – 1er prix non décerné ; 2e prix : Arnaud Mercier (première B, lycée Charles-le-Chauve, Roissy-en-Brie) ; 3e prix non décerné.

• **Construction.** – 1er prix non décerné ; 2e prix non décerné ; 3e prix non décerné.

• **Musique.** – 1er prix non décerné ; 2e prix : Véronique Richard (première A3, lycée Pontus-de-Thiard, Bellevue) ; 2e prix *ex-æquo* : Emmanuelle Roubieu (première A3, lycée Descartes, Tours).

CLASSES TERMINALES

• **Composition française.** – Premier prix : non décerné ; 2e prix : Jean-Christophe Soetemondt (terminale A, lycée Gabriel-Fauré, Paris) ; 3e prix : Odile Rouge (terminale C, lycée Louis-le-Grand, Paris).

• **Philosophie (série A).** – Premier prix : Cécile Fleury (terminale A, lycée Alain-René-Lesage, Vannes) ; 2e prix : Frédéric Berner (terminale A, lycée Cuvier, Montbéliard) ; 3e prix : non décerné.

• **Philosophie (séries B, C, D, E).** – Premier prix : Géraldine Lepan (terminale C, lycée Paul-Druez, Cambrai) ; 2e prix : Jean-Yves Ollier (terminale C lycée Louis-le-Grand, Paris) ; 3e prix : Véronique Degorre (terminale C, lycée Jan-Lavezzari, Berck-sur-Mer).

• **Sciences naturelles.** – Premier prix : Agnès Bascol (terminale D, lycée Frédéric-Fays, Villeurbanne) ; 2e prix : non décerné ; 3e prix : Valérie Rospars (terminale D, lycée La Bruyère, Versailles).

• **Mathématiques.** – Premier prix : non décerné ; 2e prix : Bruno Sauvalle (terminale C, lycée Louis-le-Grand, Paris) ; 3e prix : non décerné.

• **Sciences physiques.** – Premier prix : Jean-François Roussel (terminale C, lycée Jean-Moulin, Béziers). 2e prix : Bruno Sauvalle (terminale C, lycée Louis-le-Grand, Paris). 3e prix : non décerné.

• **Histoire.** – Premier prix : Alexandre Hennekinne (terminale A, lycée Victor-Duruy, Paris). 2e prix : Michel Cordani (terminale C, lycée du Parc, Lyon). 3e prix : Laurent Leidwanger (terminale A, lycée LaPérouse, Albi).

Géographie. – Premier prix : Emmanuelle Loyer (terminale C, Lycée Emile-Zola, Rennes). 2e prix : Eric Mechoulan (terminale A, lycée Molière, Paris). 3e prix : non décerné.

Sciences économiques et sociales. – Premier prix : Stanislas Perreau (terminale B, lycée Corneille, Rouen). 2e prix : non décerné. 3e prix : Gilles Caye (terminale B, lycée Robert-Schuman, Metz).

Economie générale ou économie et organisation de l'entreprise. – Premier prix : non décerné. 2e prix : non décerné. 3e prix : Florence Giroir (terminale G3, lycée Champlain, Chennevières).

• **Construction.** – Premier prix : non décerné ; 2e prix : Patrice Kermousse (terminale E, lycée Jules-Ferry, Cannes) ; 3e prix : non décerné.

• **Education musicale.** – Premier prix : Olivier Dauriat (terminale A3, lycée Racine, Paris) ; 2e prix : Eric Lebrun (terminale A3, lycée François-Ier, Fontainebleau) ; 2e prix *ex-æquo* : Marc Estournet (terminale A3, lycée La Fontaine, Paris).

• **Technologie : construction mécanique.** – Premier prix : Pascal Lonchampt (terminale F1, lycée Jules-Haag, Besançon) ; 2e prix : Emmanuel Eydan (terminale F1, lycée Edouard-Branly, Lyon) ; 3e prix : Pascal Mouille (terminale F1, lycée Charles-Poncet, Cluses).

• **Technologie : électrotechnique.** – Premier prix : Stéphane Potelle (terminale F2, LTE Eugène-Livet, Nantes) ; 2e prix : Laurent Eck (terminale F2, lycée Edouard-Branly – Lyon) ; 3e prix : Laurent Misandeau (terminale F2, LTE de Gagny).

• **Technologie : électronique.** – Premier prix : Régis Fournel (terminale F3, lycée Edouard-Branly, Lyon) ; 2e prix : non décerné ; 3e prix : non décerné.

• **Technologie : génie civil.** – Premier prix : non décerné ; 2e prix : non décerné ; 3e prix : Emmanuel Gramain (terminale F4, lycée Arago, Reims).

• **Technologie : physique et électricité.** – Premier prix : non décerné ; 2e prix : Gilles Sauvageon (terminale F5, lycée La Martinière-Terreaux, Lyon).

• **Technologie : chimie.** – Premier prix : Chantal Bellemain (terminale F6, Ecole nationale de chimie, physique, biologie, Paris) ; 2e prix : non décerné ; 3e prix : non décerné.

• **Technologie : sciences biologiques, option biochimie.** – Premier prix : Jean-François Drouin (terminale F7, lycée A. Varoquaux, Tomblaine) ; 2e prix : Nicole Bonzon (terminale F7, lycée technique René-Josué-Valin, La Rochelle) ; 2e prix *ex-aequo*, Nathalie Kehrer (terminale F7, lycée Jean-Rostand, Strasbourg).

• **Technologie : sciences biologiques, option biologie.** – Premier prix : non décerné ; 2e prix : Carmen Navarro (terminale F7, lycée La Martinière-Duchère, Lyon) ; 3e prix : non décerné.

• **Technologie : sciences médico-sociales.** – Premier prix : non décerné ; 2e prix : Bernadette Vivier-Merle (terminale F8, lycée La Martinière-Duchère, Lyon) ; 3e prix : non décerné.

• **Technologie : équipement technique du bâtiment.** – Premier prix : Didier Paret (terminale F9, lycée technique Hippolyte-Fontaine, Dijon) ; 2e prix : Joaquim Pereira (terminale F9, lycée technique Denis-Diderot, Marseille) ; 3e prix : non décerné.

• **Technologie : microtechniques.** – Premier prix : Sylvain Lherondel (terminal F10, lycée Diderot, Paris-19e) ; 2e prix : Sylvain Montaudoin (terminale F10, lycée Langevin-Wallon, Levallois-Perret) ; 3e prix : Laurent Léger (terminale F10, lycée Diderot, Paris-9e).

• **Technologie : informatique.** – Premier prix : Fabrice Perek (terminale H, lycée Henri-Wallon, Valenciennes) ; 2e et 3e prix : non décernés.

Concours commun

• **Dessin** (classes de première et terminales). – Premier prix : Hélène Combeau (terminale A3, lycée René-Cassin, Bayonne) ; 2e prix : Sarah Lallemand (terminale A3, lycée Alphonse-Daudet, Nîmes) ; 3e prix : Catherine Olive (terminale A3, lycée Emile-Zola, Aix).



هكذا من الأصل


FRANÇOIS LE DIASCORN/VIVA

Escale française à Pondichéry

Qu'en est-il des anciens comptoirs de l'Inde ?

« *ICI, j'ai connu la douceur de vivre. Imaginez, quand les navires français accostaient au port, les fêtes et les grands bals, les femmes en robe longue et généreux décolletés, les hommes en habit ou en uniforme chamarré... Ici même, il fallait voir comme tout brillait de mille feux !* » Ces quelques mots de M. Raymond Magry, propriétaire et directeur du Grand Hôtel d'Europe, à Pondichéry, résument, à eux seuls, toute la nostalgie doucereuse qui suinte de l'ancien comptoir français, rentré en 1954 dans le giron indien.

Dans la fraîcheur de la véranda coloniale d'une demeure patricienne entretenue, tant bien que mal, dans son écrin luxuriant d'hibiscus et de bougainvillées, du haut de ses soixante-dix-huit ans à la fois dynamiques et insidieusement las, l'homme au regard malicieux, vêtu d'un léger costume d'un blanc impeccable, égrène ses souvenirs qui sont autant de bribes du passé. Il sait désormais que l'hôtel familial, fondé en 1891, ne lui survivra pas : ses deux sœurs sont plus âgées que lui, ses six enfants ont regagné la France où ils font leur vie, et lui-même, depuis qu'il a perdu sa femme, n'a plus guère goût aux affaires du monde. A peine accepte-t-il un nombre restreint de clients, pour garder un semblant d'activité et offrir au voyageur un parfum fané de « grande cuisine française » sous des tropiques qui, eux, ne sont pas une illusion dans la prolifération d'une végétation exubérante, rehaussée de fleurs aux teintes aussi vives qu'harmonieuses, piquée de saveurs d'épices et de fragrances enivrantes.

La « ville blanche » au-delà du canal s'efforce pourtant de garder contenance face à une fortune adverse. Un consul, un archevêque, une école et l'Alliance française constituent un maillon de continuité sans illusion. Les rues arborent toujours, vaille que vaille, des plaques gravées de blanc sur fond bleu : elles rappellent des étapes d'une histoire mouvementée, de François Martin, qui acheta le hameau en 1683 et entama sa colonisation, à Law de Lauriston et Mahé de la Bourdonnais, gouverneurs avisés et patriotes, en passant par Surcouf et Suffren, corsaires redoutables et redoutés, sans oublier les ruelles du Corps-de-garde, de la Caserne et de la Marine. Sur la promenade en bord de mer, un bâtiment de brique rose arbore encore fièrement l'inscription « mairie de Pondichéry ». Quelques pas plus loin, le monument aux morts évoque la mémoire des « combattants des Indes françaises ».

Les statues racontent elles aussi une histoire, avec cet inimitable art de l'amalgame et du joyeux désordre dont les Indes ont gardé le secret. En bout du front de mer, Dupleix contemple les débris de son grand rêve éclaté, ayant dû céder sa place originelle à Gandhi, père de l'indépendance. En face de ce dernier, à côté du phare, à l'autre extrémité de la promenade, Nehru échange un éternel regard de pierre avec celui qui fut son maître et ami. Mais, devant la gare, c'est une statue ramenée autrefois d'Egypte qui brandit son flambeau, tandis que sur le parvis de l'église Notre-Dame-des-Anges, rue Surcouf, Jeanne d'Arc continue de veiller sur un bout de France disparu.

A l'abri des cocotiers, quelques maisons d'époque gardent encore leur superbe d'autrefois. La résidence du consul de France n'est pas la moins élégante, la plus imposante étant toutefois le fameux ashram de Sri Aurobindo. « *Un Etat dans l'Etat* », prétend-on aux alentours, que cette vaste demeure transformée en lieu de recueillement autour de la tombe de « Mère », celle qui seconda le sage et poursuivit avec lui, des années durant, un dialogue au-delà des mots et des idées courantes. « *Une boîte à business* », affirment à demi-mots quelques mauvais esprits, prompts à envier une indéniable réussite. Des pèlerins vont et viennent. Les fleurs fraîchement coupées et dévotement changées sans répit forment une offrande odoriférante sur le tombeau de marbre blanc.

Avec ses fidèles gardiens, l'ashram est accueillant aux chercheurs d'autres infinis que ceux d'une Inde protéiforme, déroutante au regard occidental : les disciples se recrutent parmi les classes aisées du Bengale, mais surtout d'une Europe et d'une Amérique en proie au malaise existentiel. Remarquablement fournie, la librairie offre des dizaines d'ouvrages en une kyrielle de langues, même si l'impression prévaut d'une lente extinction en douceur, comme si le cœur n'y était plus. Et, dans les faubourgs colorés de Pondichéry, Auroville, la cité rêvée de demain, s'empêtre dans des crises de croissance où rivalités de chapelles et querelles personnelles ne sont pas absentes.

Longtemps tenue en marge, la « ville noire », elle, a repris tous ses droits : sa vitalité tentaculaire a investi l'ancien comptoir, tout en ménageant sa susceptibilité conquérante. L'Inde s'est insinuée dans ses artères par les pousse-pousse et les tricycles à la recherche d'ombre sous les auvents et les cocotiers, les saris multicolores égayent la blancheur des murs, les policiers sont coiffés de superbes képis hérités d'hier pour la forme, mais d'un pourpre flamboyant. Les vaches traditionnelles ne déparent pas le paysage urbain, et les voitures hurlent de tous leurs avertisseurs pour les inciter à dégager la route — sans grand succès d'ailleurs.

Même à Pondichéry, la nostalgie n'est plus ce qu'elle était. Il ne faut point l'aborder dans l'attente de retrouvailles avec une époque évanouie, mais plutôt comme point de départ, ou seuil de passage, vers des aspects d'une vie indienne enrichissante par la multiplicité des surprises et des découvertes qu'elle tend au visiteur. Car Pondichéry s'est réajustée au rythme de ce sol ancestral qui continue d'exister en marge du temps. Elle ouvre des chemins qui mènent aux grands temples semés dans les paysages du Tamil Nadu, de Madras à Rameshwaram et à Kanya Kumari, l'ancien cap Comorin, jusqu'à ce que le regard chavire dans les myriades de statues sacrées, pris aux subtilités des danses incrustées dans la pierre de milliers de piliers.

Des sages sont autrefois passés par là ; des prêtres, aujourd'hui, accomplissent fidèlement les rites et ordonnent les cérémonies colorées du matin au soir, de la nuit jusqu'au lever du jour, et les offrandes s'entassent aux pieds de Shiva, de Vishnou et de tous leurs avatars, comme pour signifier à celui qui passe que l'Inde s'offre, qu'elle accepte plus ou moins l'étranger, mais que c'est elle qui le façonne à sa manière, sinon à son image. Pondichéry reste là pour en témoigner.

JEAN-CLAUDE BUHRER
et CLAUDE LEVENSON.

Repères

● **Pondichéry** : rattaché à l'Union indienne le 1er novembre 1954, le territoire de Pondichéry comprend aussi les anciens comptoirs français de Mahé, sur la côte ouest, de Karikal, au sud, et de Yanaon, au nord. D'une superficie de 480 kilomètres carrés, dont 290 kilomètres carrés pour la région de Pondichéry, il compte environ 650 000 habitants. Près des trois quarts vivent dans l'enclave de Pondichéry. Onze mille d'entre eux ont choisi de demeurer citoyens français, mais les métropolitains ne sont plus que quelques dizaines, et le français s'éteint lentement, à mesure que passent les générations.

● **Comment s'y rendre** : située à 160 kilomètres au sud de Madras, sur la côte de Coromandel, Pondichéry peut être atteinte par la route ou le chemin de fer. Le trajet dure environ quatre heures en autobus ou en train, une heure de moins en taxi ou en voiture.

● **Hébergement** : encore relativement modeste, l'infrastructure hôtelière est en voie d'extension. Il est également possible de loger à l'ashram.

● **Climat** : d'octobre à février, l'hiver est doux, marqué par la mousson d'octobre à décembre. De mars à juin, l'été est particulièrement chaud.

● **A voir** : en dehors des temples hindous et de quelques églises, la visite de Pondichéry pourrait laisser sur sa faim, n'était son atmosphère gentiment désuète. Aujourd'hui, l'ashram de Sri Aurobindo est devenu l'un des principaux points d'attraction. A une dizaine de kilomètres au nord-ouest, Auroville, la cité expérimentale fondée en 1968, vaut le détour.

● **Au-delà** : Pondichéry est un bon point de départ pour aller à la découverte de l'état voisin du Tamil-Nadu et de ses villes-sanctuaires. Au nord, Kanchipuram n'est qu'à 113 kilomètres et Mahabalipuram à 134. Au sud, à 68 kilomètres, se trouve Chidambaram ; à 170 kilomètres, Tanjore ; à 200 kilomètres, Tiruchirapalli ; à 326 kilomètres, Madurai.

LIRE



Supplément au numéro 12552.
Ne peut être vendu séparément. Samedi 8 juin 1985.



Des chameaux par milliers à Pushkar

DES *centaines de milliers d'Indiens qui descendent* des confins du Rajasthan. Un lac sacré où se baignent les pèlerins, à l'aube de la pleine lune. Des chameaux, des dunes dorées et encore des dunes. Une fois par an, c'est la fête à Pushkar.

Un événement à ne pas manquer si vous voyagez au *Rajasthan* en novembre. Au moment de la pleine lune du Kartik (huitième mois *du calendrier indien), la petite* ville devient le lieu d'un pèlerinage considéré par les Indiens comme l'un des plus importants à accomplir durant leur vie. Depuis Ajmer, à 11 kilomètres, la chaussée s'étrangle. Chaque piste amène sa colonne de pèlerins, de marchands, de mendiants ; à pieds, à vélo, en carriole ou en caravanes *de chameaux de tout âge, qui se pressent vers la ville sainte.* Le décor est fastueux, à couper le souffle : ciel et sable à perte de vue. Et soudain, à l'ombre des montagnes, un lac pur et bleuté, encerclé de temples et de maisons ornées de balcons et de dômes. Tout autour, sur les dunes, les chameliers, par milliers, installent leurs ballots et dorment à *la belle étoile,* contre *leurs montures entravées.*

Au matin de la pleine lune, la foule des pèlerins converge vers les ghâts, ces gradins qui bordent les eaux sombres du lac. Des terrasses qui surplombent les façades nappées de brume, les abords du lac ressemblent à un décor de superproduction hollywoodienne. Hommes, femmes et enfants, drapés de voiles diaphanes, plongent *rituellement par trois fois dans le lac en laissant* couler le liquide saint entre *leurs doigts*. Les voiles fuchsia, safran, pervenche, maculent les dalles de marbre. Sous la lumière intense, une explosion de couleurs, dans la douceur des clapotis et des murmures de prières ; tout cela mêlé aux *effluves* des roses et de l'encens, exacerbe les sens.

Pendant ce temps, les rues bordées de boutiques grouillent de *badauds, de colporteurs, d'amuseurs, de vendeurs d'offrandes et* d'images pieuses, qui évoluent au milieu d'une vraie cour des miracles en quête d'oboles. Après les offrandes au temple de Brahma, vient l'heure des achats importants. Un an, parfois deux, passeront avant que les montagnards ne redescendent s'approvisionner en selles, en cruches ou en coton à Pushkar.

Dans les dunes, l'enjeu est sérieux : la vente du bétail. On inspecte *la denture d'un chameau, le pelage d'un buffle. On prouve* leurs qualités, pompons au vent, dans des courses de vitesse et des tournois d'endurance très prisés des touristes. Regroupés dans un village de tentes confortables, ces derniers sont de plus en plus nombreux chaque année. Mais, hors du camp, point d'organisation possible. La foule les entraîne et les engloutit pour finalement les faire disparaître. Tel est le charme et le pouvoir de Pushkar.

SYLVIE VÉRAN.

Repères

Cette année, la foire de Pushkar se tiendra vers le 20 *novembre,* la pleine lune étant le 27.

Si vous voyagez seul :

Vol Paris-Dehli A.R. Pour se rendre à Pushkar. Delhi-Jaipur par Air India (28 $), puis train jusqu'à Ajmer (150 km) ou location de voiture (200 à 300 F par jour avec chauffeur). Loge*ment à l'hôtel, à* Ajmer ou en


ZAORSKI-VIVA

campement à oushkar (environ 300 F par jour en pension complète). Réservation auprès de *New-Delhi-Rajasthan Tourisme,* 36, Chandralok Building. Jan*path. New-Delhi-11001.*

Des circuits incluant Pushkar :

– Une « Inde des princes », périple au Rajasthan, du 17 novembre au 2 décembre : 13 550 F en pension complète *ou bien une « Inde des grands* chemins », du 17 novembre au 8 décembre (Rajasthan, Gange, Népal) : 19 980 F. *Carrefour de l'Inde,* 15, *rue des Ecoles,* 75005 Paris, tél. : (1) 634-03-20.

– Les palais des maharadjas au Rajasthan, du 17 novembre au 6 décembre, en pension complète. Maximum quinze personnes. 21 600 F. *Transasia :* agences de voyages et 35, *rue Galande,* 75005 *Paris, tél. :* (1) 634-21-27).

– Un circuit de Bombay au Rajasthan, puis la plaine du Gange, Bénarès et le Népal, retout par Dehli. Du 20 novembre au 9 décembre, en pension *complète.* 23 950 F. *Kuoni* (agences de voyages).

– Rajasthan et Népal, du 17 novembre au 8 décembre, hébergement en demi-pension : 14 6000 F. *Nouvelles Frontières :* 74, rue de la Fédération, 75015 *Paris, tél. :* (1) 273-25-25.

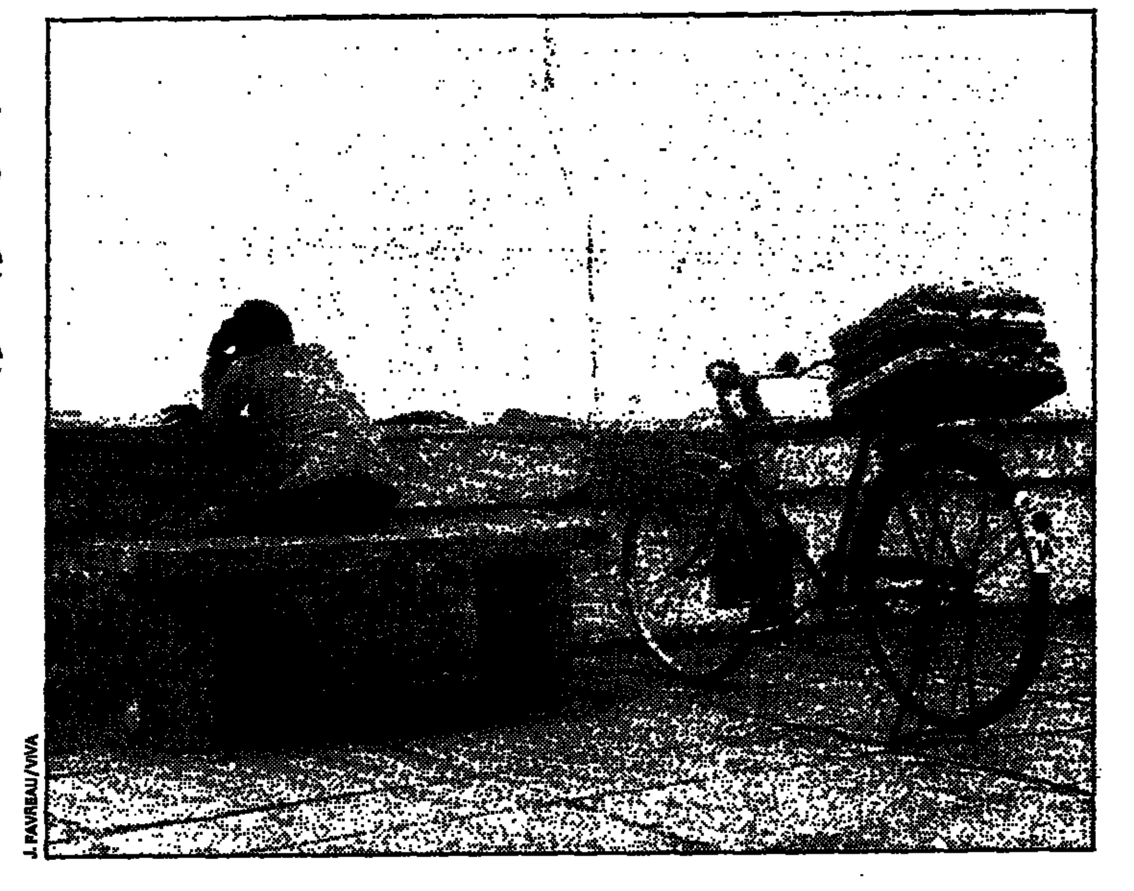
– De Bombay à Delhi en passant par Aurangabad, le Rajasthan, la plaine du Gange et le Népal. Du 15 novembre au 8 décembre, en pension complète : *24 500 F. Asie Tours* (agences de voyages).

– *Le Rajasthan à travers* les villages, du 9 au 28 novembre. Avec nuits chez les chefs de village. Maximum douze personnes. En pension complète : 18 900 F. *Peuples du monde,* 10, rue de Montmorency, *75003 Paris, tél. :* (1) 272-50-36.

– De Bombay au Rajasthan. Un circuit culturel accompagné d'une conférencière du musée Guimet. Du 10 au 29 novembre. Vingt personnes au maximum. *Pension complète :* 18 700 F. *Association culturelle des amis de l'Orient,* 19, avenue d'Iéna, 75116 Paris, tél. : (1) 720-33-09.

S.V.

Cinq clés pour le voyage


J. FAVREAU/VIVA

En trois tours

A l'occasion de l'année de l'Inde, Voyages Transatour *propose* trois circuits originaux. « L'Inde des *comptoirs français » d'abord,* du 1er au 22 décembre 1985 (19 500 F) qui, comme son nom l'indique, vous entraîne à Chandernagor, Yanaon, Pondichéry, Karikal et Mahé, *mais* vous propose aussi un tour complet du Deccan, depuis *Calcutta jusqu'à Bombay, en passant* par d'autres comptoirs européens (Tranquebar le Danois et Goa le Portugais) et des hauts lieux de la culture indienne tels que Mahabalipuram, Trichy et Madurai. On vous propose également de vous lancer *sur « les traces du Père Monchanin* et de Dom le Saux » (du 22 décembre au 1er janvier 1986, 11 500 F), un voyage-pèlerinage dans l'Inde du Sud en compagnie du Père Dalmais, dominicain et grand connaisseur de l'Inde. L'occasion d'une meilleure connaissance des deux principales religions du monde. Enfin, du 5 au 21 *février* 1986 (16 850 F), *« l'Inde des temples et des rivages »,* un grand parcours triangulaire pour découvrir l'Inde contemplative, créative et moderne.

● **Renseignements : SCTT Voyages Transatour, 34, rue de Lisbonne, 75008 Paris. Tél. : (1) 563-68-00.**

Seul dans la foule

Spécialisé dans l'organisation de circuits individuels (voiture avec chauffeur) FORUM VOYAGES propose notamment « un circuit des maharadjahs », au Rajasthan (13 jours/11 nuits) qui conduit jusqu'à la *perle du désert, Jaisalmer,* et prévoit une extension à *Goa. Prix par personne* (base 2) en hôtels de luxe : 12 925 F, sans les repas mais avec visites et excursions en compagnie de guides locaux. Egalement une Inde du Sud, de même durée et sur les mêmes bases, qui, au départ de Bombay, *conduit à Bangalore, Mysore,* Madras, Trichy, Madurai et Trivandrum, 15 435 F (base 2). A noter dans les deux cas un supplément de 420 F pour les départs de juillet et août.

● **Renseignements : Forum Voyages, 1, rue Cassette, 75006 Paris. Tél. : (1) 544-38-61. Agences à Lyon (7) 837-47-87, et à Rouen (35) 98-32-59.**

Les fresques du Shekhawati

A 200 km au sud-est de Delhi, le Shekhawati, un Rajasthan encore à l'écart des circuits touristiques. Dommage... ou tant mieux. Sur les murs des maisons-palais de riches marchands, aujourd'hui *désertées,* de somptueuses fresques aux *motifs originaux, élégants et fantasques,* où voisinent l'éléphant et le chemin de fer, le dromadaire et la bicyclette, les calèches et les torpédos. Visions naïves et rafraîchissantes. Nostalgie en bandes dessinées.

● **Plusieurs voyagistes proposent des circuits comprenant une incursion au Shekhawati. Citons, notamment, Carrefour de l'Inde (15, rue des *Ecoles, 75005* Paris. (1) *634-03-20.*) Akiou (2, rue de la Paix, 75002 Paris. (1) 261-58-04.) et Peuples du monde (10, rue de Montmorency, 75003 Paris. (1) *272-50-36.*).**

Initiation à petits prix

Pour l'été, Jet Tours propose des réductions sur ses circuits d'initiation à l'Inde et à la Chine, jusqu'à clôture des réservations. Conçu pour une première approche, le circuit « Reflets de l'Inde permet de *visiter Delhi, Jaipur, Amber, Agra,* Gwalior et Sikandra. Départs les 13 et 27 juillet. Dix jours en pension complète : 9 400 au lieu de 9 000 francs.

Pour ce qui est de la Chine, le circuit concerné fait visiter Pékin, Xian (et son armée d'argile) et Shanghai.

Départs les 26 juillet et 9 août. Dix jours en pension complète : 14 900 F au lieu de 15 900 F.

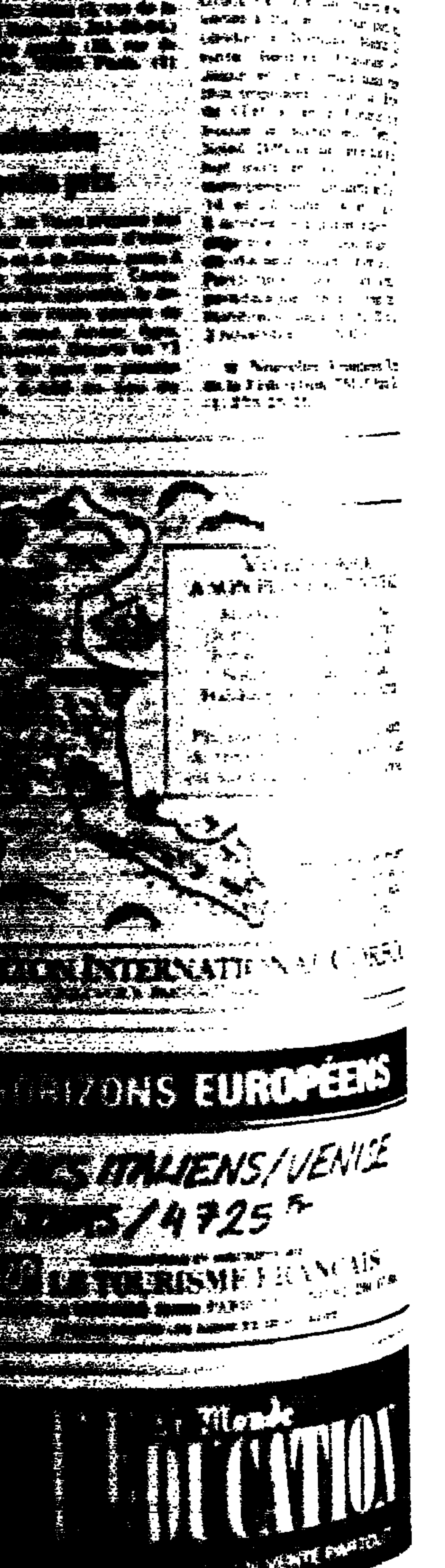
● **Agences de voyages agréées et agences Air France.**

Puri et Konarak

Parmi les nombreux circuits proposés par Nouvelles Frontières, citons l'« Inde par monts et merveilles » qui, en dix-huit jours, vous conduit à Bombay, Madras, Calcutta, Bénarès, Khajuraho, Agra, *Jaipur et Delhi mais aussi, étapes* plus originales, à Puri, la « Bénarès de l'Est », et à Konarak, où se trouve le somptueux Temple du Soleil. Difficile de faire plus en dix-huit jours et pour 13 500 F (en demi-pension). Départs les 30 juin, *14 et 28 juillet, 4 et 11 août et* 6 octobre. A signaler également, un original « Inde du Sud et Maldives » de dix-sept jours (avec visite de Pondichéry), dont cinq de repos paradisiaque dans l'océan indien. Nombreux départs du 30 juin au 3 novembre : *11 800 F.*

● **Nouvelles Frontières, 74, rue de la Fédération, 75015 Paris. Tél. : (1) 273-25-25.**





Saine Trinité

Riz, curry, thé.

DEPUIS Dupleix, l'Inde paraissait avoir cessé d'intéresser les Français. Les gourmets parisiens, curieux de cette lointaine cuisine, n'avaient pas la chance des Anglais. Depuis Kipling, Londres est réputée pour ses restaurants de cuisine indienne : le Michelin en recommande dix-sept. Nous nous contentions d'avoir lu *Kim* et, pour la génération suivante, Bromfield : la fameuse mousson n'apportait pas, jusqu'aux Champs-Elysées, les fragrances mystérieuses du curry.

Puis il y eut Katmandou et, sans rapport aucun, l'ouverture de plusieurs restaurants à Paris, ambassadeurs des cuisines indienne et pakistanaise. Il ne faut pas les confondre, même si le Pakistan, avant d'être une nation, appartenait géographiquement à l'Inde du Nord (comme le Pendjab et le Bengale, provinces indiennes les plus riches en blé et en riz), même si un semblable parfum d'épices les unit. Les Pakistanais sont musulmans, mangent de la viande (porc excepté). L'hindou, lui, est volontiers végétarien, et sa cuisine fortement influencée par les tabous religieux. Tous les hindous, quelle que soit leur caste, respectent le caractère sacré du bœuf et de la vache : tuer une vache est un crime. Est sacré tout ce qui vient d'elle : lait, beurre, fromage... et jusqu'à la bouse !

Mais, en disant « beurre », je pense, plus exactement, à la matière grasse principale de la cuisine indienne : le *ghi*, qui est du beurre clarifié. *« On préparait et faisait cuire des heures,* écrit Santha Rama Rau, *des montagnes de beurre de lait de bufflonne, jusqu'à ce que l'eau soit entièrement évaporée et que toutes les impuretés eussent disparu... »* (*la Cuisine de l'Inde*, Time-Life).

La cuisine indienne, pour les Français, se résume en cette trinité : riz, curry, thé. Mais, en fait, le riz, s'il est l'aliment axial de l'Inde du Sud, n'est pas autochtone. Il vient, ici comme ailleurs, de Chine. Le thé également. De sorte que seul le curry est « bien de chez eux ». Seulement voilà, le curry n'est pas ce que vous pensez, je veux dire cette poudre, souvent falsifiée, que l'on nous vend en France sous ce nom. Le curry est une sauce ! M. Madhukar P. Musale, rappelant la grande importance des épices et des herbes en son pays, nous dit que, dans chaque province, dans chaque ville ou village même, des experts, spécialistes de père en fils, savent mélanger selon d'ancestrales formules les différentes épices. La poudre ainsi obtenue est le *masala*, base de la cuisine hindoue. Et de ce masala, les cuisiniers confectionnent des sauces, des *kadhi*. Puis, comme la terminaison « dhi » est imprononçable en anglais comme en français, elle fut transformée en « rry ». D'où l'origine du mot que l'on orthographie tour à tour : karry, cari, curry, et qui, de la sauce, est devenu celui de la poudre avec laquelle on la confectionne.

Revenons au riz (dans le Nord, on mange plus volontiers des galettes, de blé, de maïs, de pois chiches : ce sont les *puri*, les *chapati*, et, cuites au tandour, les *nan*). Le meilleur des riz indiens est le *basmati*, que l'on trouve à présent couramment chez nous.

Le tandour est aussi de l'Inde du Nord. C'est un four en argile que l'on chauffe au préalable avant d'y cuire le pain (*nan*), mais aussi les poulets embrochés, les brochettes (poulet et agneau) et même, quelquefois, des poissons (grande nourriture de l'Inde du Sud). La cuisine tandouri (ou tandoori) est une des meilleures de l'Inde.

Les fruits exotiques sont « exubérants ». Ils servent à la confection des *chatni*. Aucun curry indien n'est complet s'il n'est accompagné de quelques cuillerées (au moins !) de cette sorte de confiture, soit fraîche, soit cuite, à base de fruits mais aussi de légumes et d'herbes épicées (chatni de mangues, à la noix de coco, au gingembre, aux dattes et au citron, de menthe fraîche, etc.). Curieusement, cet aigre-doux ne pouvait choquer les premiers « découvreurs » britanniques, eux aussi habitués au mélange sel-sucre de la cuisine du Moyen Age. C'est pourquoi nombre de plats indiens ont une résonance anglaise (*chicken mulligatawny*). C'est aussi pourquoi nos petits pâtés de Pézenas mêlent le mouton, le citron et le sucre de canne ! C'est en 1770 que lord Clive, gouverneur des Indes en congé de maladie, venu se soigner à Montpellier, se logea dans la ville que Molière avait rendue célèbre. Il avait avec lui un cuisinier indien dont les petits pâtés de mouton sucré furent, pour les invités de son maître, une découverte. Un pâtissier piscénois en vendit dans sa boutique. L'Ecosse et l'Inde pénétraient en Languedoc !

Mais revenons aux fruits dont on aromatise l'eau (boisson principale, avec le thé), que des marchands ambulants vendent au coin des rues. On boit aussi le *lassi* (yaourt dilué dans de l'eau avec des épices ou des herbes) et les *rayta* (yaourts mêlés de fruits, légumes, noix de coco, etc.). On fait aussi des liqueurs de fleurs (roses, muguet, narcisses). Le thé enfin...

Le thé est là-bas symbole de l'amitié. Cultivé dans de nombreuses régions, les amateurs comparent les mérites du Darjeeling, de l'Assam, de l'Earl Grey, etc. Mais il faudrait un livre pour parler du thé (il existe, c'est *le Livre de l'amateur de thé*, de Sabine Yi, J. Jumeau-Lafond et Michel Walsh ; édit. Robert Laffont). Et bien des pages pour célébrer cette cuisine d'apparence uniforme mais pourtant très variée en ses subtiles recherches.

C'est pourquoi ces chefs français sont un peu bien ridicules qui s'en sont allés récemment à New-Delhi se faire photographier, déguisés en mamamouchis, sous prétexte de donner aux cuisiniers de là-bas des leçons de cuisine (et pendant ce temps-là, qui faisait la cuisine dans leur restaurant ? Et le client était-il avisé, à la porte, de l'absence du « maître » ?).

Des nombreux restaurants parisiens de cuisine indienne, on peut citer :

— VISHNOU, 11 *bis*, rue Volney (2e). — Tél. 297-56-54.

— L'ANNAPURNA, 32, rue de Berri (8e). — Tél. 563-91-56.

— INDRA, 10, rue du Commandant-Rivière (8e). — Tél. 359-46-40, et son annexe, SOMA, même adresse, mais prix plus légers.

— ANAKARLI, 4, place Gustave-Toudouze (9e). — Tél. 878-39-84.

— REHANA, 33, rue Delambre (14e). — Tél. 322-63-45.

— ASHOKA, 5, rue du Docteur-Jacquemaire-Clemenceau (15e). Tél. 532-96-46.

— Un tout nouveau annoncé, L'ILE DE CACHEMIRE, installé dans les décombres de la péniche ex-*Ile-de-France* (en face du 32, avenue de New-York (16e). — Tél. 723-60-21.

— Et bien entendu le RAAJMAHAL, 192, rue de la Convention (15e). — Tél. 533-15-57, lauréat du Prix Marco-Polo-Casanova, l'autre année, et où M. Kassam propose une cuisine de l'Inde du Nord authentique et soignée, au fameux tandour (cuisant, entre autres, six variétés de pains). Jouxtant cet élégant restaurant, une boutique où vous trouverez les thés, épices, et le fameux riz basmati, dont Amin Kassam est l'importateur, avec aussi quelques plats à emporter.

Mais je voudrais aussi signaler les chutneys multiples inventés par le cher Paul Corcellet (46, rue des Petits-Champs (2e). — Tél. 296-51-82).

LA REYNIÈRE.

Prisonniers des Donjons

Sur la table du salon, tout le fantastique-médiéval.

RAPPELEZ-VOUS le début du film *E.T.* Eliott, le jeune héros, est avec ses copains autour d'un jeu de société. Eliott est éliminé, « tué ». Désabusé, il sort en pleine nuit et se dirige vers le garage où il en*tend des bruits suspects. Ce jeu en* question, ce jeu qui provoque la rencontre entre le gamin et la drôle de bestiole, s'appelle Donjons et Dragons (D & D). Ou comment Eliott est exclu d'un univers fantastique et imaginaire *pour être confronté* à un phénomène aussi délirant mais bien réel.

L'histoire de Donjons et Dragons est liée à celle d'un homme, un Américain un peu dingue, Gary Gygax : ce passionné de *jeux et d'histoires* fantastiques-médiévales crée en 1974 D & D et TSR, la société qui édite le produit de son imagination. Très vite, D & D se répand à travers les Etats-Unis où l'on recense aujourd'hui plusieurs millions de joueurs (*trois millions et demi* d'exemplaires vendus essentielle*ment aux Etats-Unis et en* Grande-Bretagne).

En France, on est encore loin du compte. Alors que la mode des « war games », des jeux de stratégie, est en train de naître et que l'électronique fait son apparition dans ce secteur, dans leur coin et à contre-courant, une douzaine de banlieusards découvrent *Donjons* et Dragons en 1979.

Pas évident de décrire, d'expliquer ce jeu d'un nouveau genre dont l'originalité est de vous plonger dans un monde fantastique où les protagonistes doivent faire preuve d'une imagination débordante et s'exprimer essentiellement par la parole. Il existe bien un tapis de jeu, mais qui n'est pas obligatoire ; un scénario, mais qui change à chaque partie ; les joueurs possèdent bien chacun un pion (des figurines ô combien spéciales !), mais n'ont pas le même statut ; il *y a* une règle, *mais elle* est contenue dans plusieurs livres ; il y a des dés, mais à 4, 6, 8, 10, 12 et 20 faces !

Pour y voir plus clair, disons que Donjons et Dragons fait partie de ce qu'on appelle les jeux de rôle : chaque participant se met dans la peau d'un personnage, d'une « créature » qui possède ses forces et ses faiblesses. Les jeux de rôle sont assez nombreux pour vous permettre de choisir votre univers préféré : les amateurs de « médiéval-fantastique », les fanas du *Seigneur des anneaux*, le livre de Tolkien, se plongeront dans Donjons et Dragons (le plus *célèbre et le plus répandu* des jeux de rôle). Vous ne serez plus Pierre, Jean ou Jacques, mais Elfe, Gnome ou Hobbit.

Voilà pour le cadre. Il *suffit* ensuite de se mettre autour d'une table. D'un côté, il y a le maître du donjon (le *master)* ; autour de lui, se placent les aventuriers (joueurs). N'est pas maître qui veut, mais qui peut. Le maître est *celui qui connaît le mieux les* règles ; il invente un scénario que vivent les aventuriers, il fixe pour chacun un but à atteindre : libérer quelqu'un, rester en vie, voler ou récupérer un trésor, démanteler un complot, etc. Il les place dans des *situations plus ou moins* délicates, face à des embûches plus ou *moins* dangereuses. Tout se passe par la parole, le dialogue (les actions et péripéties doivent être parfaitement décrites). En début de partie, chaque aventurier dispose d'un certain nombre de « points de vie » qui fondent au cours du jeu : à zéro, il est dans le coma ; à – 10, il est mort.



PHOTOS GLADYS

Cette aventure sans limites, où votre destin (vivre ou mourir) est *entre vos mains*, a des règles. Le débutant doit posséder la boîte de base qui contient un scénario tout préparé, les règles simplifiées et des dés. Une bonne heure de lecture *suffit* pour se lancer dans l'aventure.

Ensuite, ou bien vous n'êtes pas réceptif à cet imaginaire et vous laissez tomber, ou bien vous êtes mordu... et vous consacrez une grosse partie de votre temps à Donjons et Dragons. Il n'y a pas de demi-mesure. On ne fait pas un jeu de rôle comme on fait un Monopoly.

Un joueur mordu ne peut pas se contenter de la règle (sommaire) fournie avec le coffret. Les possibilités d'action étant illimitées, ce n'est plus une lecture, mais une étude qui est nécessaire : cinq bouquins de règles. De quoi bien occuper ses soirées. Pour corser l'affaire, ces livres sont bien sûr rédigés en anglais (on attend toujours, des Etats-Unis, l'autorisation de traduction).

Nicolas Roche est un des meilleurs joueurs de Donjons et Dragons. A dix-huit ans, cet étudiant en économie à Nanterre a déjà remporté plusieurs tournois et notamment l'Open de France en 1985. Depuis cinq ans, il consacre un minimum de deux jours par semaine à son principal hobby.

Pourtant, sa première expérience n'a pas été facile : « *C'était à la fac de Dauphine. Autour de la table, il y avait des joueurs confirmés, un copain et moi. A force de faire des messes basses avec mon ami, les autres aventuriers ont cru que nous complotions. Ils ont voulu nous donner une leçon. Ils se sont ligués contre nous, nous ont bâillonnés et ligotés (dans le jeu !), puis jetés sur un radeau qui devait nous aider à quitter une île sombre. Je me souviens, je jouais le rôle d'un magicien mais dont les pouvoirs étaient bien entamés. Deux crocodiles sont montés sur le radeau et nous ont mangés. Le tout en dix minutes !* »

Après six mois de « travail », Nicolas Roche est devenu maître du donjon. Pour arriver à son but, il a dû avaler toute la mythologie de Tolkien et un bon nombre de livres fantastiques-médiévaux dont *Eric le Nécromancien*, un de ses favoris. Rien de tel pour bâtir des scénarios, des histoires étranges pour des aventuriers en mal de sensations fortes. Et il connaît sur le bout des doigts les bouquins de règles qui fixent les possibilités d'action et de réaction des joueurs.

« *Un bon joueur de Donjons et Dragons doit être un passionné d'univers fantastiques*, explique Nicolas Roche, *il doit avoir une bonne mémoire, beaucoup de logique, d'imagination et le sens de l'aventure. Le hasard joue un rôle mineur. Lorsque le maître du donjon place un aventurier dans une situation délicate, ce dernier possède toujours plusieurs possibilités de s'en sortir. Il suffit de les connaître et de faire le bon choix. Si l'aventurier ne peut plus se défendre et meurt, c'est que auparavant il a fait une erreur dans sa réaction face à l'agression.* »

Les agresseurs que rencontre l'aventurier au cours de sa quête sont adaptés au niveau du joueur (de 1 à 28). Au niveau 2, le joueur est opposé à des brigands. Au niveau 9, le danger vient des dragons et des hydres (serpents à sept têtes). Au niveau 20, l'aventurier est confronté à des demi-dieux lors de combats astraux. Au niveau 28 *enfin*, il *rencontre* des dieux, il doit parfaitement maîtriser les sorts dont il dispose et il peut construire des planètes. Seule une mémoire infaillible permet à l'aventurier de rester en vie.

Nicolas Roche en est au niveau 12-15. Voilà le genre d'aventures qui lui arrivent lorsqu'il joue à Donjons et Dragons : « *C'était les vacances de Pâques. Dix heures par jour pendant quinze jours on a joué à 7 au club de l'université de Paris-Dauphine. Le maître du donjon nous avait placés dans un pays merveilleux. J'étais chasseur : je dormais dans un château.*

» *J'entends trois coups à ma porte. Une des servantes m'informe que la reine m'attend dans ses appartements. Elle m'invite à la suivre ; évidemment, j'accepte. Elle ouvre doucement la porte royale, j'entre, et elle la referme brutalement derrière moi. La reine dormait, nue, sans draps, dans une position équivoque. Gêné, je fais un peu de bruit pour la réveiller. Elle se retourne et crie : « A la garde ! » Je suis arrêté, on m'assomme. Pour mon châtiment, je suis opposé le lendemain à un gorille géant dans une arène.*

» *Grâce à leurs pouvoirs psychiques, les magiciens qui m'accompagnaient et qui assistaient au combat (les autres joueurs), ont mis le gorille à ma portée en jetant le sort « confusion » dans son esprit. Je le tue, ce qui m'a permis de me consacrer de nouveau à ma quête : récupérer un fabuleux trésor tombé dans les griffes d'un dragon à sept têtes.* »

MICHEL GUERRIN.

● Les vendredi 28 juin et samedi 29 juin prochains se tiendra à l'université Paris-IX-Dauphine une grande convention des jeux de rôle baptisée convention Ragnarok. Des compétitions, démonstrations et initiations de plusieurs jeux de rôle médiéval-fantastique sont au programme. Renseignements : Club Loisirs Dauphine. Université Paris-IX Dauphine. 1, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75016, Paris. Tél. : 505-14-10, poste 24-37.

Jeux de rôle

Après la création de Donjons et Dragons en 1974, une multitude d'autres jeux de rôle ont fait leur apparition (il en arrive en moyenne quatre par mois sur le marché !). Les principaux, dans le domaine du médiéval fantastique ont pour nom Chevalery and Sorcelery, Runequest et Call of Cthulhu, qui est en vogue, car récemment traduit en français.

La science-fiction sert également de cadre à de nombreux jeux de rôle : Gamma World, Aftermath (après l'Apocalypse), Traveler. Les principaux autres jeux de rôle ont pour cadre la lutte des services secrets (Top secret), l'Empire romain (Man, Mith & Magic) ou l'exotisme des années 50 (Daredevils). Le prix d'un coffret varie entre 120 F et 185 F.

Boutiques

Mieux vaut se procurer un jeu de rôle dans les magasins de jeux spécialisés dans ce domaine. Il en existe dans toute la France. A *Paris*, quatre adresses principales :

– *Jeux Descartes* : 40, rue des Ecoles, 75005, tél. 326-79-83.

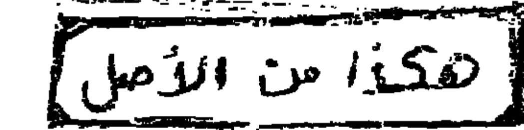
– *L'œuf cube* : 24, rue Linné, 75005, tél. 587-28-83.

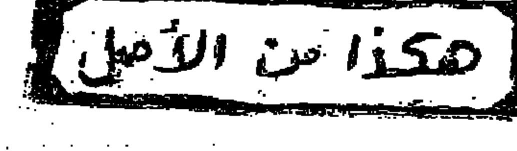
– *Librairie Saint-Germain* : 140, boulevard Saint-Germain, 75006, tél. 326-99-24.

– *Game's* : Forum des Halles, niveau 2, 167, 1-7, rue *Pierre-Lescot*, 75001, *tél.* 297-42-31.

Ces boutiques proposent également des revues spécialisées qui contiennent des études détaillées et des scénarios « prêt-à-jouer ». La plupart viennent des Etats-Unis. Une revue française tout de même : *Casus Belli.*







TELEVISION

Montpellier, capitale de la tolérance

Stellio Lorenzi et Marcel Jullian prennent « l'histoire en marche ».

EN feuilletant les annales de la télévision française, on peut découvrir au chapitre de ses œuvres les plus prestigieuses la série intitulée « La caméra explore le temps » (1956-1966). Il s'agissait, pour le trio célèbre Castelot-Decaux-Lorenzi, de transposer pour le petit écran des pages d'histoire de France, plus ou moins connues mais qui méritaient de l'être, souvent dans une version différente de celle des manuels scolaires. Quelques titres pour mémoire : *l'Affaire Calas, la Terreur et la Vertu, les Cathares.* Il y eut ainsi quarante-trois émissions, réalisées pour la quasi-totalité en vidéo lourde, dans les studios des Buttes-Chaumont. « *Cette contrainte technique réduisait évidemment nos ambitions,* explique aujourd'hui Stellio Lorenzi. *Par exemple, dans* la Terreur et la Vertu, *l'affrontement entre Robespierre et Danton n'était vu, pour ainsi dire, que de la passerelle de commandement. Les événements de la rue, la vie au quotidien, étaient gommés.* »

Les techniques évoluant, Stellio Lorenzi avait renoué avec le genre, de manière sporadique, en réalisant *Jacquou le Croquant, les Rosenberg* et *Emile Zola ou la conscience humaine.* Malgré le succès remporté par chacune de ces émissions — dont le seul défaut était sans doute, pour le pouvoir en place, de sentir un peu trop le soufre, — elles ne s'inscrivaient pas dans une continuité de tableaux historiques comme « La caméra explore le temps. »

En inaugurant « L'histoire en marche », Stellio Lorenzi — aidé de Marcel Jullian — renoue avec cette démarche : « *Une suite de films d'aventures, pris au sens large, dont la conception serait la résultante d'une collaboration entre Alexandre Dumas pour les intrigues et le contexte historique, Simenon pour le reflet des milieux sociaux et Le Roy Ladurie pour les anecdotes au niveau du peuple.* » Projet ambitieux qu'on aimerait voir aboutir.

Antenne 2, fort heureusement, s'est laissé convaincre par le discours de Lorenzi. « *La fiction historique a disparu de la télévision depuis de trop nombreuses années,* explique-t-il. *L'histoire est la colonne vertébrale d'un peuple, d'une nation, d'autant plus quand il s'agit de celle des droits de l'homme. En outre, la fiction est une forme de récit mieux acceptée que le documentaire. De cette manière, on fait du culturel de large audience.* » Autre caractéristique astucieuse de l'entreprise : associer les régions pour financer et monter les sujets. Le premier de la série, *le Serment*, réalisé par Roger Kahane, aura pour cadre Montpellier, ville qui célèbre cette année le huit-centenaire de la fondation de sa faculté de médecine. Le conseil régional du Languedoc-Roussillon a accepté de participer au financement (environ 20 %), ainsi que la Société française de production (6 %), qui fournit la technique. « *Le film permet aujourd'hui de sortir des studios de jadis, de profiter du patrimoine architectural de nos villes, de nos monuments chargés d'histoire. Allons-y !* », dit Stellio Lorenzi.


ANTENNE 2

En dépit des faveurs que lui accorde la belle Catherine Rondelet (photo ci-dessus) Thomas Platter tombe follement amoureux de Zani, une jeune juive.

Nous sommes donc à Montpellier, en l'an de grâce 1555. « *La violence, à cette époque, est crue,* explique Roger Kahane. *Les bûchers de la Sainte Inquisition brûlent à tout propos, des bandes d'étranges justiciers — les « fols de Dieu » — sèment la terreur.* »

Le début du film est à la limite du supportable (à déconseiller aux âmes sensibles...). Thomas Platter (Bertrand Lacy-Penot), fils d'un notable de Bâle, achève ses études de médecine à la faculté de Montpellier, réputée dans tout le bassin méditerranéen et jouissant d'un statut fondé sur la tolérance, à l'image de celle de la ville, luthérienne à l'époque. En dépit des faveurs que lui accorde la belle Catherine Rondelet (Pascale Rocard), fille d'un notable chirurgien (Michel Aumont), Thomas tombe follement amoureux de Zani (Catherine Wilkening), jeune juive dont les téléspectateurs pourront admirer la plastique.

Accusés d'avoir donné asile à une bande de pillards illuminés dont Segarelli (Pierre Clémenti) est le chef, les parents de Zani sont battus à mort en place publique. Folle de douleur, Zani défie le pouvoir royal en la personne de son commissaire, venu de Toulouse, Jean de la Salle (Didier Sauvegrain), qui saisit l'occasion de cet acte de rébellion pour mettre en cause le régime trop libéral de Montpellier. Thomas, fou d'amour, prend le maquis avec Zani et devient proscrit à son tour. Réussiront-ils à se soustraire à l'échafaud ? Quelque « Zorro » du seizième siècle surgira-t-il à temps pour les sauver ? On ne détruira pas le suspense mais on dira, en revanche, la qualité de la peinture de mœurs et la leçon de civilisation que les auteurs ont cherché à dégager, à partir d'images splendides.

Trois autres émissions sont déjà choisies pour « L'histoire en marche ». La prochaine — programmée en octobre — se situe dans le cadre du tricentenaire de la révocation de l'édit de Nantes, en 1685 : *les Prisonnières de la Tour de Constance* ont été tournées à Aigues-Mortes, dans les lieux mêmes où Marie Durand demeura prisonnière pendant trente-huit ans avec plus de trente autres femmes qui refusèrent d'abjurer leur foi.

CLAUDE DURIEUX.

● « L'histoire en marche » : *le Serment*, mercredi 12 juin, A2, 20 h 35 (100 minutes).

Vu pour Vous

Architecture sans leçons

● Série : Etat des lieux, FR3, chaque jour à partir du lundi 10 juin, aux environs de 23 heures (5 minutes).

Chicago, Osaka, Bruxelles, Los Angeles, Berlin,... douze villes et douze chefs-d'œuvre de l'architecture contemporaine. Douze histoires qui, à l'occasion de la Biennale de Paris, dressent l'« état des lieux ».

Musique rock sur Chicago : la caméra surprend un bâtiment arrondi posé au milieu des gratte-ciel, pénètre dans un hall zébré de rouge et de bleu, couleurs qui s'étirent à l'infini — jeu de transparence et de miroirs, — capte au hasard des voix off qui commentent l'architecture de l'Illinois State Center. Bruxelles, une plongée dans les profondeurs du métro, station Alma. L'œil saisit au passage une pantomime qui évolue sur des accords de piano. Décor métaphorique où les poteaux ressemblent à des arbres tandis que la voûte change de couleur avec la nuit qui tombe. Elle devient bleue comme dans un monde imaginaire. Cinq minutes pas plus, mais bien ficelées. L'architecture vue par Jean-Luc Léon n'est pas seulement une façade en relation avec un environnement, mais la définition d'un espace intérieur que l'on visite avec des habitués. C'est léger, rapide...

MARION MEISEL.

Lyon sous l'Occupation

● Document : Mémoire de pierre, FR3, mercredi 12 juin, 22 h 25 (55 minutes).

11 novembre 1942 : les troupes allemandes envahissent la zone libre. L'événement fait la « une » du *Progrès* le lendemain. Lyon va désormais vivre à l'heure de l'Occupation jusqu'à sa libération, le 3 septembre 1944. D'un côté, la propagande officielle, la vie politique, les spectacles. L'Opéra donne *Tannhäuser,* Philippe Henriot rend gloire à Jeanne d'Arc pour sa lutte contre les Anglais, le Maréchal, venu presque en voisin — de Vichy !, — visite la « capitale des Gaules ». De l'autre, la presse clandestine, l'organisation des réseaux de résistance, les combattants de l'ombre, les exécutions. André Bonnardel a réalisé un remarquable document dans lequel images d'archives et témoignages se mêlent pour faire revivre le passé de Lyon à travers le dialogue de deux hommes, un sculpteur et un journaliste. Des scènes de fiction, en noir et blanc, sobres et aux dialogues dépouillés reconstituent les bribes d'une réalité douloureuse : le dernier itinéraire de Jean Moulin (que la caméra suit en silence), la descente de la police dans l'imprimerie du mouvement Combat, l'arrestation de l'abbé Boursier (l'objectif filme, au ras du sol, le pas martelé de la Milice sur les dalles de l'église)... Au hasard des rues, des monuments et des pierres émerge la mémoire collective de la cité.

NICOLAS PAQUETTE.

Deux retraités en vadrouille

● Cinéma 16 : L'Homme des couloirs, FR3, jeudi 13 juin, 20 h 35 (90 minutes).

Ils ont tout combiné... de la robe de chambre enfilée pardessus leurs vêtements le temps du dernier tour de garde de la directrice à la sortie du bâtiment par la fenêtre de la cuisine, du mur d'enceinte à franchir aux horaires de train. Roger et Philibert ne sont pas des collégiens en mal d'école buissonnière, mais deux « vieux » qui s'évadent d'une maison de retraite. Fini le temps qui passe à deux... à l'heure ! Ils mettent les voiles. Destination : le Château de la Poissonnière. Une idée fixe de Roger (Pierre Dux) qui remonte à son enfance. « *Philibert, tu sais ce qui m'attire dans ce château, ce sont les couloirs, les longs couloirs,... si tu t'immobilises dans un couloir tu découvres des choses extraordinaires, tu flottes.* » Mais Philibert (Hubert Deschamps) ne flotte pas du tout dans les couloirs. Qu'importe. Au-delà des divergences d'opinion, c'est la vie qui recommence. Tout était arrangé à l'avance... sauf l'accident de deux jeunes gens également en fuite...

Une petite fresque de Charles Bitsch entre émotion et sourire, qui pose en toile de fond un problème social toujours d'actualité.

M.M.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques SICLIER.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 9 JUIN

Le Rideau déchiré ■

Film américain d'Alfred Hitchcock (1966), avec P. Newman, J. Andrews.
TF 1, 20 h 35 (120 mn).

Un physicien nucléaire américain passe brusquement de Copenhague à Berlin-Est. Sa fiancée le suit. Passer avec Hitchcock derrière le rideau de fer est une étrange aventure. On appréciait ses films antinazis pendant la guerre, on n'a pas aimé ses films anticommunistes des années 60. Celui-ci en est un, mais pas seulement, car le savant espion, même pour la bonne cause, est plongé dans un univers terrifiant. Paul Newman et Julie Andrews descendent aux enfers du mensonge, de la trahison, du meurtre (on en voit un très long, insoutenable), dans un monde où tout est désespéré. Le style est ici moins parfait que dans d'autres œuvres, mais ce Rideau déchiré *ne méritait pas l'échec retentissant qu'il a connu.*

Lucrèce Borgia. ■

Film français d'Abel Gance (1935), avec E. Feuillère, G. Gabrio (N.).
FR 3, 22 h 30 (90 mn).

Les dépravations de la famille Borgia et une tentative de réhabilitation de Lucrèce, victimes des manœuvres de César, frère à tendances incestueuses, conquérant de l'Italie. Un auteur de Boulevard a participé au scénario de ce film, peu crédible historiquement, mais dont Gance, même ligoté par les impératifs commerciaux, a fait une suite de tableaux délirants. On parla beaucoup, à l'époque, de la nudité d'Edwige Feuillère entrevue dans une piscine. Ce qui compte, c'est l'actrice d'alors, dans une curieuse interprétation, et meilleure que ses partenaires masculins.

LUNDI 10 JUIN

Une sale affaire ■

Film français d'Alain Bonnot (1980), avec V. Lanoux, M. Jobert.
TF 1, 20 h 35 (90 mn).

Une secrétaire de la mairie du Havre est piégée par un homme qui lui a caché son identité véritable et veut mettre fin à un trafic de drogue. Victor Lanoux est honnête, mais ses moyens ne le sont pas. Marlène Jobert est frémissante, dramatique, vraie. Même si le scénario est un peu tiré par les cheveux, l'atmosphère provinciale, l'étude psychologique et sociale comptent à l'actif du réalisateur.

Jamais le dimanche ■

Film grec de Jules Dassin (1960), avec M. Mercouri, J. Dassin (N.).
FR 3, 20 h 35 (90 mn).

Un Américain, philosophe amateur venu chercher la Vérité en Grèce, découvre la joie de vivre grâce à une prostituée du Pirée, qui ne travaille jamais le dimanche. Surprise du Festival de Cannes 1960, ce film rendit à Dassin le succès commercial et l'estime d'un public qui le boudait, et valut à Mélina Mercouri, étourdissante dans un numéro de comédie, le prix de la meilleure interprétation féminine. La chanson les Enfants du Pirée *devint une rengaine. Ce divertissement léger, ironique, cet hommage à Mélina rappelleront toute une époque aux nostalgiques. Qu'en pensent les autres ?*

MARDI 11 JUIN

Duellistes ■

Film anglais de Ridley Scott (1977), avec H. Keitel, K. Carradine.
A 2, 20 h 35 (100 mn).

A cause d'une querelle stupide, deux officiers de l'armée napoléonienne vont, pendant quinze ans, se provoquer en duel, chaque fois qu'ils se rencontreront. Code de l'honneur absurde, affrontements rituels. Le film est tiré d'une nouvelle de Joseph Conrad. Ridley Scott en a fait une imagerie historique opposant deux comédiens d'une égale frénésie dans une narration aussi raffinée que les couleurs. Prix (discuté, contesté) de la première œuvre au Festival de Cannes 1977.

Le Cheval d'orgueil ■

Film français de Claude Chabrol (1980), avec J. Dufilho, B. Le Saché.
FR 3, 20 h 35 (115 mn).

La vie d'une famille de paysans bigoudens, de 1908 à 1918, souvenirs d'enfance, mœurs et coutumes d'une région de la Bretagne où l'on résistait à la misère avec dignité. Cette adaptation du livre de Pierre Jakez-Hélias ne sombre pas dans le folklore. Chabrol a recréé tout un paysage social et culturel, fait découvrir un monde qu'il découvrait lui-même en le filmant. Les figurants sont d'authentiques Bigoudens, les principaux acteurs viennent d'ailleurs, mais l'essentiel a été respecté, par une belle stylisation de la réalité.

JEUDI 13 JUIN

Nid d'espions

Film soviétique d'Alexandre Alov et Vladimir Naoumov (1980), avec I. Kostolevsky, N. Belokhvostikova.
A2, 20 h 35 (95 mn).

A Londres, en 1980, des documents secrets mis en vente par un ancien agent allemand révèlent un complot préparé en 1943 par les nazis pour assassiner Churchill, Roosevelt et Staline à la conférence de Téhéran. Le film s'est d'ailleurs appelé Téhéran 43 *à sa sortie en France, mais on n'a guère apprécié cette ténébreuse aventure mise en scène en dépit du bon sens, où Alain Delon ne fait que passer. Où Curd Jurgens et une chanson de Charles Aznavour et autres apports dus à une coproduction ne font pas très bon ménage avec les interprètes soviétiques.*

VENDREDI 14 JUIN

Thomas l'imposteur ■ ■

Film français de Georges Franju (1965), avec E. Riva, F. Rouleau (N.).
A2, 23 h (100 mn).

1914. Un adolescent mythomane se donne une fausse personnalité et se lance dans la guerre comme dans une aventure, un rêve. Rencontre de Georges Franju, cinéaste du réalisme fantastique, et de Jean Cocteau, l'écrivain, le poète de la jeunesse romantique, des Enfants terribles. *Cocteau, qui avait choisi, lui-même, Franju, travailla à l'adaptation et aux dialogues du film, mais mourut avant sa réalisation. Il aurait pu retrouver la magie visuelle des mots, des phrases de son roman et ses personnages admirablement incarnés par Fabrice Rouleau, Emmanuelle Riva. Voilà bien une œuvre à ne pas manquer.*



Bénarès, ville douce aussi

Bénarès, ville sainte où le salut éternel est assuré à celui qui vient y mourir. Cité millénaire où l'on mène, dit-on, une vie *douce et calme, une* existence simple, faite de *pensées simples, émaillée de* prières, de méditations, de *rêves sur les rives* du Gange. Halte bienfaisante à laquelle *nous convie,* l'espace d'une cinquantaine de minutes, le superbe documentaire *Bénarès, ville bénie des dieux,* que propose Canal Plus, dans le cadre de ses émissions consacrées à l'année de l'Inde en France. C'est à Richard Riddiford, producteur-réalisateur pour la National Film Unit néo-zélandaise, que l'on doit cette œuvre, et à son caméraman, Murray Mine.

On redoutait les clichés. Ils nous sont *épargnés. Lentement,* comme au rythme du *Gange, on découvre les profondeurs* passées et actuelles *de Bénarès, ses coutumes,* ses traditions spirituelles. Peu de vues d'ensemble ou de foule, pour nous initier à ce lieu sacré, l'un des plus anciens du monde. Mais une composition de gros plans, sur des instants de vie, des visages, des regards, des mains *dans l'accomplissement* de gestes quotidiens ou *rituels. Lumières et ombres* happées au fil du jour ou de la nuit. *Cette cité, où de tout* temps se sont *regroupés prêtres, philosophes et érudits,* a toujours été un centre musi*cal, grâce à ses princes mécènes* ; aujourd'hui encore, *elle reste le temple* de cette musique classique indienne *construite* à partir de ragas (termes mélodiques que l'on ne transcrit pas, mais qui se transmettent par tradition). A Bénarès, le lancer de pigeons est l'un des passe-temps favoris de la population ; la ville, enfin, est célèbre pour la qualité de ses cuivres, de ses soies, de ses saris, et... de ses confiseries.

ANITA RIND.

● *Bénarès, ville bénie des dieux*, le 8 à 17 h, le 10 à 15 h 10, nuit du 11 au 12 à 1 h 45, le 14 à 12 h 5.

Sélection

VARIÉTÉS

Stock-Chocs : Serge Lama/Thierry Le Luron (l'his*toire contemporaine vue à travers un duel amical entre un* chanteur et un fantaisiste), le 9 à 17 h.

Rue du cinéma nº 2 (les coulisses du cinéma d'outre-Atlantique et d'ailleurs, sous le nom évocateur d'« Amérique Babylone »), le 9 à 23 h 05.

FEUILLETON

Hill Street Blues (suite de la vie mouvementée d'un commissariat de quartier de San-Francisco. On aime toujours), 29e épisode, le 8 à 13 h 05, le 9 à 16 h 10, le 11 à 9 h, nuit du 12 au 13 à 2 h 10.

Les films

TERREUR EXTRA-TERRESTRE (Warning). — Film américain de Greydon Clark (1980) avec J. Palance, M. Landau. — Le 8 à 22 h 55, le 10 à 9 h, nuit du 14 au 15 à 5 h 30.

Un être venu d'une planète inconnue terrorise une région des Etats-Unis. Pourquoi programmer cette nullité.

LE QUART D'HEURE AMÉRICAIN ■. — *Film* francais de Philippe Galland *(1982), avec Anémone,* G. Jugnot. — Le 9 à 18 h, le *11 à 11 h 10, nuit du 13 au* 14 à 0 h 15.

Une fille poursuit un minable de ses assiduités. *Parce qu'il a du talent au lit.* Situation très drôle. Ané*mone est une grande comé*dienne.

LE BATTANT ■. — Film français d'Alain Delon (1982) avec A. Delon, F. Perier. — Le 9 à 21 h, le 12 à 22 h 25, nuit du 14 au 15 à 3 h 35.

Delon est un héros presque solitaire, poursuivi à la fois par des truands et des policiers qui veulent récupérer des bijoux volés. Pas de surprise à attendre.

RUE BARBARE ■. — Film français de Gilles Béhat (1983), avec B. Giraudeau, C. Boisson. — Le 11 à 20 h 35, le 13 à 9 h.

Un roman de David Goodis transposé dans une banlieue parisienne qui ressemble à l'enfer. Une rue frontière de deux mondes. Des acteurs étonnants.

TRICHEURS ■. — Film français de Barbet Schroeder (1983), avec J. Dutronc B. Ogier. — Le 12 à 21 h, le 14 à 10 h 30.

Un joueur invétéré entraîne dans son sillage une femme qui semble lui porter chance à la roulotte. Art de tricher, actes ambigus, valeur érotique de l'argent.

PASSEUR D'HOMMES. — Film anglais de Jack Lee Thompson (1978), avec A. Quinn, J. Mason. — Le 13 *à 20 h 35.*

Pendant la guerre, un berger basque accepte de faire passer en Espagne un savant et sa famille traqués par un officier SS.

DANS LA VILLE BLANCHE. ■. — Film suisse d'Alain Tanner (1982), avec B. Ganz, T. Madruga. — Le 14 à 21 h 15.

Errance dans Lisbonne d'un marin qui a fait escale et *veut inverser le cours du* temps. Une caméra filme dans le film. L'obsession et les jeux du hasard, ainsi que l'interprétation de Bruno Ganz, tissent un étrange climat.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

LE COMMANDO DE SA MAJESTÉ. ■. — Film américain d'A. Mc Laglen (1980), avec G. Peck, R. Moore. — Le 8 à 9 h 15. Ds la nuit du 14 au 15, à 2 h 55.

CARMEN ■. — Film espagnol de C. Saura (1983), avec A. Gades, L. del Sol. — Le 8 à 11 h 15, le 13 à 15 h 45.

GORKY PARK ■. — Film américain de M. Apted (1983), avec W. Hurt, L. Marvin. — Ds la nuit du 8 au 9 à 0 h 25.

LA FLAMBEUSE ■. — *Film français de* R. Weinberg (1980), avec L. Massari, L. *Terzieff. — Ds la nuit du 8* au 9 à 2 h 30, le 14 à 15 h 50.

L'HOMME BLESSÉ ■ ■. — *Film* français de P. Chéreau (1983), avec J.-*H.* Anglade, V. Mezzogiorno. Ds la nuit du 8 au 9 à 4 h 55, le 13 à 22 h 35. Ds la nuit du 14 au 15 à 0 h 55.

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE ■. — *Film* allemand de R. W. Fassbinder (1981). Avec B. Sukowa, A. Meuller-Stahl. — Le 9 à 9 h 15, le 10 à 10 h 30.

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST ■. — Film français de J. Yanne (1982). Avec M. Serrault, Coluche. Le 9 à 11 h 10, le 11 à 22 h 20, le 12 à 11 h 15, le 14 à 14 h.

TO BE OR NOT TO BE ■ ■. — Film américain d'E. Lubitsch (1942). Avec J. Benny, C. Lombard. — Le 9 à 0 h, le 11 à 0 h 10, le 13 à 10 h 55.

QU'EST CE QU'ON ATTEND POUR ÊTRE HEUREUX ? ■. — Film français de C. Serreau (1982). Avec A. Alane, R. Bouteille. Ds la nuit du 9 au 10 à 1 h 35, le 11 à 15 h 35, le 12 à 0 h 40.

LE JUGE ■. — Film français de P. Lefebvre (1983). Avec J. Perrin, R. Bohringer. Le 10 à 20 h 35, le 13 à 14 h, le 14 à 9 h.

SEX SHOP ■. — *Film* français de C. Berri (1972). *Avec J. Berto, C. Berri. Le 10* à 0 h 55, le 11 à 14 h.

Samedi 8 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Journal.
9.00 Reprise : Infovision (diffusé le 6 juin).
10.15 Cinq jours en Bourse.
10.30 Musicalement.
« Symphonie nº 34 en ut majeur », de W.-A. Mozart, « le Tricorne », « Suite nº 2 », de M. de Falla, par l'Orchestre national de France sous la direction de R. Muti.
11.10 Casaques et bottes de cuir.
Magazine du cheval.
11.30 De A à zèbre.
12.15 Le rendez-vous des champions.
12.30 Bonjour, bon appétit : le parfait aux fraises, l'omelette surprise.
13.00 Journal.
13.35 Téléfoot 1.
14.00 Internationaux de tennis à Roland-Garros (et à 15 h 45).
15.30 Tiercé à Auteuil.
18.35 Magazine auto-moto.
19.05 D'accord, pas d'accord (INC).
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Téléfilm : Julien Fontanes, magistrat.
De J. Cosmos, réal. : F. Dupont-Midy : « la Dernière Haie », avec Yvon Sarray et Marcel Vercruysse.
Un ex-entraîneur, exclu des milieux hippiques, est condamné pour complicité de meurtre. Mais il revient sur ses déclarations et innocente son complice. Pour quelle mystérieuse raison ?
22.10 Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée.
22.25 Droit de réponse : Ces princes qui nous gouvernent. Emission de Michel Polac.
Sur le thème : le pouvoir des ministres. Avec MM. Jean Le Garrec, Alain Peyrefitte, Régis Debray, René Monory, Bernard Stasi, Robert Fossaert, Pierre Racine.
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit.
Au nom de la loi : la japonaise.
Extérieur nuit : portrait de Claude Nougaro.

ANTENNE 2

10.15 Journal des sourds et des malentendants.
10.30 Reprise : Super-platine.
Tynga ; Titanic ; Marc Lavoine ; David Lee Roth ; Karen Cheryl.
11.05 Les carnets de l'aventure.
Expédition Orénoque (dans la jungle amazonienne) ; rocs en blocs (escalade extrême dans les rochers de Fontainebleau).
12.00 A nous deux.
Opération handicap international, en Thaïlande.
12.45 Journal.
13.30 Série : Têtes brûlées.
14.15 Terre des bêtes.
Le sanctuaire des Galapagos.
14.50 Les jeux du stade.
17.05 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; Wattoo-Wattoo ; Téléchat...
17.25 Série : Poigne de fer et séduction.
17.55 Le magazine d'information de la rédaction.
Une ville, vingt-quatre chaînes de TV à New-York ; Mécénat d'entreprise ; le Bangladesh.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.05 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Le théâtre de Bouvard.
19.30 Journal.
19.50 Football : finale de la Coupe de France.
En direct du Parc des Princes : Paris-Saint-Germain - Monaco.
21.55 Magazine : les enfants du rock.
Rockline, avec Nick Heyward, Big Sound Authority ; Dead or Alive, Howard Jones, King, Phil Collins...
23.00 Histoires courtes.
« La Boule idéale », de J. Dimier ; « Au-delà de minuit », de P. Barletta.
23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

12.15 Samedi vision et ticket pour...
Magazine de la détente, des loisirs, du tourisme et des voyages.
13.30 Horizon : les manœuvres.
Magazine des armées.
16.00 Spécial vacances.
Emission des associations VVF.
16.15 Liberté 3, émission des associations.
17.30 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.04 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et trésors de la soirée : les DTV (les vidéo-clips), montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.55 Journal.
22.20 Feuilleton : Dynastie.
Suite des aventures et mésaventures ténébreuses d'une famille américaine.
23.05 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit Robin Renucci, Madeleine Renaud, Jean-Louis et Marie-Christine Barrault et Yvonne Gaudeau.
23.35 Musiclub.
« Fantaisie en do mineur pour piano, chœur et orchestre », de Beethoven, interprétée par le Tanglewood Festival Chorus, dir. S. Ozawa.

WALT DISNEY + BRITO

PÉRIPHÉRIE

● **RTL**, 20 h, Série : Châteauvallon ; 21 h, A vous de choisir : *Supersonic en péril*, film de D. Lowell Rich ; ou *Miracles à Las Vegas*, film de D.L. Rich ; 22 h 40, Ciné-club : *Mata-Hari*, film de G. Fitzmaurice (avec Greta Garbo).
● TMC, 20 h, Le grand raid ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *la Jeune Femme en vert*, film de Lazare Iglesis ; 22 h 50, MC Magazine.
● RTB, 20 h, Planète vivante ; 20 h 35, *l'Enfer des hommes*, film de Jesse Hibbs ; 22 h 20, Face au public : Pierre Akendegué.
● TSR, 20 h 5, Série : le Paria ; 21 h, La grande chance (avec Jeanne Mas et les Forbans) ; 22 h 35, Journal ; 22 h 50, Sports ; 23 h 50, *Frère de sang*, film de Frank Henenlotter.

Dimanche 9 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Journal.
9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 Orthodoxie.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe avec la communauté des sourds et malentendants de Saint-Etienne (Loire). Préd. père André Belmonte.
12.02 Midi Presse.
Emission de P.-L. Séguillon.
Invité : M. Charles Hernu, ministre de la défense.
12.30 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Sports dimanche.
Internationaux de tennis à Roland-Garros (finale) (et à 15 h 45).
15.30 Tiercé à Chantilly.
17.30 Les animaux du monde.
(Sous réserve.)
18.05 Série : Guerre et paix.
(Sous réserve selon la durée de la finale à Roland-Garros.)
19.00 Sept sur sept.
Le magazine de la rédaction présenté cette semaine par Jean Lanzi.
Avec Mme Denise Bombardier, journaliste québécoise, romancière.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : le Rideau déchiré.
Film d'Alfred Hitchcock.
22.40 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.40 Journal.
23.55 C'est à lire.

ANTENNE 2

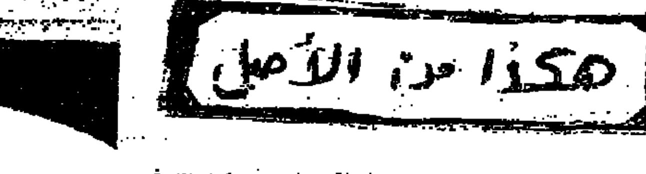
9.35 Journal et météo.
9.40 Les chevaux du tiercé.
10.05 Récré A 2.
10.40 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.15 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.25, Série : L'homme qui tombe à pic ; 15.15, L'école des fans ; 16.00, Dessins animés ; 16.15, Thé dansant.
17.00 Série : Secret diplomatique.
18.00 Stade 2 (et à 20 h 20).
19.00 Feuilleton : Et la vie continue.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto sportif.
20.35 Jeu : Le grand raid.
Buenos-Aires - Puerto Monte (Chili).
21.30 Documentaire : La splendeur des Moghols.
Série en quatre parties de F. Gall, réal. B. d'Abrigeon.
Nº 1. Le jardin des délices : les Moghols venus des steppes arides d'Asie centrale étaient pénétrés de l'antagonisme « désert-oasis ». Le premier volet de cette série « poids lourds » tente une analyse de l'architecture des jardins, situés au Cachemire à 1 600 mètres d'altitude, construits par l'illustre empereur Akbar. De belles images mais un commentaire grandiloquent.
22.20 Magazine : Désirs des arts.
De P. Daix, réal. P.-A. Boutang et P. Collin.
Renoir : le bonheur de peindre. Lumière irisée, visages et corps sensuels ; plénitude de la vie. Pourquoi Renoir nous émeut-il ? Avec la participation de John House, qui a organisé la rétrospective Renoir à Londres, et Jean Le Gac, peintre contemporain.
22.45 Chefs-d'œuvre en péril : les instruments de musique.
Réal. P. de Lagarde.
Conservation et restauration des instruments de musique : orgues, luths, etc.
23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

9.00 Debout les enfants.
Disney Channel, Winnie l'ourson, Inspecteur Gadget...
10.00 Mosaïque. Emission de l'ADRI.
Les gosses. Portugal et Yougoslavie. Magazine des Droits de l'homme ; associations.
13.00 Magazine 85. Emission de la Garantie mutuelle des fonctionnaires.
15.00 Musique pour un dimanche (et à 17 h 40).
15.15 Opéra : Lucia di Lammermoor.
En trois actes de G. Donizetti, d'après le livret de Salvatore Cammarano, par l'Orchestre de la radio-télévision suisse-romande, et les chœurs du Grand Théâtre, mise en scène et décors Pier Luigi Pizzi. Avec L. Miller, J. Anderson, P. Dvorsky...
Sur les terres du château de Ravenswood dans le district de Lammermoor en Ecosse, Normanno ordonne à ses gens de fouiller les alentours pour retrouver la trace d'un mystérieux inconnu... Le 52e opéra de Donizetti (1797-1848), un musicien longtemps ignoré.
18.00 Emission pour les jeunes.
L'Agence Labricole, Il était une fois l'homme...
19.00 Au nom de l'amour.
Emission de Pierre Bellemare.
20.00 RFO Hebdo.
20.35 Laissez passer la chanson.
Emission de Pascal Sevran.
Spécial Charles Trénet. Avec Juliette Gréco, Nicoletta, Jacques Lantier, Roger Pierre, Jean-Marc Thibault...
21.30 Aspects du court métrage français.
« Destino crudele », *de Roy Lekus ;* « Estate », *de Philippe Gauthier.*
22.00 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Lucrèce Borgia.
Film d'Abel Gance. (Cycle Edwige Feuillère).
00.00 Prélude à la nuit.
Extrait de « Jules César en Egypte », de Haendel. Interprété par Nella Anfuso, soprano.

PÉRIPHÉRIE

● RTL, 20 h, *la Petite Maison de thé*, film américain de Daniel Mann ; 23 h, les Minichroniques ; 23 h 15, Journal ; 23 h 30, Portrait d'artiste : André Willequet.
● TMC, 20 h, Série : Lou Grant ; 20 h 55, Dessin animé ; 21 h, *Ambre*, film d'Otto Preminger ; 23 h 30, Forum RMC.
● RTB, 20 h 05, Variétés : Everything is in Stormelinks ; 20 h 55, Tom et Julie, téléfilm de Nina Companeez.
● RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Athlétisme : les 20 km de Bruxelles.
● TSR, 20 h, Le grand raid ; 21 h 5, Tickets de premières ; 22 h, Regards ; 22 h 30, Journal ; 22 h 45, Tennis.



Lundi
10 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 **Régie française des espaces (RFE).**
Objectif de ces émissions de création récente : permettre aux entreprises publiques ou privées, françaises ou étrangères, aux associations et institutions de se présenter et de se faire connaître sous un angle différent (ni partis, ni syndicats, ni sports, ni spots publicitaires n'ont accès à cette nouvelle forme de communication institutionnelle*). Aujourd'hui : le groupe Pernod-Ricard et la Fédération nationale des agents d'assurance.*
10.30 **ANTIOPE 1.**
11.00 **La Une chez vous.**
11.15 **Pic et Poke.**
11.30 **Challenges 85,** présenté par Y. Mourousi.
12.00 **Feuilleton : Joyeux bazar.**
12.30 **La bouteille à la mer.**
Invité de la semaine : Francis Huster.
13.00 **Journal.**
13.45 **A pleine vie.**
Série : Evasions célèbres ; 14 h 45, la Maison de TF 1 ; à 15 h 15, les Choses du lundi : les chaussures ; à 16 h 30. Reprise : 7 sur 7 (diff. le 9 juin).
17.30 **La chance aux chansons.**
18.00 **Le village dans les nuages.**
18.20 **Mini-journal pour les jeunes.**
18.35 **Série : Cœur de diamant.**
19.10 **Jeu : Anagram.**
19.35 **Feuilleton : Les Bargeot.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : Une sale affaire.**
Film d'Alain Bonnot.
22.20 **Etoiles et toiles.**
Emission de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
Portraits de Jules Dassin, Kenneth Anger et Gene Tierney.
23.10 **Journal.**
23.35 **C'est à lire.**

ANTENNE 2

6.45 **Télématin.**
8.45 **Régie française des espaces.**
Le tricot et la mode.
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Des lauriers pour Lila.**
13.45 **Aujourd'hui la vie.**
Avec le chanteur Didier Barbelivien.
14.50 **Série : les Eygletière.**
15.50 **Reprise : 39-45 (1re partie)**
Document en deux parties diffusé les 8 et 9 mai.
17.00 **Divertissement : Thé dansant.**
17.40 **Récré A 2.**
Poochie ; les Schtroumpfs ; Latulu et Lireli ; Tchaou et Grodo ; Pac man ; Téléchat.
18.30 **C'est la vie.** Les mariages.
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.10 **D'accord pas d'accord (INC).**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Tirage du Loto sportif.**
20.35 **Emmenez-moi au théâtre : Apollon et Hyacinthe.**
Opéra en trois actes de Mozart. Livret de Rufinus Widl. Mise en scène Cl. H. Rese. Réal. J. Monstes Baquer. Avec C. Rossdeutsher, P. Iconomou, M. Hohenleitner..., la Capella Clementina et les Petits Chanteurs de Tölz. Dir. musicale H. Müler-Brühe.
Le premier opéra de Mozart. Le jeune prodige avait onze ans quand il dut mettre en musique la « comédie » écrite par le Père Rufinus, où deux jeunes et beaux garçons, Appolon et Hyacinthe, se disputent les faveurs d'un troisième, Zéphyr. Des moments de pureté absolue.
22.55 **Magazine : Plaisir du théâtre.**
De P. Laville, réal. G. Paumier.
Invitée : Micheline Boudet. Au sommaire : Année de l'Inde (danses rituelles, filmées sur place) ; le centenaire de Sacha Guitry ; Printemps du théâtre...
23.05 **Journal.**
23.30 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Cinéma : Jamais le dimanche.**
Film de Jules Dassin.
22.10 **Journal.**
22.35 **Thalassa.**
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
« La Spi Dauphine », une course-croisière. Reportage d'Alain Le Garrec.
23.20 **Etat des lieux.**
Série de R. Nador, réal. J.-L. Léon.
(Lire notre article.)
23.25 **Prélude à la nuit.**
« Intermezzo, opus 117 », de Brahms, interprété par Catherine Collard, piano. Et les résultats du concours de la « Fête de la musique ».

PÉRIPHÉRIE

- **RTL,** 20 h, Johnny Hallyday au Zénith (2e partie) ; 21 h, *Tag, le jeu de l'assassinat,* film de Nick Castle ; 23 h 35, Journal ; 23 h 45, La joie de lire ; 23 h 50, RTL Théâtre.
- **TMC,** 20 h, Série : Dallas ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *Ces messieurs de la Santé,* film de Pierre Colombie ; 23 h , MC Magazine.
- **RTB,** 20 h, Feuilleton : la Citadelle.
- **TSR,** 20 h 15, Spécial Cinéma ; 23 h, Journal ; 23 h 15, Franc-parler.

Mardi
11 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 **ANTIOPE 1.**
11.45 **La Une chez vous.**
12.00 **Feuilleton : Joyeux bazar.**
12.35 **La bouteille à la mer.**
13.00 **Journal.**
13.45 **A pleine vie.**
Série : les Evasions célèbres ; à 14 h 45, la Maison de TF 1 ; à 15 h 15, Santé sans nuages ; à 16 h 15, Portes ouvertes, magazine des handicapés ; à 16 h 30, reprise : Contre-enquête.
17.30 **La chance aux chansons.**
18.00 **Le village dans les nuages.**
18.20 **Mini-journal pour les jeunes.**
18.35 **Série : Cœur de diamant.**
19.10 **Jeu : Anagram.**
19.40 **Expression directe : le Sénat.**
20.00 **Journal.**
20.30 **D'accord pas d'accord (INC).**
20.35 **Les grands écrans de TF 1 : le Sagouin.**
D'après le roman de François Mauriac. Adapt. : F. Verny ; réal. : S. Moati. Avec G. Laurent, M. Ribowska, H. Virlojeux. (Redif.)
Serge Moati avait vingt-trois ans quand il a donné *le Sagouin,* peut-être ce qu'il a fait de plus beau. Une œuvre sans larme et sans cri, un fil d'acier tendu entre la vision de François Mauriac et celle de Moati. Non plus l'espérance dans la désespérance, mais le monde sans grâce, sans Dieu. La pluie tombe et l'on entre les yeux grands ouverts dans l'univers de la chute ; Guillou, enfant bâtard, méprisé et haï, innocent et coupable (d'exister), entend tout. — C. H.
22.00 **Documentaire : le Tibet.**
En attendant le dalaï-lama, de J. Besançon ; réal. : A. Retsin.
Incursion dans l'une des régions les plus isolées de la planète : situation sociale, religieuse et économique du Tibet.
22.55 **Jo rnal.**
23.10 **C' st à lire.**

ANTENNE 2

6.45 **Télématin.**
10.30 **ANTIOPE.**
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Des lauriers pour Lila.**
13.45 **Aujourd'hui la vie.**
Au nom des femmes : Flora Tristan.
14.50 **Série : les Eygletière.**
15.45 **Reprise : Le grand raid.** (Diffusé le 9 juin.)
16.40 **Le journal d'un siècle,** de L. Bériot.
Edition 1916 : La guerre des tranchées ; l'assassinat de Raspoutine.
17.35 **Feuilleton : une femme reste une femme.**
17.45 **Récré A 2.**
Poochie ; Viratatoums ; Latulu et Lireli ; Sido et Rémi ; Terre des bêtes ; C'est chouette ; Téléchat.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : Duellistes.**
Film de Ridley Scott.
22.25 **Mardi cinéma.**
Avec Jacques Villeret, Daniel Prévost, Carole Laure et Catherine Alric.
23.30 **Journal.**
23.55 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
20.05 **Les jeux.**
20.30 **D'accord pas d'accord (INC).**
20.35 **Cinéma : le Cheval d'orgueil.**
Film de Clande Chabrol.
22.35 **Journal.**
23.05 **Etat des lieux.**
Série de R. Nador.
(Lire notre article.)
23.15 **Prélude à la nuit.**
« Sonate pour violoncelle et piano nº 2, opus 5 », de Beethoven, par A. Meunier, violoncelle, et C. Ivaldi, piano.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL,** 20 h, Clips ; 21 h, *l'Insurgé,* film de Martin Ritt ; 22 h 50, Journal ; 23 h, La joie de lire.
- **TMC,** 20 h, Huit ça suffit ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *la Cible humaine,* film d'Henry King ; 22 h 30, MC Magazine.
- **RTB,** 20 h, Sentiers du monde : les Indiens Caribes ; 21 h 20, Téléfilm : *Ressac,* de Juan Bunuel.
- **TSR,** 20 h 10, Série : le Paria ; 21 h 15, Série historique ; 22 h 15, Octopuce ; 22 h 45, Journal.

Mercredi
12 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.30 **ANTIOPE 1.**
9.00 **La Une chez vous.**
9.15 **Vitamine.**
Variétés, dessins animés, infos...
10.35 **Téléfilm : les Enfants de l'eau.**
De L. Jeffries. Avec J. Mason, T. Peder, S. Gates...
Un conte sur l'éducation des enfants... pour rassurer les parents !
12.00 **Feuilleton : Joyeux bazar.**
12.30 **La bouteille à la mer.**
13.00 **Journal.**
13.40 **Vitamine.**
Feuilleton, variétés, dessins animés et le Festival chanson des jeunes de Cabourg.
15.15 **Jeu : Enigmes du bout du monde.**
16.35 **Star trek.**
17.30 **La chance aux chansons.**
18.00 **Le village dans les nuages.**
18.20 **Mini-journal pour les jeunes.**
18.35 **Série : Cœur de diamant.**
19.10 **Jeu : Anagram.**
19.25 **Loto sportif.**
19.40 **Feuilleton : Les Bargeot.**
19.55 **Tirage du Tac-o-Tac**
20.00 **Journal.**
20.35 **Tirage du Loto.**
20.40 **Série : Dallas.**
Suite des règlements de comptes à l'intérieur de la famille Ewing.
21.25 **Série : L'histoire secrète du pétrole.**
Emission de J.-M. Charlier.
Nº 5. Le règne despotique des sept sœurs.
1951 : à l'instigation de l'Angleterre, l'ONU crée le royaume de Libye. Le roi accorde aussitôt d'énormes concessions pétrolières aux Anglo-Saxons. Quelques années plus tard, le Moyen-Orient devient une poudrière. Un document très riche et fourni, un peu aride.
22.25 **Cote d'amour.**
Emission de G. Foucault et L. Toitou, présentée par Sidney.
Madonna, Mink Deville, Jesse Garon, Crazy Cavan, Capdevielle, Carol Ingram, Bronski Beat...
23.10 **Journal.**
23.25 **C'est à lire.**

ANTENNE 2

6.45 **Télé-matin.**
10.00 **Récré A 2.**
Judo boy ; Tchaou et Grodo ; Pac Man ; Johan et Pirlouit ; Albator ; Professeur Propers.
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Des lauriers pour Lila.**
13.45 **Téléfilm : De la vie à la mort.**
De L. Slate, réal. R. Mayberry. Avec L. Lavin.
Une infirmière entre en conflit avec les dirigeants de son hôpital à propos du traitement des malades mentaux. Elle décide de créer sa propre clinique.
15.20 **Récré A 2.**
Les Schtroumpfs ; Maraboud'ficelle, Teddy, Manteau d'Arlequin, Méthanie ville, Latulu et Lireli, le secret des Sélénites, les Mystérieuses cités d'or, Bande à BD.
16.55 **Micro Kid.**
17.30 **Les carnets de l'aventure.**
Au gré du torrent (descente en canoë de torrents australiens).
18.00 **Super Platine.**
Carrara, Madonna, Gilles Marshall, Chaz Jankel, Koxo, Véronique Sanson, Thierry Pastor.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **L'histoire en marche : le Serment.**
Téléfilm réalisé par R. Kahane, scénario, adapt. M. Jullian et S. Lorenzi. Avec B. Lacy-Penot, P. Rocard, C. Wilkening...
(Lire notre article.)
22.15 **Les jours de notre vie : le coût du tabac.**
Magazine médical de D. Thibault.
Risques de l'usage du tabac : cancer du poumon, des voies aérodigestives, maladies cardio-vasculaires... Avec la participation de professeurs de l'hôpital Laënnec et de la Salpêtrière.
23.15 **Journal.**
23.40 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

14.55 **Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.**
17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Cadence 3.**
Émission de Lela Milcic et Guy Lux.
Avec Serge Lama, Nana Mouskouri, Michèle Torr...
22.05 **Journal.**
22.25 **Document : Mémoire de pierre.**
Emission de Bernard Frangin, réal. A. Bonnardel.
(Lire notre article.)
23.20 **Etat des lieux.**
Série de Robert Nador.
(Lire notre article.)
23.30 **Prélude à la nuit.**
« Concerto en ré majeur opus 7 nº 2 » de Leclair, par l'orchestre de chambre Jean-François Paillard.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL,** 20 h, Série : le Renard ; 21 h, *Le fauve est lâché,* film de Maurice Labro ; 22 h 45, Journal ; 22 h 55, La joie de lire.
- **TMC,** 20 h, Série : Cosmos 1999 ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *l'Héritage,* film de Maurice Failevic ; 22 h 50, MC Magazine ; 23 h 5, TMC SPorts.
- **RTB,** 20 h, Jeu : Le grain de sable ; 20 h 35, Série : les Rues de San-Francisco ; 21 h 25, Portraits musicaux : Prélude de Rameau.
- **TSR,** 20 h 10, *C'est encore loin l'Amérique ?* film de Roger Coggio ; 21 h 45, Vingt-cinq ans de roses ; 22 h 45, Journal.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Jeudi 13 juin

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Joyeux bazar.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Série : les évasions célèbres ; à 14 h 40, *La maison de TF1* ; à 15 h 25, Quarté à Chantilly ; à 15 h 55, Images d'histoire ; à 16 h 30, L'aventure des pôles.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Le village dans les nuages.
18.20 *Mini-journal pour les jeunes.*
18.35 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : Les Bergeot.
20.00 Journal.

20.35 Série : l'An mil.
De J. D. de La Rochefoucauld. Avec A. Recoing, P. Raynal, G. Amiot. Conseiller : *Georges Duby, historien, spécialiste du* Moyen Age.
Troisième et dernier épisode de l'épopée du chevalier Guillaume au domaine de Roquetaille. Cette période de l'histoire est une époque charnière et annonce les structures *féodales du Moyen Age. Un film à mi-chemin entre* la fiction documentaire et la reconstitution historique. Un travail méticuleux, scrupuleux.

21.35 Les jeudis de l'information : Questions à domicile.
Emission de la rédaction de TF1, proposée par P.-L. Séguillon, A. Sinclair et A. Tarta.
M. Michel Rocard, ancien ministre de l'agriculture, en direct de son domicile parisien.
22.50 Journal.
23.05 Etoiles à la une.
« La Main tendue », court métrage de Quentin Raspail.

Vendredi 14 juin

11.15 ANTIOPE 1.
11.50 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Joyeux bazar.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Série : Les évasions célèbres ; à 14 h 45, La maison de TF1 ; à 15 h 20, Temps libres à...
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Le village dans les nuages.
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.35 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : Les Bargeot.
20.00 Journal.
20.35 Le jeu de la vérité.
Emission de Patrick Sabatier.
Avec Danièle Gilbert, ancienne présentatrice-coqueluche de l'émission de midi.
22.00 Jouez hautbois, résonnez musettes.
Téléfilm, d'après une nouvelle d'A. Morice, adaptée par Jean-Christophe Averty. Avec P. Louki, P. Karim.
Une demi-douzaine de personnages, fortement typés, sortis du bestiaire surréaliste d'un Jarry, dont un tripier, sa femme et un récitant. Celui-ci a la difficile tâche de conter les mésaventures de Mme Dubois-Lambert qui, enceinte et ayant appris les progrès de la médecine, a décidé de faire transplanter son bébé dans le ventre d'une autre femme. Un scénario gentiment délirant de Annick Morice réalisé par Jean-Christophe Averty. Satire au troisième degré du théâtre de boulevard. Hélas, on rit peu. — M. G.
23.40 Journal.
23.55 C'est à lire.

Le prochain week-end

Samedi 15 juin

8.00 Bonjour, la France ; 9.00 Reprise : Extérieur nuit... le jour ; 10.15 Cinq jours en Bourse ; 10.50 Musicalement (Symphonie en ré mineur de César Franck, par l'Orchestre national de France) ; 11.30 De A à Zèbre ; 12.15 Le rendez-vous des champions ; 12.30 Bonjour, bon appétit ; 13.00 Journal ; 13.35 La séquence du spectateur ; 14.20 Dessin animé : le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson ; 14.45 : Automobile : les 24 Heures du Mans ; 15.40 : Casaques et bottes de cuir ; 16.15 Temps X ; 17.5 Série : la Dame de Montsoreau (d'après A. Dumas) ; 18.05 Trente millions d'amis ; 18.35 Magazine auto-moto ; 19.05 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.10 Jeu : Anagram ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
20.35 Téléfilm : Les copains de la Marne.
Réal. C. Spiero. Avec P. Cranchet, M. Chevit, P. Le Person...
22.15 Droit de réponse : la revue de presse.
Emission de Michel Polac.
Avec D. Vernet (notre rédacteur en chef), N. Copin La Croix, *D. Jamet* Le Quotidien, *P. Beichoux* le Nouvel Observateur, *M. Gallo* le Matin de Paris, *J.-M. Bouguereau* Libération, *C. Cabane* l'Humanité, *M.-A. Burnier* Actuel, *A. du Roy* l'Evénement du Jeudi.
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit.
Feuilleton : Au nom de la loi.
Extérieur nuit : la madeleine de Proust.

Dimanche 16 juin

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe au fort de Villeneuve-Saint-Georges ; 12.00 Midi presse ; 12.30 Automobile : les 24 Heures du Mans ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Agence tous risques ; 14.20 Sports dimanche (automobile : les 24 Heures du Mans ; moto-cross à Gimont) ; 16.30 Variétés : La belle vie ; 17.30 Les animaux du monde : 18.05 Série : Guerre et Paix ; 19.00 Sept sur sept, le magazine de la semaine ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : le Rapace.
Film de José Giovanni.
22.30 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.45 Journal.
0.00 C'est à lire.

ANTENNE 2

Jeudi 13 juin

6.45 Télématin.
10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Peut-on parler librement du sexe ?
14.45 Série : Les Eygletière.
15.40 Reprise : 39-45.
Deuxième partie. Document sur la deuxième guerre mondiale (diffusé les 8 et 9 mai).
17.00 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
Guérir mieux pour moins cher.
17.45 Récré A2.
Poochie : Mes mains ont la parole ; Viratatoums ; Légendes indiennes ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Expression directe.
Journée d'un député à l'Assemblée nationale.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Nid d'espions.
Film d'A. Alov et V. Naoumov.
22.15 Alain Decaux, l'histoire en question : Hailé Selassié, roi des rois.
Portrait d'un « grand du siècle », le Négus, ancien empereur d'Ethiopie. Sa carrière politique : régent en 1916, roi en 1928, empereur en 1930. L'émission utilise de nombreux documents d'archives jamais projetés en France. Avec la participation de Mariam Senna Asfa Wossem, petite-fille du Négus, et M. Gontran de Juniac, ancien ambassadeur de France à Addis-Abeba.
23.30 Journal.
23.55 Bonsoir les clips.

Vendredi 14 juin

6.45 Télématin.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Le cinéma romantique.
14.50 Série : les Eygletière.
15.40 La télévision des téléspectateurs.
16.00 Reprise : Les jours de notre vie.
Le coût du tabac (diffusé le 12 juin).
17.10 Itinéraires, de Sophie Richard.
Brésil : les terres du soja.
17.45 Récré A 2.
Poochie ; Teddy : Latulu et Lireli ; Les maîtres de l'univers, Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci ; réal. : P. Planchon. Avec C. Nobel, L. Merenda, R. Pellegrin...
A la suite d'une altercation avec Bernard qui tourne mal, Teddy est tué à la ferme Kovalic. Albertas tente de maîtriser l'hystérie générale et décide de maquiller cette mort en accident.
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Stars et débutants, *sont invités : Laurence Durrell* (Sebastian ou les Passions souveraines), *Jean d'Ormesson* (le Vent du soir), *Bernard Frank* (les Rats), *Jean-Pierre Barou* (Comme les taureaux d'un même élevage), *Emmanuelle Bernheim* (le Cran d'arrêt).
22.50 Journal.

23.00 Ciné-club : Thomas l'imposteur.
Film de Georges Franju.

Le prochain week-end

Samedi 15 juin

10.15 Journal des sourds et des malentendants ; 10.35 Super-Platine (reprise) ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.25 Série : Têtes brûlées ; 14.15 Terre des bêtes ; 14.50 Les jeux du stade ; 17.05 Récré A2 ; 17.25 Série : Poigne de fer et séduction ; 17.55 Le magazine de la rédaction (Calva en cavale ; l'affaire Sylviane Censier ; Freddy Maertens, un champion) ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker. Autour de Thierry Le Luron.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
Etienne Daho, un cow-boy ; Musi-California ; Rockorico.
23.20 Journal.

Dimanche 16 juin

9.35 Informations et météo ; 9.40 Les chevaux du Tiercé ; 10.05 Récré A 2 ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.15 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série : L'homme qui tombe à pic ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessins animés ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : Secret diplomatique ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 20) ; 19.00 Série : Et la vie continue ; 20.00 Journal.
20.45 Jeu : Le grand raid.
21.35 Documentaire : La splendeur des Moghols.
Emission de F. Gall, réal. B. d'Abrigeon.
Deuxième partie : le Taj-Mahal, une histoire d'amour.
22.25 Concert magazine.
« Concerto à la mémoire d'un ange », d'Alban Berg, par l'Orchestre national de France, dir. G. solti, sol. P. Amoyal.
23.05 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Jeudi 13 juin

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma 16 : l'Homme des couloirs.
de Philippe Faure. Avec Pierre Dux, Hubert Deschamps, Paulette Dubost...
(Lire notre article.)
22.05 Journal.
22.30 Etat des lieux.
Série de R. Nadoz.
(Lire notre article.)
22.35 Prélude à la nuit.
« Fantaisie et fugue en ut mineur », de J.-S. Bach, par Anna Stella Schic, piano.

Vendredi 14 juin

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Série Agatha Christie : Associés contre le crime.
Réal. P. Annett. Avec F. Annis, J. Warwick, R. Dinsdale...
10e épisode : Tommy et Tuppence au service d'un ambassadeur victime d'incidents survenus lors d'une traversée. Un témoin trouvé évanoui dans une cabine du paquebot. Nos deux détectives enquêtent.

21.25 Vendredi : Face à la trois.
Emission d'A. Campana et I. Barrère.
Avec Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur.
22.40 Journal.
23.00 Décibels de nuit.
Emission de rock de J.-L. Janeir.
End of Data, Party d'Athènes, Ich Libido et le groupe Jad.
23.45 Etat des lieux.
Série de R. Nador.
(Lire notre article.)
23.50 Prélude à la nuit.
Trois negro spirituals interprétés par Laurence Albert, basse, et Mary Dibbern, piano.

Le prochain week-end

Samedi 15 juin

7.30 SOS Mont-Saint-Michel ; 12.15 Samedi vision et Ticket pour... ; 13.30 Action ; 14.30 Concert au Mont-Saint-Michel ; 15.30 Espace 3 : en direct du Festival de Biarritz ; 16.15, Liberté ; 17.30, Emissions régionales.
20.04 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald et trésors de la soirée, les DTV, les vidéoclips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.50 Journal.
22.15 Feuilleton : Dynastie.
23.00 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités vedettes choisis selon l'actualité culturelle et artistique.
23.15 Musiclub.
Musique traditionnelle de l'Inde.

Dimanche 16 juin

9.00 Debout les enfants ; 10.00 Mosaïque ; 12.00 Magazine 85 ; 13.00 Chantilly, la plus noble conquête du cheval ; 15.05 Musique pour un dimanche (et à 16.50) ; 15.15 Théâtre : « Exercices de style », de Raymond Queneau ; 17.00 Boîte aux lettres : Spécial Claude Roy ; 18.00 Emissions pour les jeunes ; 19.00 Au nom de l'amour ; 20.00 RFO Hebdo.
20.35 La Villette existe, il faut l'inventer.
Réal. J.-C. Bergeret.
21.30 Aspects du court métrage français.
22.00 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : J'étais une aventurière.
Film de Raymond Bernard (cycle Edwige Feuillère).
0.10 Prélude à la nuit.

PÉRIPHÉRIE

Jeudi 13 juin

- **RTL**, 20 h, Patrick Sébastien à l'Olympia ; 21 h, *Nous irons tous au paradis*, film d'Yves Robert ; 22 h 55, Journal ; 23 h 5, La joie de lire ; 23 h 10, Essais.
- **TMC**, 20 h, Série : Shogun ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *Las Vegas ...un couple*, film de George Stevens (avec Liz Taylor, Warren Beatty) ; 23 h, MC Magazine.
- **RTB**, 20 h, *le Faussaire*, film de Volker Schlöndorff ; 21 h 50, Carrousel aux images.
- **RTB-TÉLÉ 2**, 20 h 15, Gala de clôture du Concours musical international Reine-Elisabeth-de-Belgique.
- **TSR**, 20 h 10, Temps présent : le défi multiracial ; 21 h 20, Dynastie ; 22 h 10, Journal ; 22 h 35, Spécial Annecy.

Vendredi 14 juin

- **RTL**, 20 h, Série : Lou Grant ; 21 h, Intrigues ; 22 h, Journal ; 22 h 5, *Barbarella*, film de Roger Vadim (avec Jane Fonda).
- **TMC**, 20 h, Variétés : la fête de la mer ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, Dynastie ; 22 h, *125, rue Montmartre*, film de Gilles Grangier.
- **RTB**, 20 h, l'Œil des autres (document de FR 3 sur l'inceste) ; 21 h, Ciné-club : *Haute Pègre*, film d'Ernst Lubitsch ; 22 h 30, Jazz.
- **TSR**, 20 h 10, Tell Quel ; 20 h 45, *le Hasard et la Violence*, film de Philippe Labro ; 22 h 20, Journal ; 22 h 35, les Ombres de la lumière (photographies de Bill Brandt).

A Écouter

Messieurs les Anglais...

Organisées, nous annonce-t-on, sous la forme d'un *« exquis dialogue platonicien » (sic)*, les cinq émissions proposées par Franck Langlois sur le thème de la musique élisabéthaine permettront d'entendre la retransmission d'un exceptionnel concert parisien remontant au 21 mai dernier. Au programme, des œuvres de Byrd, Dowland, Lasnier, Tomkins et Gibbons, interprétées notamment par le haute-contre Vincent Darras. Pour le commentaire, on nous promet moult réflexions tirées du traité de Thomas Morley, *Une simple et facile introduction aux principes de la musique* (traduit pour l'occasion), des observations de Simpson, autre théoricien et compositeur, et des séances enregistrées en studio par Anne-Marie Lasla (dessus et basse de viole), Pascale Bosquet (archiluth) et Emmanuel Mandrin (à l'orgue). L'idée d'ensemble étant que l'Angleterre, dès la fin du XVI[e] siècle, quitte la Renaissance pour se créer une musique qui reflète de façon troublante l'avènement de son capitalisme industrieux. La vie sociale se sophistique. Les sujets de Sa Majesté laissent de côté le bon Dieu, et ses saints les philosophes, pour le bonheur de l'action efficace, non sans nostalgie toutefois pour la douce nature. Vraiment insulaires, les compositeurs anglais n'ont rien à voir avec l'Italie ou la France d'alors...

MATHILDE LA BARDONNIE.

● **France-Musique, Le matin des musiciens : la musique élisabétaine, du lundi 10 au vendredi 14 juin, de 9 h à 12 h.**

Débat autour des manuscrits

L'exposition « Terre d'Israël, rêves et réalités », qui se tient actuellement au Grand Palais (jusqu'au 31 juillet), présente une étonnante découverte : les *Manuscrits de la mer Morte*. Un lot de textes hébraïques, trouvés en 1947 non loin de Jéricho, antérieurs de plus de mille ans à toutes les copies de la Bible connues à ce jour. Pour l'histoire des religions, *les Manuscrits* sont un point de repère indispensable, mais aussi incontournable. D'où l'extraordinaire passion qu'ils ont déclenchée : pour les uns, c'est une forme de christianisme qui se dégage des *Manuscrits*, pour d'autres, ceux-ci témoignent de la vitalité du judaïsme antique. Le débat se poursuit ici.

● **France-Culture, La tasse de thé, histoire actualité : les Manuscrits de la mer Morte sont à Paris. Dimanche 9 juin, 17 h 45.**

« La Célestine », femme mythique

Avec ses violences, ses éclats gracieux, ses métaphores où se mêlent et s'entremêlent lyrisme et vulgarité, la *Célestine* de l'écrivain espagnol Fernando de Rojas, est un des chefs-d'œuvre de la littérature du XVI[e] siècle. Ce roman-fleuve avant l'heure, souvent adapté au théâtre, prend ici la forme d'une feuilleton radiophonique de vingt épisodes. Réalisation signée — donc soignée — Jean-Pierre Colas.

« Le mal n'existe pas, seul existe le pouvoir qui se sert de notre malheur pour nous faire peur de la mort », dit la Célestine, truculent personnage. Cette mère maquerelle, faiseuse de fausses virginités, ivrognesse généreuse et cruelle comme le plaisir et la vie, a la voix de Germaine Montero. D'aventures en tragédies, de suspense en amours pour rire, elle mène tout un monde : Philippe Minyama, Marianne Epin, Romain Weingarten, Pierre Peyrou, Florence Giorgetti et Paul Biscigna, entre autres, sont donc impliqués dans l'affaire.

● **France-Culture, La Célestine, de Fernando de Rojas, à partir du 10 juin à 11 h 30 (sauf samedis et dimanches).**

Radio-France internationale

Informations toutes les demi-heures de 5 h à 10 h et à 12 h 30, 14 h, 14 h 45, 21 h 15, 23 h 15, 0 h, 1 h, 2 h et 3 h 30.

PARMI LES MAGAZINES SIGNALONS :

Carrefour, le magazine de l'actualité politique et culturelle (à 15 h 15), consacré le lundi 10 à la présence française en Inde ; le mardi 11 au Gabon (le carnet de voyage d'un envoyé spécial), le mercredi 12 aux droits de l'homme (à l'occasion du forum qui vient de se tenir à Paris).

Priorité santé, magazine de la médecine et de la santé est consacré le jeudi 13 à 11 h à la vaccination contre la rage (l'histoire des vaccinations dans la lutte contre les maladies infectieuses).

Arts hebdo, le jeudi 13 à 18 h 5 : le grand mela d'ouverture de l'Année de l'Inde au Trocadéro, le Festival du mécénat d'entreprise, le Festival du Marais, les manuscrits de la mer Morte...

Capricorne, le magazine de l'océan Indien, le mercredi 12 à 17 h 15 : Spécial Festival d'Angoulême (Festival du jazz et de la musique métisse en France).

La mémoire courte, le mercredi 12 à 21 h 45 : avec le professeur Léon Schwartzenberg.

Un, deux, trois, partez, magazine des sports et du plein air, le lundi 10 à 20 h 10 : les sports basques.

Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontières, le dimanche 9 à 13 h : rencontre avec Juliette Binoche.

PARMI LES ÉMISSIONS ÉTRANGÈRES :

En anglais, dans le cadre de « Paris calling Africa », le jeudi 13 à 18 h, émission spéciale consacrée aux années folles en France.

Réponse à tout

« Pourriez-vous me donner les coordonnées de ce médecin américain dont il était question hier sur France-Inter ? » « Je souhaiterais connaître le titre, l'auteur et l'éditeur du livre cité le 21 avril dernier sur France-Culture »... A toutes ces questions et à d'autres — références discographiques, bibliographies, adresses, compléments d'information — un service vieux de dix ans, « Relation avec les auditeurs » trouvera la réponse. Il vous suffit d'appeler par téléphone aux numéros suivants :

France-Inter : 230-21-34 ; **France-Musique** : 524-18-18 ; **France-Culture** : 524-19-19 (tous les jours de 8 h à 20 h, samedi et dimanche de 9 h à 19 h) ; **Radio-Bleue** :524-11-11 (tous les jours de 8 h à 16 h, samedi et dimanche de 8 h à 12 h) ; **FIP** : 525-50-50 ; **Radio-7** : 524-77-77.

On peut aussi écrire pour France-Inter, France-Musique et France-Culture à « Relations avec les auditeurs », pièce 6452, 116, av. du Président-Kennedy, 75016 Paris, même adresse pour Radio-Bleue en spécifiant pièce 7706.

France-Culture

SAMEDI 8 JUIN

- **0.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.03** Fréquence buissonnière.
- **8.04** Littérature pour tous, avec J.-L. Curtis pour le centenaire de la naissance de Mauriac.
- **8.30** Voix du silence : les Guinéens.
- **9.05** Le temps qui change : la crise insolite 1974-1984 (Redif.)
- **10.30** Musique : la mémoire en chantant (naissance de la Belgique).
- **11.00** Grand angle : Guatemala « democratia Armanda ».
- **12.00** Panorama : la science-fiction et le fantastique ; à 13 h 45, Théâtre et café-théâtre en province.
- **14.00** A propos de Jean Eustache : « La rue s'allume », par C. Hamsy (redif.).
- **15.30** Le bon plaisir de... Rezvani. Avec D. Roche, le peintre Fromnager, Paul Virilzo.
- **19.20** Passage du témoin, par T. Ferenczi. Avec Jean Carabalona et Serge Hureau.
- **20.00** Musique : l'inachevé (les sommes, œuvres gigantesques, sont-elles un défi à la création ou à la mort ?).
- **20.30** Nouveau répertoire dramatique : « Innocentes manies », de G. Foissy. Avec M. Barbulée, C. Hubeau, V. Grass, précédé d'un entretien avec l'auteur.
- **22.10** Démarches avec... Yann Moulier.
- **22.30** Musique : Divergence (Clavicord and Co, one-woman show d'Annette Sachs).
- **0.00** Clair de nuit : rémanences.

DIMANCHE 9 JUIN

- **1.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.03** Chasseurs de son.
- **7.15** Horizon, magazine religieux.
- **7.25** La fenêtre ouverte.
- **7.30** Littérature pour tous, avec Christian Chabanis.
- **7.45** Dits et récits : un conte letton.
- **8.00** Foi et tradition.
- **8.25** Protestantisme.
- **9.05** Ecoute Israël.
- **9.35** Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
- **10.00** Messe à Saint-Maxime d'Antony.
- **11.00** Mémoires de captivité.
- **12.00** Des Papous dans la tête.
- **13.40** L'exposition du dimanche : les noces catalanes (Barcelone-Paris. 1870-1970) à Artcurial.
- **14.00** Le temps de se parler.
- **14.30** « L'ambassade », de S. Mrozek. Avec L. Terzieff, P. de Boysson, P. Laudenbach...
- **16.25** La tasse de thé : l'année de l'Inde ; rencontre avec Claude Piéplu ; à 17 h 45, histoire-actualité : les manuscrits de la mer Morte à Paris.
- **19.10** Le cinéma des cinéastes : « la Rose pourpre du Caire. »
- **20.00** Musique : le son de chose (Jean-Loup Tournier).
- **20.30** Atelier de création radiophonique : tout sur BB (bière belge).
- **22.30** Musique : Festival d'Evian.
- **0.00** Clair de nuit : chasse au snark.

LUNDI 10 JUIN

- **1.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Le goût du jour.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : Claude Bruaire, la force de l'esprit (et à 10 h 50 : la patience des mots d'Yves Sandre).
- **9.05** Les lundis de l'histoire : les courants migratoires.
- **10.30** Musique : miroirs. (Et à 17 h.)
- **11.10** Passeport pour l'avenir : l'éducation sexuelle : où en est-on ?
- **11.30** Feuilleton : la Célestine.
- **12.00** Panorama : entretien avec Jacques Roubaud ; à 12 h 45, Antiquité : Orient-Occident.
- **13.40** Le quatrième coup.
- **14.00** Un livre, des voix : « Un homme pour un autre », d'Alain Bosquet.
- **14.30** Histoire illustrée des pirates : « le Trésor de l'île Grigand ».
- **15.30** Les arts et les gens, mises au point (à propos de l'exposition Renoir au Grand Palais) ; à 16 h, Périscope ; à 16 h 15, Itinéraires baroques en France.
- **17.10** Ile-de-France, à la fondation Coubertin, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Yvelines).
- **18.00** Subjectif : Agora, avec F. Dolto ; à 18 h 35, Tire ta langue...
- **19.30** Perspectives scientifiques : la résonance morphique et la science avancée (conversations ingénues).
- **20.00** Musique, mode d'emploi : musiques vocales du XX[e] siècle, avec Dorothy Dorow.
- **20.30** « Retour à Florence », de Henry James. Avec J. Negroni, G. Laurent, D. Lebrun...
- **21.40** Latitudes, musiques traditionnelles.
- **22.30** Nuits magnétiques : Festival du film d'animation d'Annecy.

MARDI 11 JUIN

- **7.00** Le goût du jour.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : Claude Bruaire, la force de l'esprit (et à 10 h 50 : la patience des mots de Yves Sandre).
- **9.05** La matinée des autres : Atahualpa Yupanqui, voix vivante d'Amérindien.
- **10.30** Musique : miroirs (et à 17 h).
- **11.10** L'école des parents et des éducateurs : dossiers espaces familles.
- **11.30** Feuilleton : La Célestine.
- **12.00** Panorama : entretien avec Jacques Roubaud ; à 12 h 45, club de la presse, avec le docteur René Frydman.
- **13.40** Instantané : magazine musical.
- **14.00** Un livre, des voix : « les Voyages d'Hazenbat », et « le Prisonnier » de Robert Escarpit.
- **14.30** « Black out », de Vera Feyder. Avec V. Garrivier, R. Rimbaud, E. Scob.
- **15.30** Les mardis du théâtre : autour de Claude Régy.
- **17.10** Le pays d'ici, en direct de Limoges : la grande vadrouille de l'art contemporain.
- **18.00** Subjectif : Agora ; avec Roland Causse : 18 h 35 : Tire ta langue...
- **19.30** Perspectives scientifiques : douze clés pour la biologie (organisation-régulation : harmonie-harmonie).
- **20.00** Musique, mode d'emploi : musiques vocales du XX[e] siècle avec Dorothy Dorow.
- **20.30** Pour ainsi dire.
- **21.00** Entretiens avec... Raoul Ubac.
- **21.30** Diagonales : l'actualité de la chanson.
- **22.30** Nuits magnétiques : suspense... les faucons.

MERCREDI 12 JUIN

- **0.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Le goût du jour.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : Claude Bruaire, la force de l'esprit (et à 10 h 50 : la patience des mots de Yves Sandre).
- **9.05** Matinée la science et les hommes : les enjeux d'une recherche scientifique pour demain.
- **10.30** Musique : miroirs (et à 17 h).
- **11.10** Le livre, ouverture sur la vie : des élèves de CM2 et Luda Schnitzer, à propos de quelques-uns de ses contes.
- **11.30** Feuilleton : la Célestine.
- **12.00** Panorama : à 12 h 45, émission spéciale sur la République démocratique allemande.
- **12.45** Avant-première : les Mille et Une Nuits, par le Théâtre par le Bas de Nanterre.
- **14.00** Un livre, des voix : « Un bon citoyen », de Pierre-Robert Leclerc.
- **14.30** Passage du témoin, Jean Carabalona et Serge Hureau (Redif. de l'émission du 8 juin).
- **15.30** Lettres ouvertes, magazine littéraire.
- **17.10** Le pays d'ici : images traditionnelles du Limousin.
- **18.00** Subjectif, Agora, avec le pédiatre Aldo Naouri.
- **19.30** Perspectives scientifiques : la mycologie, une science en plein essor (écologie des champignons).
- **20.00** Musique, mode d'emploi : musiques vocales du XX[e] siècle, avec Dorothy Dorow.
- **20.30** Antipodes : la fiction immigrée, avec Mehdi Charef, Nacer Kettane, Akli Tadjer et Farida Belghoul.
- **21.30** Pulsations : Gilles Petit, musicien.
- **22.30** Nuits magnétiques : sports de banlieue.

JEUDI 13 JUIN

- **7.00** Le goût du jour.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : Claude Bruzire, la force de l'esprit ; (et à 10 h 50 : la patience des mots de Yves Sandre).
- **9.05** Les matinées, une vie, une œuvre : John Locks, ou l'esprit de résistance dans l'Angleterre du XVII[e] siècle.
- **10.30** Musique : miroirs.
- **11.10** Répétez, dit le maître : la vie, ça s'enseigne aussi.
- **11.30** Feuilleton : La Célestine.
- **12.00** Panorama : la Provence ; à 12 h 45, littérature.
- **13.40** Peintres et ateliers : l'atelier de Dabuchi
- **14.00** Un livre, des voix : « La série américaine » de Beaumont-Delocque.
- **14.30** « Berliner requiem », émission de la RTBF.
- **15.30** Musicomania : faire la fête à la musique, les préparatifs.
- **17.00** Le pays d'ici, à Limoges.
- **18.00** Subjectif : agora, avec Benoîte Groult.
- **19.30** Les progrès de la biologie et de la médecine.
- **20.00** Musique, mode d'emploi : musiques vocales du XX[e] siècle avec Dorothy Dow.
- **20.30** Shadow Boxing, de M. Quint, avec A. Prucnal, A. Christie....
- **21.30** Vocalyse : Recatonpilu, spectacle enregistré au Lucenaire ; poèmes de Jean Tardieu.
- **22.30** Nuits magnétiques : plastiques.

VENDREDI 14 JUIN

- **7.00** Le goût du jour.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : Claude Bruaire, la force de l'esprit ; (et à 10 h 50 : la patience des mots de Yves Sandre).
- **9.05** Matinée du temps qui change : crise économique et crise de l'Etat (1974-1984).
- **10.30** Musique : miroirs ; (et à 17 h).
- **11.10** L'école hors les murs.
- **11.30** Feuilleton : La Célestine.
- **12.00** Panorama : la presse d'outre-mer d'expression française ; à 12 h 45, psychologie.
- **13.40** On commence...
- **14.00** Un livre des voix : « Demain n'existe pas », l'Automate, de Julien Green.
- **14.30** Sélection prix Italia : l'œil égaré dans les plis de l'obéisssance au vent, textes choisis de Victor Hugo.
- **15.30** L'échappée belle : Lisbonne, parcours au fil du Tage.
- **17.10** Le pays d'ici, en direct de Limoges.
- **18.00** Subjectif : Agora (une enfance de Manouche).
- **19.30** Les grandes avenues de la science moderne : la banlieue rocheuse du système solaire.
- **20.00** Musique, mode d'emploi : musiques vocales du XX[e] siècle, avec Dorothy Dorow.
- **20.30** Les grandes religions face aux droits de l'homme. Débat avec : Mgr Matagrin, évêque de Grenoble ; le rabbin Farki, M. Abderazzako Guessoum, vice-recteur de la mosquée de Paris, M[me] Barret-Kriegel, MM. O Clément, J.-P. Rochador, P. Warnier et A. Fidi.
- **21.30** Black and blue : Solal, pianiste.
- **22.30** Nuits magnétiques : fanzine.

France-Musique

SAMEDI 8 JUIN

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Comment l'entendez-vous ? Schubert, par Marcel Brion (redif.).
- **7.03** Avis de recherche : œuvres de Paganini, Chabrier.
- **9.05** Carnet de notes.
- **11.00** Manifestes médiévaux : Anonymes XIV[e].
- **12.05** Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
- **13.00** Opéra : « La Gioconda », de Ponchielli.
- **16.00** Désaccord parfait : Karajan, par Beethoven, débat autour de la « 7[e] Symphonie » enregistrée sept fois par Herbert von Karajan ; illustrations sonores : « Symphonie n° 7 » (dernière version 1982-1983), « la Bataille de Vittoria », « Marches », de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan.
- **19.05** Les cinglés du music-hall : avec Ruth Etting, I. Kaufman...
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** Concert : « Léonore III » (ouverture en ut majeur), Concerto pour piano et orchestre n° 5 en mi bémol majeur « l'Empereur », de Beethoven, « Symphonie n° 5 » en mi mineur, de Tchaikovski, par l'Orchestre philharmonique de Leningrad, dir. M. Jansons, sol. G. Scholow, piano.
- **23.00** Les soirées de France-Musique : le club des archives : Pierre Fournier.

DIMANCHE 9 JUIN

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Jascha Horenstein.
- **7.03** Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
- **9.05** Cantate : « Pour le premier dimanche après la Trinité » : BWV 39 de Bach.
- **10.00** Les voyages musicaux du docteur Burney : œuvres d'Arbeau, Jacquet de Laguerre, Pignolet de Monteclair, Rameau, Devienne, Tapray, Courbois, Haydn...
- **12.05** Magazine international.
- **14.04** Disques compacts : œuvres de Pergolèse, Magnard, Auric, Milhaud, Jommelli, Mozart, Chostakovitch.
- **17.00** Comment l'entendez-vous. Rencontres, correspondances, affinités musicales en harmonie avec Paul Eluard, par Bernard Bonaldi, directeur du festival estival de Paris.
- **19.05** Jazz vivant : les pianistes Paul Bley, Ran Blake, David Lopato.
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** Concert : Concerto pour piano et orchestre en la mineur, de Schumann, symphonie n° 6 en si mineur de Tchaikovski, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. H. von Karajan, sol. K. Zimerman, piano.
- **23.00** Les soirées de France-Musique : Ex libris, à propos de la parution des « Ecrits de Berg », à 1 h, Les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 10 JUIN

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Guido Cantelli.
- **7.10** L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- **9.05** Le matin des musiciens : musiques élisabéthaines ; œuvres de Dufay, Lassus, Byrd, Tallis, Dowland, Fornaby, du Caurroy, Gaultier...
- **12.05** Le temps du jazz : feuilleton « Earl Hines et les petits comités ».
- **12.30** Concert : « Sinfonietta » pour cordes de Roussel, « Variations sur un thème de Frank Bridge », de Britten, « Divertimento » pour cordes de Stachowski, « la Nuit transfigurée », de Schoenberg, par l'Orchestre de chambre de Pologne, dir. J. Makzymiuk.
- **14.02** Repères contemporains : œuvres de Dallapiccola, Hasquenoph.
- **15.00** Les après-midi de France-Musique : Sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; vers 15 h 10, Autoportrait de Jessye Norman (le chant, la carrière, l'opéra).
- **18.02** Chasseurs de son stéréo.
- **18.30** Jazz d'aujourd'hui.
- **19.15** Suite lyrique : Magazine de la voix et du chant.
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** Concert : « Hercules », de Haendel, par le Monteverdi Choir et l'English Baroque Soloists, dir. J.E. Gardiner, sol. J. Smith, C. Denley, S. Walker, A. Rolfe-Johnson...

MARDI 11 JUIN

- **6.00** Musique légère.
- **7.10** L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- **9.08** Le matin de musiciens : musique élisabéthaines : œuvres de Byrd, Tallis, Dowland, Farnaby, Morley...
- **12.05** Le temps du jazz : feuilleton « Earl Hines et les petits comités ».
- **12.30** Concert : œuvres d'Elgar, Dvorak, par l'Orchestre du Centre national des arts.
- **13.46** Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- **14.30** Les enfants d'Orphée : Espèces d'espaces.
- **15.00** Les après-midi de France-Musique : Transports musicaux, le bateau (Debussy, Mendelssohn, Wagner, Schubert, Hammerstein), le cheval (Vivaldi, Elgar, Schubert, Copland, Berlioz), le train (Milhaud, Rossini, Offenbach), transports urbains, transports divers.
- **18.02** Acousmathèque : les sixties de l'électroacoustique.
- **18.30** Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
- **19.15** Premières loges : Germaine Féraldy interprète des airs de Delibes, Bizet, Smetana, Thomas.
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** Concert : (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Choral », « Variations Goldberg » BWV 988 de Bach/Busoni, par Alexis Weissenberg, piano.
- **22.30** Les soirées de France-Musique : Jazz-club (en direct du New Morning).

MERCREDI 12 JUIN

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Nicolaï Rimski-Korsakov.
- **7.10** L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- **9.08** Le matin des musiciens : musiques élisabéthaines ; œuvres de Bull, Byrd, Tallis, Gibbons, Dowland, Tomkins, Le Roy...
- **12.05** Le temps du jazz : feuilleton « Earl Hines et les petits comités ».
- **12.30** Concert : œuvres de Mozart, Schumann par l'Orchestre symphonique de la RTBF, dir. L. Hager, sol. J. Bastin.
- **14.02** Tempo primo.
- **15.00** Les après-midi de France-Musique : Sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; à 15 h 10, Les sept dernières paroles du Christ : œuvres de Haydn, Schutz.
- **18.02** Les chants de la terre.
- **18.30** Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ?
- **19.15** Spirales, magazine de la musique contemporaine.
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) : « Quatuor à cordes en mi mineur » de Magnard, « Quatuor à cordes n° 15 en sol majeur » de Schubert, par le Quatuor Via Nova.
- **23.00** Les soirées de France-Musique : Pierre Louys et la musique (émission initialement prévue le 29 mai).

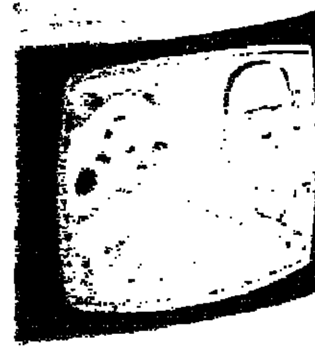
JEUDI 13 JUIN

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Kathleen Ferrier, Yehudi Menuhin.
- **7.10** L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- **9.08** L'oreille en colimaçon.
- **9.20** Le matin des musiciens : musiques élisabéthaines : œuvres de Tallis, Byrd, Dowland, Tomkins, Gesualdo, Rosseter...
- **12.05** Le temps du jazz : feuilleton « Earl Hines et les petits comités ».
- **12.30** Concert : « L'Enfance de l'art » ; œuvres de Jolivet, Caplet, Alain, Bancquart.
- **14.02** Repères contemporains : Luigi Nono, Fukushima, Lehmann, Pousseur.
- **15.00** Les après-midi de France-Musique : Sonates de Scarlatti par Scott Ross ; à 15 h 10, Iberia : œuvres de Granados, Albeniz, Nin, Gerhard, de Falla.
- **18.02** Côté jardin, magazine de l'opérette.
- **18.30** Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
- **19.15** Rosace : magazine de la guitare.
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** Concert (en direct du Théâtre des Champs-Élysées à Paris) : Symphonie n° 2 de Mendelssohn par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. L. Hager, sol. J. Fugelle, S. Ghazarian...
- **23.00** Les soirées de France-Musique : Folksongs revisited : œuvres de Haydn, Beethoven, Britten, Vaughan-Williams, F. Bridge.

VENDREDI 14 JUIN

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Sir Thomas Beecham.
- **7.10** L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- **9.08** Le matin des musiciens : musiques élisabéthaines : œuvres de Bull, Byrd, Gibbons, Cabezon, Ferneyhough...
- **12.05** Le temps du jazz : feuilleton « Earl Hines et les petits comités ».
- **12.30** Concert : « L'Enfance de l'art » ; œuvres de Milhaud, Bartok, Xenakis, Schumann.
- **14.02** Repères contemporains : S. Bussotti, C. Halffter.
- **14.30** Les enfants d'Orphée : Espèces d'espaces.
- **15.00** Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- **15.00** Verveine-Scotch : Traitement de choc.
- **17.00** Histoire de la musique.
- **18.02** Les chants de la terre.
- **18.30** Jazz d'aujourd'hui : dernière édition.
- **19.15** Les muses en dialogue.
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** Concert : « Andante en si mineur » de Schubert, « la Nuit transfigurée » de Schoenberg « Concerto pour piano et orchestre n° 4 en sol majeur » de Beethoven par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. B. Klee, sol. P. Serkin, piano.
- **22.20** Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; à 24 h, Musique traditionnelle.







L'Eglise cathodique de mère Angelica

Une religieuse de soixante et un ans devient une star du petit écran.

UNE station de télévision dans l'église de Vézelay ? Difficile à imaginer. Aux Etats-Unis, à Birmingham (Alabama), un monastère franciscain en abrite une. Pour Mère Angelica, croire en Dieu et en la télévision est une évidence. *« J'ai passé vingt ans de ma vie cloîtrée. Aujourd'hui ce sont les gens qui m'intéressent. »* Le regard vif et malicieux, cette religieuse de soixante et un ans ne s'étonne pas du succès remporté par son câble catholique EWTN (Eternal Word Television Network, la Chaîne de la parole éternelle).

Au royaume des prêcheurs *électroniques*, aux sermons apocalyptiques et aux exhortations trop souvent politiques, la liberté d'esprit, teintée d'humour, de cette catholique fervente, séduit les téléspectateurs. Si Mère Angelica bénéficie d'une telle cote d'amour, c'est que son charisme dépasse de beaucoup son apparence *physique. Car notre religieuse* a du charme, et elle en joue. Derrière cette réussite, une série de hasards... « providentiels », bien sûr. L'histoire, en tout cas, incite à l'optimisme.

Nomination aux « ACE »

En 1981, invitée à participer à une émission de télévision, elle découvre l'impact du petit écran. Sa décision est prise, son message, désormais, sera médiatique. Mettre la télévision au service de Dieu ? Elle reconnaît ne pas avoir trouvé de meilleur moyen jusqu'à présent pour transmettre la bonne parole. L'énormité de la tâche à accomplir – *« A l'époque je ne savais même pas régler mon téléviseur »* – ne la décourage pas. Une conviction inébranlable l'habite : *« Je ne suis jamais sûre de gagner, mais si je ne joue pas, je suis sûre de perdre. »* Ce qui frappe chez elle, c'est sa volonté. Rien ne lui est plus étranger que l'indécision.

Elle se lance donc dans la production, entraînant dans son sillage les onze nonnes du monastère Notre-Dame-des-Anges. Elle réalise son premier programme. Un vrai désastre. *« Je ressemblais à la grand-mère de Moïse ! »* Qu'importe ! Infatigable, elle apprend sur le tas. Elle visite, consulte, écoute. Avocat (celui d'un autre pionnier du câble, Ted Turner), techniciens, producteurs, *câblo-diffuseurs*, elle les voit tous. Avec la sainte énergie du croisé, elle trouve de l'argent (les dons affluent) et obtient le feu vert de la commission fédérale des communications (la FCC).

L'ère du bricolage est révolue. Le garage du monastère est transformé en studio. Matériel (des caméras Hitachi SK 96) et techniciens arrivent. C'est finalement l'obstination qui l'emporte : CBN (Christian Broadcasting Network, le géant du câble religieux, reçu par vingt-cinq millions de foyers) achète une émission et en commande une soixantaine. Au monastère, on jubile. On se met au travail, riche de perspectives. Très rapidement, l'équilibre entre la vie contemplative (cinq heures *de prière par jour) et l'action* est trouvé. Rien ne semble en effet troubler la sérénité ecclésiastique des lieux. Les visiteurs remarquent davantage le troupeau de brebis qui traverse la pinède que l'antenne parabolique cachée dans la verdure.

« S'adresser à des fidèles qui ne recherchent à travers mes émissions que le reflet de leurs convictions n'est pas mon seul objectif ». D'inspiration religieuse, les programmes, orientés *sur la famille et les valeurs* morales, sont maintenant diffusés par satellite tous les soirs de 20 heures à 24 heures sur l'ensemble du territoire, à destination des réseaux câblés. Des « Aventures de Robin des Bois » aux « Leçons de cuisine chinoise », la chaîne joue la diversité pour toucher une vaste audience. *Par son absence* de discours idéologique ou politique, EWTN se différencie des autres chaînes religieuses américaines et gagne son pari d'originalité.

Parmi les émissions les plus suivies : « Mother Angelica Live », une heure d'antenne au cours de laquelle la présence généreuse de Mère Angelica humanise le langage télévisuel. Le regard qu'elle pose sur la vie est percutant. Le public ne s'y trompe pas : en 1984, deux millions et demi de téléspectateurs ont été fidèles au rendez-vous. Du côté des professionnels, c'est la même consécration. La série reçoit une nomination aux ACE (Awards for Cable Excellence), *les « oscars » du* câble.

Mère Angelica *veut maintenant* produire davantage (30 % des programmes portent la griffe maison), mais continuer à faire la télévision qui lui plaît et qui lui ressemble. L'argent ? *« Je n'y pense jamais,* avoue-t-elle. *Je fais confiance à la Providence. »* Et aux statistiques : 55 millions de catholiques, voilà qui représente 25 % des téléspectateurs américains...

Aujourd'hui, Mère Angelica ne s'interroge plus, le câble sera son bâton de pèlerin.

DANIÈLE LEGERON.

Médias du Monde

Canada

La francophonie a des problèmes

Sur son marché étroit de six millions de téléspectateurs, la télévision francophone canadienne a des problèmes. C'est ce qui ressort d'un rapport commun publié par les gouvernements fédéral et québécois. Sur les vingt heures par semaine consacrées par les Québécois à leur petit écran, la part des programmes américains retransmis par câble ne cesse de croître. Malgré un effort de production originale, les chaînes francophones publiques (Radio Canada, Radio Québec) ou privée (TVA) voient leur audience s'effriter.

Les progrès du magnétoscope, qui permet aux téléspectateurs québécois d'accéder à des films récents, sont pour le rapport gouvernemental la principale cause de cette désaffection. La chaîne de télévision payante en langue française n'a recueilli que 86 000 abonnés et TVFQ, sélection des programmes de TF 1, A 2 et FR 3, sur les réseaux câblés, n'est regardée que par 6 % de la population. M. Marcel Masse, ministre fédéral des communications, et son homologue québécois, M. Jean-François Bertrand, entendent réagir en harmonisant les grilles et les programmes de Radio Canada et Radio Québec, qui sont invités à trouver des complémentarités au lieu de se livrer à une concurrence jugée stérile.

Regroupement de câblodistributeurs

Cinq entreprises canadiennes se sont regroupées pour commercialiser en Europe leurs capacités dans la câblodistribution, notamment en Grande-Bretagne et en RFA. Le groupe Câblon est composé de Vidéotron, l'une des plus grosses entreprises de câble dans le monde, des sociétés d'ingénierie SNC et Douserv Télécom, de la firme H.A. Solutec, spécialisée dans l'automatisation de l'industrie de la télévision, et de la société de financement SODICC.

Grande-Bretagne

La télévision privée victime de son succès

Pour la première fois de son histoire, la télévision privée britannique doit faire face à une baisse de ses ressources publicitaires : - 3 % au premier trimestre de cette année. Cette chute est la conséquence paradoxale du succès des stations d'ITV, qui connaissent depuis un an des taux d'audience records. Ravis d'atteindre ainsi un public plus nombreux sans investissements supplémentaires, les annonceurs préfèrent réorienter quelques-uns de leurs budgets vers la presse écrite.

Ce changement de stratégie ne fait pas l'affaire des stations d'ITV, qui s'inquiètent de la hausse des coûts de production et des conséquences d'un dollar en hausse sur le prix d'achat des programmes américains. De plus, le gouvernement de Mme Thatcher étudie la possibilité d'introduire la publicité sur la BBC, qui risquerait ainsi de prendre une part importante des ressources d'ITV. Pour réagir, les stations privées britanniques ont décidé d'intensifier leurs efforts de vente de programmes à l'étranger.

Des téléspectateurs infidèles et grégaires

Les nouvelles chaînes vont devoir affronter l'inertie du public

PLUS d'une centaine de candidats à la *télévision piaffent* en attendant les décisions du gouvernement pour partir à la conquête de ce qu'un dirigeant de la chaîne britannique ITV avait comparé au droit de battre monnaie. Mais, dans l'hypothèse d'une multiplication des canaux, que vont faire les téléspectateurs français ? Une plongée dans les données que produit l'ancien Centre d'études d'opinion, devenu récemment Médiamétrie, nous livre un tableau qui ne doit pas inciter à un optimisme béat (1).

A gauche, les quelque *quarante-deux millions* de téléspectateurs de plus de quinze ans ; à droite, trois chaînes expérimentées et de nombreux prétendants. Dans quelques mois le bal va commencer, mais, comme certains samedis soirs, il risque de mal tourner. Dans ce métier de séduction qu'est la télévision, il y a des lois générales qu'il est difficile d'enfreindre. La première de ces lois concerne la masse critique du public à atteindre : avec six cent mille lecteurs en moyenne, un hebdomadaire peut être prospère, mais avec dix fois plus de télé- spectateurs une chaîne de télévision ne serait pas assurée de sa survie, si l'on entend par téléspectateur une personne qui regarde la chaîne au moins une fois par semaine. La deuxième loi est plus complexe : l'addition de millions de comportements imprévisibles et infidèles à telle ou telle chaîne aboutit, en se combinant, à *une très forte inertie de l'audience* de la télévision.

Certes, les quelque quarante millions de téléspectateurs français réguliers sont loin d'avoir un comportement homogène. Mais *ces différences ne constituent pas* une différenciation des publics. *Pour le comprendre, il faut se* représenter l'audience de la télévision comme une superposition de plusieurs phénomènes.

Sur toutes les chaînes, tous les jours, sur tous les créneaux horaires, les catégories *retraités* d'une part, femmes au foyer de *l'autre, représentent* à elles deux une proportion qui varie entre 40 % et 80 % de l'audience : 40 % aux heures de très grande écoute, 80 % lors de certains creux d'audience. Cette catégorie de très gros consommateurs a surtout un comportement *très inerte*. Elle constitue le socle de l'audience de la télévision. A marée basse, elle en représente la totalité.

A l'autre extrême, des sous-groupes dispersés (les plus jeunes, les plus diplômés, les titulaires des plus hauts revenus), ceux dont on pourrait attendre l'exercice marqué de préférences et de choix, *n'exercent pas* ce choix. Deux explications peuvent être avancées : selon la première, l'espace social des préférences en matière de télévision est uniforme (les cadres aiment regarder en gros la même chose que les ouvriers, les jeunes hommes la même que les femmes âgées).

Pour nous, cette explication n'en est pas une. Tout ce que l'on *peut savoir des autres pratiques* culturelles le prouve. Nous pen*sons qu'en réalité la télévision* n'est pas actuellement un média qui s'adresse à l'individu mais au ménage. Au sein des ménages, malgré la forte endogamie sociale qui caractérise la société française, il y a toute chance – quasiment par définition – que ceux qui disposent d'un capital culturel élevé soient minoritaires dans leur propre foyer : le fils étudiant d'un ménage ouvrier n'est pas en situation d'imposer des goûts d'étudiant à toute sa famille. En outre, si l'on admet que la part de la télévision dans les loisirs des individus est proportionnelle à l'âge et inversement proportionnelle au statut social et au niveau d'éducation, on aboutit à la « loi » suivante : *plus un groupe d'individus est porteur de choix marqués en matière de télévision et moins il a de chance d'être en mesure d'exercer ce choix.*

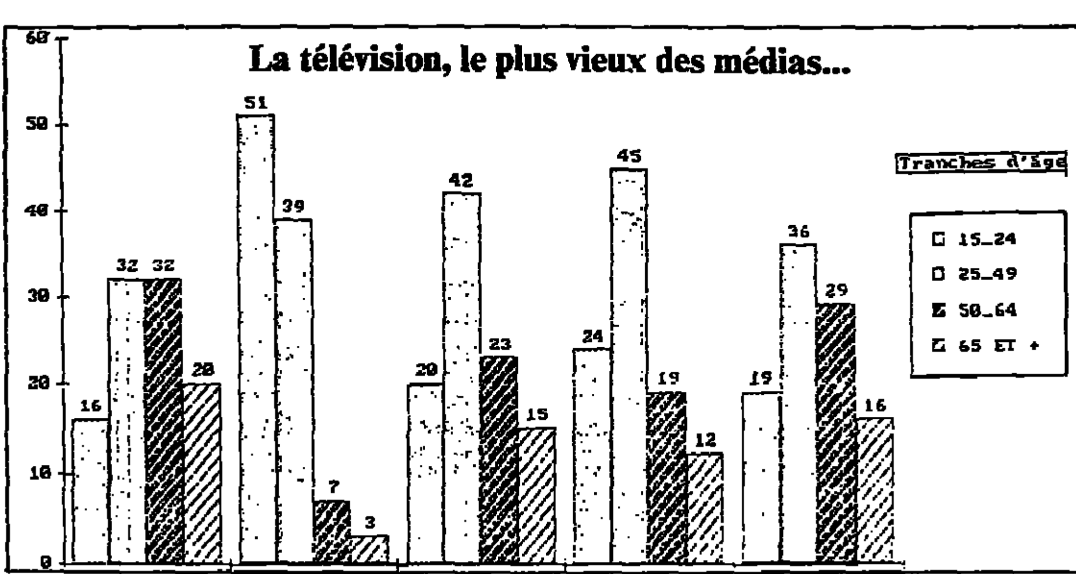
Ainsi les *« électrons libres »* que les programmateurs pour*raient vouloir arracher* à la masse des consommateurs « moyens », *pour les fixer sur des télévisions* « différentes », n'ont pas en réalité cette mobilité qu'on leur suppose. Ils sont très liés au goût commun par l'organisation de leur propre foyer, par la faiblesse du multi-équipement, enfin par ce caractère de média de masse qu'a la télévision : que vaut une émission si on est le seul spectateur, si le lendemain il n'y a personne avec qui en parler, si, pour la voir, on doit s'isoler de ses proches au seul moment où l'on peut les côtoyer ?

Dans l'avenir, cette situation – dont les traits impriment profon*dément le paysage audiovisuel* français – est amenée à changer : le nombre de « ménages » d'une seule personne est en progression constante – en 1982 ils représentaient 25 % des ménages, mais 9 % de la population, – et on peut penser que l'écoute différée au magnétoscope d'une part, le multi-équipement effectif (plusieurs téléviseurs en bon état et dans la même résidence) d'autre part, viendront contribuer à atomiser l'audience. Sans oublier l'impact, limité, de la multiplication des chaînes sur la différenciation des audiences.

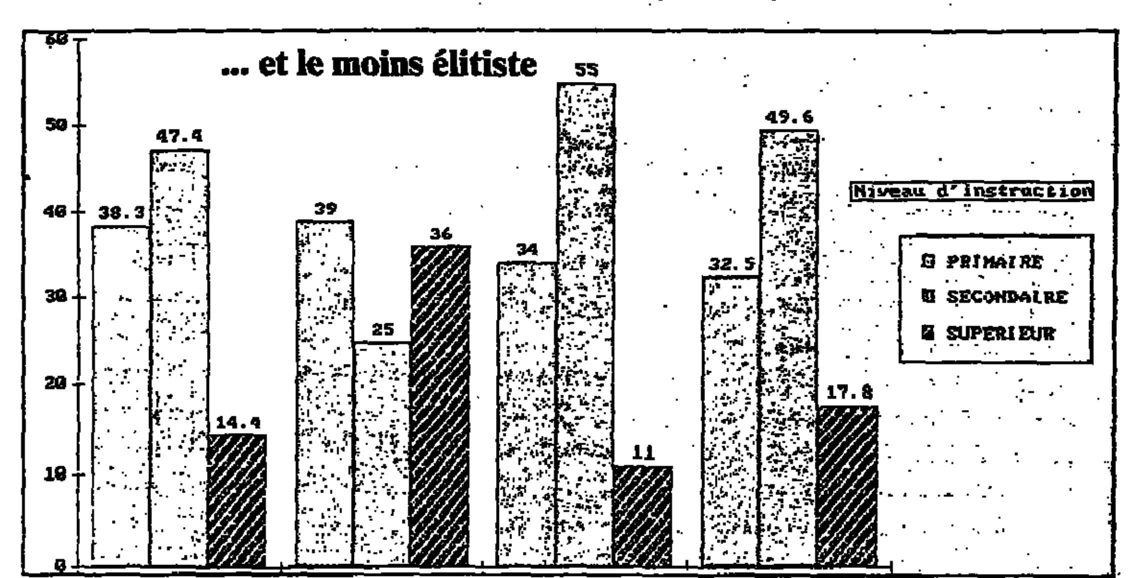
Mais, en 1985, le détail des différences ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt des ressemblances : la télévision est un média plus féminin, plus âgé et moins éduqué que tous les autres. Infidèles aux chaînes et grégaires, les téléspectateurs sont fidèles à des préférences marquées par une très faible variance selon les catégories socio-démographiques. Un phénomène aussi massif, engageant une proportion aussi importante du temps d'un aussi grand nombre de personnes, ne saurait se déformer qu'avec une extrême lenteur.

Alain Le Diberder
et Sylvie Pflieger
(Bureau d'informations et de prévisions économiques, BIPE).

(1) BIPE et SOUCHON : *Programmation et audience de la télévision : Y a-t-il des publics derrière le grand public ?* (Avril 1985.)



Audience télévision Entrées cinéma Ecoute radio Lecture de revues Part dans la pop



Audience télévision Entrées cinéma Lecture de revues Part dans la pop

هكذا من الأصل

Lampistes et verriers

PLUSIEURS présentations ont lieu actuellement à Paris sur des thèmes concernant la maison et son décor.

Au Centre Georges-Pompidou, une grande exposition sur la lumière est réalisée, à l'initiative du ministère de la culture, par l'Agence pour la promotion de la création industrielle (APCI) et le Centre de création industrielle (CCI). Son titre – « Lumières, je pense à vous » – exprime l'idée de souvenirs qu'évoquent ces lampes jalonnant l'histoire de l'éclairage, de 1900 à nos jours.

Près de cinq cents pièces sont réunies, mêlant les lampes de créateurs célèbres et la cohorte des anonymes, jusqu'aux bouteilles de chianti montées en lampes. Rompant avec la tradition d'un alignement chronologique ou typologique, l'exposition est un foisonnement de luminaires de tous styles. Baignés dans une clarté diffuse, ils en surgissent au gré d'un programme de mise en lumière. Un catalogue-livre, rassemblant documents photographiques et textes d'écrivains, historiens et philosophes, constitue une histoire de l'éclairage d'intérieur (160 F).

En complément de ce panorama de la lumière, une exposition de la lampe de travail, de 1930 à aujourd'hui, est présentée dans la salle de documentation du CCI. Aux côtés de la « Luxo » des années 30 et de la « Tizio » de 1970, on découvre les lauréats du récent concours pour la création de nouvelles lampes de bureau.

Assez loin de l'aspect fonctionnel de l'éclairage, mais apparentées par une expression décorative, deux autres expositions s'adressent aux amateurs d'art verrier et aux collectionneurs de théières.

Angus Lajeunesse et Emmeline Bauer présentent, dans leur galerie-boutique Quartz (consacrée au verre sous toutes ses formes) l'exposition « Belles de verre ». De la rencontre de deux artistes verriers, Olivier Juteau et Philippe Merloz, est née une technique inédite. L'un soufflant et l'autre modelant simultanément à chaud, ils ont créé des bustes de femmes au dos cambré, aux épaules et aux seins épanouis. Ces grandes pièces de verre, soufflées sur une armature-sculpture, sont en verre blanc ou coloré, parfois marbré.

Sur le thème du thé et de ses rites, la galerie Maison et jardin a réuni des théières de toutes provenances. Dans des décors évoquant



la Chine, l'Orient, les Années folles aux Etats-Unis ou l'Angleterre traditionnelle, ces théières de collection sont de divers styles : en étain à anse de jade, en porcelaine de Jersey à reflets métalliques argent, en porcelaine imitant la corne, ou dans la grande tradition chinoise ou japonaise. Très « retour des Indes », une amusante théière est en forme d'éléphant caparaçonné et chamarré.

JANY AUJAME.

● Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 5 août, galerie et salle de documentation du CCI, Quartz, jusqu'au 30 juin, 12, rue des Quatre-Vents, 75006 Paris ; Galerie Maison et jardin, jusqu'au 15 juillet, 38, rue de Courcelles, 75008 Paris.

Rock

« Boys and girls » de Bryan Ferry

D'abord la pochette, luxueuse, cinématographique. Ni recto ni verso, mais deux lectures, tête-bêche : d'un côté le nom (Bryan Ferry) et l'homme, sûr de sa personne, Valentino du rock, séducteur de choc. On connaît. De l'autre, le titre *(Boys and Girls)* et l'étreinte *glamour* (toujours) d'un couple top-model (Hollywood en référence, revu et corrigé par la pub), une constante (l'amour, le glamour, la séduction) dans l'univers et l'imagerie de l'ancien leader de la Roxy Music. On reconnaît. La musique ensuite, pareille à la pochette, luxueuse, élégante, parfumée, à la fois précieuse et charnelle. La Rolls, le caviar du rock, la classe sans le clinquant, la frime sans le m'as-tu vu. Des tubes sur chaque plage, qui n'en sont pas, avec des mélodies entêtantes mais trop raffinées, des rythmes prenants mais trop soignés, des arrangements excentriques mais trop chargés. Trop de formes, trop de couleurs, trop de tout pour domestiquer un marché banalisé.

Exit, donc, Roxy Music. Bryan Ferry fait cavalier seul. Il l'a déjà fait à plusieurs reprises, sans succès, revenant invariablement à la sécurité du label Roxy. Cette fois, pourtant, si la séparation n'a pas été officiellement prononcée, elle est largement consommée : Phil Manzanera et Andy McKay ont, de leur côté, formé un groupe (The Explorers), avec un autre chanteur (James Wraith) et l'humeur n'est plus aux politesses (Ferry : « Roxy c'était moi » ; les deux autres : « Pour qui se prend-il ? »).

MARTINE PECCOUX/GAMMA

Il reste que, on le savait, ce disque le confirme, Roxy, c'était Ferry. La voix, racée, tirée à quatre épingles, le falsetto stylisé, les trémolos romantiques, le timbre nuancé, le swing chaloupé, c'est lui, bien sûr, mais les compositions, la richesse de l'inspiration, le ton, la griffe, c'est lui aussi : la Ferry Music. Toujours un peu caché derrière sa fonction de chanteur, donc d'interprète, il a désormais le loisir de se prendre pour ce qu'il est : l'un des plus grands créateurs du rock. Car enfin, depuis plus de douze ans, l'homme n'a pas bougé. A quelques différences anecdotiques près (que l'on réduira à des aspects techniques de matériel et de production), ce qu'il donne à entendre aujourd'hui, c'est ce qu'on découvrait en 1973 avec le premier Roxy : la modernité, les signes avant-coureurs, le style étaient définis. Le reste n'a été que déclinaison. Chez tout autre, on aurait dit répétition, mais le miracle (le talent), c'est qu'encore maintenant Ferry, sans se faire violence, devance ses pairs et donne le ton. Un et unique, imité beaucoup, approché jamais. Il a influencé quantité de musiciens, référence définitive motivant la naissance d'une multitude de sous-produits qui, cruellement, ont su plus habilement (moins dignement) s'attirer les faveurs du grand public. Voilà un homme qui rêve de gloire, qui n'aspire qu'au succès populaire, qui voudrait être James Bond alors qu'il joue Gatsby, qui ne songe qu'à conquérir (sans y parvenir) le marché américain et qui ne se résout pourtant pas à écrire des rengaines. Trop culturel, Ferry, trop tatillon, fouineur, toujours à chercher la subtilité, les finesses de style, le petit rien qu'on ne remarque que sur la distance et qui fait (trop tard) la différence. Trop perfectionniste et pas assez faiseur. Un dissident, en somme, de la grande consommation, un crooner en cavale qui parvient à sophistiquer le rock à l'extrême sans pour cela sortir du sujet, sans en perdre ni la conscience ni l'essence. Ce disque est de toute beauté ; quant à savoir s'il est commercial, c'est le seul problème de Ferry. Son meilleur argument pour le consommateur, c'est qu'on se souviendra de la qualité longtemps après en avoir oublié le prix.

ALAIN WAIS.

● Polydor, 825 659-1.

PHILATÉLIE nº 1899

Nations unies...

...un timbre hors programme, pour ses quarante ans. Lorsque l'ONU fut créée, en 1945, la guerre continuait. Et, paradoxe, la SDN existait encore, peu de temps certes, mais parallèlement ! Le sigle et l'inscription en six langues de l'Organisation des Nations unies font le sujet du timbre, ce qui ne rehausse guère sa qualité artistique. – Vente générale le 27 juin (32ᵉ/85).

3,00 F, bleu clair, bleu, gris.

Format 22 × 36 mm. F. 50. Maquette d'Odette Baillais, gravure par Claude Haley. Tirage : 7 000 000. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée le :

– **26 juin,** de 9 à 18 h, au bureau temporaire ouvert au Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, **Paris-15ᵉ.** Oblitération « P.J. ».

– **26 juin,** de 8 à 19 h, à la R.P., 52, rue du Louvre, **Paris-1ᵉʳ,** et à Paris-41, 5, avenue de Saxe, **Paris-7ᵉ.** Boîtes aux lettres pour « P.J. ».

● **« POINT PHILATÉLIE » :** Châlons-sur-Marne hémicycle a été transféré à la recette principale ; depuis le 3 juin, deux nouveaux sont ouverts dans les bureaux de poste de Lourdes et de Béziers principal.

● Les bilans par année d'émission de France nº 1 1982 ; nº 2 1983 ; nº 3 1984 (+ Andorre) : nº 4 Monaco 1984, TAAF 1983 et Andorre 1983 ; se présentent sous forme de tableau avec les chiffres de tirage. – Contre 6 F en timbres, par numéro, ainsi qu'une enveloppe (affranchie à 2,10 F) libellée par vos soins, à votre nom et adresse. Ecrire à M. Vitalyos, *le Monde Loisirs*, 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 06000 Nice (aéro.), 1ᵉʳ-2/VI.
⊙ 97438 Ste-Marie (aéro.), 1ᵉʳ/VI.
⊙ 67500 Haguenau, 1ᵉʳ/VI.
⊙ 94400 Vitry-sur-Seine, 1ᵉʳ/VI.
⊙ 51100 Reims (PTT), 2/VI.
⊙ 60138 Chiry-Ourscamps, 2/VI.
⊙ 34000 Montpellier, 4 au 9/VI.
⊙ 69800 Saint-Priest, 7/VI.
⊙ 02480 Jussy (Mairie), 8/VI.
⊙ 80600 Doullens (Exp.), 8/VI.
⊙ 43250 Ste-Florine (Exp.), 8-9/VI.
⊙ 51100 Reims (Jum.), 8-9/VI.
⊙ 87000 Limoges (B.A. 274), 9/VI.
⊙ 63000 Clermont-Ferrand, 11 au 22/VI.
⊙ 11400 Castelnaudary, 15/VI.
⊙ 69800 Corbas (aéro), 15/VI.
⊙ 72000 Le Mans (24 h), 15-16/VI.
⊙ 76600 Le Havre, 15-16/VI.
⊙ 77260 La Ferté-sous-Jouarre, 15-16/VI.
⊙ 95250 Beauchamps, 16/VI.
⊙ 67111 Rittershoffen, 16/VI.
⊙ 67690 Hatten, 16/VI.

● **GAMBIE :** Campagne pour la survie de l'enfant, 10,85 bututs, 1,10, 1,50 dalasi.

● **NIGÉRIA :** 40ᵉ anniversaire de l'Organisation internationale de l'aviation civile, 10 et 45 kobo.

● **SÉNÉGAL :** quatre timbres-poste composent une série dédiée aux instruments de musique du pays, 50, 85, 125, 250 F (CFA). Imprimés en offset par Edila, d'après les maquettes réalisées par des artistes locaux.

● **SWAZILAND :** timbres d'usage courant « fleurs » surchargés de nouvelles valeurs, 10 c./4 c., 15 c./7 c., 20 c./3 c., 25 c./6 c. et 30 c. 1 cent.

● **AU MUSÉE DE LA POSTE,** du 3 juin au 7 septembre, se tient l'exposition d'été consacrée aux « almanachs de cabinet » devenus « calendriers des PTT », de 1730 à 1950, totalisant quelque sept cents objets du genre. En outre, près de mille cartes postales présentées, en partie, par les membres de l'UP-PTT. En parcourant cette exposition pendant vos vacances, vous ne serez pas dépaysés par les sujets représentés sur mille sept cents documents, dont la moitié seront pour la première fois exposés au public. Entrée gratuite. Galerie du Messager, 34, bd de Vaugirard, Paris 15. Ouvert de 10 à 17 h, sauf dimanche et jours fériés.

ADALBERT VITALYOS.

Jazz

« Live at the Sweet Basil » de David Murray

David Murray a fêté en février dernier ses trente ans. On trouve de lui, ces jours-ci, chez les disquaires, un bon album enregistré la saison dernière à New-York et qu'édite à Milan une maison courageuse. La trajectoire biographique de David Murray marque exemplairement l'évolution des idées en jazz, au cours des dix années passées, chez les musiciens en marge. Comme quelques jeunes gens qui refusaient de rester confits dans le rhythm and blues, Murray a été tenté, en 1975, par les « expériences ». Il a fréquenté les lofts de Soho : le Rivbea, le We, le Sunrise.

Maintenant, David Murray explore et repense la tradition des grandes formations. L'effectif ne dépasse pas douze hommes, mais les tutti (notamment dans *Silence*) et la conception générale des orchestrations appartiennent à l'esprit du big band, avec, curieusement, un désir de simplification harmonique (patente dans la ballade *Lovers*).

Différence encore, notable, non plus dans l'écriture, mais dans le type de sensibilité sonore et le type d'interprétation : moins de volonté de « mise en place » scrupuleuse que dans le big band classique, mais un engagement à la fois insouciant et chaleureux. On pense à ce propos au groupe de Carla Bley. Peut-être cette tendance nouvelle est-elle en voie d'expansion.

Le goût des superpositions de langages apparaît ici comme en beaucoup d'ensembles contemporains ; ainsi un comportement « free » au-dessus d'une pulsation rythmique Nouvelle-Orléans dans *Bechet Bounce.* Quant au swing, une des grandes inventions du siècle, il est exprimé, intensément, dans *Duet for Big Band,* pièce très réussie, avec de multiples trouvailles en forme de riffs et un son délicat de trompette enveloppée dans une atmosphère d'étrangeté. Le héros de cette plage ? L'infaillible drummer Billy Higgins.

LUCIEN MALSON.

● Black Saint BSR 0085. Distribution Harmonia Mundi).

Classique

« La Fiancée du tsar » et « le Convive de pierre »

Poursuite, au Chant du monde, de la réédition du répertoire lyrique russe (désormais, et enfin, avec un livret en français !).

Rétour donc de *la Fiancée du tsar* de Rimski-Korsakov, œuvre au lyrisme douloureux, chantant les amours contrariées en une succession de mélodies d'une grande pureté et de scènes d'une vive intensité, idéalement interprétée par les gloires de l'école russe de chant, dans la plénitude de leurs moyens et de leur art : Galina Vichnievskaia, Irina Arkhipova, Evgueni Nesterenko, Vladimir Atlantov, bref le panthéon du chant slave avec la discipline et la musicalité suprêmes de l'Orchestre du Bolchoï, dirigé par Fouat Mansourov.

Retour aussi du *Convive de pierre,* de Dargomijski, que la salle Favart a donné récemment, le mythe de Don Juan par Pouchkine avec une ironie cruelle qui détaille les aspects les plus mortifères de la passion. Distribution moins internationale, malgré la présence d'Atlantov et d'Alexandre Vedernikov, mais homogène, avec Tamara Milachkina, Tamara Siniavskaia, et à nouveau l'Orchestre du Bolchoï, dirigé ici par Mark Ermler.

ALAIN ARNAUD.

● ***La Fiancée du tsar,*** **trois disques Chant du Monde, LDX 78 641.**

● ***Le Convive de pierre,*** **deux disques Chant du Monde, LDX 78.661.**

Messe : Notre-Dame et Chansons de Guillaume de Machaut

A l'origine de la grande époque polyphonique, la *Messe* de Machaut est un point de repère commode pour les historiens. Ecrite pour un quatuor de chantres masculins, soutenus par les instruments du temps, elle est à la fois œuvre sacrale et composition individualiste, liturgie et acte de foi faisant écho aux propres certitudes du compositeur. Soumise aux lois métriques de l'isorythmie, elle n'en témoigne pas moins de l'invention et de l'esprit de liberté du chanoine de Reims, qui triomphent dans les longs mélismes expressifs et les ruptures de régime du discours, émaillé, dans le *Kyrie,* de rares dissonances. Et la symbolique de la musique des nombres est évidente dans le *Credo* avec l'évocation fascinante du mystère de l'incarnation.

En revanche, les *Chansons* qui occupent la seconde face de ce beau disque sont de poétiques miniatures qui nous disent le complexe code amoureux de l'art courtois. Mais au détour de telle ou telle vocalise se devinent déjà les petits bonheurs quotidiens de la chanson franco-bourguignonne illustrée par Dufay et Binchois.

Confrontée à ces deux visages (complémentaires) du chef de file de l'*ars nova,* la Camerata de Boston sait habilement varier son approche. Monumentale dans la *Messe,* avec les savoureuses couleurs d'une réalisation instrumentale « d'époque » et la parfaite homogénéité du quatuor vocal, elle vise la courbe décorative, la touche d'humeur intimiste, le joli détail sonore dans les *Chansons,* mises en valeur, elles aussi, par les timbres de l'accompagnement instrumental. Décidément, le clan des musicologues doit désormais compter, pour le Moyen Age, du moins avec les interprétations vivantes et décapées de la Camerata de Boston.

ROGER TELLART.

● Harmonia Mundi, HMC 5122.

« Les Couleurs de la nuit » de François Bayle

Le nouveau disque de François Bayle reflète à la fois sa maîtrise de la musique électro-acoustique (concrète et électronique) et la richesse de son tempérament de poète : *les Couleurs de la nuit* (1982). Cette grande symphonie de trente-huit minutes en neuf mouvements n'obéit pas à un programme précis ; elle est essentiellement contemplation, d'une vie nocturne très intérieure, telle que la magie du compositeur la recrée.

Réalisée à partir d'un petit nombre d'éléments (un trille de corde, un motif arco-piz de violon, un trait de basson, un « chant » de varlope de menuisier, un chapelet de sons électroniques), elle se déploie en larges phrases purement musicales, qui se développent comme naturellement, par une sorte de logique inscrite dans le son ; mais l'on sent derrière une sensibilité et un tact tels que jamais l'intérêt ne se dilue ou ne se perd.

Les mots ne sont guère capables de décrire cette peinture abstraite, douée pourtant d'un étrange pouvoir d'évocation. Il y a dans ces grésillements de grillons lointains qui forment la trame du début comme une sorte de vie bourdonnante de la matière ; toute l'œuvre est une immense vision calme, profonde, avec des présences immobiles impressionnantes, des jets de lumière, des couleurs modulantes, des motifs musicaux comme portés par le vent ; la « nuit noire » est peuplée de bruits, de fusées, de messages ; dans la « nuit blanche », la plus bariolée, passent une trame rythmique un peu jazzique et de lointains échos de fête. Et la « nuit dénouée » s'endort sur un ronflement de chouette ; une légère vibration persiste ; de la basse monte une sorte de manteau opaque, qui s'évanouit devant l'aube.

Le mariage subtil des sons musicaux, très discrets, et des bruits naturels ou électroniques, qui gardent leur saveur native malgré l'ampleur des manipulations techniques, donne le sentiment d'une sphère très pleine et très riche, comme un rêve d'universalité sonore.

JACQUES LONCHAMPT.

● INA-GRM, diff. Harmonia Mundi, 9 117 ba.

échecs

N° 1128

Chasse au Roi

(Tournoi international, Zagreb et Rijeka, mai 1985)

Blancs : E. LOBRON (Allemagne fédérale)
Noirs : Z. RIBLI (Hongrie)

Défense sicilienne.

1.	é4	ç5	25.	Dg7	Rd8 (p)
2.	Cf3	d6	26.	Txf7 (q)	Txf7
3.	d4	çxd4	27.	Fxf7	Fé8 (r)
4.	Cxd4	Cf6	28.	Txé6!! (s)	Dxf7
5.	Cç3	a6	29.	Dg5+	Rç8
6.	Fg5	é6	30.	Dé5	Rd8
7.	f4	Db6 (a)	31.	Dg5+	Rç8
8.	Dd2	Dxb2 (b)	32.	Dé5	Rd8 (t)
9.	Tb1 (ç)	Da3	33.	Dd6+	Dd7 (u)
10.	Fé2 (d)	Fé7 (é)	34.	Db6+	Rç8
11.	0-0 (f)	Cb-d7 (g)	35.	Dç5+	Rd8 (v)
12.	é5! (h)	dxé5	36.	Td6	Tç8 (w)
13.	fxé5	Cxé5	37.	Dg5+	Rç7
14.	Fxf6	gxf6 (i)	38.	Txd7+	Fxd7
15.	Cé4	f5	39.	Dg7	h5
16.	Th3	Da4	40.	Dé5+	Rb6
17.	Cxf5!! (j)	Dxé4	41.	Dd6+	Fç6
18.	Cxé7! (k)	Rxé7	42.	Dd4+	Rç7
19.	Té3!	Dd5 (l)	43.	Dé5+	Rb6
20.	Db4+! (m)	Dd6 (n)	44.	Dxh5	a5
21.	Dh4+	Ré8	45.	Dd1	a4
22.	Df6	Tf8	46.	h4	a3
23.	Txé5 (o)	Fd7	47.	Dd4+	abandon.
24.	Fh5	Dé7			

NOTES

a) Ou 7..., Dç7 ; 7..., Cb-d7 ; 7..., b5.

b) L'analyse de ce gambit dure depuis plus d'une vingtaine d'années sans qu'on sache cependant véritablement à quoi s'en tenir. Le gain du pion a été longtemps considéré comme dangereux pour les Noirs ; aujourd'hui, l'affaire est moins certaine, à tel point que certains maîtres n'hésitent pas à jouer cette variante avec les Blancs comme avec les Noirs.

c) Ou 9. Cb3, Da3 ; 10. Fxf6, gxf6 ; 11. Fé2, h5 ; 12. 0-0, Cç6 ; 13. Rh1, Fd7 ; 14. Cb1, Db4 ; 15. Dé3, Cé7! ; 16. ç4, f5 ; 17. a3, Da4 ; 18. Cç3, Dç6 avec avantage aux Noirs (Jing Xuan-Karpov, Hanovre, 1983).

d) La variante a longtemps été 10. f5, Cç6 ; 11. fxé6, fxé6 ; 12. Cxç6, bxç6 ; 13. é5, dxé5 ; 14. Fxf6, gxf6 ; 15. Cé4, Fé7 ; 16. Fé2, h5 ; 17. Tb3. Le *développement du F-R est actuellement* à la mode.

é) Ou 10..., Cb-d7 ; 11. 0-0, Fé7 ; 12. é5 ou *10..., Cç6 ; 11.* Cxç6, bxç6 ; 12. 0-0, d5 ; 13. Rh1!, Fç5 ; 14. Fxf6, gxf6 ; 15. éxd5, f5 ; 16. Fh5, çxd5 ; 17. Cxd5, Ta7 ; 18. Tb8, 0-0 ; 19. Tb3!, Da4 ; 20. Cf6+, Rg7 ; 21. Dé1, Th8 ; 22. Dh4, h6 ; 23. Td1, Da5 ; 24. Tg3, Rf8 ; 25. Cxh7+, Ré8 ; 26. Df6, abandon (Lobron-Kulak, Indonésie, 1983).

f) Après 11. é5, dxé5 ; 12. fxé5, Cf-d7 ; 13. Tb3, Fxg5! ; 14. Dxg5, Da5 ; 15. Dxg7, Dxé5 ; 16. Dg4, h5 ; 17. Dé4 les jeux sont égaux (Van der Wiel-Quinteros, Novi Sad, 1982).

g) Ou 11..., h6 ; 12. Fh4, Cb-d7 ; 13. Rh1 *(Lobron-Portisch, 1983) ou* 13. é5 (Van der Wiel-Portisch, 1983). 11..., Cç6 semble faible : 12. Cxç6, *bxç6 ; 13. é5, dxé5 ; 14. fxé5,* Dç5+ ; 15. Rh1, Dxé5 ; 16. Ff4, Da5 ; 17. Ff3!

h) Un deuxième sacrifice de pion qui donne au combat une tournure très vive tout en entraînant les Noirs dans des suites quasi forçées.

i) Après 14..., Fxf6 nous retrouvons la partie Thal-Ftacnik (Sotchi, 1982) : 15. Txf6, gxf6 ; 16. Cé4, Dé7 et l'analyse montre que 17. Tb6! est plus fort que 17. Df4 joué par Thal. Par exemple, 17. Tb6!, 0-0 (si 17..., Cd7 ; 18. Cd6+, Rd8 ; 19. Da5!, Cxb6 ; 20. Dxb6+, Dç7 ; 21. Cxf7, Rd7 ; 22. Dé6 mat) ; 18. Dh6, Cg6 ; 19. Cf5!, éxf5 ; 20. Cf6, Dxf6 ; 21. Txf6, Fé6 ; 22. h4! Ou encore 16. Cé4, Cd7 ; 17. Tb3, Dxa2 ; *18. Cd6+ etc.*

j) Les parties Thal-Skezely (Tallinn, 1983) et Nunn-Helmers (Gjovik, 1983) se poursuivent par 17. Dç3! et les Blancs gagnent soit après 17..., fxé4 ; 18. Cb5!, axb5 ; 19. Dxé5!, soit après 17..., f6 ; 18. Fh5+, Cg6 ; 19. Cxf5!, éxf5 ; 20. Cxf6+, Rf7 ; 21. Cd5, Fé6 ; 22. Cxé7, Fxb3 ; 23. Cxf5 soit après 17..., Fd7 ; 18. Cç5, Fxç5 ; 19. Dxç5, Cç6 ; 20. Td1, Tg8 ; 21. Ff3! mais ici les Noirs pouvaient mieux jouer (20..., Da5! et rien n'est clair pour les Blancs). C'est pourquoi le sacrifice du C, joué ici pour la première fois, semble la suite la plus convaincante. Il est possible que Thal et d'autres grands maîtres l'aient refusé à cause d'une analyse de Nunn.

k) Selon Nunn, après 18. Cd6+, Fxd6 ; 19. Dxd6 les Noirs sont mieux mais après 18. Cxé7 le R noir est bien obligé de rester en plein cœur de la bataille.

l) Espérant entrer en fin de partie après 20. Dxd5, éxd5 ; 21. Txé5+, Fé6.

m) Mais il n'est pas question de finale ; le harcèlement du R Noir suffira-t-il ?

n) Si 20..., Ré8 ; 21. Td1.

o) Après récupération de la pièce sacrifiée, les Blancs conservent une attaque qui vaut largement le pion en moins.

p) Cherchant un abri sur une aile moins exposée et tendant un piège.

q) Tombant dans le piège.

r) Les Noirs ont gagné une pièce.

s) Mais les Blancs sont sans crainte ; l'alliance D+T contre le R ennemi perdu au cœur du combat devra triompher. Pour la seconde fois, les Blancs *s'acharnent contre le R adverse.*

t) Ou 32..., Fd7 ; 33. Tf6, Dg8 ; 34. Dç5+ avec 35. Tf8.

u) Si 33..., Fd7 ; 34. Tf6.

v) Si 35..., Rb8 ; 36. Dé5+, Ra7 ; 37. Dé3+ ; si 35..., Dç6 ; 36. Txé8+.

w) Les Noirs pouvaient abandonner.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1127
V. A. KOROLKOV ; 1929

(Blancs : Rh1, Df8, Tç2, Fd7 et ç5, Pa7, b7, b6, b2, d4, f7, h2. Noirs : Rd1, Fé2, Ca2, Pb4, f2, h3.)

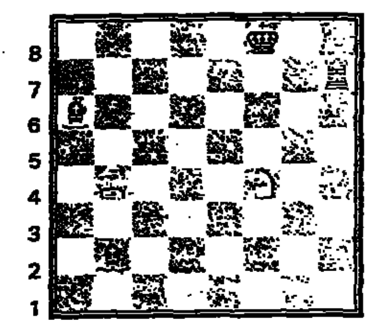
Les Noirs menaçent 1..., Ff3 mat et 1..., f1=D(T) mat. La parade n'est pas facile : si 1. Fxh3, Ff3+ ; 2. Fg2, f1=D mat et si 1. Tç1+, Cxç1 ; 2. Fa4+, b3 et les Noirs gagnent.

1. Td2+, Rç1! (si 1..., Rxd2 ; 2. Dh6+ et 3. Dxh3 ; si 1..., Ré1 ; 2. Txé2+ et 3. Fxh3) ; 2. Td1+, Rxd1 (si 2..., Fxd1 ; 3. Dh6+ et si 2..., Rxb2 ; 3. Fxh3) ; 3. Fa4+, b3! (si 3..., Ré1 ; 4. Fxb4+) ; 4. Fxb3+, Ré1 ; 5. Fb4+, Cç3! ; 6. Fxç3+, Rf1 et les Noirs menaçent toujours mat en f3 et ont en réserve la variante de pat 7. Fd5, Ff3+ ; 8Fxf3, pat.

7. Fç4!, Fxç4 ; 8. Dç5! (et non 8. Dd6, Fé4+ ; 10. Dxé4, pat. Maintenant le lecteur peut comprendre la raison de la subtilité 3..., b3!. En effet, si les Noirs avaient joué 3..., Ré1 la suite 4. Fxb4+, Cç3 ; 5. Fxç3+, Rf1 ; 6. Fb5, Fxb5 permettait aux Blancs de gagner par 7. Dç8, Fd3 ; 8. Dxh3+), Fd3 (menaçant à nouveau 9..., Fé4 mat. A noter l'insuffisance de 8..., Fé2 à cause, non de 9. f8=D, Ff3+! ; *10. Dxf3, pat mais de 9. f8=T!)* ; 9. Db5!!, Fxb5 ; 10. b8=C!, Fd3 ; 11. d8=F! (et non 11. a8=D, Fé4+ ; 12. Dxé4, pat), Fé2 *(menaçant encore* une fois 12..., Ff3+ ; 13. Fxf3, pat) ; 12. f8=T! et les Blancs gagnent (si 12..., Ff3+ ; 13. Txf3!). *Un monument.*

ÉTUDE

H. RINCK (1924)



BLANCS (3) : Rb4, Th7, Cf4.
NOIRS (3) : Rf8, Fa6 et b2.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1126

Un coup diabolique

La technique pour gagner ce chelem est d'autant plus rare qu'il existe en général une autre ligne de jeu :

♠ R 8 5 4
♡ A 9 3
♢ 10 7 2
♣ A V 3

Ouest		Est
♠ 7 3 2 ♡ D 10 7 ♢ 9 8 5 ♣ R 8 6 2	N O E S	♠ D V 10 ♡ V 8 5 4 2 ♢ V 6 4 3 ♣ 4

♠ A 9 6
♡ R 6
♢ A R D
♣ D 10 9 7 5

Ouest a entamé le 9 de Carreau pris par l'As de Sud, qui a joué la Dame de Trèfle (pour le 2, le 3 et le 4), puis il a continué avec le 7 de Trèfle pour le Valet de Trèfle sur lequel Est a défaussé un Cœur. *Comment Multon, en Sud, a-t-il gagné* CE PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

Réponse

Il semble que la perte du Roi de Trèfle soit inévitable et que le seul moyen de trouver une *douzième* levée soit de faire *un squeeze à Pique et Cœur* qui n'est possible que si un des adversaires a la garde à Pique et à Cœur, c'est-à-dire DV10 à *Pique (ou cinq Piques quelconques)* et également DV10 de Cœur ou six Cœurs quelconques. Pour aboutir à cette fin de coup, le déclarant tire l'As de Trèfle, reprend la *main* à Carreau et donne à Ouest le Roi de Trèfle. Il bat ensuite atout quand il reprend la main, et termine à trois cartes en tirant l'As de Carreau sur lequel l'adversaire, qui serait seul à avoir les deux gardes, serait squeezé, les jeux de Nord-Sud étant les suivants :

♠ 8 ♥ A 9
———
♠ 9 ♥ 6 ♢ A

Mais cette ligne de jeu a peu de chances de réussir, et Frank Multon a préféré le Coup du Diable avec *lequel il suffisait que* Ouest ait la distribution 4-3-3-3 et Est DV10 à Pique (ou DVX si Est ne pense pas à débloquer sa Dame).

Le déclarant a donc fait *un jeu d'élimination en jouant* le Roi et l'As de Pique, puis le Roi et l'As de Cœur ; ensuite il a coupé le troisième Cœur, et, après avoir éliminé ses Carreaux, *il a joué Pique* dans *l'espoir* qu'Est serait en main :

♠ 8 5 ♣ A
♠ 7 ♣ R 8 ——— ♠ D ♡ V ♢ V
♠ 9 ♣ 10 9

Après la Dame de Pique, Est dut jouer un de ses Valets coupé par le 9 de Trèfle, et Ouest n'eut d'autre alternative que *de souscouper ou de se faire surcouper* par l'As de Trèfle !

L'INCROYABLE PLACEMENT

Dans cette donne de la Gold Cup (le championnat d'Angleterre), le fameux Terence Reese a gagné un chelem qui paraissait vraiment infaisable.

♠ – – –
♡ 8 3 2
♢ A D 9
♣ A D 10 9 7 6 4

Ouest		Est
♠ R D V 9 5 ♡ 9 7 ♢ R 10 7 ♣ R 5 2	N O E S	♠ 3 ♡ 10 6 5 ♢ V 8 6 4 3 2 ♣ V 8 3

♠ A 10 8 7 6 4 2
♡ A R D V 4
♢ 5
♣ – – –

Ann : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
1 ♠	2 ♣	passe	2 ♡
passe	2 ♠	passe	3 ♡
passe	4 ♣	passe	4 ♡
passe	5 ♢	passe	6 ♡...

Ouest a entamé le Roi de Pique pour le 3 (singleton) d'Est. *Comment Reese en Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR ?

Note sur les enchères

Malgré le cue bid à « 2 Piques », Sud a préféré freiner les enchères, mais, quand Nord lui a indiqué les contrôles à Carreau, il est allé au chelem.

COURRIER DES LECTEURS

Le Deux faible.

« Peut-on jouer le « Deux Cœurs » et le « Deux Piques » faible avec le « Deux Trèfles » Albarran, et quelle ouverture peut-on utiliser avec une main forte et une belle majeure, mais qui ne justifie pas une ouverture forcing de manche ? On m'a parlé d'une ouverture conventionnelle de « Deux Carreaux ? »

C'est exact. Lorsqu'on joue l'ouverture de Deux dans une *majeure comme barrage, on utilise* pour les mains fortes avec une belle majeure l'ouverture artificielle de 2 Carreaux, qui est *forcing pour un tour.* La réponse négative est 2 Cœurs, et l'ouvreur annonce ensuite sa vraie couleur. Cette convention a été créée au lendemain de *la guerre par l'Anglais Benjamin.*

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 217

Et moi, j'aime pas Paulette

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	FAQTRNE			
2	QN+AGMOZ	FARTE	H 4	24
3	MQ+UTANH	GAZON	9 F	35
4	HMN+IIEA	QUANT	J 6	30
5	MI+IBARU	HAINE	11 I	29
6	UI+SUOWV	AMBRAI	8 J	36
7	-CTTIRSE	VS	N 10	22
8	KIILERA	STRICTE	12 C	75
9	IL+?UTEA	KAISER	C 9	50
10	PDEALOU	LI(S)TEAU (a)	15 A	86
11	U+ECFNSL	PEDALO	13 I	35
12	CLNS+EIR	FEU	14 F	29
13	LINR+UOX	SEC	O 13	25
14	R+STEODL	FLUXION	4 H	38
15	DL+?IEUM	TORSE	O 1	39
16	NPIEEDM	DEM(O)ULAI	5 B	70
17	GNEEAUS	PEDIMENT (b)	1 H	92
18	JEWVYON	NAGEUSE	2 D	75
19	JWV+OSRB	NOYE	1 A	45
20	JOBRW+HL	VS	B 10	28
21		OH	14 J	29
			Total	892

(a) petite moulure plate ; *(b)* mot anglais signifiant *fronton,* lui-même corruption du mot *pyramide.* En français, il s'agit d'un glacis d'érosion.

1. M.-Th. Golbain, 835. – 2. Darrouzet, 831. – 3. Eliane Alfaric, 817. Pour être dans les 53 repêchés, il fallait faire 728 points.

Résultats finaux : 1. Duguet. – 2. Clerc. – 3. Bellosta. – 4. Vigroux. – 5. Bescond. – 6. Dellac. – 7. Amet. – 8. Delol. – 9. Raineri. – 10. Kay Momal.

● Festivals de juillet

12-14 : Nice. Tél. : (93) 81-40-37.

28-4 août : Val-Thorens (couplé avec un tournoi de Jarnac). Tél. : (76) 96-65-65.

Nombre de participants au Festival de Vichy 1985 doivent partager cette allergie que manifeste Guy Bedos dans un sketch célèbre. La PAULETTE, mot qu'ils n'ont pas trouvé ou pas osé jouer, est un droit institué par Charles Paulet en 1604 et payé par les magistrats pour assurer la transmission héréditaire de leur charge.

Voici d'autres prénoms féminins par lesquels vous devez vous laisser charmer. ISABELLE, bien sûr, n'a plus de secret pour vous depuis notre précédente chronique. AURÉLIE, méduse colorée, dérive du latin aurum, *tout comme le prénom qui en est son homographe. La FLORENCE est un crin de soie qui vient de la ville du même nom. Le DORIS est un mollusque marin qui rappelle une ancienne princesse mère des NÉRÉIDES, elles-mêmes nymphes ou vers de la mer. DAPHNÉ, actuellement arbrisseau aux baies rouges toxiques, était-elle aussi une nymphe qui n'échappa aux avances d'APOLLON qu'en se changeant en laurier. C'est à cause de cet amour contrarié que ce dieu est souvent représenté LAURÉ (–E), c'est-à-dire couronné de lauriers.*

Les femmes, si présentes dans le vocabulaire du Scrabble, restent malheureusement discrètes dans les compétitions. Kay Momal, première joueuse française, termine 10e du Festival malgré son excellent résultat de 97,90 %. Les lauriers ont une fois de plus été moissonnés par notre collaborateur Michel Duguet, qui bat le record du Festival en ne perdant que 3 points en quatre parties. Il n'avait pas d'autre alternative : le Grenoblois Didier Clerc a terminé à 6 points de lui...

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

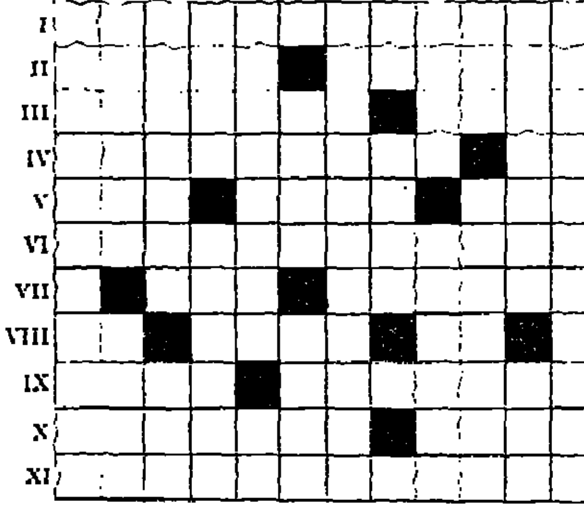
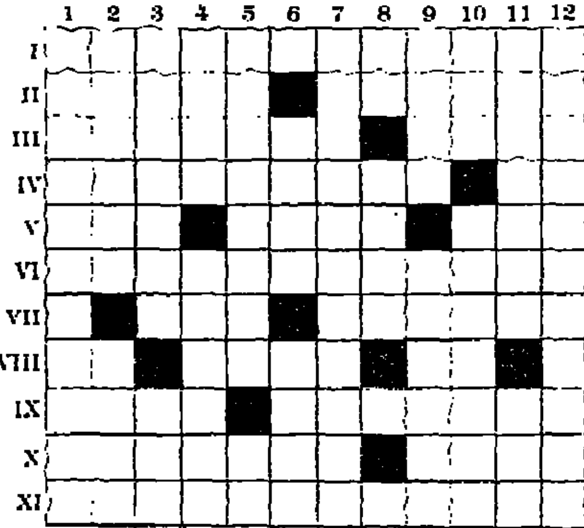
Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● **Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.**

MOTS CROISÉS

N° 357

Horizontalement

I. S'il est sorti, c'est que le spectacle est fini. – II. On n'y tient pas au large. Fait la dégoûtée. – III. On les emploie. Un frai désordonné. – IV. Feront ça à la radio ou à la télé. En fleur. – V. C'est parfaitement clair. En Sicile. Voyelles. – VI. Elles peuvent apporter une priorité. – VII. On l'a trouvée chez Chase. Ou ils facilitent, ou alors ils *rendent difficiles les approches.* – VIII. Voyelles. Fait un bon vin. Branché ou câblé ? – IX. Il n'en reste pas grand-chose. Il devra tenir son rôle. – X. Il a fait un nouveau serment. Révolution. – XI. Maintiendront.

Verticalement

1. S'ils sont là c'est qu'on va sortir. – 2. Il faut savoir y donner sa mesure. Lac. – 3. Mignonne. On l'aura touché. – 4. Fait ce qu'il faut. Fournit une bonne ouverture. – 5. Demanderas de l'aide. Note. – 6. *Nier en dépit du bon sens.* Derrière le miroir. – 7. Grâce aux dalles, même près d'elle on n'entend que dalle. – 8. Note. Ville-musée du Japon. – 9. Se détache dans le noir. Incapable. – 10. Roi. Béquille. – 11. Ce n'est pourtant pas rien ce qu'il donne. Après le bac, par exemple. – 12. Ils travaillent dur pour les XI.

SOLUTION DU N° 356

Horizontalement

I. Débrouillard. – II. Emiettai. Sec. – III. Pensé. Nés. CP. – IV. Orée. Cadavre. – V. Sierra. Etain. – VI. It. Vipérines. VII. Tétines. Ri. – VIII. Asclépiade. – IX. Imitai. Ec. Or. – X. Rage. Notoire. – XI. Exaspérantes.

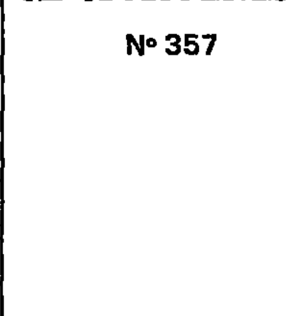
Verticalement

1. Dépositaire. – 2. Emérite. Max. – 3. Binée. Taïga. – 4. Réservistes. – 5. Ote. Rinça. – 6. Ut. Capeline. – 7. Iana. ESE. Or. – 8. Lieder. Péta. – 9. Satiricon. – 10. As. Vania. It. – 11. Recrie. Dore – 12. Dépensières.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 357



Horizontalement

1. ADEERSTV (+ 1). – 2. AIMMOS (+). – 3. AAEFIRRT (+ 2). – 4. ACCDHIRU. – 5. AEGILOTY (+ 1). – 6. *EFILMNOR (+ 1).* – 7. ACELORRU (+ 1). – 8. AEIMNRTT (+ 3). – 9. ACEERTZ. – 10. *BEHIONSW.* – 11. AACCELLO. – 12. ACEELRST (+ 1). – 13. ADEINTTU. – 14. CEEILR. – *15. CEENORSU* (+ 3). – 16. EEILSU (+ 1).

Verticalement

17. ADEILMSU (+ 1). – 18. AACCEL. – *19. ACELOTY.* – 20. ACEFIORV. – 21. ADENRTU (+ 1). – 22. ACEIIRST (+ 3). – 23. ACIRSU (+ 3). – 24. AAEEILNPS. – 25. EEERTUVZ (+ 1). – 26. AACLORT (+ 1). – 27. EENRSTW. – 28. IIMNOTX. – 29. CEENPRS. – 30. AEHILR. – 31. EEGLMRU (+ 3). – *32. CEEORSU (+ 6).* – 33. AAEILRS (+ 6) – 34. AEEISTX

SOLUTION DU N° 356

Horizontalement

1. FOUTOIR. – 2. SORGHOS, mils. – 3. NATUREL. – 4. GYPSEUSE. – 5. SENONAIS, de Sens. – 6. DRESSEUR. – 7. INCESTE (CEINTES ESCIENT INSECTE. – 8. FAUSSET (FUSATES). – 9. MARXIEN. – 10. ENTUBER. – *11. PORTAIL. – 12. NEFASTE.* – 13. EREINTE (ENTIERE). – 14. DEVETIS. – 15. MARRUBES, plantes aromatiques. – 16. ILLUMINE. – 17. TARIFEE (FETERAI REFAITE). – 18 ITALIEN (LIAIENT LITANIE)

Verticalement

19. FUGITIF. – 20. PEDANT. – 21. NAUCORE, insecte carnivore. – 22. UPPERCUT. – 23. REVOIR. – 24. TISSEES (SIESTES). – 25. ASSONANT. – 26. INUSITE. – 27. TITILLE. – 28. ETEULES, chaumes. – 29. ORPIMENT, sulfure d'arsenic. – 30. REVASSER (RESERVAS REVERSAS SEVRERAS VERSERAS). – 31. GLAISEAUX. – 32. ACTUEL. – 33. *SENTIES.* – 34. ENTOLE. – 35. SUZERAIN.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

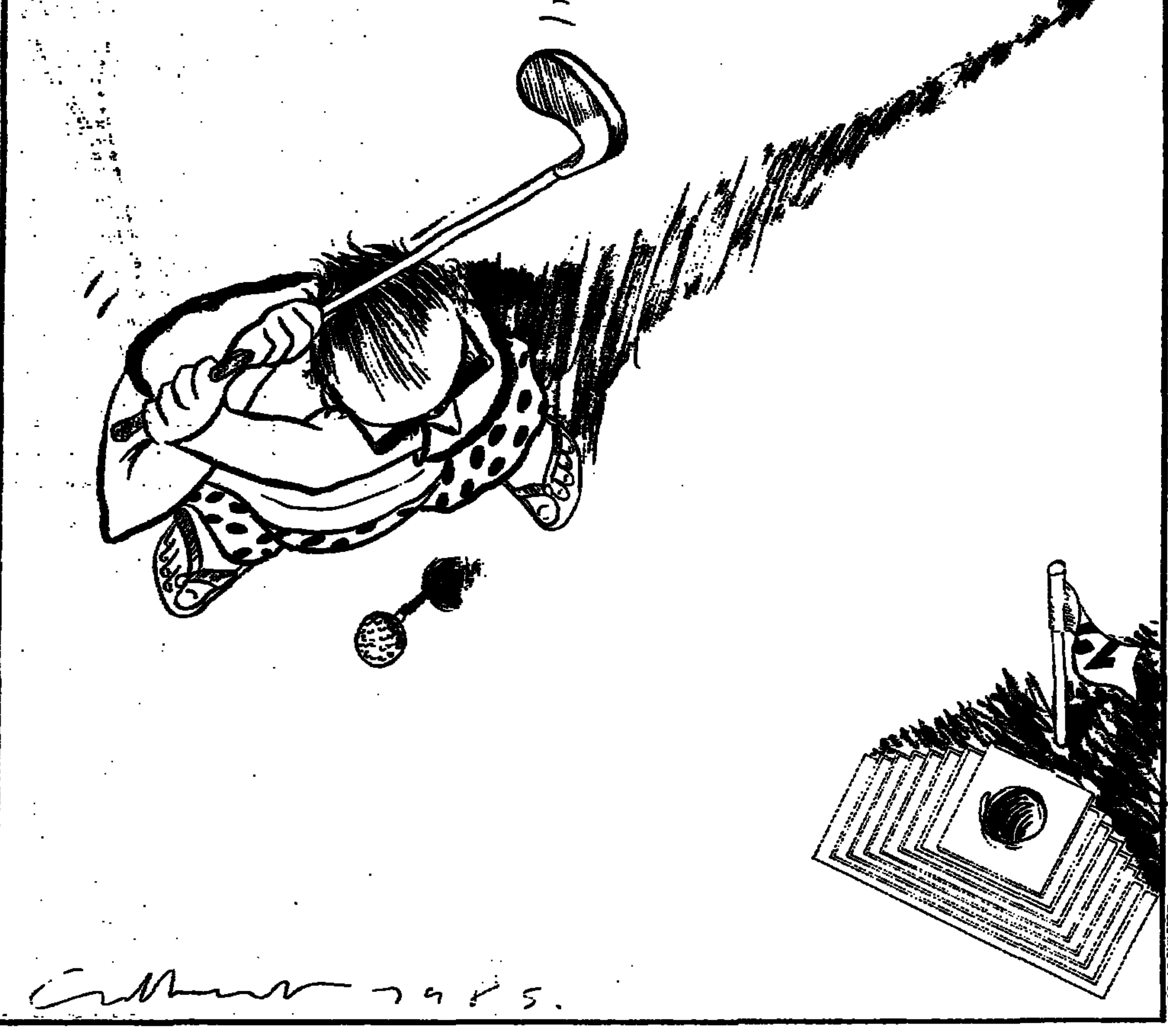
Greens des sables

La Grande-Motte a vingt ans. Elle s'offre un golf.

LES quatre-vingts derniers hectares. Avec le début de la construction du golf de la Haute-Plage, La Grande-Motte abat son ultime carte. Ce «green» de 27 trous une fois achevé, la célèbre station languedocienne mettra un point final à son aménagement. Pour conclure en beauté on a fait appel à un architecte de renommée internationale, Trent Jones. L'Américain a déjà dessiné les parcours de Marbella, de Chamonix et ceux du roi du Maroc. De belles références. Un équipement de prestige et de qualité qui sera, selon M. René Couveinhes (RPR), maire de La Grande-Motte, *« ouvert toute l'année et à la portée des bourses moyennes »*. C'est la raison pour laquelle aux 27 trous ainsi créés s'ajouteront les six autres de l'école de golf. Coût des travaux : 20 millions de francs.

On pourra jouer dès l'été 1986. Un club house accueillera les visiteurs. Au rez-de-chaussée les locaux administratifs et les caddies. Au premier étage, un bar, un restaurant et un salon ouvert sur le golf. Juste à côté du club house, la municipalité a décidé de créer trois courts de tennis sur gazon. Un « plus » pour la station puisqu'il n'existe en France que sept courts de ce genre. Pour financer cette opération, la municipalité prévoit la construction, à proximité du golf, de 250 villas et de 1 200 logements. Une bonne opération pour les finances locales.

La Grande-Motte compte aujourd'hui 5 000 habitants. Ils sont 100 000 l'été. Avant et après, le calme. Mais la station-phare du littoral languedocien s'est rapidement préoccupée de la question de sa survie hors saison. Que faire ? *« Pour attirer du monde, une fois la période estivale achevée, il faut proposer d'autres activités motivantes et attractives »*, constate M. Couveinhes. *« Ainsi en offrant des forfaits « hébergement-sport » nous attirerons une clientèle touristique nouvelle. »* Pour le maire de La Grande-Motte *« il s'agit, avant tout, d'étaler la saison afin que, de Pâques à la Toussaint, la cité soit vivante »*. De Pâques à la Toussaint, vaste programme ! Aux pieds des pyramides plantées au bord de la Méditerranée on compte beaucoup, pour atteindre cet objectif, sur les tennis (trente courts dont trois couverts), la nouvelle école de voile, le palais des Congrès et le futur golf public, ouverts toute l'année. Un pari qui peut donc être gagné. Des projets, encore dans les cartons de la municipalité, donneront d'autres atouts pour gagner la partie. La construction d'un institut de thalassothérapie doit en effet commencer l'année prochaine et la création d'un centre équestre est à l'étude...


NICOLAS GUILBERT

L'histoire de La Grande-Motte est récente. Une ambition, une architecture et beaucoup de culot. Pas de passé, dit-on. Voire. Peu d'estivants savent, en effet, que c'est à l'est du territoire actuel de la commune – et non à Aigues-Mortes – que Saint Louis s'embarqua pour la croisade. *« Près de l'étang du Ponant reposent probablement, depuis sept siècles, des croisés aux noms célèbres »*, affirme M. Claude Thibault dans un ouvrage sur La Grande-Motte.

C'est de tout autre chose qu'il s'agit entre Le Grau-du-Roi et Carnon. Là, aux alentours des années 60, a germé l'idée d'aménager la côte du Languedoc-Roussillon. Il s'agissait, d'une part, de fixer le tourisme et de stopper ainsi la forte migration française et étrangère vers l'Espagne ; d'autre part, d'empêcher le développement anarchique d'une zone considérée depuis bien longtemps comme insalubre.

A l'époque, le général de Gaulle est à l'Elysée, M. Pierre Sudreau au ministère de la construction. Là-bas, plein sud, un pays perdu. Des marécages, des moustiques, des dunes et du vent. Près des graus qui relient les étangs à la mer, des taureaux. Au bord des marais, des cols-verts, des aigrettes et des sternes. Près de la mer, des cabanes de pêcheurs et des filets suspendus. Un pays sauvage. Un pays si pauvre qu'en 1962 le prix du mètre carré de terrain est de moins d'un franc...

L'aventure commence. En 1965, les travaux pour la construction du port sont lancés. Mille deux cent cinquante emplacements pour la voile et le moteur. En 1968, les premiers vacanciers s'installent dans la pyramide « le Provence » encore inachevée. Une architecture qui tourne résolument le dos au style régional. *« Une estampille d'avant-garde »* sur les lagunes. Un peu incongrue.

Trop de béton ? Les Grands-Mottois s'insurgent : *« Trente-trois pour cent de la superficie totale de la commune sont occupés par des espaces verts. »* Et il est vrai qu'ici on a beaucoup planté. Pins parasols, cyprès, oliviers de Bohème, tamaris, aunes et lauriers-roses rétablissent l'équilibre entre le minéral et le végétal.

Depuis dix ans, La Grande-Motte n'a cessé de grandir et de grossir. Aujourd'hui, elle dispose d'une palette d'équipements qui lui permet de satisfaire les plus exigeants. Entre tennis, voile, golf, football et casino se glissent, en effet, l'aviron et la pêche « tout gros ». Près de 40.000 lits attendent les estivants. La clientèle française arrive le plus souvent des régions d'Ile-de-France (La Grande-Motte est à une heure dix de Paris par avion), de Rhône-Alpes, du Nord et de la Lorraine. Les Allemands et les Anglo-Saxons sont, parmi les touristes étrangers, les plus nombreux à fréquenter la station. Suivis par les Néerlandais, les Belges et les Suisses. Soleil garanti.

Entre Camargue et Méditerranée, La Grande-Motte a fait son trou.

JEAN PERRIN.

● Office du Tourisme : Place du 1er-Octobre-74, 34280 La Grande-Motte. Tél. : (67) 56-62-62.

Forfait « hébergement sport ». Une semaine : 850 F. Ce prix comprend : un studio pour 4 personnes, une heure de stage de tennis, deux heures de planche à voile, deux heures de mise en forme et une séance de cinéma...

Clubs pour tous

A Saint-Cyprien, on joue avec l'accent qui chante.

TROP snob, trop coûteux et bien trop paisible pour être un sport à part entière. Les images sont tenaces et à cause de ces trois-là, le geste auguste du golfeur n'était, en France, jusqu'à un passé récent, que le fait d'une poignée de fanatiques. Mais les années 80 devaient amener avec elles ce vent nouveau qui décoiffe les greens après avoir balayé les courts de tennis. Finis les clubs de parrains, les cotisations de PDG et les leçons mondaines. Le golf est devenu un sport adulte, accessible à tous, exigeant technique et condition physique. Le domaine de Saint-Cyprien, à deux pas de Perpignan, en apporte la preuve au quotidien.

Snob le golf ? Ecossais tout au plus, et donc régi par le code du Royal and Ancient Club of Saint Andrew (fondé en 1754), manuel de savoir-vivre autant que règlement sportif : amener une balle miniature (46 grammes et 4,1 cm de diamètre) dans un trou minuscule, en la frappant le moins souvent possible, et en respectant son adversaire autant que les limites du terrain. Certes, la chemisette griffée d'un crocodile, le pantalon à carreaux et les chaussures cloutées de marque britannique sont plus à l'honneur que le jean-baskets sur les parcours. Mais le golf change. *« Entre Collioure et Port-Barcarès, les plages attirent une clientèle familiale qui n'aime pas les manières. C'est le cas de nos joueurs (30 000 entrées par an) »*, constate M. Coste, PDG de la SEPAD qui anime le domaine de Saint-Cyprien.

Ici, l'élégance du joueur répond à celle du terrain, qu'on prendrait pour un jardin de rêve : sous un ciel sans tache, abondent saules et peupliers, cèdres et bouleaux, alignés le long d'une allée ou réunis en bouquet au bord d'une pièce d'eau. Sur la pelouse, souple comme la moquette du salon et plus verte que l'Irlande au printemps, les pratiquants retrouvent la nature. Pas les mondanités.

Coûteux le golf ? *« C'était vrai lorsque les références venaient de certains clubs huppés de la région parisienne. A l'heure des golfs municipaux et des forfaits-vacances, ce n'est plus le cas »*, répond M. Coste. 64 000 licenciés (+ 18 % par an ces deux dernières années) ne sont pas tous redevables de l'IGF. Un stage à Saint-Cyprien, hébergement à l'hôtel du golf compris, coûte environ 4 000 francs la semaine, et l'équipement de base revient moins cher qu'une tenue de ski. Le golf n'est plus un sport de riches, il lui reste à devenir populaire, comme dans les pays anglo-saxons.

Paisible le golf ? Il suffit de regarder un joueur sur le « practice » pour comprendre qu'il s'agit d'une discipline extrêmement technique. La position des pieds, le geste du poignet, la rotation du bassin... le mouvement idéal est affaire de millimètre ! Tout débutant, courbatures à l'appui, jurera que le golf est également une réelle activité physique. Il faut de la poigne et de l'énergie pour propulser sa balle à 200 mètres, à une vitesse parfois supérieure à 200 km/h !... Les moniteurs de ski venus à Saint-Cyprien recevoir une formation de professeur de golf le confirment : *« Les deux sports font appel à le même souplesse du corps, aux mêmes détentes rapides »*.

Trop snob, trop coûteux, trop paisible le golf ? Sur les côtes catalanes, il a trouvé un pays. On y joue avec l'accent qui chante, simplement, sportivement. A Saint-Cyprien, le nouveau golf est arrivé.

JEAN-PIERRE CHANIAL.

Golf de Saint-Cyprien : parcours nord, 18 trous, 6 480 mètres (par 73) ; parcours sud, 9 trous, 2 724 mètres (par 35). Ouvert toute l'année.

Stage 5 jours, initiation/perfectionnement, un professeur pour six joueurs : 1 750 F, stage seul.

Stage 5 jours réservé aux joueurs classés, un professeur pour quatre joueurs : 2 625 F, stage seul.

Chambre à l'hôtel Le Mas d'Huston : 160/350 F par jour et par personne, avec petit déjeuner, selon saison.

Location de studios à la Résidence du golf, à partir de 890 F la semaine, en basse saison.

Adresses

Fédération française de golf, 69, avenue Victor-Hugo, 75016 Paris. Tél. (1) 500-62-20.

Golf de Saint-Cyprien, Le Mas d'Huston, 66750 Saint-Cyprien-Plage. Tél. (68) 21-01-71.



BALOV-EXPLORER

«Roussillonner»

Bicrossing sur la route d'Hannibal.



PRESSE-SPORTS

Stage de football avec Michel Platini ou initiation à la micro-informatique : plus question de bronzer idiot.



MARTINE FRANCK/MAGNUM

LE premier «touriste» connu des rivages méditerranéens du Languedoc-Roussillon est peut-être Hannibal. Selon la légende, trois siècles avant Jésus-Christ, lui-même, entouré de ses soldats et de ses éléphants, fit halte à «En Barcarès», rencontrant quelques rares pêcheurs, abrités dans des paillotes *en roseau*.

«En Barcarès» (aujourd'hui Le Barcarès), *mot* catalan, dérivé du latin «barcarense» (le refuge des barques ou le port des barques), est alors un refuge pour les pêcheurs surpris par les tempêtes imprévisibles du golfe du Lion. Ce petit hameau allait connaître *au cours des deux derniers siècles* une grande activité marine. Les balancelles et les tartanes à voile latine transportaient les vins de Rivesaltes et les poteries de la Salanque vers Sète (alors Cette) et Marseille.

Les habitations «en dur» se groupèrent peu à peu autour *d'une église. De petites entreprises* se développèrent : constructions navales légères, salaison d'anchois, corderie... et même un hôtel pour les voyageurs, première initiative d'animation, comme on dirait aujourd'hui.

Les stations actuelles du littoral, qui s'étendent en arc de cercle *de la Camargue à l'Espagne, ont* quasiment toutes une histoire comparable au modeste «En Barcarès». Des villages de pêcheurs comme Le Grau-du-Roi, Palavas, Gruissan ne s'ouvrirent que très tardivement au tourisme de masse et *international*.

L'aménagement effectué par la *mission interministérielle a bouleversé* plusieurs siècles de vie, passés dans l'*isolement* des travaux quotidiens de la pêche, de la chasse ou de l'agriculture.

En quelques années, des villages tout neufs sont sortis des sables et un immense piège à devises s'est refermé sur les touristes *naviguant vers le sud. L'animation* à la mode n'est arrivée que très progressivement.

A la fois nombreuse dans ses manifestations, très variée et diverse de la mer à la montagne, pour tous les goûts, les couleurs et les porte-monnaie – crise oblige, les spectacles gratuits sont pratiquement les seuls à faire le plein, – *la région reste le plus souvent* assez traditionnelle.

Mais, sous l'aiguillon du zèle, les offices de tourisme, comme les sportifs, commencent à se démarquer.

La thalassothérapie a fait son apparition au Cap-d'Agde et à Port-Barcarès avec ses bains d'algues, ses *applications* de boues marines, ses aérosols marins et ses *bains bouillonnants*. Les sept stations nouvelles (Gruissan, Port-Leucate, Port-Barcarès, Saint-Cyprien, Le Cap-d'Agde, La Grande-Motte, Fleury-d'Aude qui regroupe Saint-Pierre-sur-Mer et Les Cabannes-de-Fleury) ont *prévu, tantôt l'une, tantôt l'autre*, des stages d'informatique ou de langues pour enfants et adultes (français, anglais, allemand, néerlandais) aussi bien pour les touristes que pour les commerçants locaux, et ont passé un contrat avec *Michel Platini* pour superviser des stages de football.

L'informatique se rencontre dans le proche arrière-pays, à Vic-Sainte-Anastasie (Gard) ou Marvejols (Lozère), qui a créé aussi des stages sur l'énergie dans l'habitat, et des stages linguistiques dans deux villages, à Méjannes-le-Clap (Gard) *et à Fabrègues* (Hérault), ce dernier dirigé vers la langue et la culture françaises dans la région méditerranéenne.

Tout proche des rivages, entre la mer et la vallée de l'Hérault, le village vigneron de Cournonsec organise des randonnées libres à pied avec un âne bâté portant bagages et matériel.

La nature et l'écologie ouvrent *des horizons inattendus*.

Le Grau-du-Roi-Port-Camargue, *partant d'une vérité courante* selon laquelle le touriste traverse la Camargue sans la voir, lance des safaris photos à la journée, au week-end ou à la semaine, en voiture 4×4 tout terrain, avec un maximum de six personnes. Les *trajets sillonnent la Petite Camargue*, entre Saint-Gilles et Aigues-Mortes, moins connue mais plus sauvage sans doute que la Grande, à l'exception de la réserve du Vaccarès, où, bien entendu, on ne peut pénétrer.

Les circuits passent là où le vacancier ne peut aller seul. Les gens du pays servent de guide *pour faire découvrir la végétation* des terres salines, au-delà des salicornes et saladelles familières, et de la faune sauvage des canards, des flamants roses, des hérons cendrés, des foulques et des oiseaux des marais. Ils ajoutent à leurs discours le sel de leur accent et de savoureuses anecdotes, *comme celle de la gastronomie* populaire du déjeuner qui se prend dans une manade de taureaux.

Port-Camargue propose encore un safari charter par mer et par terre pour douze personnes. Six partent en 4×4 vers la plage de Beauduc, entre Les Saintes-Maries-de-la-Mer et Port-Saint-Louis-du-Rhône, et six prennent la même direction par mer. Après le déjeuner en commun, les deux groupes changent de circuit. Moins profonde, côté racines et traditions, cette formule offre une bonne découverte géographique de la Camargue par *terre et par mer*.

Port-Barcarès prévoit aussi des *excursions en 4×4 dans* les Corbières.

Des excursions, encadrées *par* l'Association régionale pour la vulgarisation de l'écologie scientifique, sont montées au pic Saint-Loup, dont la silhouette pointue se détache sur l'horizon héraultais, près de Montpellier. Elles permettent, comme en Camargue, la connaissance de la végétation *saisonnière de la garrigue et l'observation* des oiseaux.

Dans le massif de la Clape, au départ de Gruissan, un bicrossing est aménagé.

Au Cap-d'Agde, le village naturiste bien connu perfectionne chaque année ses services (port, piscine, plage, commerces, banques, poste...). Il a élu cette année un conseil syndical, comme dans tout immeuble collectif qui se respecte.

Le tennis de cette même station, doté de plus de soixante courts, dont plusieurs couverts, s'ouvre au débutant comme à la plus haute compétition et forme désormais, assurent Pierre Barthès et les animateurs qui l'entourent, *«le plus grand centre de tennis du monde»*.

La culture n'est pas oubliée. Chaque année, peu ou prou, le Centre archéologique subaquatique d'Agde, recelant le fruit des recherches sous-marines du Cap qui ont mis au jour des épaves et leurs cargaisons, de l'Antiquité gréco-romaine jusqu'au dix-*neuvième siècle, s'enrichit de nouvelles* collections. Sa manne est *puisée au sein des nombreux* navires qui, naviguant en cabotage, se sont heurtés à la seule aspérité rocheuse d'une côte sablonneuse et plate. Parmi eux se comptent de nombreuses galères et des navires plus récents, comme celui qui ramena *Napoléon de l'île* d'Elbe et qui acheva sa carrière en ces lieux quelques années plus tard.

Partout naissent, d'une année à l'autre, en ordre dispersé, des cartes multi-loisirs, offrant une gamme de services ou de divertissements à forfait et des séjours à thèmes, eux aussi très divers selon les villes ou les sites.

On ne saurait faire une liste exhaustive des activités naissantes, très diffuses d'une station à l'autre, aussi bien parmi les nouvelles que parmi *les* anciennes ou traditionnelles.

Ces dernières, s'estimant quelque peu délaissées après l'aménagement touristique *du littoral*, se sont regroupées.

Argelès-sur-Mer, Banyuls, Canet-Plage, Carnon, Cerbère, *Collioure, Frontignan, Le Grau*-du-Roi, Marseillan-Plage, Narbonne-Plage, Palavas-les-Flots, Port-Vendres, Port-la-Nouvelle, Sainte-Marie-en-Roussillon, Sète, Torreilles, Valras-Plage, Vendres et Vias forment une association née il y a cinq ans d'une initiative de trois *maires* d'options politiques différentes mais liés par une estime réciproque : MM. Jacques Giret (PR), de Palavas, actuellement président, Jean Bastide (PS), du Grau-du-Roi, et Emile Turco (PC), de Valras-Plage. Elle vient de prendre sa vitesse de croisière avec le ralliement des stations *roussillonnaises*.

Nouvelles et traditionnelles, les *stations* cherchent la *complémentarité* plus que la concurrence. Mais, l'émulation aidant, chacune tient à affirmer son style et sa personnalité, en fonction de ses traditions ou de sa jeunesse.

Pour M. Philippe Lamour, président du comité économique et social de Languedoc-Roussillon, le renouvellement est indispensable. *«Il faut*, dit-il, *sortir de la routine pour s'adapter à l'évolution née de la généralisation des retraités et du vaste mouvement sans cesse croissant des clubs dits du troisième âge, comme des voyages organisés en toute saison. Il faut aller au-devant de nouveaux besoins, créer un système dynamique de déplacements, d'accueil et d'hébergement.»*

Joignant le geste à la parole, il *propose, entre autres*, avec le comité économique et social, la rénovation et la mise en vedette de la Via Domitia, qui, entre le Rhône et l'Espagne, constitua avant nos routes et les autoroutes un élément essentiel de la vie languedocienne.

Ce n'est qu'un projet... mais demain il se concrétisera et s'ajoutera sans doute aux nouvelles activités.

ROGER BÉCRIAUX.

● Renseignements auprès des offices de tourisme ou au comité régional du tourisme : 12, rue Foch, 34000 Montpellier. Tél. (16-67) 60-55-42. Télex 490 841.

Partir

Route de pierre en Provence

Fréjus, Glanum, Gordes et l'abbaye du Thoronet seront les étapes importantes de l'exposition «éclatée» organisée par quatorze associations sur le thème de «la pierre en Provence». Inaugurée le 15 juillet prochain à l'abbaye de Sénanque, cette exposition permettra aux touristes curieux de suivre de la Drôme à Fréjus, du pays de Giono à la mer, une véritable route de la pierre sans laquelle le paysage provençal ne serait plus tout à fait le même.

● Association pour la coordination des expositions en Provence. Abbaye de Sénanque, 84220 Gordes, tél. : (90) 72-02-05.

La Feria du cheval

La traditionnelle Feria du cheval du Méjanes, en Camargue, aura lieu les 12, 13 et 14 juillet prochain. Au *programme : courses camarguaises*, chevaux andalous, Cadre noir de Saumur et corridas portugaises. Trois jours à la gloire du cheval et de l'art équestre.

● Arènes de Méjanes, 13460 Les Saintes-Maries-de-la-Mer.

Malte

A moins de trois heures de la capitale, voici Malte. Le Paradise Bay, premier hôtel français de l'île, propose des forfaits (Paris-Paris) *d'une semaine*, pension complète, à partir de 2 980 francs par personne.

A quelque pas de Paradise, l'embarcadère de Cirkewwa pour les îles de Gozo et Comino.

● Maltour France, 90, rue de Richelieu, 75002 Paris. Tél. : (1) 296-22-00.